

1980
Gazette
officielle
du Québec



Éditeur officiel
Québec

Partie 1
Avis juridiques

112e année
8 novembre 1980
No 45

PARTIE 1

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.
2. La Partie 1 contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.
3. Indiquer le nombre d'insertions.
4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion; sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.
5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.
6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.
7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 4.
8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.

La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.

Traduction: 7,00 \$ les 100 mots.

Exemplaire séparé: 2,00 \$ chacun.

Feuilles volantes: 3,00 \$ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, est de 30,00 \$. Adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec, QC, G1N 2C9

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les (Partie 1)

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
A & B TRUCKING & CARTAGE CO. LTD. 1228-1093	COMPAGNIE DE TRANSPORT A & B INC.	50 05 12
ALBION BUILDING SUPPLIES LTD. 1109-8902	ALBION MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION INC. ... <i>ALBION BUILDING SUPPLIES INC.</i>	54 04 07
ALLIANCE PRESS LIMITED 1118-6673	IMPRIMERIE ALLIANCE INC. <i>ALLIANCE PRESS INC.</i>	51 06 01
ANDRÉAS RESTAURANT CORP. 1213-8566	RESTAURANT ANDRÉAS INC. <i>ANDRÉAS RESTAURANT INC.</i>	71 07 22
ARGUS FABRICS LTD. 1115-4150	LES TEXTILES ARGUS INC. <i>ARGUS FABRICS INC.</i>	63 05 14
ART RUBBER PRINTING PLATES LTD. 1108-0587	PLAQUES D'IMPRIMERIE ART INC. <i>ART PRINTING PLATES INC.</i>	64 06 12
ATOMIC GENERAL STORES LTD. 1104-9673	MAGASINS GÉNÉRAUX ATOMIC INC. <i>ATOMIC GENERAL STORES INC.</i>	60 12 29
B. & P. STOCK INVESTMENT CORP. 1240-6328	PLACEMENT B. & P. STOCK INC. <i>B. & P. STOCK INVESTMENT INC.</i>	59 10 13
BERTOLLI CANADA LTD. 1111-1796	BERTOLLI CANADA INC.	61 08 02
BOSSART HOLDINGS LTD. 1240-0834	LES PLACEMENTS BOSSART INC. <i>BOSSART HOLDINGS INC.</i>	55 06 06
BUREAU D'AJUSTEMENT HÉBERT LTÉE <i>HÉBERT ADJUSTMENT BUREAU LTD.</i> 1229-3296	GUY DESROSIERS & ASSOCIÉS, EXPERTS EN SINISTRES INC.	53 08 24
CAVE DON JUAN LTD. 1243-9535	CAVE DON JUAN INC.	65 11 09
CENTRAL METAL ERECTION LTD. 1348-4514	CÉRAMIQUE ARCO INC.	72 04 25
COMFORT FUR COMPANY 1116-0025	LES FOURRURES CONFORT INC. <i>COMFORT FUR INC.</i>	64 06 05
D.D.N. ENTERPRISES INC. 1251-3941	LES ENTREPRISES D D N INC. <i>D D N ENTREPRISES INC.</i>	72 05 01
DUPRÉ AUTOMOBILE (1965) INC. 1153-5119	DUPRÉ, CHEVROLET-OLDSMOBILE- CADILLAC INC.	54 01 20
LES ÉQUIPEMENTS ROBIN LTÉE 1470-4738	ERL ÉTUDE ET RECHERCHE INC.	76 09 28

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
THE FRIENDLY INSURANCE AGENCY INC. 1261-2727	AGENCE D'ASSURANCE AMICALE INC. <i>THE FRIENDLY INSURANCE AGENCY INC.</i>	59 01 07
HERMANN'S INVESTMENTS CO. LTD. 1265-6088	INVESTISSEMENTS HERMANN INC. <i>HERMANN INVESTMENTS INC.</i>	57 09 27
JIMMY'S SPORTSWEAR INC. 1222-1248	VÊTEMENTS JIMMY INC. <i>JIMMY'S SPORTSWEAR INC.</i>	70 08 06
A.A. KLEIN & SONS INC. 1127-2648	A.A. KLEIN & FILS INC. <i>A.A. KLEIN & SONS INC.</i>	57 06 06
MC NEICE'S LIMITED 1128-9097	MAISON DU SPORT MC NIECE INC.	37 08 25
MISTER DANIEL INC. 1251-0145	MONSIEUR DANIEL INC. <i>MISTER DANIEL INC.</i>	61 10 25
MONTRÉAL HEBREW DELICATESSEN LTD. 1308-7150	CHARCUTERIE HÉBRAIQUE DE MONTRÉAL INC. <i>MONTRÉAL HEBREW DELICATESSEN INC.</i>	71 05 04
MUSIC CITY (SHERBROOKE) INC. 1277-1606	MUSIQUE CITÉ (SHERBROOKE) INC.	69 10 22
NATIONAL SHOP INC. 1202-6258	LA TABAGIE NATIONALE INC.	68 05 31
ST-JOSEPH AUTO PARTS INC. 1151-2142	LES MACHINERIES ST-AMANT INC.	48 12 21
SATELLITE TRAVEL AGENCY LTD. 1283-5138	AGENCE DE VOYAGES SATELLITE INC. <i>SATELLITE TRAVEL AGENCY INC.</i>	71 12 01
SCLARA HOLDINGS INC. 1283-6565	LES PLACEMENTS SCLARA INC. <i>SCLARA HOLDINGS INC.</i>	53 11 23
SHERBURN INVESTMENT CORPORATION 1284-1185	LES INVESTISSEMENTS SHERBURN INC. <i>SHERBURN INVESTMENTS INC.</i>	54 01 25
STANLEY TOWERS APARTMENTS INC. 1233-1641	APPARTEMENTS TOURS STANLEY INC. <i>STANLEY TOWERS APARTMENTS INC.</i>	70 04 06
SUPERIOR LIGHTING MANUFACTURING CORP. 1301-9740	ÉCLAIRAGE SUPÉRIEUR INC. <i>SUPERIOR LIGHTING INC.</i>	61 12 01
TOWN PARKING LTD. 1278-9889	STATIONNEMENT DE VILLE INC. <i>TOWN PARKING INC.</i>	58 04 10
WASACZ CONSTRUCTION CO. LTD. 1287-6553	CONSTRUCTION WASACZ CIE INC. <i>WASACZ CONSTRUCTION CO. INC.</i>	53 06 30
WICKLOW INVESTMENT CORPORATION 1287-8161	INVESTISSEMENTS WICKLOW INC. <i>WICKLOW INVESTMENT CORPORATION</i>	60 04 07
SIR GEORGE WILLIAMS STUDENTS' ASSOCIATION UNIVERSITY CENTRE INC. 1262-5661	LE CENTRE DE L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA INC. <i>CONCORDIA UNIVERSITY STUDENTS' ASSOCIATION CENTRE INC.</i>	70 04 23

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
LES AMÉNAGEMENTS DOSECO INC. 1360-7361	74 12 11	2360, chemin Lucerne, bureau 12, Mont-Royal
L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA VALLÉE DU RICHELIEU 1248-0794	61 10 30	1104, rue Victoria, bureau 205, Lemoyne
ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU MONTREAL METROPOLITAIN 1291-7498	50 03 08	2300, chemin Côte-Vertu, bureau 112, Saint-Laurent
BAR SALON RIO INC. 1632-7280	79 01 15	420, rue St-Pierre, Drummondville
CLAUDE BEDARD & FILS INC. 1360-1935	74 11 11	Domaine Hauts Plateaux, Melbourne
BERFASH INVESTMENT CORP. 1238-1091	62 07 24	6774, chemin Louis-Pasteur, Côte-Saint-Luc
BEROL INC. 1143-9148	48 10 19	1275, rue Janelle, Drummondville
VIATEUR BLAIS INC. 1239-1413	64 01 64	2623, rue Port-Royal, Sainte-Foy
REJEAN BOULET INC. 1628-4481	78 07 19	540, rue Principale, Granby
BOUTIQUE DU-OR INC. 1370-2576	74 11 01	3, complexe Desjardins, Montréal
BOUTIQUE LE SAINT GERMAIN INC. 1347-4234	72 07 17	1470, rue Peel, bureau 1014, Montréal
DENIS BROUSSEAU & ASSOCIES INC. 1365-0205	75 08 04	675, rue Marguerite-Bourgeois, Québec
CLUB D'AGE D'OR DE FITCH BAY 1634-2420	79 03 05	Fitch Bay, Magog
CONSTRUCTION HERTEL INC. 1265-6427	59 06 06	115, chemin des Patriotes, Saint-Charles-sur-Richelieu
LES CONSTRUCTIONS & EQUIPEMENTS CEDERIC INC. ... 1474-4270	77 02 21	365, boulevard Chevremont, Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard
ROGER DESNOYERS TRANSPORT INC. 1252-4286	68 02 16	449, avenue Blériot, Sainte-Foy
DILMONT INC. 1125-8761	55 05 24	121, chemin Bates, Mont-Royal
DISTRIBUTION AUTOMOBILE K & A INC. 1356-2590	74 05 01	4150, rue de Salaberry, Montréal
DOMAINE D'ART ET DE SCULPTURE INC. 1119-2127	63 02 08	1751, boulevard Taschereau, Longueuil

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
LES ÉCUSSENS GRAND PRIX INC. 1330-2724	73 05 04	1561 A, rue Galt, Verdun
LES ENGRAIS CHIMIQUES DU QUÉBEC, INCORP. 1246-1703	56 03 06	4080, rue Wellington, Verdun
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL LADEX INC. 1634-9011	79 03 23	205, 18 ^e Avenue, Lac-Masson
ENTREPRISES EN MACONNERIE MARCEL & GERARD INC. 1625-5093	78 04 17	10700, boulevard Henri-Bourassa est, Montréal
LES ENTREPRISES LAUVERLI INC. 1510-8517	78 02 07	1A, rue Collin, Boisbriand
LES ENTREPRISES ROY ET MENARD INC. 1474-9337	77 03 07	115, 20 ^e Avenue ouest, bureau 6, Blainville
ROMEO FISET INC. 1510-1306	78 01 16	6509, place Mirande, Charlesbourg
LES FOURNISSEURS DE VETEMENTS NOUVELLE LIGNE INC. 1222-9324	72 04 06	6380, boulevard des Grandes-Prairies, Saint-Léonard
LES IMMEUBLES DE ROUVILLE LTÉE 1283-0378	58 12 12	115, chemin des Patriotes, Saint-Charles-sur-Richelieu
JAYDELL INC. 1268-0799	56 06 27	6774, chemin Louis-Pasteur, Côte-St-Luc
JULGY MÉTAL INC. 1351-3809	73 12 20	127, terrasse Locas, Lafontaine
L.P. MARCOTTE & FILS LTÉE 1272-2138	68 12 31	7777, boulevard Louis-H.-Lafontaine, Anjou
MODE LOUISE INC. 1224-5544	68 10 03	554, montée de Liesse, Saint-Laurent
MONT TREMBLANT ESTATES INC. 1257-7177	61 10 11	4333, rue Ste-Catherine ouest, bureau 102, Westmount
LES MOTEURS INDUSTRIELS M. FLEURY INC. 1623-8602	78 02 27	128, rue Allié, Victoriaville
MOUVEMENT COUPLE ET FAMILLE, SECTION DU PARTAGE 1468-3809	76 07 09	362, rue Bonaventure, Trois-Rivières
NANTEL ET FILS LTÉE 1351-8071	74 01 22	17, rue Greenwood, Sainte-Thérèse
NOEMA INC. 1277-7173	70 01 08	3516, avenue du Parc, Montréal
LES OUTILS GLOBAUX INC. 1121-3451	65 01 25	330, boulevard Montpellier, Saint-Laurent
PIYO INC. 1280-0793	67 02 15	7777, boulevard Louis-H.-Lafontaine, Anjou

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
LES PLACEMENTS J.M.F. INC. 1625-6745	78 04 20	465, rue du Domaine, Saint-Bruno-de-Montarville
LES PRODUITS AUTOMATIQUES MICRON INC. 1355-2203	74 03 22	10790, avenue Edger, Montréal-Nord
RADIO-UNITE D'URGENCE MONTREAL METROPOLITAIN INC. 1507-5138	77 10 11	3940, boulevard Dagenais, bureau 303, Laval
RAYCHAR INC. 1475-4659	77 03 21	3165, rue Masson, Longueuil
RECHAPAGE QUEBEC METRO INC. 1632-7298	79 01 15	385, rue Lavoie, Vanier
J.W. ROY ET FILS INC. 1461-3814	75 08 14	71, rang 6 sud, Saint-Élie-d'Orford
SELCO INDUSTRIES INC. 1210-1135	69 04 22	2840, boulevard de Blois, Laval
SERVICE DE PASTORALE FAMILIALE DE QUEBEC 1358-5963	74 08 15	1073, boulevard St-Cyrille ouest, Sillery
*SERVICE D'ORIENTATION DES FOYERS DU DIOCÈSE DE QUÉBEC INC. 1254-2643	61 01 27	1073, boulevard St-Cyrille ouest, Sillery
SERVICES M.L. MARENGERE INC. 1467-3511	76 05 26	29, montée du Golf, Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport
SERVICES TECHNIQUES KIEWIT INC. 1636-7369	79 05 31	Lachine
TELECOMMANDES F.L. LTEE 1501-3758	75 12 11	755, boulevard Montpellier, bureau 1105, Saint-Laurent
TURBO INCORPORATED 1286-7966	58 12 19	533, avenue Clarke, Westmount
VACANCES VOYAGEUR INC. 1241-9925	51 01 22	505, boulevard de Maisonneuve est, Montréal

9512-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ALIMENTATION JOS. SIMARD INC. 1269-1754	66 01 04	4
AMBULANCES MIDO LTÉE 1466-2332	76 04 12	5

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ARTISANAT LA MÈRE MICHEL INC. 1465-8173	76 03 26	5
ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTE MENTALE (DIVISION DU QUEBEC) 1253-6371	61 03 77	25
L'ASSOCIATION CHASSE ET PECHE COLLIN INC. 1641-3379	80 02 04	13
ASSOCIATION CHRÉTIENNE DES EMPLOYÉS DE LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL INC. 1630-2812	78 10 06	8
L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE LA FACULTE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE SPORTS DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE 1348-3698	73 11 16	5
ASSOCIATION FÉMININE DES CANTONS-UNIS A.F.C.U. 1624-3628	78 03 10	4
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES AGENTS DU BATIMENT INC. 1236-5011	67 10 05	22
ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES DIRECTEURS D'ECOLE RETRAITES 1633-5192	79 03 14	6
LES ATELIERS DE CREATION ET D'ANIMATION DE LA HAUTE- MATTAWINIE 1643-2049	80 03 31	4
AUBERGE MANIWAKI (1976) INC. 1464-6996	76 02 10	3
JEAN BERGERON LTÉE 1135-7753	60 01 11	4
BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN . 1238-7163	70 10 13	9
LES BONS AMIS, ST-JOSEPH INC. 1638-1444	79 08 09	11
BREMO INC. 1177-0997	65 04 26	4
BUANDERIE ET LOCATION D'UNIFORMES CITÉ LTÉE 1380-9967	47 01 08	4
LE CENTRE DE FORMATION LAVAL INC. 1260-6232	66 04 01	11
CENTRE DE L'ENFANT PONT MAGIQUE LTEE 1635-6917	79 04 24	10
CENTRE DE PNEUS PAPINEAU LTÉE 1507-4545	77 10 11	4
LE CENTRE RÉCRÉATIF DE CAP-AUX-MEULES, INC. 1299-9454	62 06 11	7
CHARTER INDUSTRIES LIMITED 1245-4849	68 10 01	5

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
CHAUSSURES CLÉOPATRE INC. 1632-2190	79 02 15	3
CLINIQUE RADIOLOGIQUE AUDET INC. 1281-4430	68 04 16	7
CLUB D'AGE D'OR DE FITCH BAY 1634-2420	79 03 05	7
LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-ANDRÉ EST 1642-7411	80 03 12	7
LE CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-FERDINAND 1508-6770	78 02 27	12
CLUB DE L'AGE D'OR DE TRINITÉ DES MONTS 1467-9070	76 06 18	9
CLUB DE L'AGE D'OR HUNTINGDON INC. 1470-3318	76 09 22	7
CLUB DE NATATION DE CHARLESBOURG INC. 1625-8006	78 04 25	6
CLUB DE RADIO X.M. ANOUQUA INC. 1639-5931	79 10 25	13
CLUB DE SOCCER LES LAVALLOIS 1642-6983	80 03 27	5
CLUB NAIRN 1173-8747	63 11 06	11
CLUB RICHELIEU LACHUTE 1270-4599	61 01 30	9
CLUB SOCIAL DES EMPLOYES DE LA VOIRIE LASALLE INC. 1313-4622	66 10 07	5
CLUB SOCIAL DU CENTRE HOSPITALIER ST-JOSEPH DE TROIS- RIVIERES INC. 1634-3378	79 03 06	11
CLUB SOCIAL MIDLAND-ROSS DU CANADA LIMITÉE (DIVISION UNITCAST) 1362-5025	75 03 27	10
COMITÉ DE CITOYENS À FAIBLE REVENU DU NORD-OUEST 1509-6738	77 12 21	6
LA COMPAGNIE DE CARRELAGE DE QUEBEC LTEE 1334-0443	73 02 23	4
CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS LINGUISTIQUES ET CULTURELLES DU QUÉBEC INC. 1630-0758	78 09 27	7
LE CONSEIL DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC 1323-7755	62 05 04	9
CONSTRUCTION CONCORDIA INC. 1118-0882	64 07 09	4
LA CORPORATION DE LA SEIGNEURIE LEPAGE-THIBIERGE INC. ... 1624-1887	78 03 07	6

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
LA CORPORATION DES LOISIRS DU PERSONNEL DE L'HOTEL-DIEU DE ROBERVAL INC. 1477-8229	77 05 19	9
LES CRÉATEURS ASSOCIÉS DE VAL-DAVID INC.	76 02 03	7
1464-5782		
DISTRIBUTION CANABEC LTÉE	63 07 11	3
1242-5641		
DISTRIBUTION RICHELIEU (1976) INC.	76 09 14	3
1470-1353		
LES ÉCUSSENS GRAND PRIX INC.	73 05 04	4
1330-2724		
LES ENTREPRISES DONALD BRISSON INC.	80 02 18	4
1641-7636		
LES ENTREPRISES GILBA INC.	76 11 05	4
1471-3234		
FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS DES C.E.G.E.P. DE LA PROVINCE DE QUEBEC 1357-4744	74 01 10	5
FESTIVAL MULTIART	78 09 12	6
1629-7137		
LES FETES DU TRAIT-CARRÉ DE CHARLESBOURG	75 07 03	14
1364-4471		
GARDERIE AUX QUATRE SOLEILS INC.	75 12 10	5
1366-4776		
GESTION ROY-MATTEAU INC.	79 01 23	4
1633-0912		
GOODFELLOW COMBUSTION (QUEBEC) INC.	70 12 16	5
1327-9427		
LA GUILDE FAMILIALE DU DOMAINE ST-SULPICE	45 09 04	5
1264-6055		
HABITAT VICTORIAVILLE LTÉE	67 01 04	3
1287-3782		
HABITATIONS RIVE-SUD INC.	78 09 01	5
1626-4012		
L.G. HÉBERT & FILS LIMITÉE	62 08 20	4
1178-6464		
LES HIPPOCAMPES DE LANAUDIÈRE INC.	79 05 08	6
1635-0910		
WILLIAM HOUDE LIMITÉE	49 03 18	7
1125-6237		
IMMEUBLES LES TROIS SAULTS INC.	78 01 20	8
1510-3476		
LES INDUSTRIRES DE COULAGE SOUS PRESSION DARONA INC.	75 01 31	4
1371-1999		

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
INFORMATIQUE B.F.G. LIMITÉE 1471-8191	76 11 29	9
INSTITUT DE RECHERCHE APPLIQUÉE SUR LE TRAVAIL (IRAT) 1338-5281	72 06 15	15
JEWISH VOCATIONAL SERVICE 1268-5665	69 09 22	41
LACHENAIE DEVELOPMENT CORP. 1270-4193	57 05 16	16
ALFRED LAMBERT INC. 1646-4950	80 08 29	13
HENRI C. LEDUC LTÉE 1188-7494	59 05 27	7
LINGERIE LAMBTON INC. 1184-3968	64 05 26	3
LOISIRS STE-JEANNE D'ARC INC. 1233-5360	65 12 21	9
* MANUFACTURE DE ROBES ET VÊTEMENTS DE SPORTS LIZ (1978) INC. 1630-1343	78 09 28	4
LE MOBILIER INTERNATIONAL INC. 1158-1741	57 04 29	5
MOLINA FER ORNEMENTAL LTÉE 1136-7711	62 07 23	3
MONT TREMBLANT ESTATES INC. 1257-7177	61 10 11	3
LA NOUVELLE AUBERGE DE SHERBROOKE INC. 1507-7738	77 10 21	3
L'OEUVRE DES LOISIRS DE ST-LOUIS-DE-RAVIGNAN INC. 1629-3524	78 08 28	7
ALBERT PERRON INC. 1178-0335	69 06 27	4
PLACEMENTS PIRONO INC. 1623-9188	78 04 06	3
PROGRAMME D'ÉCHANGE D'ÉTUDIANTS DU QUÉBEC INC. 1258-2342	72 03 08	13
REGROUPEMENT DES CITOYENS A FAIBLE REVENU DU BAS ST-LAURENT 1471-0453	76 10 25	7
REMBOURRAGE S.E.D. INC. 1626-3683	78 05 09	4
P. RIOPEL LTD. 1110-8420	57 10 03	4
ROTISSERIES NOJO INC. 1465-1640	76 02 26	3

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
RAOUL SAUCIER INC. 1317-6961	70 10 19	6
SEMAINES CULTURELLES DU CENTRE DU QUÉBEC INC. 1354-9928	74 03 19	7
SERVICE AGROMECHANIQUE INC. 1466-2704	76 04 12	5
SERVICE D'AMENAGEMENT POPULAIRE DE MONTREAL 1506-8265	77 09 07	7
JOSEPH SHAMIE & SONS, LTD. 1103-2588	49 10 01	3
LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE RELATIONS PROFESSIONNELLES DU QUÉBEC INC. 1310-9921	66 01 04	5
SOCIÉTÉ DE GESTION C.R.L. INC. 1628-1651	78 07 10	5
SOCIETE DUVETNOR LTEE 1639-6327	79 10 29	5
LA SOCIÉTÉ LOGEONS-NOUS NOUS-MÊMES DU LAC-ST-JEAN INC. ... 1625-6083	78 04 21	9
TAXI ÉLAN INC. 1468-2991	76 07 06	3
LE TERRITOIRE POPULAIRE CHENIER INC. 1476-3353	77 04 06	19
LES TEXTILES BUDMARK LTEE..... 1356-0891	73 11 30	6
TRANSPORT MAGNY INC. 1250-6085	40 12 04	4
TROUPIERS NATIONAUX INC. 1285-0681	63 10 24	3
HENRI VALIÈRES INC. 1170-7569	47 01 13	4
VERREAULT-FRONTENAC INC. 1509-4758	77 12 01	7
WIC INC. 1195-6182	70 03 11	4

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
ALCO WASTE MATERIAL LTD. 1110-3660	59 03 26	7050, avenue Victoria, bureau 207, Montréal
AMEUBLEMENT A. PAQUETTE INC. 1504-9034	76 09 09	4015, chemin Chambly, Saint-Hubert
ASSOCIATION DES LIBRAIRES DU QUÉBEC 1288-9754	69 09 23	1151, rue Alexandre-Desève, Montréal
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS D'AUTOMOBILES DE QUEBEC, INCORPORÉE 1351-6760	23 01 23	880, chemin Ste-Foy, bureau 910, Québec
L'ASSOCIATION POUR LE PLANNING DES NAISSANCES DE MONTREAL 1302-0755	71 05 18	336, rue Sherbrooke est, Montréal
LES ASSURANCES MARCEL DROUIN INC. 1464-4439	76 01 27	12870, 1 ^{re} Avenue est, Saint-Georges
BARNES, GRAHAM & ASSOCIATES LTD. 1236-2844	62 05 22	6681, avenue du Parc, Montréal
BELAIR REALTIES LTD. 1237-5531	46 04 27	5761, chemin Honoré-de-Balzac, Côte-Saint-Luc
BOULANGERIE LEVESQUE LTÉE 1362-3905	75 03 13	45, rue Caron, Amqui
BRASSARD ET BOUCHER INC. 1509-2422	77 12 05	8820, 1 ^{re} Avenue, Charlesbourg
BRIAN ENTERPRISES LTD. 1111-2034	55 11 12	1212, avenue des Pins ouest, bureau 1004, Montréal
CAMMERALL INC. 1242-3588	72 01 24	630, boulevard Dorchester ouest, Montréal
CAMP MON VILLAGE DE ST-ESPRIT INC. 1257-6245	71 04 23	228, 7 ^e Rue, app. 1, Québec
CENTRE DU PNEU VALCOURT INC. 1280-3458	71 11 02	5527, rue St-Joseph, Valcourt
CERCLE D'ARTS DE GENTILLY INC. 1473-8116	77 02 02	1670, boulevard Bécancour, Bécancour
CLOSSE REALTY CO. LTD. 1247-3229	57 04 17	2020, rue University, bureau 1235, Montréal
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-FREDERIC DE DRUMMONDVILLE INC. 1362-3756	75 03 13	265, rue Cockburn, Drummondville
CLUB DE TIR MAURICIEN 1280-0694	78 07 12	171, rue Aubuchon, Cap-de-la-Madeleine
CONSEIL REGIONAL DES LOISIRS DE L'ESTRIE 1219-2829	61 12 29	31, rue King ouest, bureau 315, Sherbrooke

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
CONSTRUCTION EMMA INC. 1363-8036	75 05 28	254, rue St-Jean-Baptiste, Baie-St-Paul
LA CORPORATION DE FINANCEMENT FEDERAL 1228-5128	65 01 18	4150, rue Sherbrooke ouest, 2 ^e étage, Westmount
LA CORPORATION D'IMMEUBLES CARNABY 1243-3116	68 01 17	1010, rue Ste-Catherine ouest, bureau 410, Montréal
CREDIT ACCEPTANCE COMPANY INC. 1313-1859	54 03 25	6338, avenue Victoria, bureau 11, Montréal
CULTURICI 1361-6974	75 02 11	39, route 138, Forestville
JIU-JITSU CYR INC. 1360-8476	74 12 16	13, rue de L'Anse, Gatineau
LES DISCIPLES DU MINISTÈRE DE JÉSUS, GAGE DE RÉSURRECTION 1636-7799	79 06 04	5311, avenue Walkley, app. 306, Montréal
ENTREPOSAGE SHEFFORD LTÉE 1159-9784	66 07 11	344, rue Paré, Granby
LES ENTREPRISES JEAN & JEAN LTEE 1354-6403	74 03 11	55, rue René, La Plaine
LES ENTREPRISES JEAN-PAUL GADOURY INC 1469-4921	76 08 24	340, rue Louis-Cyr, Saint-Jean-de-Matha
LES ENTREPRISES L.E.C. LIMITEE 1164-6718	66 01 13	495, rue Pasteur, Jonquières
LES ENTREPRISES LACROIX & BELANGER INC 1356-0313	74 01 16	920, rue Saint-Jean, Québec
EXCAVATION J. BAILLARGEON INC. 1361-3401	75 01 20	1270, rue Volta, Boucherville
FEDERATION DES AMICALES DES ANCIENS ÉLÈVES DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE DU DISTRICT DE MONTREAL 1294-7990	52 04 30	4650, rue Garnier, Montréal
FERMO-DECORATIONS INC. 1468-3692	76 07 09	1940, place Belvédère, Chicoutimi
FONDATION PIERRE JULES CREVIER 1250-3017	65 01 13	18, rue Cairns, Granby
FONDERIE STE-CROIX LTEE 1339-2170	21 02 22	6200, rue Principale, Sainte-Croix
GASTIER INC. 1211-1431	71 03 01	8455, boulevard Langelier, Saint-Léonard
ISOLATIONS ALGON INC. 1472-4454	76 12 16	3270, rue Joffre, Montréal
LANGLOIS & LANGLOIS INC. 1209-6343	71 05 10	840, boulevard Industriel, Granby
LIBRAIRIE OPUS INC. 1472-4371	76 12 17	1253, rue Guy, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution e corporation	Domicile légal
LIVRAISON J.O. POULIOT INC. 1336-0466	72 12 14	431, avenue Pie-X, Arthabaska
LUMEN INC. 1640-3453	79 10 31	120, rue Dubois, Saint-Eustache
R. MAGNAN & FILS INC. 1636-1941	79 05 14	5626, boulevard des Forges, Trois-Rivières
MAIN FLORIST INC. 1107-8771	68 11 19	5205, boulevard Décarie, Montréal
LE MANOIR DES LILAS INC. 1625-9749	78 04 26	250, rue Grande-Allée ouest, app. 709, Québec
MOBICO INC. 1195-8246	70 05 19	1875, avenue de Lorimier, Montréal
GEORGES NADEAU INC. 1158-3598	62 04 25	1595, avenue du Parc, Sainte-Foy
PARE-SOLEIL DES MILLE-ILES INC. 1629-6022	78 09 06	1961, boulevard Labelle, Laval
PARK PLAZA GARDENS CORP. 1279-0044	63 05 13	1115, rue Sherbrooke ouest, bureau 3102, Montréal
LE PAVAGE ROYAL CITY INC. 1371-6311	75 03 07	1965, rue Bélanger est, bureau 301, Montréal
LÉO PETITCLERC INC. 1158-5973	66 04 12	777, rue Jean-Charles-Cantin, Saint-Félix-du-Cap-Rouge
POLYCOLOR INC. 1219-7828	72 01 26	376, rue Notre-Dame ouest, Montréal
LES PRODUCTIONS UNIVERSOL INC. 1336-2116	73 02 12	3554, avenue Marcil, Montréal
PROMOSIT INC. 1367-5889	74 04 01	800, boulevard de Maisonneuve est, Montréal
QUINCAILLERIE LA PERADE INC. 1197-5711	70 06 26	620, Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade
RAYMOND (1973) LIMITÉE 1336-9640	73 01 03	7400, 18 ^e Avenue, Montréal
RECREATION PLEIN AIR DE L'OUEST INC. 1370-3426	74 11 12	225, 53 ^e Avenue, Lachine
REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE COMMUNICATION DU QUÉBEC 1630-2549	78 10 03	835, avenue Brown, bureau 305, Québec
LES SERVICES DE NETTOYAGE GLO-TONE INC. 1254-7337	69 10 03	2069, rue St-Louis, Saint-Laurent
SHAMIE REALTIES, INC. 1283-9890	49 10 01	1860, rue Ontario est, Montréal
LA SOCIETE REGIONALE DE PLACEMENTS LTEE 1122-7279	60 12 01	120, Dubois, Saint-Eustache

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
SUPERMARCHÉ CLOUTIER LA PERADE INC 1630-2846	78 10 10	185, rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade
HERVÉ TANGUAY INC. 1192-2945	69 09 11	115, 11 ^e Rang, route rurale numéro 5, Granby
LES TERRES BOIS-CLAIR INC. 1642-1729	80 02 21	125, rue Rivière est, Saint-Édouard-de-Lotbinière
TRANS-MEUBLES LTEE 1164-3962	65 01 27	800, boul. St-François, Jonquière
TRANSMISSION TRANS-QUEBEC LTEE 1635-2676	79 04 04	5464, rue d'Iberville, Montréal
TRANSMODAL INC. 1289-2782	67 02 28	785, rue Principale, Cowansville
TRICOTS GARY INC. 1110-0799	65 05 12	1275, boulevard St-Joseph est, Montréal
TURCOT & ASSOCIATES INC. 1286-8006	72 03 09	7200, rue Hutchison, bureau 201, Montréal
VEILLETTE INC. 1222-5199	72 02 23	2150, rue Fabien, Chicoutimi
VETEMENTS POUR ENFANTS SUGAR LTEE 1320-9036	72 05 23	9320, boulevard Saint-Laurent, bureau 902, Montréal

9512-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Fusion des corporations (Article 18)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes:

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
J.O. BEAUDRY INC. 1646-2699	J.O. BEAUDRY INC. RÉGIS TROTTIER INC.	80 07 31	257, rue Principale, La Sarre
BEL-MONT TRANSIT INC. 1643-4813	LES ENTREPRISES F.P.B. INC. BEL-MONT EXPRESS INC. BEL-MONT TRANSIT INC.	80 04 01	Mont-Joli
PISCINES VAL MAR LTÉE VAL MAR SWIMMING POOLS LTD. 1646-4968	PISCINES VAL MAR LTÉE K.L.K. INC.	80 08 29	600, boulevard Curé-Boivin, Boisbriand

9512-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination social et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CENTRE DE MOTEURS LEFEBVRE INC. LEFEBVRE MOTOR CENTER INC. 1647-9248	80 09 24	10301, rue Pelletier, Montréal-Nord
DÉCORATION J.A.V. INC. 1648-0030	80 10 03	554, rue Commerciale, Saint-David
LES FILMS J.M.L. INC. 1647-8661	80 09 16	53, rue Edmond, Repentigny

9512-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

* Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
ABITIBI CHAIN SAW LTD. 1174-3481	64 07 10	80 10 14	De la dénomination sociale: A.B. SPORTS INC.
ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION NO. 3 1362-9811	74 01 15	80 10 07	1) de la dénomination sociale: ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 03 INC.; 2) des objets.
ROGER BOIVINEAU & ASSOCIÉS INC 1337-7544	72 12 12	80 06 16	Des dispositions
C & M TEXTILES INC. 1108-9760	54 11 26	80 10 10	Du capital-actions
COINCO LTD. 1137-9021	60 08 04	80 09 23	De la dénomination sociale: SOCIÉTÉ COINCO INC.
LA COMPAGNIE NALPAC 1114-8376	41 06 19	80 10 10	Des dispositions
CONSEIL DE LA JEUNESSE SCIENTIFIQUE . 1268-4973	68 12 03	80 09 02	1) de la dénomination sociale: CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU LOISIR SCIENTIFIQUE; 2) des objets.
THE DAAQUAM LUMBER LTD. 1187-8766	57 05 24	80 10 15	De la dénomination sociale: BOIS DAAQUAM INC.
DAIGNAULT ROLLAND COMPAGNIE, LIMITÉE 1116-2278	36 06 26	80 10 14	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
JOHN DAVID LTD. 1174-2111	55 01 22	80 10 07	De la dénomination sociale: JOHN DAVID INC.
DESOURDY INC. 1636-5298	79 05 28	80 09 11	Du capital-actions
LES ENTREPRISES J.R., LTÉE 1638-2418	79 08 08	80 10 07	Des objets
FÉDÉRATION DES LOISIRS-DANSE DU QUÉBEC 1251-0509	61 04 06	80 09 24	1) Des objets; 2) des dispositions.
LES INVESTISSEMENTS YENMAN LTÉE 1346-3047	73 11 28	80 08 29	Du capital-actions
MEUBLES ET DÉCORATION LES MEUBLES D'ANTAN INC. 1366-2366	75 07 16	80 10 14	De la dénomination sociale: LES MEUBLES D'ANTAN INC.
PARQUETS LAFOREST & SAMSON INC. 1161-4369	65 12 16	80 10 09	De la dénomination sociale: GÉRARD LAFOREST INC.
PÊCHEURS UNIS DU QUÉBEC INC. 1169-1268	48 03 20	80 10 16	Des objets
LES PRODUCTIONS LAGAUCHET INC. 1474-4346	77 02 21	80 09 25	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
PROGRAMME PARENTS-SECOURS DU QUÉBEC 1626-1323	78 05 04	80 10 14	De la dénomination sociale: PARENTS-SECOURS DU QUÉBEC INC.
J.P. ROSS PLASTERING (NORANDA) LTD... 1174-2228	66 08 25	80 10 07	De la dénomination sociale: J.P. ROSS (NORANDA) INC.
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT GRAND'MAISON INC. 1369-2140	74 08 05	80 10 09	Du capital-actions
TITANEBC MÉTALLURGIE INC. 1642-5787	80 03 10	80 10 07	Du capital-actions

9512-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 1A)

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
AGENCE DE VÉHICULES MURRAY HILL INC. MURRAY HILL VEHICLE AGENCY INC. 1648-2838	80 10 08	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES APPLICATEURS D'ARBORITE G.P. INC. 1648-2986	80 10 10	Montréal
LES ASSURANCES J. FERN. SASSEVILLE INC. 1648-3182	80 10 14	Montréal
AUTOBUS HUNTINGDON INC. 1648-3422	80 10 16	Beauharnois
F. BERNARD INC. 1648-3455	80 10 16	Saint-Hyacinthe
BOUPOUR INC. 1648-2606	80 10 09	Saguenay
BREUVAGES GAUDREAU INC. 1648-3059	80 10 10	Saint-Maurice
CENTRE DE COUTURE PLAZA INC. 1648-3125	80 10 10	Montréal
CONSTRUCTION ET RÉNOVATION M. GAUTHIER INC. 1648-3158	80 10 10	Québec
CONTINENTAL P.T.M. INC. 1648-2655	80 10 09	Saint-François
DISTRIBUTIONS PAUL CLÉMENT INC. 1647-3431	80 08 29	Richelieu
DREK INC. 1648-1731	80 10 06	Montréal
LES ENTREPRISES AVIA INC. 1648-3075	80 10 10	Saint-Hyacinthe
LES ENTREPRISES DE GESTION PAUL LEMAY INC. 1646-9454	80 08 04	Laval
LES ENTREPRISES S. FLEURY INC. 1648-2952	80 10 10	Québec
ÉPICERIE GAÉTAN LESSARD INC. 1648-2895	80 10 08	Saint-François
FERME ANDOLI INC. 1648-2903	80 10 10	Saint-Hyacinthe
FERME AVICOLE ORLÉANS INC. 1647-8091	80 09 30	Québec
FERME RAYMOND LANDRY & FILS INC. 1648-3315	80 10 14	Bonaventure
FERME TREMBEL INC. 1648-1855	80 10 06	Bedford
G. M. R. BEIGNE INC. 1648-3190	80 10 14	Montréal
LA GALERIE DU FOYER (A.D.) INC. 1648-2861	80 10 08	Montréal
GILLES GENDRON SEMENCE PÉDIGRÉE INC. 1648-1954	80 10 07	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
GESTION 1280 INC. 1648-2416	80 10 08	Montréal
GESTION P.G.M.F. INC. 1648-2770	80 10 09	Montréal
GESTION R.C.G.G. INC. 1648-2937	80 10 10	Hauterive
GESTION ROUAL INC. 1648-2820	80 10 08	Montréal
GUIMOND, GAUTHIER & ASSOCIÉS INC. 1648-2739	80 10 09	Trois-Rivières
HÔTEL CHAMPLAIN LA TUQUE (1980) INC. 1648-3018	80 10 10	Saint-Maurice
LES IMPORTATIONS DE LA CAPITALE INC. 1648-2630	80 10 09	Québec
ISOLATION R. LAPIERRE INC. 1648-2796	80 10 09	Roberval
JO-AL CHAUSSURES INC. 1648-2689	80 10 09	Saint-Hyacinthe
AURÈLE LAFERRIÈRE INC. 1648-3042	80 10 10	Saint-Maurice
JEAN-SERGE LAFLEUR & ASSOCIÉS, ASSURANCE-VIE INC. 1648-2879	80 10 08	Québec
MARCHÉ ST-ESPRIT INC. 1648-3463	80 10 15	Joliette
MERCERIE MICHEL & PAUL INC. 1648-2648	80 10 09	Québec
1641-9491 QUÉBEC INC. 1641-9491	80 10 08	Montréal
1641-9509 QUÉBEC INC. 1641-9509	80 10 08	Montréal
1641-9517 QUÉBEC INC. 1641-9517	80 10 10	Bedford
1648-2747 QUÉBEC INC. 1648-2747	80 10 09	Laval
1648-3141 QUÉBEC INC. 1648-3141	80 10 10	Québec
ORTHÈSE-PROTHÈSE RIVE SUD INC. 1648-2945	80 10 10	Montréal
BERTRAND PALARDY INC. 1648-2846	80 10 09	Montréal
PLACEMENT A.P.H. INC. 1648-3026	80 10 10	Québec
LES PLACEMENTS DENISE GAUTHIER INC. 1648-2929	80 10 10	Roberval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
PLACEMENTS ROUGE-GORGE INC. 1648-3448	80 10 16	Montréal
PLEIN-AIR COLOMBIER INC. 1648-2911	80 10 10	Hauterive
LES POMMES DE TERRE MC FADDEN INC. MC FADDEN POTATOES INC. 1648-2788	80 10 09	Témiscamingue
PRÉTECH INC. 1648-3034	80 10 08	Montréal
RESTAURANT CHEZ DONATO (1980) INC. 1648-3000	80 10 10	Montréal
SOLM'ENTOUR INC. 1648-2671	80 10 09	Chicoutimi
STUDIO RAYNALD BLANCHETTE INC. 1647-5766	80 09 12	Gaspé
VERBÉCOIS INC. 1648-2960	80 10 08	Richelieu
VERSAG INC. 1648-3273	80 10 14	Chicoutimi
MARCEL VIAU INC. 1648-3281	80 10 14	Saint-Hyacinthe
VOYAGES NOBEL INC. 1648-1772	80 10 09	Montréal

9512-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
ATELIER D'USINAGE TRACY INC. 1506-4843	77 08 25	80 10 08
AUTO-CHROME DU PARC INC. 1475-1507	77 03 14	80 10 08
GAÉTAN BEAUDIN INC. 1237-0516	71 12 01	80 10 07
VICTOR BÉLANGER INC. 1100-2557	63 04 26	80 10 08
BIJOUTERIE DU OR (CRÉMAZIE) INC. 1501-2909	75 12 05	80 09 10

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
BUNIBOIS INC. 1625-4609	78 04 17	80 10 09
BETTY CAROLLE (1973) LIMITÉE 1330-4241	73 08 30	80 10 06
CENTRE DE LOCATION IDÉAL LTÉE 1502-0860	76 02 11	80 10 15
CHADOUX INC. 1461-5587	75 08 25	80 10 09
LES CIMENTERS BELOEIL INC. 1262-8418	63 11 18	80 10 07
NORMAND CLICHE INC. 1356-0321	74 02 21	80 09 12
CLUB DE RAQUETTE ET SPA ST-MARTIN INC. 1246-3113	65 06 28	80 10 08
CONSTECH INC. 1330-5818	73 04 13	80 09 29
CONTINENTAL ALUMINIUM INC. 1219-3322	70 03 25	80 10 09
CONTRÔLES HYDRAULIQUES SEPT-ÎLES LTÉE 1170-1521	65 04 01	80 10 06
LA COUR DES AUBAINES ALMA INC. 1245-7396	70 07 16	80 10 06
DESJARDINS CHEVROLET-OLDSMOBILE INC. 1347-9076	72 07 31	80 10 09
DESSUREAULT & ASSOCIÉS, COURTIERS INC. 1508-4221	77 11 08	80 10 09
DOYON & DOYON LIMITÉE 1128-3785	62 08 22	80 10 10
B. DUPUIS LTÉE 1136-8123	66 11 25	80 10 09
J.H. DUPUIS LIMITÉE 1136-7943	42 04 23	80 10 09
EMDECO LIMITÉE 1155-4839	55 02 09	80 10 07
LES ENTREPRISES MICHEL DAIGNEAULT LTÉE 1504-7251	76 08 24	80 10 06
LES ENTREPRISES ROCK BRODEUR INC. 1635-9374	79 04 30	80 10 08
ÉQUIPEMENT SARRAZIN INC. 1147-9839	64 10 14	80 10 08
FORAGE IDÉAL INC. 1632-4642	78 12 27	80 10 08
HAGO UNDERWEAR MFG. LTD. 1115-8151	65 02 16	80 10 07

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
HALIBURTON & WHITE LIMITÉE 1128-4940	22 09 20	80 10 08
LES IMMEUBLES A.F.P. INC. 1624-6084	78 03 23	80 10 14
INVEXNORD INC. 1623-5715	78 02 16	80 10 08
LABORATOIRE D.V.Q. INC. 1627-5711	78 06 19	80 10 07
PAUL LAJEUNESSE INC. 1139-3964	67 01 18	80 10 07
LAVAL AUTO INC. 1141-0776	63 07 10	80 10 09
T. LEBLANC INC. 1357-3779	74 08 07	80 10 07
LORAND LEVI INC. 1306-0421	71 05 12	80 10 07
JUSTIN MALTAIS INC. 1163-5885	66 12 15	80 10 08
LES MANUFACTURES T & B LTÉE 1137-2539	65 03 09	80 10 07
MANUFACTURIERS STE-CLOTHILDE INC. 1463-8720	76 02 13	80 10 07
MARCHÉ ALPINA MARKET INC. 1140-5693	59 11 26	80 10 08
MEUBLES L'ESTRIE I INC. 1329-9326	73 03 30	80 10 10
Océanic DU CANADA INC. 1278-0821	68 07 30	80 10 08
OUTILLAGES SEPT-ÎLES LTÉE 1631-7158	78 11 08	80 10 06
PLANIPROJET INC. 1506-5857	77 08 30	80 10 10
POLYGRAPH PRINTING INC. 1119-1301	65 12 17	80 10 08
PREML INC. 1280-7186	66 10 20	80 10 09
PRODUITS PEDLAR LIMITÉE 1502-4854	76 03 10	80 09 30
ERNEST QUINTAL LIMITÉE 1143-1699	56 06 22	80 10 08
RAQUETTES AIGLE NOIR INC. 1338-4540	72 06 14	80 10 01
ALPINA SALAMI INC. 1199-1619	70 04 22	80 10 08

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
SAROSI SHOES LTD. 1103-6654	59 07 27	80 10 08
F. SARRAZIN AUTOMOBILE INCORPORÉE 1140-4373	58 03 19	80 10 09
SOCOJA INC. 1366-3984	75 07 30	80 09 29
SPEC MET INC. 1363-7145	75 05 26	80 10 06
DAVID TIGHE INC. 1359-5277	74 10 04	80 09 02
TRANSPORT ST-AUGUSTIN INC. 1633-9335	79 02 20	80 10 09

9512-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
INTERLITHO INC. 1647-8117	ÉDITIONS PAVEL INC. LITHOREX INC. JOURNAL OFFSET INC.	80 09 30	Montréal

9512-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
AGENTS DE RÉCLAMATIONS ALLIANCE LTÉE 1354-6155	74 01 08	80 10 09	Du capital-actions
AUTO ÉLÉGANCE COWANSVILLE INC. . 1645-7764	80 06 27	80 10 03	Du capital-actions
CENTRE DE LOCATION IDÉAL LTÉE ... 1502-0860	76 02 11	80 10 15	Du capital-actions
CHADOUX INC. 1461-5587	75 08 25	80 10 09	1) De la dénomination sociale: LES AUTOMOBILES LÉONARD CHARTIER INC.; 2) du district judiciaire: Montréal; 3) du capital-actions; 4) du nombre des administrateurs: minimum: 1, maximum: 5.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
LES CONSTRUCTIONS CAVEL INC. 1333-3646	72 09 29	80 10 09	Du capital-actions
LA COUR DES AUBAINES ALMA INC. .. 1245-7396	70 07 16	80 10 06	Du capital-actions
FLEURISTE ACORE INC. 1624-3958	78 03 13	80 10 09	1) De la dénomination sociale: FLEURISTE ST-BENOÎT INC.; 2) du capital-actions.
GESTION PLURATEC INC. 1642-8310	80 03 18	80 10 09	Du capital-actions
GESTION Z. LESSARD INC. 1204-2230	71 01 08	80 10 06	Du capital-actions
LES IMMEUBLES MONTAIGNE INC. 1357-5071	76 01 20	80 10 06	Du capital-actions
MEUBLES L'ESTRIE INC. 1329-9326	73 03 30	80 10 10	Du capital-actions
1641-8659 QUÉBEC INC. 1641-8659	80 03 28	80 10 07	1) De la dénomination sociale: GIRONIN INC.; 2) du capital-actions.
1641-9301 QUÉBEC INC. 1641-9301	80 08 29	80 09 30	Du capital-actions
1645-4332 QUÉBEC INC. 1645-4332	80 06 16	80 10 06	De La dénomination sociale: LES MAGASINS FEDOBEC INC.
1647-1393 QUÉBEC INC. 1647-1393	80 08 15	80 10 09	De la dénomination sociale: LES INVESTISSEMENTS JUIN INC.
1647-3514 QUÉBEC INC. 1647-3514	80 08 29	80 10 08	Des dispositions
1647-3522 QUÉBEC INC. 1647-3522	80 08 29	80 10 08	Des dispositions
1647-3530 QUÉBEC INC. 1647-3530	80 08 29	80 10 08	Des dispositions
PLANIPROJET INC. 1506-5857	77 08 30	80 10 10	De la dénomination sociale: MARTO-MOBILE INC.
VOYAGES TRANSATLANTIQUES V.M.R. INC. 1647-4595	80 09 09	80 10 08	De la dénomination sociale: AGENCE DE VOYAGES CANORA INC. CANORA TRAVEL AGENCY INC.

Compagnies — Loi sur les (Partie 3)

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
AGENCE DE SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL SAINTE BLANDINE 1642-2438	80 09 19	Sainte-Blandine
ASSOCIATION DES CITOYENS D'OSKÉLANÉO INC.	80 10 07	Oskélanéo
L'ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DE LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA INC. 1648-0071	80 10 06	Amqui
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE LES GALERIES DU VIEUX FORT INC. 1648-0378	80 10 07	95, rue St-Georges, Lévis
ASSOCIATION DES RESPONSABLES AQUATIQUES DU QUÉBEC 1646-4323	80 08 22	4094, rue Courchesne, Chomedey
L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS UNIS (L'A.R.U.) INC. ...	80 09 18	1885, de Beaurivage, Montréal
ASSOCIATION JEUNESSE RIVE SUD OUEST	80 10 15	Sainte-Catherine
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROTHÉSISTES ET ORTHÉSISTES ORTHOPÉDIQUES <i>THE QUÉBEC ORTHOPAEDIC ASSOCIATION OF PROSTHESISTS AND ORTHESISTS</i> 1840-0713	80 10 21	1435, boulevard St-Martin, Laval
ASSOCIATION RÉGIONALE DE CAMPING ET DE CARAVANING DE LA MAURICIE 1840-0499	80 10 20	1415, rue Jarry est, Montréal
ASSOCIATION RÉGIONALE DE CAMPING ET DE CARAVANING DE LAVAL 1840-0515	80 10 20	1415, rue Jarry est, Montréal
ASSOCIATION RÉGIONALE DE CAMPING ET DE CARAVANING DE MONTREAL ET LAC ST-LOUIS 1840-0507	80 10 20	1415, rue Jarry est, Montréal
ATELIER MOTORIS QUÉBÉCOIS INC.	80 10 01	1697, rue Philippe, Mascouche
BISEP INC.	80 09 22	Montréal
LE CENTENAIRE DE TRÈS-SAINTE-RÉDEMPTEUR INC. ...	80 10 14	769, rang Principale, Très-Saint- Rédempteur
CENTRE D'ART ALMA INC.	80 10 06	79, boulevard Dequen, Alma

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CENTRE D'INFORMATION JURIDIQUE (C.I.J.) 1646-5726	80 09 08	Montréal
LE CERCLE DES AFFAIRES DE L'ISLE-VERTE INC. 1648-0410	80 10 07	96, St-Jean-Baptiste, Île-Verte
CERCLE DES SOUS-OFFICIERS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC 1840-0259	80 10 17	1701, Parthenais, Montréal
CLUB D'ÂGE D'OR DU MANOIR DES CHÂTEAUX 1840-0200	80 10 16	3275, des Châteaux, Laval
LE CLUB LIONS DE CHIBOUGAMAU INC. 1646-4992	80 08 29	Chibougamau
LE CLUB NAUTIQUE DE CARLETON INC. 1648-1111	80 10 10	Carleton
CLUB Z-28, RÉGION MONTRÉAL-LAURENTIDES INC. 1840-0234	80 10 16	10802, Lajeunesse, Montréal
COMITE CULTUREL MÉGANTIC INC. 1647-9941	80 10 02	Lac-Mégantic
COMITÉ DES EMPLOYÉS DE QUIRION TRANSPORT INC. 1648-0709	80 10 08	Frontenac
COMMANDO-BEAUCE 1647-9206	80 09 22	Saint-Ludger
CORPORATION DU 125ÈME ANNIVERSAIRE DE ST-PIERRE DE BROUGHTON 1648-1343	80 10 14	34, St-Pierre, Saint-Pierre-de-Broughton
DIFFUSION COMMUNAUTAIRE BAIE DES CHALEURS INC. 1648-1319	80 10 14	Maria
ÉCOLE LA MAISONNÉE INC. 1648-1426	80 10 14	Communauté urbaine de Montréal
ESPOIR ET PARTAGE 1646-2459	80 07 30	Hull
FONDATION ZÉNON ALARY INC. 1645-3870	80 06 20	Mont-Rolland
LA GARDE PAROISSIALE ST-URBAIN 1646-5775	80 09 08	883, St-Édouard, Saint-Urbain
JEUNESSE CRÉATIVE DE SAINT-CONSTANT 1648-1517	80 10 15	Saint-Constant
LOISIRS LE CARREFOUR INC. 1646-3499	80 08 13	La Plaine
MAISON DES JEUNES CAFÉ SPHINX INC. 1645-4373	80 06 16	72, Salaberry sud, Châteauguay
LA MAISON DES JEUNES DE MONT-JOLI INC. 1645-9182	80 07 07	1572, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
MUSÉE DES GRANDES RIVIÈRES 1647-8604	80 09 18	Hull
NOUVEAU LIEN DE STE-CATHERINE 1645-9323	80 07 08	Sainte-Catherine
PROMOTIONS PLAZA ALEXIS NIHON INC. 1648-1095	80 10 10	1500, avenue Atwater, Montréal
LE REGROUPEMENT DES DIABÉTIQUES DE ST-JEAN- SUR-RICHELIEU ET RÉGION INC. 1648-0485	80 10 07	Saint-Jean-sur-Richelieu
LE REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DES JEUNES DE L'OUTAOUAIS 1648-1129	80 10 10	Gatineau
REGROUPEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE BERTHIER INC. 1641-4013	80 02 06	Berthierville
RESSOURCES-SANTÉ QUÉBEC 1645-0397	80 06 02	Saint-Hubert
SARPAD INC. 1646-5635	80 09 08	Notre-Dame-des-Neiges
SERVICE BUDGÉTAIRE SUD-OUEST 1646-1089	80 09 23	110, chemin Larocque, Valleyfield
SERVICE VIE-AMOUR INC. 1840-0119	80 10 15	Beloeil
SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE BONAVENTURE INC. 1648-1160	80 10 14	127, avenue Louisbourg, Bonaventure
LE THÉÂTRE EN MOUVEMENT 1648-1491	80 10 15	7263, rue St-Denis, Montréal
LA TROUPE ENTRE DEUX SAISONS 1840-0077	80 10 15	Saint-Hubert
9512-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

Les compagnies étrangères ci-dessous mentionnées donnent avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
NASBY'S SALES & SERVICE LTD. 1646-5924	80 09 23	Du bureau principal à Québec; de l'agent principal, M ^c Pierre LaRue, 65, rue Ste-Anne, 4 ^e étage, Québec
9512-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé aux corporations suivantes:

Nom de la compagnie	Nouveau nom	Date du nouveau permis
RAYONIER CANADA (B.C.) LIMITED 1760-3689	LES INDUSTRIES ITT DU CANADA LTÉE <i>ITT INDUSTRIES OF CANADA LTD.</i>	80 06 25

9512-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes:

Nom de la compagnie	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
CHEMETICS INTERNATIONAL LTD. 1577-4189	80 10 17	Madame Élizabeth Newman, 630, boulevard Dorchester ouest, Montréal	630, boulevard Dorchester ouest, Montréal
ICOS CONSTRUCTION CORPORATION 1840-0846	80 10 22	M ^e Pierre-G. Rioux, avocat, 199, des Pyrénées, Saint-Lambert	5, place Ville-Marie 1203, édifice IBM, Montréal
INTERNATIONAL MILL SERVICE (CANADA) INC. 1648-0345	80 10 10	C T Corporation System (Canada), Ltd. 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy	Route Marie-Victorin, Contrecoeur
INVERSIONES DE LA ESPUMA S.A. 1865-9003	80 10 16	M. Davis Whitney, 620, boulevard Dorchester ouest, suite 1200, Montréal	620, boulevard Dorchester ouest, suite 1200, Montréal
RP CLOTHING ENTERPRISES (NEW YORK), INC. 1832-7478	80 10 16	M ^e David Bernstein, 1080, côte du Beaver Hall, Montréal	474, rue Ste-Catherine ouest, Montréal

9512-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 4, 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1467-3412	ABATTOIR B. ROY LTÉE	Beauceville	76 05 25	1976-1978-1979
1370-8516	ACCESSOIRES DE BUREAU ÉTAGE LTÉE LAYER OFFICE SUPPLIES LTD.	2128 A, rue Sauvé est, Montréal	74 12 30	1975 à 1979 incl.
1467-6175	ALBERT, SOUCY & ASSOCIÉS INC.	969, avenue Bar-le-Duc, Ste-Foy	76 06 07	1976 à 1979 incl.
1280-9653	ANTIROUILLE PROTEC INC	1650, rue Denault, Sherbrooke	72 02 10	1976 à 1979 incl.
1233-1294	APAJA INC.	St-Jean (Iberville)	68 10 30	1975 à 1979 incl.
1233-2532	APPALACHIAN BUILDERS & ELECTRICIANS LTD.	Knowlton (Bedford)	66 03 02	1975 à 1979 incl.
1233-7291	ARGUS ADVERTISING AGENCY LTD. ..	Montréal	66 10 31	1975 à 1979 incl.
1328-4815	AUBERGE DU LAC D'ARGENT INC. ..	Eastman (Bedford)	60 03 31	1975 à 1979 incl.
	SILVER LAKE INN INC.			
1190-6260	AUBERGE & MOTEL «4 AS» INC.	Notre-Dame-du-Lac (Kamouraska)	62 02 02	1975 à 1979 incl.
1236-5920	AUBERGE LA BAYONNE INC.	Montréal	66 08 29	1975 à 1979 incl.
1469-6884	AUDITEK INC.	356, rue Jackson, Québec ..	76 08 30	1977 à 1979 incl.
1299-3721	AUTOMATIONS INTERNATIONAL LTD.	159, rue Craig ouest, suite 601, Montréal	60 05 19	1975 à 1979 incl.
1476-0243	AUTO-MÉCANO R.L.B. INC.	L'Islet-sur-Mer (L'Islet) ...	77 03 29	1977-1978-1979
1336-4450	AUTOMOBILE MONTCLAIR INC.	Montréal	73 02 26	1975 à 1979 incl.
	MONTCLAIR AUTOMOBILE INC.			
1359-8818	AVIATION B.M.B. INC.	Mansonville	74 10 23	1975 à 1979 incl.
	B.M.B. AVIATION INC.			
1235-9790	BANNER ENTERPRISES CORP.	Montréal	67 04 17	1975 à 1979 incl.
1356-9470	LE BAZAR BIZARRE DE GASPÉ INC. ...	Gaspé (Gaspé-Est)	74 05 29	1975 à 1979 incl.
1237-0573	H.P. BEAUDOIN AUTO LTÉE	St-Anselme (Dorchester) ...	62 05 29	1976 à 1979 incl.
1331-3135	YVES BEAULIEU INC.	Lennoxville (Sherbrooke) ...	73 06 01	1975 à 1979 incl.
1472-7069	BÉDARD & ASSOCIÉS INC.	70, rue Notre-Dame, St-Pie (Bagot)	76 12 23	Initial, 1977-1978- 1979
1355-7731	MARCEL BÉDARD & ASSOCIÉS LTÉE ...	Beauport	74 04 10	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1290-6541	BEJAC FILM INC.	3818, rue Girouard, Montréal	64 06 04	1975 à 1979 incl.
1237-6653	BELIVAL SPORTS (67) INC.	155, Marie-de-L'Incarnation, Québec	67 09 26	1977 à 1979 incl.
1360-2594	P. ROBERT BERNIER INC.	660, route Notre-Dame-des- Laurentides, Charlesbourg	74 11 13	1975 à 1979 incl.
1354-8128	BILLARD COMEAU INC.	Sept-Îles	74 02 16	1975 à 1979 incl.
1289-2667	GÉRARD BLAIS & ASSOCIÉS INC.	507, place d'Armes, suite 1500, Montréal	68 08 22	1975 à 1979 incl.
1239-6305	BOILY & FRÈRE LTÉE	Arvida	61 12 01	1975 à 1979 incl.
1358-0162	BOIS & MATÉRIAUX GADMHAR INC. ..	655, rue Collard ouest, Alma	74 07 22	1975 à 1979 incl.
1361-0944	BOIS JEAN-MICHEL BOUCHARD INCORPORÉE	35, rue Loranger, Loretteville	75 01 07	1975 à 1979 incl.
1322-1643	MARTIN BOIVIN INC.	169, rue Père-Giroux, Beauport	62 04 26	1975 à 1979 incl.
1161-9525	ARSÈNE BOLDUC INC.	Magog	65 12 16	1976 à 1979 incl.
1356-5825	ARTHUR BOUCHARD INC.	19, rue Cormier, Sept-Îles ..	74 05 15	1977 à 1979 incl.
1183-6756	BOULANGERIE COUTURE LIMITÉE	St-Bernard (Dorchester)	59 12 14	1975 à 1979 incl.
1190-4398	BOULANGERIE DUPUIS INC.	St-Bruno-de-Guigues (Témiscamingue)	65 09 21	1975 à 1979 incl.
1471-8035	RAYNALD BRETON, TAILLEUR INC.	5555, 3 ^e Avenue ouest, Charlesbourg	77 02 03	Initial 1977-1978- 1979
1359-4122	BRIQUETAGE D.C.L. INC.	462, rue Merry nord, Magog	74 09 27	1975 à 1979 incl.
1354-9704	BROHUNT INC.	1702, 5 ^e Avenue est, Charny (Lévis)	74 05 06	1975 à 1979 incl.
1241-9412	BUTLER AUTO FABRICS LTD.	Laval (Île-Jésus)	65 10 19	1975-1977-1978- 1979
1128-7554	BUTTONS & BOWS BOUTIQUE INC.	Westmount	67 09 07	1975 à 1979 incl.
1242-8009	LA CANTINE HÉLIE INC.	St-Rosaire (Arthabaska)	65 06 29	1975 à 1979 incl.
1332-8968	CAP-IL CANADA LTD.	Montréal	73 05 24	1975 à 1979 incl.
1340-5691	CARRIÈRES LAVOIE & GÉLINAS LTÉE .	541, rue Boulevard est, Louiseville	73 09 27	1978-1979
1350-7751	LES CARTONS S.D. INC.	1727, chemin Demers, Bernières (Lévis)	73 12 18	1975 à 1979 incl.
1333-9858	LES CARTONS SAULNIER INC.	1727, chemin Demers, Bernières (Lévis)	73 06 14	1975 à 1979 incl.
1463-0081	CASTION INC.	Sherbrooke	75 11 12	1976 à 1979 incl.
1359-5202	CENTRE ARTISANAL DE L'ÎLE AUX COUDRES INC.	La Baleine (Charlevoix-Est)	74 10 04	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1356-7656	CENTRE COMMERCIAL CITÉ NOUVELLE INC.	Rock-Forest (Sherbrooke) ..	74 05 20	1975 à 1979 incl.
1339-3202	CENTRE DES LOISIRS DU MONT-BLEU INC.	St-Éleuthère (Kamouraska) .	73 09 18	1975-1976-1978-1979
1354-9605	ROBERT CHAMBERLAND INC.	Val-d'Or	74 04 08	1975 à 1979 incl.
1354-9969	LE CHAPEAU MULTIFORME DINO INC. <i>DINO MULTIFORM HAT INC.</i>	147, rue Notre-Dame est, Victoriaville	74 04 19	1975 à 1979 incl.
1173-8549	CHARLEVOIX T.V. INC.	48, rue St-Philippe Clermont (Saguenay)	68 12 16	1977 à 1979 incl.
1291-3513	GEORGES CHOUINARD INC.	Ste-Claire (Dorchester)	59 10 09	1975 à 1979 incl.
1356-8415	CIDA INC.	Arthabaska	74 05 25	1976 à 1979 incl.
1289-1008	LA CIE DE BOIS LAURENT LIMITÉE <i>LAURENT LUMBER CO. LTD.</i>	7, rue Tanguay Rimouski ..	61 01 18	1975 à 1979 incl.
1312-1470	LA CIE NATIONALE DU COMPOST LTÉE <i>NATIONAL COMPOST CO. LTD.</i>	375, rue des Forges, Trois-Rivières	59 09 29	1975 à 1979 incl.
1246-5670	CINÉMA ST-FÉLICIEN LTÉE	135, boul. Sacré-Coeur, St-Félicien (Roberval)	69 02 06	1975 à 1979 incl.
1289-6569	CLERMONT ASSOCIATES LTD.	Val-d'Or	64 10 21	1975 à 1979 incl.
1247-2486	CLERO MINES LTD. (No personal liability)	528, avenue Centrale, Val-d'Or	65 11 24	1975 à 1979 incl.
1464-9792	CLUB DE L'ÂGE D'OR PAUL BERNARD INC.	Gaspé (St-Maurice-de- l'Échourie)	76 02 19	1977 à 1979 incl.
1477-7098	CLUB DE SKI NAUTIQUE HIPPOCAMPE (C.S.N.H.) LTÉE	Venise-en-Québec (Bedford)	77 05 19	1977 à 1979 incl.
1348-3482	LE CLUB SPORTIF DU MONT ARTIQUE INC.	Pointe-à-la-Croix, (Bonaventure)	73 11 18	1975 à 1979 incl.
1361-2742	CLUB SPORTIF LA RONDELLE INC.	Place Tadoussac (Chicoutimi-Nord)	75 01 16	1975 à 1979 incl.
1163-1843	COMBUSTIBLES RUITER INC. <i>RUITER'S FUELS INC.</i>	West-Brome (Bedford)	64 06 02	1975 à 1979 incl.
1360-5076	LES COMMUNICATIONS L.G. INC.	180, rue Notre-Dame nord, Thetford-Mines	74 11 28	1975 à 1979 incl.
1305-4036	LA COMPAGNIE GALLIX LTÉE	1013, rue Gallienne, Sept-Îles	62 02 05	1975 à 1979 incl.
1370-2345	CONFECTION L. & L. INC.	1351, rue Duchesnay, St-Justin (Maskinongé)	74 10 31	1976 à 1979 incl.
1333-1053	CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES-QUÉBEC INC. <i>HUMAN RESOURCES CONSULTANTS QUÉBEC INC.</i>	Montréal	73 01 04	1975 à 1979 incl.
1502-8087	CONSTRUCTION CHÂTEAUFORT INC. .	1570, boul. Provencher, 1, place du Commerce, suite 330, Brossard (Laprairie)	76 03 30	Initial, 1976 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1249-2914	CONSTRUCTION CORDIALE INC. <i>CORDIAL CONSTRUCTION INC.</i>	6655, rue de Lanaudière, Montréal	67 06 19	1975 à 1979 incl.
1355-7426	CONSTRUCTION HERCULE & JEAN-GUY TREMBLAY, INC.	9281, avenue Royale Ste-Anne-de-Beaupré	74 04 17	1975 à 1979 incl.
1359-8347	CONSTRUCTION LEBOIS, BEDFORD (C.L.B.) LTÉE	Bedford	74 10 21	1975 à 1979 incl.
1361-4367	CONSTRUCTION LUNAIRE INC.	123, rue Ericson, Sept-Îles	75 01 27	1975 à 1979 incl.
1371-6709	CONSTRUCTION M.A.R. INC.	148, rue Clairevue est, St-Bruno-de-Montarville, (Chambly)	75 03 11	1977 à 1979 incl.
1475-5086	CONSTRUCTION M.V. LTÉE	Wickham (Drummond)	77 03 22	1978-1979
1466-6325	CONSTRUCTION NICK & GIL INC. <i>NICK & GIL CONSTRUCTION INC.</i>	594, rue St-Edmond, Stoneham	76 05 03	Initial, 1976 à 1979 incl.
1480-7416	CONSTRUCTION R. & F. INC.	380, rue Villeneuve, St-Eustache (Terrebonne)	75 11 06	1976 à 1979 incl.
1365-8869	LES CONSTRUCTIONS BRAZEAU INC. ...	2292, chemin Sainte- Angélique, St-Lazare (Vaudeuil)	75 06 18	1975 à 1979 incl.
1469-4863	LES CONSTRUCTIONS CAP-ROUGE INC.	2153, avenue Banville, bureau 3, Québec	76 08 23	1977-1978-1979
1474-5806	LES CONSTRUCTIONS LE BOURGNEUF INC.	150, boul. St-Cyrille est, bureau 1830, Québec	77 02 25	1978-1979
1266-7036	LA CORPORATION HYSTAR	Montréal	68 12 13	1975 à 1979 incl.
1330-8879	LES COURTIERS EN IMMEUBLES DANIÈRE INC.	Val-St-Michel	73 04 24	1977, 1978-1979
1250-1375	LES CRÉATIONS EUGÉNIE LTÉE	Montréal	69 06 11	1975 à 1979 incl.
1294-8352	ANDRÉ CRÊTE LTÉE	St-Tite (Champlain) cté Laviolette (Trois-Rivières)	59 08 18	1975 à 1979 incl.
1461-8987	OMER & ROBERT CYR INC.	Grande-Entrée Îles-de-la-Madeleine	75 09 11	1976 à 1979 incl.
1337-2321	LIONEL DALLAIRE INC.	2240, rue Albert-Lozeau, Sherbrooke	73 01 24	1975-1976-1978 1979
1307-5270	DE LUXE AUTOMOBILE LOCATION LTÉE	1567, rue King ouest, Sherbrooke	63 03 31	1975 à 1979 incl.
1117-2475	JULIETTE DE VALLE INC.	2055, rue Favard, Montréal.	59 10 13	1978-1979
1363-0074	DÉCOR FLORAL R.S. INC.	Québec	75 04 17	1975 à 1979 incl.
1355-6865	NORBERT DELAROSBIL INC.	Paspébiac (Bonaventure) ...	74 04 08	1975 à 1979 incl.
1251-7967	PAUL E DELISLE INC	St-Basile (Portneuf)	62 04 03	1975 à 1979 incl.
1509-2992	LES DÉMOLISSEURS DE FARNHAM EST INC.	750, rue Giard, Farnham ...	77 12 08	1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1251-9914	DENELEC LTÉE <i>DENELEC LTD.</i>	Montréal	66 12 27	1975 à 1979 incl.
1167-6319	DESROCHERS SPORTS INC.	Thetford-Mines	62 07 10	1975 à 1979 incl.
1261-5738	LES DÉVELOPPEMENTS GABRIEL INC. . <i>GABRIEL DEVELOPMENTS INC.</i>	9545, boul. St-Laurent, Montréal	68 03 15	1975 à 1979 incl.
1341-8173	LES DISTRIBUTIONS ANTRONIK INC. . .	110, avenue Grande-Allée est, suite 211, Québec	73 10 17	1975 à 1979 incl.
1303-6736	DOMAINE DU GOLF (LAC BEAUPORT) INC.	Québec	65 06 09	1976 à 1979 incl.
1283-6292	DU BARRY REALTIES LTD.	Montréal	48 07 07	1975 à 1979 incl.
1473-2069	NORMAND DUBUC INC.	St-Pie (Bagot)	77 01 17	Initial 1977-1978- 1979
1255-1370	DUPAUL & SWOLFS LTÉE	Magog	64 04 01	1975 à 1979 incl.
1330-7848	ÉDIFICE LE LAURIER DU SAGUENAY INC.	4, parc Samuel-Holland, suite 1807, Québec	73 05 25	1976 à 1979 incl.
1357-3332	LES EMBARCATIONS LE ROCHER INC.	997, 7 ^e Rue, Grand-Mère ..	74 06 29	1975 à 1979 incl.
1358-7456	ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ G.L.D. INC.	Amqui	74 08 26	1975 à 1979 incl.
1464-8547	LES ENTREPRISES BRASCO INC.	268, rue Vallières, Chicoutimi-Nord	76 02 18	1978-1979
1357-0262	LES ENTREPRISES C. FRANCKEN INC. .	85, Lac-Dubé, Ste-Ursule (Maskinongé)	74 01 31	1975 à 1979 incl.
1367-8750	LES ENTREPRISES EMSON INC. <i>EMSON ENTERPRISES INC.</i>	R.R. 111, De Grasse (Saguenay)	74 04 22	1977-1978-1979
1475-4931	LES ENTREPRISES FOGIL INC.	36, rue Fraser, Lévis	77 03 22	Initial, 1977 à 1979 incl.
1264-5107	ENTREPRISES G.T. INC.	Brome-Ouest, Bedford	63 11 07	1975 à 1979 incl.
1264-9489	LES ENTREPRISES HAMPTON LTÉE <i>HAMPTON ENTERPRISES LTD.</i>	Montréal	70 06 26	1975 à 1979 incl.
1359-8644	LES ENTREPRISES J. CARON INC.	Sept-Îles	74 10 22	1975 à 1979 incl.
1344-4682	ENTREPRISES J.L.M. INC.	10, rue Pie-XII, Beauport ..	73 10 22	1975-1977-1978 1979
7470-3581	LES ENTREPRISES LARGIL INC.	65, rue de Paris sud, Chicoutimi	76 09 23	Initial 1977 1978- 1979
7272-0546	LES ENTREPRISES LEMAH LTÉE	Sherbrooke	64 11 10	1975 à 1979 incl.
7476-7958	LES ENTREPRISES LÉO CONSTANT INC.	Québec	77 04 28	Initial, 1977 à 1979 incl.
1331-6419	ENTREPRISES LOREMO INC. <i>LOREMO ENTERPRISES INC.</i>	222, rue Beaubien est, Montréal	73 05 07	1975 à 1979 incl.
1125-0776	LES ENTREPRISES PIE IX INC. <i>PIE IX ENTERPRISES INC.</i>	St-Laurent (Montréal)	67 04 06	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1371-5347	LES ENTREPRISES ST-AURICE LTÉE . . <i>ST. MAURICE ENTERPRISES LTD.</i>	9027, rue Matane, LaSalle (Montréal)	75 02 28	1975 à 1979 incl.
1359-0344	LES ENTREPRISES TOURISTIQUES TIKOUAPE INC.	St-Méthode (Lac-St-Jean- Ouest)	74 09 09	1975 à 1979 incl.
1356-5973	ÉPICERIE-RESTAURANT DESGAGNÉS INC.	30, rue Royale, St-Bernard- sur-Mer, Iles-aux-Coudres (Charlevoix-Ouest)	74 05 15	1975 à 1979 incl.
1478-5596	ÉQUIPEMENT BORAYDO INC.	Sortie 179, route 20, St-Apollinaire (Lotbinière)	77 06 09	1977-1978-1979
1361-8772	LES ÉQUIPEMENTS D.L.D. INC.	Grantham-Ouest (Drummond)	75 02 18	1975 à 1979 incl.
1266-9347	ÉQUIPEMENTS SEPT-ÎLES LTÉE <i>SEPT-ÎLES EQUIPMENTS LTD.</i>	402, rue Arnaud, Sept-Îles .	69 05 05	1975 à 1979 incl.
1233-3407	ÉVALUATEURS INTER CITÉ INC. <i>INTER CITY APPRAISERS INC</i>	Drummondville	65 10 07	1975 à 1979 incl.
1356-7953	LES EXCAVATIONS A.R.G. INC.	Québec	74 05 27	1975 à 1979 incl.
1359-0484	LES EXCAVATIONS B.S.K. LTÉE	226, rue St-Jean-Baptiste, Beauport	74 09 09	1975-1977-1978 1979
1470-3177	LES EXCAVATIONS D.M. INC. <i>D.M. EXCAVATION INC.</i>	1600, rue Pascal, St-Amable (Verchères)	76 09 22	Initial, 1977 à 1979 incl.
1234-0980	EXPRESS ARTS GRAPHIQUES INC.	Montréal	68 02 09	1975 à 1979 incl.
1329-0309	F.S. INVESTMENT INC.	326, rue Sociale, Québec ...	60 04 20	1975 à 1979 incl.
1502-6511	ANDRÉ FAUCHER ET FILS INC.	St-Donat Lac-Quareau (Montcalm)	76 03 22	Initial, 1977 à 1979 incl.
1303-0259	FERME MAURICIENNE INC.	Yamachiche (Trois-Rivières)	63 02 13	1975 à 1979 incl.
1362-4937	LES FERMES DE LA VALLÉE VERTE INC.	Waterville (Compton)	75 03 20	1975 à 1979 incl.
1476-5325	FLEURS ET DÉCORS LAURENTIEN DU LAC INC.	St-Dunstan-du-Lac-Beauport, Québec	77 04 13	Initial, 1977-1978- 1979
1180-0851	FONDERIE JEAN GAZAILLE INC. <i>JEAN GAZAILLE FOUNDRY INC.</i>	St-Valérien-de-Milton, (Shefford)	66 06 14	1976 à 1979 incl.
1315-1105	BERTRAND FORGET INC.	Montréal	67 07 12	1976 à 1979 incl.
1292-4973	FO-TEK LTÉE	Québec	67 04 25	1978-1979
1505-9306	FOYERS DE L'ESTRIE (1977) INC.	Sherbrooke	77 08 08	Initial 1978-1979
1177-5640	JOS. GAGNÉ ENTREPRISES INC.	Chibougamau (Territoire-du- Nouveau-Québec)	66 09 16	1975 à 1979 incl.
1330-6337	LES GALERIES BAIE COMEAU INC. <i>BAIE COMEAU SHOPPING CENTRE INC.</i>	Boul. LaSalle, Baie-Comeau	73 04 24	1975 à 1979 incl.
1467-0772	GESTION GOSSELIN & MECTEAU INC. .	220, avenue Grande-Allée est, suite 470, Québec	76 05 13	Initial, 1976 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1339-7518	ADRIENNE GINGRAS INC.	Québec	73 09 17	1975 à 1979 incl.
1464-5097	A. & R. GOSSELIN INC.	St-Jacques-de-Leeds (Mégantic)	76 01 30	Initial, 1976 à 1979 incl.
1263-7682	LIONEL GOSSELIN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.	Québec	63 05 28	1976-1978-1979
1507-5252	LA GRANGE À SPAGHETTI INC.	1351, boul. Ste-Adèle, Ste-Adèle (Terrebonne)	77 10 11	Initial, 1978-1979
1104-6117	GRAVEL & FRÈRE, FOURRURES INC. ...	Montréal	65 03 23	1975, 1976, 1978- 1979
1264-2112	GREBEC INC.	Bécancour (Nicolet)	64 08 20	1975 à 1979 incl.
1251-7611	GREGORY'S BAKERY AND DELICATESSEN LTD.	4421, rue Ste-Catherine ouest, Westmount	67 01 16	1975 à 1979 incl.
1469-3279	LE GROUPE DELROCO INC.	590, route Trans-Canada, St-David-de-L' Auberivière, (Lévis)	76 08 20	1977 à 1979 incl.
1305-5710	MAURICE GUEVIN INC.	Pierreville (Richelieu)	60 02 17	1975 à 1979 incl.
1362-3947	HABITATIONS GASTON FORTIN & FILS INC.	3273, place des Tilleuls, Charlesbourg	75 03 13	1975 à 1979 incl.
1155-6933	MAURICE HAMEL LTÉE	222, rue de la Couronne, Québec	60 08 25	1975 à 1979 incl.
1168-7068	HIRAM SAINDON INC.	Rivière-du-Loup	62 10 31	1975 à 1979 incl.
1309-0923	HOPAGE ENTERPRISES LTD.	Montréal	59 08 24	1975 à 1979 incl.
1192-7191	HÔTEL CARULI INC.	192, rue des Peupliers, Notre-Dame-de-la-Doré (Lac-St-Jean-Ouest)	70 01 07	1977-1978-1979
1290-7655	HÔTEL CHÂTEAU BLANC LTÉE	Venise-en-Québec (Missisquoi)	60 06 03	1975 à 1979 incl.
1308-8521	HÔTEL DIX MOTEL INC.	93, 3 ^e Avenue, Val-d'Or ...	63 05 06	1975-1976-1977 1979
1359-9261	HÔTEL LE MANOIR RIVIÈRE-DU-LOUP INC.	24, rue de la Cour, Rivière-du-Loup	74 11 13	1975 à 1979 incl.
1475-4766	HÔTEL MANSONVILLE INC.	Mansonville	77 04 27	Initial, 1977-1978- 1979
1340-9933	HÔTEL RAYON D'OR INC.	693, rue Commerciale, Notre-Dame-du-Lac (Témiscouata)	73 10 01	1975 à 1979 incl.
1337-9342	JULES HUARD (LENNOXVILLE) INC.	R.R. 3, Lennoxville (St-François)	62 10 16	1976 à 1979 incl.
1175-8588	LES HUILES H.B. INC.	47, avenue Dollard, Mont-Joli	61 12 29	1975 à 1979 incl.
1330-3888	LES IMMEUBLES CANDIDE LTÉE	177, boul. St-Vincent, Ste-Foy	73 06 07	1975 à 1979 incl.
1461-3954	LES IMMEUBLES NICAR LTÉE	Beauharnois	75 08 11	Initial 1976, 1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1360-0960	LES IMMEUBLES T.S.C. INC.	Val-d'Or	74 11 04	1975 à 1979 incl.
1359-0856	LES IMMEUBLES URGEL VANASSE LTÉE	Trois-Rivières	74 09 11	1975 à 1979 incl.
1127-2317	LES IMPORTATIONS LASALLE LTÉE ... <i>LASALLE IMPORTING LTD.</i>	LaSalle	68 10 21	1975 à 1979 incl.
1357-7085	IMPRIMERIE ROLAND LABEL INC.	435, boul. Pie-XI, Val-Bélair	74 07 31	1975 à 1979 incl.
1137-8999	INDEPENDANT REFRIGERATION LIMITED.	Montréal	32 11 23	1975 à 1979 incl.
1366-2382	LES INDUSTRIES CHAINEX INC. <i>CHAINEX INDUSTRIES INC.</i>	5198, rue Amos, Montréal-Nord	75 07 15	Initial, 1976 à 1979 incl.
1361-8137	LES INDUSTRIES DEAUVILLE LTÉE <i>DEAUVILLE INDUSTRIES LTD.</i>	Deauville (Sherbrooke)	75 02 14	1975 à 1979 incl.
1461-9217	INDUSTRIES INTERTECH INC. <i>INTERTECH INDUSTRIES INC.</i>	1227, chemin Royal, St-Pierre, I.O. Montmorency, 2	75 09 12	Initial, 1976 à 1979 incl.
1369-8592	LES INDUSTRIES SAGO INC. <i>SAGO INDUSTRIES INC.</i>	9737, boul. Ste-Anne, Ste-Anne-de-Baupré, Montmorency 1	74 09 30	1975 à 1979 incl.
1465-9445	LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES TREMBLAY & SHEEHY INC.	465, rue Bellevue, Ste-Marie (Beauce)	76 04 01	1978-1979
1230-7401	J.A. & N. CONSTRUCTION INC.	247, 5 ^e avenue, Laval (Île-Jésus)	70 05 08	1975 à 1979 incl.
1358-6599	PAUL JACQUES & FILS INC.	Contrecoeur (Verchères) ...	74 05 06	1978-1979
1359-3959	EDDY JALBERT INC.	4 ^e Avenue, centre Industriel, St-Romuald-d'Etchemin (Lévis)	74 09 26	1977-1978-1979
1359-0765	JALEBOIS INC.	St-Alexis-des-Monts	74 09 11	1975 à 1979 incl.
1362-5272	JAMANI INC.	49, rue Bouchard, Luceville (Rimouski)	75 03 20	1975 à 1979 incl.
1268-0351	RÉAL JARRY INC.	Laval (Montréal)	67 05 03	1975 à 1979 incl.
1244-9369	JEUNE CHAMBRE DU TÉMISCAMINGUE	Ville-Marie (Témiscamingue)	66 12 13	1975 à 1979 incl.
1624-7975	ROBERT JOBIN & FILS INC.	351, route 138, (St-Augustin-de-Desmaures (Portneuf)	78 03 28	Initial, 1978-1979
1458-8990	JONES MOTORS LTD.	Murdochville (Gaspé- Ouest)	54 10 16	1977-1978-1979
1156-3889	JUNEAU SERVICE INC.	126, rue Lebouthillier, Québec	61 08 22	1978-1979
1253-4483	LM VENTES ET DISTRIBUTION LIMITÉE	466, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi	61 09 21	1975 à 1979 incl.
1333-5039	LES LABORATOIRES ROFLIX INC.	Québec	72 09 14	1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1256-0330	E. LACROIX IMMEUBLES LTÉE	1298, avenue Maguire, Sillery	63 10 02	1975 à 1979 incl.
1250-8693	LA LAITERIE FAIRVIEW INC. FAIRVIEW DAIRY INC.	Lennoxville (St-Francis)	65 04 07	1975 à 1979 incl.
1321-6304	ALFRED LAUZON LIMITÉE	Ste-Adèle (Terrebonne)	56 12 04	1975-1979 incl.
1162-2875	LAVE AUTO ASBESTOS INC.	385, rue du Roi, Asbestos	68 05 27	1976 à 1979 incl.
1297-6874	LAVIOLETTE TEXTILE PRODUCTS LTD.	Grand-Mère	60 07 25	1975 à 1979 incl.
1313-8243	LEBLANC TRANSPORT LTD.	Warwick (Arthabaska)	60 10 30	1975 à 1979 incl.
1319-8981	FERNAND LECLERC INC.	105, côte de La Montagne, Québec	61 02 22	1977-1978-1979
1154-4152	GAUDIOSE LECLERC LIMITÉE	Québec	47 03 03	1977-1978-1979
1309-8868	LEMMO INC.	Ste-Anne-des-Monts (Gaspé)	66 12 12	1976 à 1979 incl.
1354-8995	JACQUES L'ESTAGE & ASSOCIÉS INC.	Québec	74 03 15	1975 à 1979 incl.
1334-3033	LOCALINGE INC.	Québec	73 03 21	1975 à 1979 incl.
1369-2488	LOCATION C.D. INC.	Caisse populaire Lavernière, Lavernière (Îles-de-la-Madeleine)	74 08 07	1975 à 1979 incl.
1244-2950	LES MAGASINS C. E. TREMBLAY LTÉE	400, boul. Mellon, Arvida	66 06 30	1976 à 1979 incl.
1370-4580	LA MAISON D'IMPRIMERIE I.B. INC. THE I.B. PRINTING HOUSE INC.	5186, rue Paré, Montréal	74 11 21	1975 à 1979 incl.
1249-5438	MAISON LECLERC-CÔTÉ INC.	St-Pierre, Île d'Orléans, Québec	63 06 25	1975 à 1979 incl.
1341-6540	LES MAISONS SAGUENAY LAC ST-JEAN LTÉE	St-Bruno (Lac-St-Jean-Est)	73 10 10	1975 à 1979 incl.
1176-2465	MARCHAND PETROLEUM CO. LTD.	Drummondville	55 12 02	1977 à 1979 incl.
1356-8266	MARCHÉ FORTIN & FILS INC.	1403, boul. Dionne, St-Georges-Ouest (Beauce)	74 05 27	1975 à 1979 incl.
1510-8111	MARCHÉ MAURICIEN INC.	1013, rue St-Maurice, Trois-Rivières (St-Maurice)	78 02 06	Initial, 1978-1979
1347-9613	MARCHÉ P.M. INC.	Matane	72 07 06	1976 à 1979 incl.
1274-0312	MARCOLAND MINES LTD. (No personal liability)	159, rue Craig ouest, suite 616, Montréal	51 09 17	1975 à 1979 incl.
1355-6857	MÉDARD CHAPADOS INC.	St-Godefroy (Bonaventure)	74 04 08	1975 à 1979 incl.
1333-5120	MEGACO LTÉE	7823, Trait-Carré est, Charlesbourg	73 02 14	1975 à 1979 incl.
1354-5041	MENUISERIE M.G. INC. M G WOODWORK INC.	8945, 2 ^e Avenue, Montréal	74 03 07	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1461-7237	MERCERIE MAUFILS INC.	2384, avenue Maufils, Québec	75 09 03	1977 à 1979 incl.
1296-5166	MID-TOWN MOTORS VAL D'OR LTD. ...	1111, chemin Rouyn, Val-d'Or	58 11 12	1975 à 1979 incl.
1474-7489	MIROCKCO INC.	4, rue Donat, Salaberry-de- Valleyfield, Beauharnois	77 02 28	Initial, 1977-1978- 1979
1304-9531	MISS QUÉBEC DRIVE-IN RESTAURANT INC.	492, avenue Carswell, Ste-Foy	63 05 17	1975 à 1979 incl.
1345-9136	MOBIJER ÉDUCATIONNEL D. M. LTÉE	2240, rue Pitt, Montréal ...	73 10 31	1975 à 1979 incl.
1215-2690	MORALI & FRÈRES LTÉE	635, boul. Taschereau, Greenfield-Park (Chambly)	71 07 05	1975 à 1979 incl.
1508-9857	GÉRARD MORISSETTE & FILS INC.	Ste-Agathe-des-Monts (Terrebonne)	77 11 23	Initial, 1978-1979
1220-9482	MOTEL CHALETS DU LAC (MACAMIC) INC.	Macamic (Abitibi)	71 12 13	1975 à 1979 incl.
1358-8413	MOTEL FRANCINE INC.	12, rue Trans-Canada ouest, St-Romuald-d'Etchemin (Lévis)	74 08 29	1977-1978-1979
1331-0289	MOTEL LATERRIERE INC.	5066, boul. Talbot, Laterrière	75 04 17	1975 à 1979 incl.
1363-4936	MOTEL LE CARREFOUR LORETTAIN INC.	4310, boul. Hamel, Ancienne-Lorette	75 05 13	1975-1976-1978 1979
1337-1711	MOTIVO INC.	Jonquière	73 01 03	1975 à 1979 incl.
1366-3695	MUSIQUE TEMPO (JONQUIÈRE) INC. ...	1, place du Royaume, Chicoutimi	75 07 28	1976 à 1979 incl.
1250-0773	NETTOYAGE COMMERCIAL CRAIG LTÉE CRAIG COMMERCIAL CLEANING LTD.	3035, rue Sartelon, St-Laurent (Montréal)	68 11 04	1975 à 1979 incl.
1317-0907	LÉO-PAUL NICOL INC.	Sherbrooke	65 06 21	1975 à 1979 incl.
1223-3045	NORTH AMERICAN NEWS LTD.	1065, 63 ^e Avenue, Fabreville (Laval)	71 06 02	1975 à 1979 incl.
1180-9688	OBASKA INN HÔTEL LIMITÉE	Obaska (Abitibi-Est)	60 05 31	1975-1977-1978 1979
1347-7187	LES OBJETS BOULLE (1973) INC.	Québec	73 12 07	1975 à 1979 incl.
1166-9835	ONIPAP LTÉE	622, rue Duvernay, Granby.	63 01 10	1975 à 1979 incl.
1348-3615	RÉAL P. OUELLET INC.	905, boul. Laure, Sept-Îles	73 11 18	1975 à 1979 incl.
1370-1693	OUTILLAGE JES INC	614, avenue Gérald, LaSalle	74 10 28	1975 à 1979 incl.
1278-5937	OXFORD SLIPPER MFG. CO. INC.	Montréal	35 06 05	1975 à 1979 incl.
1364-9702	LES PAPIERS PORTNEUF INC.	1682, rue St-Charles, Notre-Dame-de-Portneuf	75 07 30	1977-1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1272-5412	PARC L'ORMIÈRE INC.	3070, ch. Quatre-Bourgeois, Ste-Foy	69 12 11	1976 à 1979 incl.
1339-4366	PELPER INC.	Montréal	73 09 04	1975 à 1979 incl.
1363-9984	VICTORIEN PÉPIN INC.	239, rue des Trembles, Fleurimont (Sherbrooke)	75 05 30	1975 à 1979 incl.
1368-6761	PEREIRA & LAREAU INC.	Matagami, Territoire-du-Nouveau-Québec	74 07 24	1975 à 1979 incl.
1479-3020	PHOTO COULEUR J.L. DE L'ESTRIE INC.	1543, rue Dunant, Sherbrooke	77 07 08	Initial, 1978-1979
1360-0556	PHOTOGRAPHES TREGGETT ET ASSOCIÉS INC.	Québec	74 11 01	1975 à 1979 incl.
1331-3853	PLACE GANIA INC.	Sept-Îles	73 05 29	1975 à 1979 incl.
1360-2651	LES PLACEMENTS AMPE INC.	1932, 5 ^e Avenue, Grand-Mère	74 11 14	1975 à 1979 incl.
1463-8431	LES PLACEMENTS CLAUDE LANDRY LIMITÉE	47, rue Hemmings, St-Jean	75 12 23	1977-1978-1979
1468-7354	LES PLACEMENTS GERMAIN DESOURDY INC.	3350, boul. Laurier, Lafèche	66 10 19	1975 à 1979 incl.
1334-3439	LES PLACEMENTS M.P.M. LTÉE	1040, rue Nadeau, St-Césaire (Rouville)	73 03 21	1975-1976-1978-1979
1341-0113	PLACEMENTS TEMIS INC.	St-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata	73 10 05	1975 à 1979 incl.
1355-8937	PLAISANEX INC.	Shawinigan	73 12 05	1975 à 1979 incl.
1239-1033	PLOMBERIE BLAIS PLUMBING INC.	174, avenue Carter, Noranda	60 11 29	1975 à 1979 incl.
1253-1596	PLOMBERIE DIONNE INC.	Amos	66 08 19	1975 à 1979 incl.
1336-5788	PORCHERIE ACADIENNE LTÉE	Yamachiche	73 08 15	1978-1979
1350-6365	PORCHERIE S.P.F. DU QUÉBEC INC. <i>QUÉBEC S.P.F. PIGS FARMS INC.</i>	Shawinigan	72 12 28	1975 à 1979 incl.
1330-0645	PORTEFEUILLE RECHANT INC. <i>RECHANT HOLDING INC.</i>	1465, boul. Provencher, Brossard (Laprairie)	73 01 22	1975 à 1979 incl.
1295-9441	LES PRODUCTIONS CITRON INC. <i>LEMON PRODUCTIONS INC.</i>	Montréal	70 01 12	1975 à 1979 incl.
1363-1130	LES PRODUCTIONS G.D.A. LTÉE	5, rue St-Louis, Hébertville-Station (Lac-St-Jean-Est)	75 04 25	1975 à 1979 incl.
1341-1004	PRODUCTIONS LES ORDRES INC.	4073, rue St-Hubert, Montréal	73 09 25	1975 à 1979 incl.
1331-8274	PRODUCTIONS MOBILE SEIZE INC.	9, rue Christie, Québec	73 01 08	1975 à 1979 incl.
1368-9799	LES PRODUCTIONS VIBRATION INC.	496, rue Diane, Ste-Dorothée (Laval)	74 07 12	1975 à 1979 incl.
1154-9789	PRODUITS MÉNAGERS DU QUÉBEC INC.	Québec	64 07 15	1976 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1345-9466	LES PRODUITS SANITAIRES DU SAGUENAY LAC ST-JEAN INC.	Chicoutimi	73 11 20	1975 à 1979 incl.
1359-9857	LES PUBLICATIONS CASCADES INC.....	1207, chemin Ste-Foy, Québec	74 10 30	1975 à 1979 incl.
1354-6312	PUBLICITÉ B.P.G. LTÉE	Sherbrooke	74 05 02	1975 à 1979 incl.
	<i>B.P.G. ADVERTISING LTD.</i>			
1358-1012	RADIO CAMPUS M.F. ROUYN INC.....	Rouyn	74 08 12	1975 à 1979 incl.
1359-1276	RECOUVREMENTS H. L. INC.	1460, 3 ^e Rang, St-Cyrille (Drummond)	74 09 13	1975-1976-1979
1476-4468	LES RÉNOVATIONS ST-FÉLICIEN INC....	St-Félicien (Lac-St-Jean-Ouest)	77 04 12	Initial, 1977-1978-1979
1361-1181	REP-BLOC LTÉE	123, avenue Ste-Victoire, Victoriaville	75 01 08	1975 à 1979 incl.
1477-8344	LES RÉSIDENCES DES LAURENTIDES INC.	1, chemin de la Cariole, St-Adolphe-d'Howard (Argenteuil)	77 05 19	1977-1978-1979
1359-1037	RESTAURANT & PIZZA DU BORD DE LA RIVIÈRE LTÉE	Farnham	74 09 12	1975 à 1979 incl.
	<i>RIVER SIDE RESTAURANT & PIZZA LTD</i>			
1331-7276	RESTAURANT LE BOL À SOUPE INC. ...	89, rue Piedmont, St-Julie ...	73 03 30	1975-1976-1977-1979
1472-9487	RESTAURANT LE VIEUX CHAPMAN INC.	237, avenue Lambert, Beauceville-Ouest (Beauce-Nord)	77 01 06	1978-1979
1360-6017	RESTAURANT SUR LA CÔTE INC.....	Boulevard des Falaises, Pointe-au-Pic (Charlevoix)	74 12 04	1975 à 1979 incl.
1158-1006	LES RESTAURANTS LA NOUVELLE ORLÉANS INC.	1, place Ville-Marie, bur. 3436, Montréal	62 05 24	1977-1978-1979
1468-7586	REVUE LES CURIOSITÉS INTERNATIONALES INCORPORÉE	126, rue Mathias, Jonquière	76 12 07	1978-1979
1159-8604	ROBERT MOTOR SALES & PETROLEUM INC.	Granby	60 10 03	1975 à 1979 incl.
1355-1288	ROFIT INC.	112, route Château-d'Oex, St-Dunstan-du-Lac-Beauport (Québec)	74 03 20	1975 à 1979 incl.
1356-9348	ROULOTTES QUÉVILLON INC.	Lebel-sur-Quévillon	74 05 28	1975 à 1979 incl.
1215-3375	S. O. S. TRUCK CENTER INC.	Ste-Sophie (Terrebonne) ...	71 11 09	1975 à 1979 incl.
1259-0279	SABLIÈRE ST-FÉLIX LTÉE	St-Félix-de-Valois, Joliette ...	61 07 17	1975 à 1979 incl.
1316-9040	ST JÉRÔME NÉON & PLASTIC INC	92, rue St-Faustin, St-Jérôme	65 05 12	1975 à 1979 incl.
1503-4804	ROBERT ST-LAURENT INC.	123, rue Maloney, Thurso ...	76 05 11	Initial, 1976 à 1979 incl.
1240-5353	SALLE DE QUILLES REPENTIGNY INC. .	Repentigny (L'Assomption)	63 03 18	1975 à 1979 incl.
	<i>REPENTIGNY BOWLING LANES INC.</i>			

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1256-2195	LE SALON ÉLIZABETH INC.	Loretteville	62 08 09	1976 à 1979 incl.
1361-9382	SALON FUNÉRAIRE DE GIFFARD INC.	2210, rue St-Georges, Beauport	75 02 20	1975 à 1979 incl.
1317-1004	SALON LESLIE INC.	5465, Queen Mary, Montréal	69 09 25	1975 à 1979 incl.
1461-8128	LES SCIERIES SAINT-JEAN INC.	St-Jean-Chrysostome (Lévis)	75 09 08	Initial, 1976 à 1979 incl.
1251-3735	SERVICE COMMERCIAL D'IMMEUBLES INC.	Rimouski	63 11 27	1975 à 1979 incl.
1360-3691	SERVICE D'ANTENNE GRANBY INC.	636, place de Touraine, Granby	74 11 20	1975 à 1979 incl.
1362-2139	SERVICE DE NETTOYAGE SENATEC INC.	Bernières (Lévis)	75 03 07	1975 à 1979 incl.
1333-2499	SERVICE DE VENTE MODERNE INC.	115, place Jouvence, Ste-Foy	73 02 14	1975 à 1979 incl.
1249-6378	LE SERVICE DES COUCHES SYLVIE INC.	8150, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg	61 02 23	1975 à 1979 incl.
1334-2126	SERVICE FEDECOP INC.	Québec	73 01 29	1975 à 1979 incl.
1253-1018	SERVICE PROFESSIONNEL D'INFORMATIQUE S. P. I. INC.	442, rue St-Cyrille ouest, Québec	71 07 12	1977-1978-1979
1335-8536	SERVICES FORESTIERS SPÉCIALISÉS S.F.S. LTÉE <i>S.F.S. SPECIALIZED FOREST SERVICES LTD.</i>	602, 6 ^e Avenue, Grand-Mère	72 12 18	1976 à 1979 incl.
1165-3888	J.B. SIMARD LTÉE	310, boul. Auger, Alma	60 05 24	1975 à 1979 incl.
1463-6096	SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL S.G.M. LTÉE	2750, Ste-Foy, bur. 111, Ste-Foy	75 12 16	1977-1978-1979
1508-5947	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE L'OUTAOUAIS INC.	13, rue des Pommiers, Aylmer	77 11 15	Initial, 1978-1979
1333-0691	SOCIÉTÉ KALIDAS INC.	Québec	73 01 04	1975 à 1979 incl.
1369-8964	SONDRE INC.	133, rue Chapleau, Terrebonne	74 10 02	1975 à 1979 incl.
1359-3298	SPORTS PIERRE HARVEY INC.	La Malbaie (Charlevoix-Est)	74 09 25	1975 à 1979 incl.
1132-4811	STATION DE SERVICE STE-THÉRÈSE INC <i>STE THÉRÈSE SERVICE STATION INC.</i>	64, rue Turgeon, Ste-Thérèse (Terrebonne)	67 02 14	1976 à 1979 incl.
1476-5432	STUDIO B-3 INC.	44, rue Kennedy, Lévis	77 04 14	Initial, 1977-1978-1979
1339-6312	SYMOCO INC.	Centre Industriel, 3 ^e Avenue, St-Romuald-d'Etchemin (Lévis)	73 08 31	1975 à 1979 incl.
1265-5072	SYNDICAT ST HENRI INC.	3619, rue Notre-Dame ouest, Montréal	52 10 25	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1362-2006	LES SYSTÈMES INDUSTRIELS I.S.L. LTÉE <i>I.S.L. INDUSTRIAL SYSTEMS LTD.</i>	Québec	75 03 05	1975 à 1979 incl.
1210-6696	TABAGIE LAURETTE LIMITÉE	301 A, avenue Gamache, Sept-Iles	71 05 05	1978-1979
1368-1366	LA TABAGIE TEMPO INC.	Plaza Rock Forest, Rock-Forest (Sherbrooke)	74 05 06	1975 à 1979 incl.
1359-6986	TABLEAUX D'ART DIONNE & DESCHÈNES INC.	Mont-Joli (Rimouski)	74 10 15	1975 à 1979 incl.
1265-1576	TAXIS PHILIPPE HARVEY INC.	8428, 13 ^e Avenue, St-Michel (Montréal)	68 10 07	1975 à 1979 incl.
1465-0469	TÉLÉSELEC INC.	354, rue Principale, Granby	76 02 20	1976 à 1979 incl.
1227-8958	TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE B.D.A.A. INC.	La Baie (Chicoutimi)	72 04 05	1976 à 1979 incl.
1467-8338	TERRASSEMENT STE-FOY INC.	4, rue Marcel-Proulst, St-Augustin-de-Desmaures (Portneuf)	76 06 16	Initial, 1976 à 1979 incl.
1238-4087	LES TEXTILES BERTHIER INC. <i>BERTHIER TEXTILES INC</i>	30, du Marché, Berthierville	72 01 20	1975 à 1979 incl.
1312-8251	FERNAND THÉRIAULT INC.	St-Jean-Port-Joli (L'Islet) ..	62 02 01	1978-1979
1172-2964	TOM CONSTRUCTION LIMITÉE	Jonquière	60 10 05	1975 à 1979 incl.
1333-7415	TOREC INC.	18, rue Wellington nord, Sherbrooke	73 06 18	1975-1978-1979
1339-6874	TRANSPORT AMOS INC.	Amos	73 04 11	1975 à 1979 incl.
1354-4606	LE TRANSPORT BEUCERON INC.	258, rue St-Vincent, Vallée-Jonction (Beauce)	74 02 26	1975 à 1979 incl.
1363-8879	TRANSPORT BELLEMARE ET PITRE INC.	220, rue Pierre-Boucher, Yamachiche (St-Maurice)	75 06 04	1975 à 1979 incl.
1312-2650	TRANSPORT CUIREX INC.	St-Pascal (Kamouraska)	66 12 16	1978-1979
1329-8021	TRANSPORT D. L. INC. <i>D. L. TRANSPORT INC.</i>	Drummondville	73 04 09	1976 à 1979 incl.
1364-3861	TRANSPORT N.S.E.O. INC.	5, rue St-Vincent, St-Romuald-d' Etchemin (Lévis)	75 06 26	1975-1977-1978 1979
1462-7038	TRANSPORT R.G.M. LTÉE	722, rue Gilles, Laval	75 10 23	Initial, 1976 à 1979 incl.
1237-6364	LES TRANSPORTS BELGAU LIMITÉE ...	St-Michel-des-Saints (Berthier)	65 02 25	1975 à 1979 incl.
1344-5671	LES TRANSPORTS VAL D'OR INC.	Malartic	73 10 17	1975 à 1979 incl.
1360-2479	P.H. TREMBLAY & FILS INC.	Québec	74 11 13	1975 à 1979 incl.
1508-0708	RÉJEAN TREMBLAY & ASSOCIÉS INC. .	St-Hubert (Chambly)	77 10 27	Initial, 1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1151-0419	LE TRICOT GABY LTÉE <i>GABY KNITTING LTD</i>	St-Hyacinthe	55 07 29	1978-1979
1322-4787	LES TROPHÉES CHAMBLY LTÉE <i>CHAMBLY TROPHIES LTD.</i>	1000, rue de Salaberry, Chambly (Montréal)	63 03 28	1975 à 1979 incl.
1297-0893	GEO. TRUDEL INC.	Québec	53 04 09	1975 à 1979 incl.
1314-4431	TURCO, INC.	1578, avenue St-Édouard, Plessisville	62 10 11	1975 à 1979 incl.
1361-8319	TUYAUTERIE INDUSTRIELLE BÉCANCOUR INC. <i>MULTIPRO WELDING & FABRICATING LTD.</i>	1721, boul. St-Louis, St-Louis-de-France (Champlain)	75 02 17	1975-1976-1978- 1979
1358-2812	VALBLO INC.	28, avenue Ste-Brigitte, Ste-Brigitte-de-Laval (Montmorency 1)	74 08 02	1975 à 1979 incl.
1357-5311	VALVOGARD CANADA LTÉE	2069, rue Branly, Ste-Foy ..	74 06 27	1975 à 1979 incl.
1276-6556	VEILLETTE & MOREAU INC.	Ste-Thècle (Champlain)	60 10 13	1975 à 1979 incl.
1117-3010	VIVAX (1964) LTÉE	Montréal	64 09 03	1975 à 1979 incl.
1330-6659	MARC WEILLER INC.	1954, rue Champigny ouest, Ancienne-Lorette	73 05 01	1975 à 1979 incl.
1311-7007	WHIRLPOOL BRASSIERES OF CANADA INC.	Montréal	55 06 13	1975 à 1979 incl.
1261-5324	ZELKO FUR CO. LTD.	Montréal	59 04 02	1975 à 1979 incl.
9512-o				<i>Le ministre, GUY JORON.</i>

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
CHAUFFEX INC. 1245-6810	80 08 06	Aucune

9512-o

*Le directeur,
HUBERT GAUDRY.*

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les**Formation**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LES PLACEMENTS KEVINBEC ENR., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	80 10 22	2535, rue Adrien, Brossard
LES SERVICES D'INFORMATIQUE GREAT LAKES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	80 10 23	50, boul. Crémazie ouest, suite 605, Montréal H2P 2R4

*Le protonotaire adjoint de
la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,*
CLAUDE LEBEAU.

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

Divisions administratives	Secteurs	Décisions		Couleur	Dossiers	
		Numérotation			Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Ecoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	Q ou M	} Série: 300000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	Q ou M	
	Produits nommés	MPN	—	Vert pâle	— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-80-48404
M-600621-101-D

JANTON TRUCKLEASE LIMITED

78, Peter Street
Markam, Ontario
Requérante
Au Québec:
200, St-Jacques
Suite 900
Montréal, QC
H2Y 1M1

Cette publication remplace celle qui a été publiée à la *Gazette officielle du Québec* no 13, page 4533, en date du 29 mars 1980.

La requérante dont le permis se lit comme suit:

Traduction du procureur:

Location de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs et remorques) à long terme.

Demande que ce permis soit exploité à l'endroit additionnel suivant: 210, rue Saint-Jacques ouest, Montréal, QC.

Rôle M-80-54102-7
M-601292-101-D

C.A. CONSUMER LEASING LTD

45, rue Port-Royal ouest
Montréal, QC
Requérante

Cette publication remplace celle publiée à la *Gazette officielle du Québec* no 39 du 27 septembre 1980, page 9497.

La requérante s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner les services suivants:

Location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade (automobiles station-wagons et de camions) au public en général.

Location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (automobiles station-wagons et camions) au public en général.

L'utilisation de camion citerne n'est pas autorisée dans l'exploitation de ces services.

Rôle M-80-546-06-7
M-30005 128-DT

MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE, AGENT

P.O. Box 397
Riverdale (MD)
20840

Modification tarifaire:

Demande de fixation de tarif:

1. Supplément 1 au tarif 233-C, RT-205 (tarif canadien applicable à l'aluminium et au papier) — Tarifs d'espèce pour le transport entre le Québec (Canada) et le Connecticut, le Delaware, le District de Columbia, le Maine, le Maryland, le Massachusetts, le New Hampshire, le New Jersey, l'État de New York, la Pennsylvanie, le Rhode Island, le Tennessee (Bristol uniquement), le Vermont, la Virginie et la Virginie occidentale.

2. Supplément 38 au tarif 333-C, RT-163 (tarif canadien de classe et d'espèce) — Pour le transport entre le Québec (Canada) et le Connecticut, le Delaware, le District de Columbia, le Maine, le Maryland, le Massachusetts, le New Hampshire, le New Jersey, l'État de New York, la Pennsylvanie, le Rhode Island, le Tennessee (Bristol uniquement), le Vermont, la Virginie et la Virginie occidentale.

3. Supplément 16 au tarif 793-A, RT-190 (Tarifs d'espèce pour le transport entre le Québec (Canada) et le Maryland, le Massachusetts, le New Jersey, l'État de New York, la Pennsylvanie et la Virginie).

Réduction, augmentation et maintien des taux et des frais. Applicable par les transporteurs qui participent aux taux internationaux déposés par la Middle Atlantic Conference. Pour tout renseignement supplémentaire, bien vouloir consulter les suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-54623-2
M-303234-101-DT

OUELLET, VIATEUR

6523, 28^e Avenue
Montréal, QC
H1T 3J1

Modification tarifaire:

Suite au renouvellement de son contrat de transport pour la livraison d'huile à chauffage pour le compte d'Ultramar Canada Inc., le requérant demande l'approbation de ses nouveaux tarifs.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le contrat déposé avec la présente requête.

Rôle M-80-54644-8
M-30004 580-DT

CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N

1434, rue Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:

On demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.

Établissement d'un tarif spécial au nom de Kingsway Transports Ltd., Brocklesby Heavy Haul Division.

Ce tarif s'applique au transport effectué par des remorques à plateformes surbaissées (fardiers) entre le Québec et l'ouest du Canada et entre Longlac (Ontario) ou Wawa (Ontario) et les provinces de l'ouest, y compris l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba et la Saskatchewan.

Règles et règlements
Conditions particulières

1. Tous les taux indiqués dans les présentes tiennent compte de l'emploi des véhicules et d'un conducteur qui effectueront des trajets sur des routes de l'Ontario uniquement.

2. Méthode de calcul des distances.

a) On se servira de la distance en milles qui existe entre les installations du transporteur et la destination finale, par la route la plus courte.

b) S'il est impossible d'emprunter la route la plus courte ou la route prescrite à cause des risques de manoeuvre, des limites de chartes sur les autoroutes ou sur les ponts, ou encore à cause d'autres restrictions sur les viaducs ou les autoroutes, on tiendra compte de la distance en milles effectivement parcourue.

c) Si des expéditions exigent des permis spéciaux délivrés par un organisme de réglementation municipal, provincial ou fédéral, et que l'itinéraire du véhicule automobile est prescrit par ce permis, la distance en milles utilisée pour faire les calculs sera celle prescrite par le permis spécial.

3. Frais d'obtention de permis et de licences et frais de passage sur ponts, traversiers et autoroutes.

a) À la demande de l'expéditeur, le transporteur obtiendra tous les permis spéciaux et les escortes exigées pour le transport d'une expédition dont le poids, la forme ou les dimensions sont inhabituels et paiera tous les autres frais exigés en b);

b) Le transporteur doit faire une avance de fonds qui servira à couvrir toutes les dépenses, y compris les appels téléphoniques et les messages télégraphiques, qui se rapportent à l'obtention de ces permis ou licences ou payer, le cas échéant, les taux de péage sur les ponts, les traversiers et les autoroutes ou tous les autres frais de ce genre occasionnés par la manutention de l'expédition susmentionnée; tous ces frais et dépenses doivent toutefois être ajoutés aux autres frais prévus par le présent tarif.

c) Le transporteur peut exiger que l'expéditeur verse un cautionnement directement à une municipalité si cette dernière l'exige, et toute déduction de ce cautionnement devra être faite pour le compte de l'expéditeur exclusivement, sans responsabilité aucune de la part du transporteur.

4. Restrictions imposées par la circulation sur des autoroutes

Si, en raison de la nature particulière d'une expédition (soit un poids, une forme ou des dimensions inhabituelles) un transporteur doit, pendant une journée quelconque ou certaines journées spécifiques réduire ses heures de circulation sur les autoroutes par rapport à ses heures normales de travail, conséquemment aux restrictions imposées par les pouvoirs publics ou par des permis spéciaux, l'expéditeur doit en être avisé et l'acceptation de ces expéditions par le transporteur doit se faire uniquement si l'expéditeur garantit au transporteur qu'il se chargera du paiement de l'utilisation de l'équipement et du personnel pendant les heures de retard occasionnées par de telles restrictions. Les heures de retard sont facturées selon le taux horaire de l'équipement et du personnel employés.

5. Poids maximal déclaré par l'expéditeur

S'il n'y a aucune installation disponible pour certifier le poids exact d'une expédition avant que le véhicule s'engage sur l'autoroute, l'expéditeur doit indiquer le poids maximal possible de l'expédition. Si plus tard une autorité publique découvre que le poids réel de l'expédition dépasse le «poids maximal déclaré par l'expéditeur», et que la quantité excessive est suffisante pour que le transporteur soit passible d'une amende ou d'une pénalité, chaque amende ou pénalité doit s'ajouter aux autres frais mentionnés dans les présentes.

6. Frais imposés pour largeur, hauteur et longueur excessives

a) Si une loi ou un règlement des gouvernement fédéral ou provincial, des autorités municipales ou de tout autre organisme exige que des signaleurs accompagnent une expédition de dimensions ou de poids excessifs, ou que le transporteur l'exige pour des raisons sécuritaires, on doit ajouter aux frais et aux taux prescrits par les présentes le salaire horaire de chaque signaleur engagé, conformément au taux horaire publié.

b) Si, dans l'exercice des fonctions décrites au paragraphe a), les signaleurs ont besoin d'un moyen de transport, le transporteur fournira un véhicule adéquat à cette fin à raison de 1,00 \$ le mille (d'un point à l'autre). Ces frais doivent s'ajouter à tous les autres frais applicables.

c) L'expéditeur ou le propriétaire de la marchandise transportée doit fournir toutes les installations spéciales, l'équipement, le personnel compétent ou les autorisations nécessaires pour faire relever des câbles aériens ou faire enlever ou replacer des obstacles en vue de faciliter le passage d'expéditions dépassant douze (12) pieds de hauteur ou de largeur, ou encore pour étayer ou renforcer des ponts, des ponceaux ou des routes, afin que le passage de l'équipement et de la charge se fasse dans des conditions sécuritaires. Au cas où l'expéditeur néglige de fournir ces services, les heures de retard alors occasionnées sont facturées au taux horaire prévu pour l'utilisation de l'équipement et du

personnel employés et ces frais doivent être ajoutés à tous les autres frais mentionnés aux présentes.

d) À la demande de l'expéditeur ou du propriétaire de la marchandise, le transporteur doit fournir les services prescrits au paragraphe c) et doit avancer les fonds nécessaires, mais tous ces frais et dépenses doivent être remboursés par l'expéditeur ou le propriétaire de la marchandise et doivent être ajoutés à tous les autres frais prescrits aux présentes.

7. Chargement et déchargement

a) Les taux prescrits aux présentes comprennent une cueillette (sans chargement) au point d'origine et une livraison (sans déchargement) au point d'arrivée, à des endroits facilement accessibles à un véhicule routier.

b) La marchandise chargée par l'expéditeur doit être convenablement arrimée et attachée afin de la protéger pendant le transport. Le transporteur n'est pas responsable des dommages dont la cause directe réside dans une préparation négligente ou inappropriée aux fins d'expédition, de chargement ou de déchargement, de la part de l'expéditeur ou du destinataire, qu'il s'agisse de dommages survenus au point d'origine, au point d'arrivée ou en cours de route.

c) L'expéditeur ou le destinataire doit prendre les dispositions relatives au gréage, aux services et à l'équipement spéciaux (cf. note) nécessaires au chargement, au déchargement, au hissage, à l'abaissement ou au placement de la marchandise et doit en assumer les frais.

Note: Le gréage, les services et l'équipement spéciaux doivent comprendre la main-d'œuvre et les grues, les chariots de levage, les crics et les chaînes et tous les autres appareils couramment utilisés dans la manutention des marchandises lourdes ou en vrac.

8. Période d'attente lors du chargement et du déchargement

Sauf indication contraire, on accorde (1) heure exempte de frais lors du chargement et une (1) heure exempte de frais lors du déchargement, pour des trajets de moins de 1 000 milles, et deux (2) heures exemptes de frais lors de chacune de ces manœuvres pour des trajets de plus de 1 000 milles. Si l'heure d'arrivée d'un véhicule appêté pour le chargement ou le déchargement est reportée d'une ou deux (1 ou 2) heures, selon la longueur du parcours indiquée ci-dessus et que le transporteur n'est pas responsable du retard, ou que le déchargement aux points d'entrée retarde le chauffeur, la période de temps excédentaire à la période exempte de frais devra être facturée selon le taux horaire prévu pour l'utilisation de l'équipement et du personnel employés (cf. no 1).

9. Livraison incomplète

a) Lorsque le consignataire refuse le chargement ou que le transporteur, sans qu'il y ait faute de sa part, ne peut livrer les marchandises directement du véhicule à l'adresse ou au lieu précisé sur le connaissement et sur l'avis d'expédition, le transporteur peut, après en avoir avisé l'expéditeur, entreposer le chargement ou toute partie de celui-ci dans son plus proche entrepôt disponible, ou dans un entrepôt commercial, et ce au nom et aux frais de l'expéditeur, du propriétaire ou du consignataire des marchandises, les frais de transport et autres frais applicables demeurant dus au transporteur.

b) Lorsque le chargement ou toute partie de celui-ci est entreposé dans un entrepôt public, le transporteur est déchargé de toute responsabilité à l'égard des marchandises dès leur livraison à l'entrepôt. Lorsque les marchandises sont entreposées dans l'entrepôt du transporteur ou de son agent, la responsabilité des marchandises sera celle d'un magasinier et non d'un voiturier public après la livraison à l'entrepôt.

c) Les frais de transport des marchandises depuis l'adresse ou le lieu de livraison précisé sur le connaissement ou sur l'avis d'expédition jusqu'au lieu définitif du déchargement sont précisés au no 8 (Périodes d'attente lors du chargement et du déchargement), et commencent à s'accumuler une heure après l'offre initiale de livraison jusqu'au moment où les marchandises sont déchargées du véhicule du transporteur.

10. Taux horaire

a) Le taux horaire apparaissant ci-après s'applique à tous les chargements livrés à moins de cinquante (50) milles du lieu d'expédition.

b) Sauf indication contraire, le transporteur facture au minimum trois (3) heures au taux applicable pour tous les déplacements payables selon un taux horaire.

11. Matériel et services spéciaux

a) À la demande de l'expéditeur, le transporteur peut fournir du matériel (c'est-à-dire remorques chevalets, supports, plates-formes spéciales, etc.) ou des services spéciaux (c'est-à-dire aides, escortes, soudeurs, mécaniciens) et imposer des frais supplémentaires à cet égard.

b) Le transporteur peut fournir du matériel de transport spécial (matériel à suspension pneumatique, extensible, à surbaissement maximal, manufacturé sur commande) et imposer des frais supplémentaires à cet égard.

12. Tarif milliaire

Le tarif milliaire indiqué ci-après s'applique à tous les chargements livrés à plus de cent (100) milles du lieu d'expédition.

13. Définition d'un chargement

a) Dans les présentes, le terme «chargement» signifie toute quantité de marchandises reçue d'un expéditeur à un endroit et à un moment donné, transportée dans un seul véhicule, jusqu'à une destination, adressée à un seul consignataire, et visée par un seul connaissance, compte tenu des alinéas b) et c) ci-dessous.

b) Lorsque le chargement de marchandises dépasse la quantité qui peut être placée légalement, correctement et en toute sécurité en une seule fois dans un véhicule, le transporteur doit en informer l'expéditeur avant de l'accepter.

c) Lorsqu'il le peut, le transporteur doit fournir des véhicules supplémentaires pour transporter le lot de marchandises visé. La quantité de marchandises placée dans chacun des véhicules doit être considérée comme un chargement distinct aux fins de l'évaluation des frais spécifiés dans le présent tarif.

14. Non-modification des taux:

Les taux contenus dans le présent tarif ne peuvent être remplacés par d'autres taux déposés auprès de la Ontario Highway Transport Board et (ou) de la Commission des transports du Québec.

Tarif milliaire

<i>Poids</i>	<i>Taux</i>
0 — 20 tonnes	1,80 \$ le mille en charge
20 — 25 tonnes	1,90 le mille en charge
25 — 30 tonnes	2,00 le mille en charge
30 — 35 tonnes	2,10 le mille en charge
35 — 40 tonnes	2,25 le mille en charge
40 — 45 tonnes	2,50 le mille en charge
45 — 50 tonnes	2,70 le mille en charge
Frais minimum — 20 tonnes	
Frais additionnels — Permis spéciaux — 20,00 \$	
	Permis de zone — 10,00
	9 essieux — 50% de taxe

Note 1: Les taux ci-dessus s'appliquent à tous les chargements mesurant au maximum 13 pieds 6 pouces de hauteur, 8 pieds 6 pouces de largeur et 65 pieds de longueur totale.

Note 2: Les frais de transport des chargements qui dépassent les dimensions susmentionnées sont déterminés à la suite d'une évaluation.

Note 3: Les frais de transport des chargements ayant une valeur exceptionnelle sont déterminés à la suite d'une évaluation.

Note 4: Lors de déplacements de moins de 1 000 milles, le transporteur doit allouer au départ et à l'arrivée une heure exempte de frais pour le chargement et le déchargement des marchandises.

Note 5: Lors de déplacements de plus de 1 000 milles, le transporteur doit allouer au départ et à l'arrivée deux heures exemptes de frais pour le chargement et le déchargement des marchandises.

Note 6: Les frais relatifs au temps de chargement et de déchargement en sus de la période exempte de frais seront calculés de la façon suivante:

<i>Poids</i>	<i>Frais</i>
Jusqu'à 25 tonnes	30,00 \$ l'heure
25 à 35 tonnes	35,00 l'heure
35 à 40 tonnes	40,00 l'heure
40 à 50 tonnes	50,00 l'heure

Note 7: Lorsqu'une escorte, policière ou privée, est nécessaire, le transporteur impose des frais supplémentaires de 1,00 \$ le mille.

Rôle M-80-54646-3

M-30004-581-DT

CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASS'N

1434, rue Ste-Catherine ouest, suite 404

Montréal, QC

H3G 1R4

Modification tarifaire:

Demande les augmentations suivantes des taux figurant aux tarifs énumérés ci-dessous, conformément à la procédure prévue à l'article 2.58.1 des règles de pratique de la Commission des transports du Québec.

Prière instante est faite de publier immédiatement la présente requête à la *Gazette officielle du Québec*, étant donné le délai de 21 jours requis après la première publication.

Tarif d'espèce Québec - Ouest canadien no 1005-E, C.T.Q. no 4098

Numéro 2670	Sang	7%
Numéro 3700	Viandes fraîches ou congelées	7%
Numéro 3720	Viandes suspendues	6%
Numéro 3730	Viandes fraîches ou congelées	7%
Numéro 3740	Viandes suspendues	6%
Numéro 3750	Viandes, coupes de porc	7%

Numéro 3790	Produits de conserveries	7%
Numéro 4810	Viandes suspendues	6%
Numéro 5250	Viandes fumées	7%
Numéro 5270	Viandes fraîches ou congelées	7%
Tarif de concurrence Québec - Ouest canadien no 1500, C.T.Q. no 4254		
Numéro 4100	Sang	7%
Numéro 4130	Viandes suspendues	6%
Numéro 4135	Viandes suspendues	6%
Numéro 4140	Viandes suspendues	6%
Numéro 4145	Viandes fraîches ou congelées	7%
Numéro 4150	Viandes congelées	7%

Rôle M-80-54647-1
M-30004 582-DT
CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASS'N
1434, rue Ste-Catherine ouest, suite 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:
Demande que les modifications suivantes entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.

Taggart Service Limited
Tarif d'espèce spécial C.T.Q. no 3772

Au nom de la
compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
Entre: Brockville, Ont. Et: Montréal, QC

- * Fourgon de 45 pi Taux: 325,00 \$ aller-retour
- ** Deux fourgons de 28 pi (train) Taux: 331,00 \$ par voyage
- Note 1: Tout le matériel de remorque est fourni par l'expéditeur.
- Note 2: Remorques scellées
- Note 3: * Quatre voyages par semaine
- ** Cinq voyages par semaine

Rôle M-80-54648-9
M-30004 583-DT
CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASS'N
1434, rue Ste-Catherine ouest, suite 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:
Demande que les modifications suivantes entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.

Roberval Express Ltée
Tarif spécial C.T.Q. no 4251
Produits de Campbell Soup Co. Ltd.
De: Listowel, Ont.

À: Montréal, QC

Taux	Minimum
314 (comprend 1 livraison)	30 000
338 (comprend 2 livraisons)	30 000
354 (comprend 3 livraisons)	30 000

Note 1: Lorsqu'il y a plus que 3 livraisons, 70¢ les cent livres.
Minimum: 14,20 \$ Maximum: 51,55 \$

Rôle M-80-54649-7
M-30004 584-DT
CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASS'N
1434, rue Ste-Catherine ouest, suite 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:
Demande que les modifications suivantes entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.

Est de l'Ontario
Tarif de concurrence no 61-A, C.T.Q. no 2912
Règle 8

Taux de palier applicables à la région métropolitaine de Toronto (Ontario)
Sauf indication contraire, les tarifs d'espèce sousmentionnés, applicables au transport à destination et en provenance de la région métropolitaine de Toronto, Ont., s'appliquent au transport à destination et en provenance de Markham, Ont., en y ajoutant les taux de palier suivants:

Poids minimum	Taux les cent livres
10 000 lb	40¢
24 000 lb	28¢
30 000 lb	23¢
40 000 lb	19¢

Frêt de tout genre

Entre: Toronto, Ontario Et: Hull, QC
Ottawa, Ontario

	Taux		
	1 lb	2 lb	3 lb
Minimum			
10 000 lb	288	322	356
15 000 lb	217	240	263
20 000 lb	179	0	0
24 000 lb	165	0	0
30 000 lb	152	0	0
40 000 lb	126	0	0

Rôle M-80-54682-8
M-210682-001-101-D
HENRY, MERILUS
7780, Tremolières, app. 204
Anjou, QC
H1K 1C4
Requérant-cessionnaire
M-204892-003-101-D
DUPUIS, MARCIEN
2685, de Cadillac
Montréal, QC
H1N 2V2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-204892-003
que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54683-6
M-207455-002-101-D
ROUX, MICHEL
1002, Boulé
Longueuil, QC
J4J 1T6
Requérant-cessionnaire
M-201821-002-102-D
HARTON, GÉRARD
1801, Savaria
Ste-Julie (Verchères) QC
J0L 2C0
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201821-002
que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-24 St-Bruno.

Rôle M-80-54684-4
M-204915-002-101-D
DESROCHERS, LOUIS
319, St-Charles nord
Joliette, QC
J6E 4R9
Requérant-cessionnaire
M-205890-001-101-D
LAPOINTE, PHILIPPE
319, St-Charles nord
Joliette, QC
J6E 4R9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205890-001
que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-6 Joliette.

Rôle M-80-54685-1
M-210678-001-101-D
BLANCHARD, PHILIPPE
7235, Pierre-Comeille, app. 313
Montréal, QC
H1M 1L3
Requérant-cédant
M-208381-002-101-D
FAVREAU, MARCEL
6765, 19^e Avenue
Montréal, QC
H1X 2L9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208381-002
que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54686-9
M-205506-005-101-D

ROGER CÔTÉ STE-CATHERINE TAXI

(Tremblay, Marcel)
29, rue Lachapelle
St-Constant (Laprairie) QC
J0L 1X0
Requérante-cessionnaire
M-201019-001-101-D

GIRARD, LAURENT

235, Victoria
St-Constant (Laprairie) QC
J0L 1X0
Requérant-cédant

Catégorie Région
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201019-001 que détient le requérant-cédant pour la région Ste-Catherine 06-6606-VT.

Rôle M-80-54687-7
M-210606-001-103-D

AZELOGLOU, ATHANASSIOS

6651, Park Avenue
Montréal, QC
H2Y 4J1
Requérant-cessionnaire
M-200319-001-101-D

GOODMAN, ISSIE

5773, Wolseley
Montréal, QC
H4W 2L8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200319-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54688-5
M-210673-001-101-D

DIEUJUSTE, SELMAN

7897, 21^e Avenue
St-Michel, QC
H1Z 3S9
Requérant-cessionnaire
M-209773-001-102-D

JOUKHJIAN, VAHI

360, boul. Thompson, app. 202
St-Laurent, QC
H4N 1C3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209773-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54689-3
M-210685-001-101-D

PAZZI GAUDREAU, MONIQUE

1460, Elizabeth, app. 3
St-Laurent, QC
H4L 4L7
Requérante-cessionnaire
M-209851-001-103-D

CRISPINO, MME MARIETTE

6539, 26^e Avenue
Montréal, QC
H1T 3K8
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209851-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54690-1
M-205063-003-102-D
GRÉGOIRE, GERMAIN

328, Melrose, app. 2
Verdun, QC
H4H 1T3

Requérant-cessionnaire
M-201615-001-101-D

GAGNON, ARTHUR

6430, de Repentigny
Montréal, QC
H1M 2G8

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201615-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54691-9
M-210677-001-101-D

TOUSSAINT, JEAN-PAUL

R.R. no 3
Richmond (Richmond) QC
JOB 2H0

Requérant-cessionnaire
M-208799-001-101-D

CLOUTIER, ANDRÉ

498, Adam
Richmond (Richmond) QC
JOB 3N0

Requérant-cédant

Catégorie Région
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208799-001 que détient le requérant-cédant pour la région Richmond 05-3528.

Rôle M-80-54692-7
M-210707-001-101-D

ALEXANDRE, PHILIPPE

12069, Copernic
Rivière-des-Prairies, QC
H1E 1W1

Requérant-cessionnaire
M-207891-001-103-D

AIKENS, DAVID RICHARD

7409, St-Denis
Montréal, QC
H2S 2E5

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207891-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54693-5
M-210687-001-101-D

MILLAN, FRANCISCO

7311, rue Chabot, app. 4
Montréal, QC
H2E 2K7

Requérant-cessionnaire
M-204916-001-103-D

HOLTZBERG, MYER

2041, Billeron
St-Laurent, QC
H4R 1L5

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-204916-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54694-3
M-210674-001-101-D

QUDSIEH, KHADIGA

130, Garden CR. No. 11
Dorval, QC
H9S 3G5

Requérant-cessionnaire
M-208525-001-101-D

DAGRES, CHRISTINA P.

5721, Plantagenet
Montréal, QC
H3S 2K4

Requérante-cédante

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208525-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Rôle M-80-54695-0
M-210652-001-101-D

CABRERA, HUMBERTO

1265, Pise
Brossard, QC
J4W 2P7

Requérant-cessionnaire
M-206959-001-103-D

CHATCO AUTOMOTIVE LTD

1010, Jarry ouest
Montréal, QC
H3N 1H4

Requérante-cédante

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206959-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54696-8
M-210676-001-101-D

GARON, NORMAND

310, boul. des Prairies
Laval, QC
H7N 2V3

Requérant-cessionnaire
M-207618-001-101-D

CANHAO, MARCELINO

11841, Louis-Jobin
Montréal, QC
H1E 2V1

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207618-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54697-6
M-210675-001-101-D

DAIGLE, MLE NOELLA

8789, 8^e Avenue
Montréal, QC
H1Z 2X9

Requérante-cessionnaire
M-210077-001-103-D

FAUCHER, GILBERT

680, Chartrand
C.P. 306, Laplaine
(L'Assomption) QC.
J0N 1B0

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210077-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54698-4
M-210695-001-101-D

**JOSEPH ALEX MARCELUS ET
FRANÇOIS LÉONARD**

(en société)

12320, Matte, app. 7
Montréal-Nord, QC
H1G 3R6

Requérants-cessionnaires
M-201135-001-101-D

DUNCAN, SYLVAN

4853, Parkinson
Pierrefonds, QC
H8Y 2Z2

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Les requérants-cessionnaires demandent de leur transférer le permis M-201135-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54699-2
M-210514-001-102-D

BAJAKEJIAN, KARABET

1977, Dudemaine
Montréal, QC
H3M 1R3

Requérant-cessionnaire
M-209890-001-102-D

TCHAKIAN, STEPHAN

1210, Quenneville, app. 209
St-Laurent, QC
H4N 1V3

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209890-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54700-8
M-210684-001-101-D

POULIN, JEAN-GUY

309, boulevard Boivin
Granby (Shefford) QC
J2G 2K5

Requérant-cessionnaire
M-202292-001-101-D

L'HEUREUX, GUY

42, Assomption
Granby (Shefford) QC
J2G 3S3

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202292-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-33 Granby.

Rôle M-80-54701-6
M-210679-001-101-D

VINITSKY, MME ETHEL

1075, Effingham Av.
Chomedey, Laval
QC, H7W 4B8

Requérante-cessionnaire
M-204348-001-102-D

WEIGENBERG, EDWARD A.

3965, 9^e Rue
Chomedey, Laval
QC, H7W 1X7

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-204348-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54702-4
M-210639-002-102-D

MAZLIACH, ADOLPH

2340, Lucerne, app. 36
St-Laurent, QC
H3R 2J8

Requérant-cessionnaire
M-209670-001-102-D

LAURENT, RAYMOND

7406, de Châteaubriand
Montréal, QC
H2R 2L8

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209670-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54703-2
M-210704-001-101-D

LAJEUNESSE TAXI LTÉE

10315, Lajeunesse
Montréal, QC
H3L 2E4

Requérante-cessionnaire
M-208601-002-103-D

PAZZI, MARIO

1460, Elisabeth, app. 3
Ville Saint-Laurent, QC
H4L 4L7

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208601-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54704-0
M-210705-001-101-D

MAZUR, ILYA

4715, Plamondon, app. 28
Montréal, QC
H3W 1E4

Requérant-cessionnaire
M-208628-001-103-D

SPARK, DONALD

130, Brosseau
La Prairie, QC
J5R 1N2

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208628-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54705-7
M-210581-002-102-D

FOURNIER, JACQUES

6478, avenue Chauvin
Montréal, QC
H1M 1K4

Requérant-cessionnaire
M-208694-001-101-D

BÉLANGER, LAURETTE P.

307, carré Saint-Louis, app. 1
Montréal, QC
H2X 1A7

Requérante-cédante

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208694-001 que détient le requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54706-5
M-600923-101-D

LYSING INC.

161, Principale, app. 201
Granby, QC
J2G 2V5

Requérante

La requérante, Lysinc Inc., détentrice du permis portant le numéro M-600923, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de modifier son adresse postale, sa place d'affaires et son siège social aux certificats M-600923-001, M-600923-002 et M-600923-003, afin qu'ils se lisent dorénavant comme suit: 25, rue Dufferin, Granby, QC, J2G 4W5.

Rôle M-80-54707-3
M-210703-001-101-D

GAGNÉ, RENÉ

6546, Mazarin
Ville Émard, QC
H4E 2X5
Requérant-cessionnaire
M-209302-001-101-D

ALLARD, ROBERT

251, Laroche
Repentigny, QC
J6A 1L2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209302-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54708-1
M-601087-106-D

**KENNETH MIRSKY HOLDINGS INC.
LOCATION D'AUTO BUDGET HULL
ENRG.**

655, boulevard St-Joseph
Hull, QC
J8Y 4B2
Requérante

Avis est donné que Kenneth Mirsky Holdings Inc., 655, boul. St-Joseph, Hull, QC, détentrice de permis émis par la Commission des transports du Québec pour la location à court et à long termes de véhicules agencés pour le transport de personnes et de marchandises, «pick-up», «station wagon», fourgons et véhicules de promenades, ainsi que pour la location à court terme de camions, à l'exclusion de ceux de type citerne, s'adressera à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée à donner ces services au 100, de la rue Hôtel-de-Ville, Hull, QC.

Rôle M-80-54709-9
M-205725-002-102-D

EDERY, SALOMON

3531, Van Home, app. 6
Montréal, QC
H3S 1R7

Requérant-cessionnaire
M-206649-001-101-D

ELKAIM, MICHEL

2625, avenue Kent, app. 305
Montréal, QC
H3S 1M8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206649-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54710-7
M-601303-101-D

DES SEIGNEURS AUTO INC.

893, Léon-Martel
Terrebonne, QC
J6W 2K6
Requérante

Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (automobiles et familiales) pour ses clients qui attendent une voiture neuve ou dont le véhicule est en réparation au: 893, Léon-Martel, Terrebonne, QC.

Rôle M-80-54711-5
M-601296-102-D

LES ENTREPRISES JEAN HALLÉ INC.

183, Notre-Dame
L'Assomption, QC
J6A 2R1
Requérante

La requérante demande à être autorisée à faire la location à court terme de remorques utilitaires, c'est-à-dire de véhicules pouvant être attachés à l'arrière des véhicules de plaisance.

Rôle M-80-54712-3
M-210669-001-101-D

BARTHELEMY, JOSEPH GÉRARD

7845, Bordeaux, app. 4
Montréal, QC
H2E 2N2

Requérant-cessionnaire
M-208944-001-102-D

CÉLESTIN, BITEAU

6620, 20^e Avenue, app. 10
Montréal, QC
H1X 2J5

Requérant-cédant

Rôle M-80-54713-1
M-600360-101-D

F.R. DALLAIRE INC.

4196, rue Laval
Lac-Mégantic (Frontenac)
QC

G6B 1A8
Requérante

Rôle M-80-54714-9
M-210668-001-101-D

ANGELIS, MARIA

7942, Wiseman
Montréal, QC
H3M 2N6

Requérante-cessionnaire
M-209666-001-102-D

MANTELIS, MME VASILIKI

4847, St-Urbain
Montréal, QC
H2T 2W1

Requérante-cédante

Rôle M-80-54715-6
M-601299-101-D

LOCATION N. ROSA INC.

4094, Laval
Lac-Mégantic, QC
G6R 1R2

Requérante

Rôle M-80-54716-4
M-600498-102-D

**LOCATION D'AUTOS LONGUE-
POINTE INC.**

7150, Langelier
St-Léonard, QC
H1S 2X6

Requérante

Rôle M-80-54717-2
M-600417-118-D

U-HAUL CO. (CANADA) LTD

8101, route Montréal-Toronto
Montréal, QC
H4X 1N1

Requérante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208944-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Location à court terme de véhicules de promenade, de camionnettes et de fourgonnettes.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209666-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Demande pour obtention de permis de location de véhicules automobiles de toutes sortes, à court et à long termes pour fins de commerce et de promenade, incluant automobiles familiales et sportives 4 × 4, de même que les Jeep 4 × 4 et «pick-up» (camionnettes), entendant également accommoder les clients qui attendent des voitures neuves ou en réparations chez Auto N. Rosa Inc. Ledit permis sera exploité au 4094, rue Laval, Lac-Mégantic, comté de Frontenac.

Restriction: Cette demande exclut la location de tout véhicule de type citerne et d'autobus, de camions-remorques et remorques.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de changer l'adresse de son siège social et place d'affaires de 7150, Langelier, Saint-Léonard, H1S 2X6 à 11251, rue Notre-Dame est, Montréal-Est, QC, H1B 2X6.

La requérante, U-Haul Co. (Canada) Limitée, détentrice du permis portant numéro M-600417, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant: «Location à court terme de camions à l'adresse suivante: 1295, route 158, Lachute, QC.

Rôle M-80-54719-8
M-210680-001-101-D

BÉLANGER, MME HUGUETTE

5310, 16^e Avenue, app. 1
Montréal, QC
H1X 2S2

Requérante-cessionnaire
M-201877-001-103-D

PLOUFFE, GILLES

680, 14^e Avenue, app. 3
Ville LaSalle, QC
H8P 2R8

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201877-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54720-6
M-000399-102-D

TRANSPORT LOISIR SEXAGÉNAIRE

(J. P. Léo Stewart)

3130, Malo
Brossard
(Laprairie) QC
J4Y 1B5

Requérant

L'autorisation d'effectuer le transport suivant:

Transport saisonnier - catégorie Économique -

Transport en groupe de personnes âgées de soixante ans et plus, dans un véhicule-autobus de type minibus, demeurant dans des centres hospitaliers, centres d'accueil, centres d'hébergement, manoirs, situés sur le territoire compris dans les limites des municipalités suivantes: Longueuil, St-Hubert, St-Lambert, Lemoyne, Greenfield-Park et Brossard. Le service sera donné de leur lieu de résidence à:

1. Tout autre endroit situé à l'intérieur des limites des municipalités ci-dessus mentionnées et retour.

2. Tout autre endroit situé dans un rayon de cent cinquante milles des limites de municipalités ci-dessus mentionnées.

Ce service a pour but de permettre aux personnes ci-dessus mentionnées de participer à des activités de groupe soit activités religieuse, éducative, culturelle, sportive ou récréative.

Rôle M-80-54721-4
M-000347-102-D

LESEILLIER, MICHÈLE

4780, Vézina, app. 29
Montréal, QC
H3W 1B8

Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner les services suivants:

Transport saisonnier - catégorie Économique -

Service no 1: Transport d'enfants de 6 à 14 ans, de leur résidence au Centre d'études espagnoles de Montréal, et retour, pour l'année scolaire 1980-81.

Service no 2: Transport d'enfants de 6 mois à 6 ans de leur résidence à la Garderie le «Pitchounet» Inc. située au 1276, Lajoie et retour, pour l'année 1980-81.

Ces services seront donnés du lundi au vendredi.

Le quadrilatère sera borné comme suit:

Nord: boulevard Morin

Sud: Notre-Dame

Est: Lacordaire

Ouest: Cavendish

Rôle M-80-54723-0
M-210701-001-101-D

MATTE, GÉRARD

1070, Aubin
St-Jovite, Terrebonne
QC, J0T 2H0

Requérant-cessionnaire
M-210398-001-102-D

RICHER, PIERRE

C.P. 325
St-Jovite, Terrebonne
QC, J0T 2H0

Requérant-cédant

Catégorie Région
Catégorie Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210398-001 que détient le requérant-cédant pour la région 06-6372P- St-Jovite et 06-6374VL- St-Jovite.

Rôle M-80-54724-8
M-210702-001-101-D

FAZIO, JORGE-NELSON

12100, 55^e Avenue
Montréal, QC
H1E 2K5

Requérant-cessionnaire
M-210002-001-102-D

BOUDREAU, CLAUDE

838, boul. Montarville
Boucherville, QC
J4B 1Z5

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210002-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54726-3
M-210670-001-101-D

DESMARAIS, LUC

2430, Papineau
Longueuil, Chambly
QC, J4K 3L8
requérant-cessionnaire
M-207028-001-101-D

BERGERON, DANIEL

2302, Delorimier
Longueuil, Chambly
QC, J4K 3N3

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207028-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-80-54727-1
M-210671-001-101-D

SEGUIN, ANDRÉ

1068, Valiquette
Verdun, QC
H4H 2E3

Requérant-cessionnaire
M-200181-001-102-D

CASTONGUAY, WILFRID

6297, boul. Monk
Montréal, QC
H4E 3H8

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200181-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54728-9
M-210672-001-101-D

M.R.M. TAXI ENRG.

(en société)
2262, Westgate
Longueuil, Chambly
QC, J4K 4R5
Requérante-cessionnaire
M-208079-002-101-D

McCARTHY, ROBERT

2262, Westgate
Longueuil, Chambly
QC, J4K 4R5

Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208079-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-80-54729-7
M-000076-106-D

**MÉTROPOLITAIN PROVINCIAL
(1967) INC.**

1010, Ste-Catherine ouest, suite 330
Montréal, QC
H3B 1G1
Requérante

Métropolitain Provincial (1967) Inc. qui détient, exploite et a toujours exploité un permis de service de tournées touristiques dans Montréal et dans les municipalités adjacentes et ainsi que dans les Laurentides sous la marque de commerce Gray Line demande respectueusement à la Commission des transports du Québec d'ajouter une clause à son permis et/ou d'émettre un permis de service de tournées touristiques par autobus dans les Laurentides (Montréal et à Ste-Marguerite et Ste-Agathe et retour), le tout conformément à la loi et au Règlement no 18. Cette demande fait suite à une erreur cléricale et/ou oubli dans la description de son permis transféré par La Régie des transports en 1968.

Le requérant demande à pouvoir faire la location de véhicules de plaisance à court et à long termes au 7650, boul. Champlain, ville LaSalle, province de Québec.

Rôle M-80-54732-1
M-601302-102-D

**CENTRE DE LOCATION FERNAND
MALO ENRG.**

(Malo, Fernand)
7650, boul. Champlain
Ville SaSalle, QC
H8P 1A7
Requérante

Le requérant demande à pouvoir faire la location de petits camions tel que défini au Règlement no 2 sur la location à court et à long termes au 7650, boul. Champlain, ville LaSalle, QC.

Rôle M-80-54733-9
M-601302-101-D

**CENTRE DE LOCATION FERNAND
MALO ENRG.**

(Malo, Fernand)
7650, boul. Champlain
LaSalle, QC
H8P 1A7
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de réduire le taux de son transport d'enveloppes à deux (2) dollars l'enveloppe, à compter du 6 octobre 1980 et à partir de tout endroit situé sur ses réseaux, dans les comtés d'Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Témiscamingue et Rouyn-Noranda.

Rôle M-80-54734-7
M-000071-119-DT

VOYAGEUR INC.

505, boul. Maisonnette est
Montréal, QC
H2L 1Y4

Modification tarifaire:

Service de Limousine Murray Hill Ltée qui détient un permis l'autorisant à donner divers services de visites touristiques dans la ville de Montréal s'adresse à la Commission des transports du Québec aux fins de modifier d'environ dix pour cent (10%) ses tarifs, tel qu'il appert d'un exemplaire des nouveaux tarifs produits à la Commission avec la présente requête (Annexe A).

Service de Limousine Murray Hill Ltée qui détient un permis l'autorisant à donner divers services de visites touristiques ayant comme point de départ des motels de la Rive Sud s'adresse à la Commission des transports du Québec aux fins de modifier d'environ dix pour cent (10%) ses tarifs, tel qu'il appert d'un exemplaire des nouveaux tarifs produits à la Commission avec la présente requête (Annexe A-1).

Les tarifs correspondant au permis autorisant Service de Limousine Murray Hill Ltée à donner des services de visites touristiques dans la ville de Montréal pour l'année 1981 seront les suivants:

Tour 1 — Balade en ville

<i>Ancien tarif (1979-1980)</i>	<i>Nouveau tarif</i>
adulte 6,50 \$	adulte 7,50 \$
enfant 3,25	enfant 3,75

Tour 2 — La ville et la montagne

<i>Ancien tarif (1979-1980)</i>	<i>Nouveau Tarif</i>
adulte 8,00 \$	adulte 9,00 \$
enfant 4,00	enfant 4,50

Tour 2A — La ville, la montagne et l'oratoire

<i>Ancien tarif (1979-1980)</i>	<i>Nouveau tarif</i>
adulte 8,50 \$	adulte 9,50 \$
enfant 4,25	enfant 4,75

Rôle M-80-54735-4
M-000013 107-DT

**SERVICE DE LIMOUSINE MURRAY
HILL LTÉE**

1380, rue Barré
Montréal, QC

Tour 3 — Voie maritime du Saint-Laurent, l'église du village indien et l'île Sainte-Hélène

<i>Ancien tarif (1979-1980)</i>	<i>Nouveau tarif</i>
adulte 8,00 \$	adulte 9,00 \$
enfant 4,00	enfant 4,50

Tour 4 — Les Laurentides

<i>Ancien tarif (1979-1980)</i>	<i>Nouveau tarif</i>
adultes 26,50 \$	adulte 28,50 \$
enfant 18,00	enfant 20,00

Tour 5 — L'escapade d'un soir

<i>Ancien tarif (1979-1980)</i>	<i>Nouveau tarif</i>
adulte 31,95 \$	lundi au vendredi 39,50 \$
	vendredi et samedi 41,50

Note: Pour une description plus détaillée des tours offerts, voir brochure annexée à la présente.

Les tarifs correspondant au permis autorisant Service de Limousine Murray Hill Ltée à donner des services de visites touristiques ayant comme point de départ les motels de la Rive Sud pour l'année 1981 seront les suivants:

Tour 1 — Balade à Montréal

<i>Ancien tarif (1979-1980)</i>	<i>Nouveau tarif</i>
adulte 7,50 \$	adulte 9,50 \$
enfant 4,00	enfant 5,00

Tour 4 — Les Laurentides

<i>Ancien tarif (1979-1980)</i>	<i>Nouveau tarif</i>
adulte 27,50 \$	adulte 30,50 \$
enfant 20,00	enfant 22,00

Note: Pour une description plus détaillée des tours offerts, voir brochure annexée à la présente.

Demande de majoration des taux des produits de 10,5% pour cent sur les expéditions de 1 à 19 999 livres et de 11,5% pour cent sur les expéditions de 20 000 livres et plus.

Sur les taux de marchandise générale publiés dans le tarif Cottrell I-D la majoration est de l'ordre de 10,5% pour cent. La demande est conforme à l'article 2.58.1 de la Loi sur les transports: la majoration devra entrer en vigueur dans le plus bref délai.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter la présente requête déposée à la Commission des transports.

La requérante, Alliance Blindé Ltée, demande une modification de ses tarifs compte tenu de son expansion.

Pour renseignements supplémentaires, consultez le dossier de la Commission des transports du Québec. La requérante demande à la Commission de décréter suivant l'article 2.58.1 que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.

Cueillettes de dépôts pour livraison à la banque: taux de base comme suit:

	<i>6 jours</i>	<i>5 jours</i>	<i>4 jours</i>
Montréal	235,00 \$	215,00 \$	180,00 \$
Ville de Québec	160,00	145,00	135,00
Trois-Rivières	160,00	140,00	120,00
Sherbrooke	155,00	130,00	120,00
Chicoutimi	170,00	150,00	120,00
Sept-Îles	170,00	155,00	130,00
Hull	160,00	155,00	130,00
Rouyn	160,00	155,00	130,00
	<i>3 jours</i>	<i>2 jours</i>	<i>1 jour</i>
Montréal	145,00 \$	130,00 \$	120,00 \$
Ville de Québec	105,00	100,00	90,00
Trois-Rivières	90,00	85,00	80,00
Sherbrooke	90,00	85,00	80,00
Chicoutimi	90,00	85,00	80,00
Sept-Îles	110,00	105,00	95,00
Hull	110,00	105,00	95,00
Rouyn	110,00	105,00	95,00

Rôle M-80-54736-2
M-300930-103-DT

COTTRELL FORWARDING CO. LTD.

6900, Pullman
Montréal, QC
H4C 1E4

Rôle M-80-54739-6
M-301757-101-DT

ALLIANCE BLINDÉ LTÉE

2540, Notre-Dame est
Montréal, QC
H2K 4K3

Lorsque les dépôts ont une moyenne de plus ou moins 1 500,00 \$ par jour, ces frais de transport varient selon le taux de base et les facteurs suivants: dépôts effectués le même jour à la banque, dépôt à heures fixes, cueillettes spéciales, cueillette avec retour de monnaie, dimension des colis, la nature des valeurs, la couverture d'assurance, le trajet, le temps d'arrêt et le mode de facturation.

Pour les livraisons de payes, le taux sera de 14,80 \$ dans Montréal et 12,45 \$ dans Québec; pour les envois qui ne dépassent pas 4 500,00 \$ le taux sera de 11,50 \$. Les taux sont progressifs pour l'excédent.

Pour les envois des banques et des caisses populaires sur nos circuits «hors-ville», les taux sont comme suit:

0,50 \$ à 2,25 \$ par 1 000,00 \$	de papier-monnaie manipulé dans un envoi, selon le circuit;
2,50 à 4,37 par 1 000,00	de pièces de 10¢, 25¢ et 50¢ (pièces d'argent) manipulées dans un envoi selon le circuit;
2,75 à 4,00 par 200,00	de pièces de 05¢ manipulées dans un envoi selon le circuit;
2,75 à 4,00 par 50,00	de pièces de 01¢ manipulées dans un envoi, selon le circuit;
0,07 à 0,08 par 1 000,00	de valeurs et d'obligations manipulées dans un envoi.

Il y a une charge minimum qui varie entre 4,30 \$ et 2 500,00 \$ selon le circuit.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec aux fins d'obtenir une augmentation générale d'environ 10% sur ses tarifs déjà approuvés, tel qu'il appert au projet de tarif déposé avec la présente demande et devant entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1981.

Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-54740-4

M-301267-102-DT

PURULATOR COURRIER LTÉE

302, The East Mall

Suite 303, Toronto

Ontario

M9B 6C7

Au Québec:

7575, route Transcanadienne,

Ville St-Laurent Montréal, QC

H4T 1V6

Rôle M-80-54742-0

M-210473-102-DT

TAXI BEDFOR ET AL.

148, Principale

Bedford, QC

J0J 1P0

Modification tarifaire:

La présente est pour vous informer que Taxi Bedford *et al.* désirent demander une augmentation de taux et tarif du transport par véhicule-taxi.

<i>Tarifs actuels</i>		<i>Tarifs demandés</i>	
Départ	0,70 \$	Départ	0,90 \$
Kilomètre parcouru	0,45	Kilomètre parcouru	0,50
Attente	0,15	Attente	0,15

Augmentation d'environ 9% de nos taux actuels.

Clauses a-1 et a-2: Selon référence 4560 et amendements — sauf tel que ci-après:

I — Matériel en sac:	<i>Actuel</i>	<i>Proposé</i>	<i>Minimum</i>
1. Son:	11,90/tonne	13,00/tonne	17 000 lb
2. Moulée en sacs: (aux 100 lb)			
Moins de 14 000 lb (taux horaire)	21,25/heure	23,15/heure	2 1/2 heures
14 000 lb à 15 999 lb	0,60/cwt	0,65/cwt	
16 000 lb et plus	0,49/cwt	0,53/cwt	
1/2 heure est allouée pour attendre: au-delà de cela, le taux horaire est:	14,85/heure	16,20/heure	

II — Commodités découlant de l'option du 12-1 (Décision MCV-13171).

1. Grain en vrac:

a) Consommation animale:

	<i>De 0 à 4 milles</i>		<i>De 5 à 9 milles</i>		<i>De 10 à 15 milles</i>	
	<i>Actuel</i>	<i>Proposé</i>	<i>Actuel</i>	<i>Proposé</i>	<i>Actuel</i>	<i>Proposé</i>
Élev. 1-5:	1,80	1,96/tonne	2,35	2,56/tonne	3,15	3,43/tonne
Élev. 3-:	2,23	2,43/tonne	2,80	3,05/tonne	3,60	3,92/tonne
Élev. 4:	2,45	2,67/tonne	3,05	3,32/tonne	4,25	4,63/tonne

Rôle M-80-54742-0

M-300117-102-DT

GEORGE BROWN CARTAGE INC.

1150, Dupuis

Verdun, QC

H4G 2H7

b) Consommation humaine:

	<i>Actuel</i>	<i>Proposé</i>
De l'élevateur no 5:	0,80/tonne	0,872/tonne
De l'élevateur no 2:	1,32/tonne	1,44 /tonne
De l'élevateur no 3:	1,82/tonne	1,98 /tonne
De l'élevateur no 4:	1,98/tonne	2,16 /tonne
2. Malt:		
Moins de 4 voyages par jour		
i.3, 50 tonnes et moins:	3,85/tonne	4,20/tonne
5 voyages et plus par jour, i.e. —		
51 tonnes à 100 tonnes:	2,18/tonne	2,38/tonne
9 voyages et plus par jour —		
i.e. 101 tonnes et plus:	1,10/tonne	1,20/tonne
3. Gru rouge:	8,58/tonne	9,35/tonne v.c.
4. Son:	12,10/tonne	13,19/tonne v.c.

N.B.: voyage complet = v.c.

III — Citerne munie d'un souffleur — clause a-14.

i) pour voyage moins de 10 milles:

Pesanteur mensuelle: Minimum: 45 000 lb par voyage

	<i>Actuel</i>	<i>Proposé</i>
3 650 000 à 4 750 000 lb	0,255/cwt	0,28/cwt
4 750 001 à 6 000 000 lb	0,235/cwt	0,256/cwt
6 000 001 à 7 300 000 lb	0,225/cwt	0,245/cwt
7 300 001 à 8 500 000 lb	0,220/cwt	0,24/cwt
8 500 001 à 9 800 000 lb	0,2175/cwt	0,237/cwt
9 800 001 à	0,215/cwt	0,234/cwt
Attente: 1/2 heure allouée gratuitement	22,00/heure	24,00/heure
Voyage refusé et retourné au plan d'origine:	30,75/heure	33,50/heure

ii) au-delà de 11 milles et plus, référence au contrat.

Clauses b-1 à b-6 inclusivement:

b) — Déménagement:

Service local: référence 4560 et amendements.

Longue distance: tarif et taux horaires tels que définis par 4560, et amendements, selon véhicules utilisés.

Rôle M-80-54745-3

M-40003 387-DT

CANADIAN HOUSEHOLD GOODS
CARRIERS' TARIFF BUREAU
ASSOCIATION222, Dixon Road
Weston (Ontario)
M9P 3S5

Modification tarifaire:

Rééditer le tarif n° H-258 d'Allied Van Lines Ltd. comme le tarif n° H-259 d'Allied Van Lines Ltd. Il doit entrer en vigueur le 1^{er} février 1981 conformément à l'article 2.58.1, réfléchissant une augmentation de 12 pour cent sur les taux de transport; augmentations dans certaines charges de services additionnels comme détaillées dans cette application.

Rôle M-80-54746-1

M-40003-388-DT

CANADIAN HOUSEHOLD GOODS
CARRIERS' TARIFF BUREAU
ASSOCIATION222, Dixon Road
Weston (Ontario)
M9P 3S5

Modification tarifaire:

Amender les tarifs nos E-309 et HVP-1 du Bureau des tarifs de l'Association canadienne des transporteurs de ménage et d'ameublements usagés au nom des agents-membres d'Allied Van Lines Ltd., en rééditant les tarifs à titre de nos E-310 et HVP-2 respectivement pour entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1981 conformément à l'article 2.58.1, réfléchissant une augmentation de 12 pour cent sur les taux du transport, des augmentations diverses sur les frais de services additionnels comme détaillées dans cette demande.

Rôle M-80-54747-9

M-40003-389-DT

CANADIAN HOUSEHOLD GOODS
CARRIERS' TARIFF BUREAU
ASSOCIATION222, Dixon Road Weston (Ontario)
M9P 3S5

Modification tarifaire:

Amender le tarif n° G-50 du Bureau des tarifs de l'Association canadienne des transporteurs de ménage et d'ameublements usagés au nom des agents-membres d'Allied Van Lines Ltd en rééditant le tarif au titre de no G-51, entrant en vigueur le 1^{er} avril 1981 conformément à l'article 2.58.1, reflétant une augmentation de 14 pour cent sur les taux de transport section quatre et des augmentations diverses dans les frais de services additionnels comme détaillées dans cette application.

Rôle M-80-54755-2
M-305316-102-D

C.K. BLAIR INC.

1500, route 202
Franklin-Centre, QC
J0S 1E0

Voiturier-remorqueur
M-300046-105-D

**ANTONIO GOYETTE TRANSPORT
LTÉE**

1, avenue Antonio-Goyette
Ste-Martine, QC
J0S 1V0
Voiturier-roulier

Rôle M-80-54756-0
M-305241-101-D

LABERGE, GERMAIN

2527, rue Victoria
Ste-Julienne, QC
J0K 2T0

Requérant-cessionnaire
M-300615-101-D

**DAME DIANA DEMONTIGNY
LABERGE**

Ès qualités légataire universelle et
exécutrice testamentaire de la succession
de Sarto Laberge

2525, Victoria, C.P. 26
Ste-Julienne, QC
J0K 2T0

Requérante-cédante

Rôle M-80-54757-8
M-305299-101-D

LAROCQUE, SERGE

4211, St-Ambroise
Montréal (Île-de-Montréal)
QC

Requérant-cessionnaire
M-302329-101-D

**LES SERVICES TRANSPORT
STEVE LIMITÉE**

1990, rue William
Montréal (Île-de-Montréal)
QC

H3J 1R8

Requérante-cédante

Rôle M-80-54758-6
M-301577-104-D

FREEPORT TRANSPORT INC.

1200, Butler Road
Freeport, Penn.
U.S.A. 16229

Au Québec:
500, place d'Armes
Montréal, QC
H2Y 2W4

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante-conjointe: Antonio Goyette Transport Ltée, détentrice du permis M-300046, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

La requérante-cédante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de transférer le permis de transport M-300615 détenu par Sarto Laberge, requérant-cessionnaire.

Avis est donné que M. Abe Nozetz, syndic à la faillite de la requérante-cédante s'adressera à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer au requérant-cessionnaire, le permis no M-302329 de la requérante-cédante. Le requérant demande également que la décision devienne en vigueur immédiatement après avoir été rendue conformément aux dispositions de l'article 2.58.1 du Règlement 2.

La requérante, détentrice du permis no M-301577 (20978-V), demande à la Commission des transports du Québec de modifier son permis en ajoutant les clauses suivantes:

a) Transport restreint - longue distance - route

Des frontières Québec-États-Unis (tous les ports d'entrée) à toutes les localités situées dans la province de Québec et retour, pour le transport de marchandises originant de points situés aux États-Unis ou destinés à ces points aux États-Unis, soit toutes les installations utilisées par Cyanamid Canada, Inc. et/ou American Cyanamid Company.

b) Transport restreint - longue distance - route - transit

Des frontières Québec-Ontario (tous les ports d'entrée) à toutes les localités situées dans la province de Québec et retour, pour le transport de marchandises provenant de points d'origine aux États-Unis ou destinés à des points aux États-Unis lorsque transportées «en transit» la province d'Ontario via la frontière internationale entre les États-Unis et l'Ontario (tous ports d'entrée) soit toutes les installations utilisées par Cyanamid Canada, Inc. et/ou American Cyanamid Company.

c) Transport restreint - longue distance - route

Des frontières Québec-Ontario (tous les ports d'entrée) à toutes les localités situées

dans la province de Québec et retour, pour le transport de marchandises originant de points situés dans la province de l'Ontario ou destinés à des points en Ontario, soit toutes les installations utilisées par Cyanamid Canada, Inc. et/ou American Cyanamid Company.

d) Transport restreint - longue distance - route - transit

De la frontière Québec-États-Unis (tous les ports d'entrée) en transit à travers le territoire de la province de Québec vers la frontière Québec-Ontario (tous les ports de sortie) pour le transport de marchandise, à partir de toutes les installations utilisées par Cyanamid Canada, Inc. et/ou American Cyanamid Company et retour.

Conditions et restrictions:

1. Toutes les clauses ci-haut mentionnées seront opérées uniquement et conjointement avec des permis déjà émis par l'Interstate Commerce Commission et l'Ontario Highway Transport Board.

2. Pour les clauses ci-dessus, les marchandises seront transportées par un équipement mixte spécialement agencé pour le transport des matériaux de «Cyanamid Canada, Inc. et/ou American Cyanamid Company», à savoir: une semi-remorque à trémie fermée (Hopper) et à plateforme.

3. La requérante demande également le droit d'utiliser pour les clauses ci-haut mentionnées les véhicules suivants: Camions-citernes et camions réfrigérés.

La requérante, détentrice du permis no M-301577 (20978-V), demande à la Commission des transports du Québec de bien vouloir ajouter à son permis les clauses additionnelles suivantes:

1. Transport restreint - longue distance - route

À et depuis la frontière Québec-Ontario (tous les ports d'entrée), de toutes les localités situées dans la province de Québec, pour le transport de marchandises originant ou destinées à des points situés dans la province d'Ontario et retour, pour le public en général;

2. Transport restreint - longue distance - route - corridor

Entre les frontières Québec-Ontario (tous les ports d'entrée) corridor à travers la province de Québec jusqu'à la frontière Québec-États-Unis (tous les ports de sortie), et retour, pour le transport de marchandises pour le public en général;

3. Transport restreint - longue distance - route - corridor

Entre les frontières Québec-Ontario (tous les ports d'entrée) corridor à travers la province de Québec jusqu'à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick et retour (tous les ports de sortie) pour le transport de marchandises, pour le public en général;

4. Transport restreint - longue distance - route

À et depuis la frontière Québec-États-Unis (tous ports d'entrée) de toutes les localités situées dans la province de Québec et retour pour le transport de marchandises originant ou destinées à des points situés aux États-Unis, pour le public en général;

5. Transport restreint - longue distance - route - corridor

Entre la frontière Québec-États-Unis, corridor à travers la province de Québec jusqu'à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick, et retour, pour le transport de marchandises, pour le public en général;

6. Transport restreint - longue distance - route

À et depuis la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée), de tous points dans la province de Québec, et retour, pour le transport de marchandises originant ou destinées à des points situés dans la province du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard pour le public en général;

Conditions et restrictions:

a) Les marchandises transportées en vertu des clauses ci-haut mentionnées consistant en des produits réfractaires, d'argile, vitrifiés (Vitrified Clay Products), des briques, de bois, des dérivés de bois (Lumber Products), «Waferboards», matériaux de construction, de même que des matériaux, équipement et fourniture utilisés dans la production et l'installation des commodités ci-haut mentionnées;

b) Les points de destination ou d'origine aux États-Unis sont ceux que la requérante a le droit de desservir en conformité avec son permis de l'Interstate Commerce Commission no MC-113666 et ses amendements;

c) Les points de destination ou d'origine dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, sont ceux que la requérante a le droit de desservir en conformité avec les permis qu'elle détient desdites Commissions de transport;

d) Les points de destination ou d'origine dans la province d'Ontario sont ceux que la requérante a le droit de desservir en conformité avec les permis qu'elle détient de l'Ontario Highway Transport Board: permis no X-1064.

Rôle M-80-54759-4
M-301577-105-D

FREEPORT TRANSPORT INC.

1200, Butler Road
Freeport, Penn.
16229, U.S.A.
Au Québec:
500, place d'Armes
Montréal, QC
H2Y 2W4

Rôle M-80-54760-2
M-305318-101-D

PAUL'S DELIVERY SERVICE

(Kovacs Paul opérant sous le nom de :)
2460, croissant Benny, app. 321
Montréal, QC
H4B 2P9

Rôle M-80-54762-8
M-305329-101-D

FLORENT & BENOÎT TRANSPORT ENR.

(Lizotte Pitre, Denise)
5050, 4^e Avenue
Rosemont (Île-de-Montréal)
QC
H1V 2V2

Rôle M-80-54764-4
M-600596-101-DT

MARTINEAU PONTIAC BUICK LTÉE

3650, boulevard des Sources
Dollards-des-Ormeaux
Montréal, QC

Rôle M-80-54771-9
M-30020-127-DT

CONFERENCE DES CAMIONNEURS QUÉBÉCOIS INC.

1167, rue St-Hubert
Montréal, QC
H2X 3N3

Rôle M-80-54778-4
M-210692-001-101-D

GLADU, ROLAND

9091, 9^e Avenue, app. 2
St-Michel, QC
H1Z 3A7

Requérant-cessionnaire
M-208288-001-101-D

SPENARD, PIERRE

222, rue Melville, app. 16
Westmount, Montréal,
QC, H3Z 2J5
Requérant-cédant

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisé à donner le service suivant: transport de ménage et d'ameublement usagés effectué au moyen d'équipement spécial dans le territoire du Montréal métropolitain avec un camion à boîte spéciale.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à continuer la succession de M. Florent Pitre.

M. Florent Pitre, étant décédé au courant de l'année 1979, était détenteur du permis M-302297. Ce dernier permis fut annulé le 31 mars 1980, en vertu de l'article 41 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, la demande de renouvellement n'ayant pu être déposée dans les délais requis. En conséquence, Mme Denise Lizotte-Pitre, épouse de feu M. Florent Pitre, laquelle opère sous le nom de Florent & Benoît Enrg., s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis identique et à continuer à fournir le service suivant:

Transport restreint - service local - contrat

Montréal et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas 5 milles (8,045 km) des limites de ladite ville pour transport de meubles neufs ou usagés pour le compte de G.W. Furniture Ltd.

Modification tarifaire:

Avis est donné que Martineau Pontiac Buick Ltée 3650, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux, détenteur du permis M-1376 DY 2001 DYV D-1 s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but de proposer un amendement au taux actuellement en vigueur pour la location d'une voiture de courtoisie.

Ledit tarif sera établi de la façon suivante: X% du coût du véhicule, X étant un pourcentage variant entre 0,27% et 0,41% selon le véhicule utilisé.

Modification tarifaire:

Augmentation générale des taux

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de faire modifier les taux présentement publiés ou à être publiés pour ses membres et fixés par ladite Commission. La requérante désire hausser les taux qu'elle publie de la façon suivante:

— Tous les taux F.T.G./F.A.K..

Tous les frais démontrés aux Conditions inhérentes au transport,

Tous les frais minimums,

Tous les frais accessoires,

Sauf exceptions, 9,5% d'augmentation

— Tous les taux d'espèces, sauf exceptions: 8,5% d'augmentation.

Note: Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez consulter le Supplément d'ordre général no 13, déposé à la Commission des transports du Québec.

La requérante demande, en faveur de ses membres participants que la décision devienne exécutoire le 5 janvier 1980, et ce en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement no 2 sur les règles de pratiques de la Commission.

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208288-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54779-2
M-210690-001-101-D

LEGRIS, CLAUDE

216, 3^e Avenue
Verdun, QC
H4G 2X2
Requérant-cessionnaire
M-209927-001-102-D

LALONDE, JOSEPH GÉRALD MARC

548 A, Gagné
Ville LaSalle, QC
H8P 3K7
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209927-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54780-0

SOUVLOS, NICOLAOS

8379, Querbes, app. 2
Montréal, QC
H3N 2C6
Requérant-cessionnaire
M-208385-001-101-D

MARODAS, ANNA TAPINIS

8604, Wiseman, app. 8
Montréal, QC
H3N 2P7
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208385-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54781-8
M-205588-002-101-D

ROBERGE, NORMAND

1706, des Pins
Ville Lemoyne, QC
J4P 3L1
Requérant-cessionnaire
M-200701-003-105-D

COALLIER, LUCIEN

570, St-Sacrement
Boucherville, QC
J4B 3L2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200701-003 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-1 Boucherville.

Rôle M-80-54782-6
M-210686-001-101-D

EL-MAROUK, MOHAMAD

5252, St-Hubert, app. 556
Montréal, QC
H2S 2Y3
Requérant-cessionnaire
M-208976-001-101-D

EL-BAKKAR, MALEK

3950, St-Kevin, app. 1
Montréal, QC
H3T 1H9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208976-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54783-4
M-300361-103-D

A. A. MC CORMICK INC.

8, Gale Street
Ormstown (Châteauguay)
QC
J0S 1K0

Prenez avis que la détentrice du permis portant le numéro M-300361, de la Commission des transports du Québec, s'adressera à la Commission des transports du Québec, pour demander les services suivants:

Transport spécialisé - longue distance - rayon - contrat - citerne
De St-Antoine-Abbé à tous les points situés dans un rayon de 150 milles pour le transport de jus de pomme en citerne, pour le compte de J. Lussier & Frères Inc., et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

De St-Antoine-Abbé à tout point situé dans un rayon de 150 milles, pour le transport de pommes emballées, pour le compte de J. Lussier & Frères Inc., et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Droit additionnel:

La détentrice est autorisée dans l'exploitation des clauses ci-haut mentionnées, à transporter les marchandises décrites au permis dans des remorques, semi-remorques ou citernes, propriété ou en possession légale de J. Lussier & Frères Inc.

Rôle M-80-54784-2
M-302287-101-D

COALLIER, LUCIEN

570, St-Sacrement
Boucherville, QC
J4B 3L2

Le requérant s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

De Varennes à tous points situés dans un rayon de 200 km de ladite ville, et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de Asea Industries Limitée.

Restriction: Le service décrit ci-dessus sera limité à l'utilisation d'un seul camion d'un poids total en charge de 7 000 kg.

Rôle M-80-54785-9
M-301558-101-D

**LES ENTREPRISES JEAN-PAUL
ROBERT INC.**

8800, Belle-Rivière, R.R. 1
Ste-Scholastique, QC
J0N 1S0

La requérante, détentrice du permis portant le numéro M-301558 (20878-V), s'adresse à la Commission des transports du Québec pour demander l'émission du permis suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De l'usine de Ralston Purina Canada Inc. située à ville Lasalle à Ferme-Neuve, Kiamika et Malartic, pour le transport de moulées en vrac transportées par véhicules munis d'un système de soufflerie, et retour avec marchandises refusées ou avariées, pour le compte de Ralston Purina Canada Inc.

Droit additionnels:

À l'occasion du transport en vrac prévu au présent permis, la détentrice pourra transporter dans le même véhicule des moulées en sacs, dont le nombre de sacs ne pourra excéder 40 sacs par voyage. En donnant le service mentionné ci-dessus, la détentrice sera autorisée à faire la livraison des moulées à tout point situé dans les districts électoraux de Laurentide-Labelle, Abitibi-Est, Abitibi-Ouest et Rouyn-Noranda.

Rôle M-80-54786-7
M-300224-120-D

TRANSPORT ROBERT (1973) LTÉE

130, 1^{re} avenue, C.P. 127
Rougemont, QC
J0L 1M0

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte

De Rougemont à la frontière Québec-États-Unis (tous ports d'entrée) à destination de tous les états situés à l'est du Mississippi et retour, pour le transport de bois ayant subi des opérations additionnelles à l'ébranchage, l'écorçage et le sciage longitudinal et ne tombant pas dans le cadre du Règlement 12 sur le transport en vrac. Origine et/ou destination: Entrepôt Rougemont Ltée et ou ses clients à Rougemont.

Rôle M-80-54787-5
M-300012-102-D

TRANSPORT LÉO BOUDREAU INC.

St-Chrysostome, QC
J0S 1R0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à donner le service suivant:

Clause c: Transport restreint - longue distance - rayon

Des endroits situés dans un rayon de 50 milles de St-Chrysostome, comté de Châteauguay, pour le transport de légumes et fruits servant à la transformation, dans des contenants de différentes grandeurs, à St-Chrysostome, avec droit de retourner les contenants vides, et les fruits et légumes refusés ou avariés. Les frais de transport devront être payés par les clients-destinataires de St-Chrysostome.

Rôle M-80-54790-9
M-300748-102-D

AUCLAIR, LÉONARD

201, Fréchette
Granby, QC
J2G 5Z2

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

De Granby à toutes les fermes des cultivateurs membres de la Coopérative Agropur de Granby, situés dans un rayon de 30 milles de ladite ville pour tirer des épandeurs contenant de l'engrais chimique en vrac, et tirer des réservoirs contenant de l'azote liquide en vrac, et retour vide, pour le compte de la Coopérative Agropur de Granby.

Les épandeurs et réservoirs sont la propriété de l'expéditeur.

Le requérant était détenteur du permis ci-haut mentionné, permis ayant été annulé en vertu de l'article 41 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Rôle M-80-54792-5
M-304269-103-DT

**NEW BRUNSWICK QUÉBEC
TRANSPORT LTD**

524, Main Street, P.O. Box 1222
Grand Falls, New Brunswick

E0J 1M0

Au Québec:
200, St-Jacques ouest, app. 900
Montréal, QC
H2Y 1M1

Rôle M-80-54793-3
M-209153-101-DT

RICHARD GROULX TAXIS ENRG.

Groulx, Richard
31, St-Lambert
Bromptonville, QC
JOB 1H0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que ces taux soient tels qu'apparaissant à l'annexe «A» déposée aux présentes pour valoir comme ci-récité au long.

Elle invoque au surplus, l'article 2.58.1 des règles de pratique.

Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Le requérant expose respectueusement à la Commission des transports du Québec, ce qui suit:

1. Il est détenteur d'un permis de propriétaire de véhicules-taxis, permis no M-209153-001.

2. Le permis dessert les régions de Brompton, canton de Brompton, St-Denis-de-Brompton et Brompton-Gore.

3. Il demande à la Commission des transports du Québec une augmentation des taux et tarifs actuellement en vigueur comme ci-après.

Classe de permis: Taxi Service Ordinaire

	<i>Taux et tarifs</i>	<i>Taux et tarifs proposés</i>
Au départ de la chute	0,70 \$	0,90 \$
Pour chaque kilomètre parcouru	0,50 (km)	0,60 (km)
Pour chaque minute d'attente	0,80 (mille) 0,15	1,00 (mille) 0,20

4. Cette augmentation est due à l'augmentation des coût d'exploitation du service de taxis, tel que coût d'achat des véhicules, frais de réparations, d'entretien, du prix du carburant, de l'huile à moteur et de l'assurance automobile, et généralement à cause de l'augmentation du coût de la vie.

Pour ces motifs, plaise à la Commission des transports du Québec:

Accorder la présente requête et fixer les taux et tarifs pour le transport par véhicule-taxi dans la région ci-haut mentionnée. à:

0,90 \$ au départ de la chute;

0,60 \$ par kilomètre parcouru (1 \$ par mille parcouru);

0,20 \$ par minute d'attente.

Rôle M-80-54794-1
M-305019-103-DT

FALLS TRANSPORT LTD

500, Broadway
Grand Falls, New Brunswick

Au Québec:

A/S Paquette & Ass.
200, rue St-Jacques ouest
Suite 900
Montréal, QC
H2Y 1M1

Rôle Q-80-24785-0
Q-200656-104-D

LÉONARD LÉVESQUE

(Lévesque, Léonard)
300, rue Dollard

Rimouski (Rimouski)
G5L 6M8

Requérant-cessionnaire
Q-203374-103-D

PIGEON, GAGNON, CÉCILE

538, rue St-Germain
Rimouski (Rimouski)

G5L 3R2

Requérante-cédante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir une modification de tarifs, tel qu'il appert aux tarifs A.F.C. 100-A, original pages 106-B et C, déposés avec la présente pour valoir comme ci-récité au long.

Elle invoque au surplus, l'article 2.58.1 des règles de pratique.

Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Transfert de permis:

Pigeon, Gagnon, Mme Cécile demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Léonard Lévesque (Lévesque, Léonard) le permis Q-203374-002 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer par véhicule-taxi dans l'agglomération de Rimouski A-37.

Rôle Q-80-24792-6
Q-500,680-101-D

DUGAS, LAURENT

C.P. 542
Rue Delval
Cap-Chat (Gaspé-Ouest)
G0J 1E0
Requérant-cédant
Q-500,659-101-D

QUIMPER, JOSEPH

176, 2^e Avenue ouest
Ste-Anne-des-Monts (Gaspé-Ouest)
G0E 2G0
Requérant-cessionnaire

Rôle Q-80-24800-7
Q-20,046L-101-DT

**LA LIGUE DE TAXIS DE
CHIBOUGAMAU INC.**

456, 3^e Rue
Chibougamau
(Terr. Nouveau-Québec)
G8P 1N7

Rôle Q-80-24802-3
Q-600,386-104-D

LOCATION G. MORIN LTÉE

3001, rue Kepler
Ste-Foy, QC
G1X 3V4
Requérante

Rôle Q-80-24803-1
Q-600,386-103-D

LOCATION G. MORIN LTÉE

3001, rue Kepler
Ste-Foy, QC
G1X 3V4
Requérante

Rôle Q-80-24807-2
Q-203,476-101-D

DE LADURANTAYE, MICHEL

501, St-Jean-Baptiste nord
Princeville (Arthabaska)
G0P 1E0

Transfert de permis:

Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac no Q-500,659-001, région 01, en faveur de Laurent Dugas.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter ses tarifs pour le transport de passager par taxis, dans l'agglomération A-46 Chibougamau.

Les tarifs sont les suivants:

	<i>Tarifs proposés</i>	<i>Tarifs actuels</i>
Au départ de la chute	1,25 \$	1,00 \$
Chaque kilomètre parcouru	0,50 \$	0,50 \$
Attente /heure	12,00 \$/heure	9,00 \$/heure
ou/minute	0,20 \$/minute	0,15 \$/minute

La requérante, dans le cadre du Règlement sur la location, demande à la Commission d'émettre le permis suivant pour exploitation au 473, av. Notre-Dame ouest, Ste-Marie-de-Beauce.

- Location à court terme de camions, tracteurs, remorques, semi-remorques.
- Location à long terme de camions, tracteurs, remorques, semi-remorques.
- Location à court terme de véhicules de promenade et de véhicules agencés pour le transport de personnes et de marchandises, pick-up, fourgons et autobus pour moins de vingt-quatre passagers.
- Location à long terme de véhicules de promenade et de véhicules agencés pour le transport de personnes et de marchandises, pick-up, fourgons et autobus pour moins de vingt-quatre passagers.

Demande de modification de permis:

La requérante qui, dans le cadre du Règlement sur la location, détient entre autres les permis suivants:

- Location à court terme de véhicules de promenade et de véhicules agencés pour le transport de personnes et de marchandises, pick-up et fourgons.
- Location à long terme de véhicules de promenade et de véhicules agencés pour le transport de personnes et de marchandises, pick-up et fourgons.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec de modifier ces clauses pour qu'elles se lisent dorénavant:

Location à court terme de véhicules de promenade et de véhicules agencés pour le transport de personnes et de marchandises, pick-up, fourgons et autobus de moins de vingt-quatre passagers.

Location à long terme de véhicules de promenade et de véhicules agencés pour le transport de personnes et de marchandises, pick-up, fourgons et autobus de moins de vingt-quatre passagers.

Demande de permis de taxi:

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la région de Princeville 04-3426-P et Princeville 04-3428-V.

Rôle Q-80-24809-8
Q-203,379-102-D

ERNEST KELLEY

(Kelley, Ernest)
Case postale 596
Malartic (Abitibi)
JOY 120
Adresse postale
590, 1^{re} Avenue
Malartic (Abitibi)
JOY 120
Place d'affaires

Nouvelle demande de permis:

Le requérant Ernest Kelley (Kelley, Ernest) demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour la région de Malartic 08-8405-V.

Rôle Q-80-24812-2
Q-203,369-102-D

DESBIEWS, ROLAND

144, Jean
Chute-aux-Outardes (Saguenay)
G0H 1C0

Demande de permis de taxi:

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la municipalité de Chute-aux-Outardes 09-9726-VL.

Rôle Q-80-24813-0
Q-300,723-107-D
(19296-V)

BEL-MONT TRANSIT INC.

143, rue Hébert
C. P. 82
Mont-Joli
(Rimouski) QC
G5H 3K8

Demande de modification de permis, clause n):

La requérante, qui détient dans son permis une clause se lisant ainsi:

Transport restreint - longue distance - route - véhicule isothermes

De Montréal, St-Anselme, Québec, Bic et Mont-Joli, à tous les endroits situés entre Trois-Pistoles et Gaspé, via Rivière-Madeleine et/ou via Matapédia, et à tous les endroits intermédiaires sur les routes 132, 197 et 299, ainsi que sur les routes secondaires, et retour, pour le transport de produits alimentaires périssables, tels que: fruits et légumes frais et congelés, poisson et produit de la mer, viande de toute catégorie, volaille, produits des maisons de salaison, oeufs, fromage, beurre et substituts de ces produits, charcuterie, margarine, crème végétale, fruits et légumes cuits, fumés ou en conserve, graisse végétale et substituts de ces produits, par véhicules isothermes, pour le public en général.

En donnant le service ci-dessus, la requérante est également autorisée à faire le transport de produits alimentaires non périssables.

En donnant le service ci-dessus, la requérante ne sera pas autorisée à donner un service de Montréal et du Bic à Trois-Pistoles et dans un rayon de cinq (5) milles de cette municipalité, et retour, pour le transport de beurre, de fromage et de substituts de ces produits.

demande à la Commission des transports du Québec de modifier cette clause, afin qu'elle se lise dorénavant ainsi:

Transport restreint - longue distance - route - véhicules isothermes

De Montréal, St-Anselme, Québec, Bic et Mont-Joli à tous les endroits situés entre Trois-Pistoles et Gaspé, via Rivière-Madeleine et/ou via Matapédia, et à tous les endroits intermédiaires sur les routes 132, 197, 198 et 299, ainsi que sur les routes secondaires, et retour avec contenants vides, pour le transport de produits alimentaires périssables, tels que: fruits et légumes frais et congelés, poisson et produits de la mer, viande de toute catégorie, volaille, produits des maisons de salaison, oeufs, fromage, beurre et substituts de ces produits, charcuterie, margarine, crème végétale, fruits et légumes cuits, fumés ou en conserve, graisse végétale et substituts de ces produits, par véhicules isothermes, pour le public en général.

En donnant le service ci-dessus, la requérante est également autorisée à faire le transport de produits alimentaires non périssables.

En donnant le service ci-dessus, la requérante ne sera pas autorisée à donner un service de Montréal et du Bic à Trois-Pistoles et dans un rayon de cinq (5) milles de cette municipalité, et retour, pour le transport de beurre, de fromage et de substituts de ces produits.

Rôle Q-80-24814-8
Q-300,279-101-D
(7284-V)

AUCLAIR, RÉJEAN

1944, avenue Notre-Dame
Charlesbourg, QC
G0A 2S0

Demande de modification de permis, certificats 001 et 002:

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin de changer le lieu d'origine:

De Notre-Dame-des-Laurentides pour Charlesbourg.

Notre-Dame-des-Laurentides est annexée à Charlesbourg depuis 1977 et est devenue un quartier de Charlesbourg.

Ledit permis se lit présentement comme suit:

a) Transport général - service local

a) Notre-Dame-des-Laurentides et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite municipalité.

b) Transport général - longue distance - rayon

b) De Notre-Dame-des-Laurentides à tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles des limites de ladite municipalité, et retour.

Rôle Q-80-24815-5
9-Q-507 400-101-D

LEVESQUE, MME DENYSE

12, 1^{re} Rue
Port-Cartier (Saguenay)
G5B 1E5
Requérante-cessionnaire
0-Q-500-503-101-D

BEAULIEU, ROGER

C. P. 33
Route 138
Rivière-Pentecôte (Saguenay)
G0H 1R0
Requérant-cédant

Rôle Q-80-24816-3
Q-302 146-101-D

GRUE ORLEANS ENR.

(Plante, René)
1189, chemin Royal
St-Pierre, I.O.
(Montmorency) QC
G0A 4E0

Rôle Q-80-24820-5
Q-600 481-111-D

ENTREPRISES B.C. (MONTRÉAL) LIMITÉE

1600, rue Berri, suite 4
Montréal (Île-de-Montréal)
H2L 4E4
Adresse de correspondance
1790, chemin de la Canardière
Québec, QC
G1J 2E3
Place d'affaires

Rôle Q-80-24821-3
Q-507,395-101-D

JIMMY MALTAIS

165, rue Bourassa
Alma (Lac-St-Jean-Est)
G8B 2G7
Requérant-cessionnaire
Q-502,950-101-D

MICHEL GILBERT

1610, rue Bégin
Chicoutimi (Chicoutimi)
G7H 5T6
Requérant-cédant

Transfert de permis:

Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisé à transférer son permis de camionnage en vrac, Q-500503-002, région 09, à Denyse Lévesque.

Nouvelle demande:

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisé à donner le service suivant:

Beauport et 5 milles et de Beauport à un rayon de 30 milles et retour, pour le transport de marchandises et ou d'objets qui nécessitent l'usage d'une grue à même le camion pour le chargement et le déchargement.

Demande de modification de permis:

La requérante, Entreprises B.C. (Montréal) Limitée, s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée à donner le service suivant:

Location à court terme de véhicules de promenade aux écoles de conduite de même qu'aux personnes désirant passer leur examen en vue de l'obtention de leur permis de conducteur ou de chauffeur, au 304, de Villemure, St-Jérôme, QC.

Transfert de permis:

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Jimmy Maltais le permis no Q-502,950-001, ainsi que le véhicule et ce pour effectuer du transport de matière en vrac dans la région 02.

Rôle Q-80-24825-4
Q-300,577-164-D
(15957-V)

GÉRARD NOLIN (1975) LTÉE

982, de l'Église
C.P. 100
St-Jean-Chrysostome
(Lévis) QC
G0S 2T0
Requérante
M-300,238-304-D
(1930-V)

**LES TRANSPORTS PROVOST INC.
PROVOST CARTAGE INC.**

7887, Grenache
Anjou
(Île-de-Montréal) QC
H1J 1C4
Requérante conjointe
Q-300,251-102-D
(6674-V)

**LA COMPAGNIE FERLAND & BÉGIN
LTÉE**

148, 3^e Avenue
Lac-Etchemin
(Dorchester) QC
G0R 1S0
Intimée

Rôle Q-80-24826-2
Q-301,601-110-D

MARCHAND, PAUL

67, rue Bernier
C.P. 554
Victoriaville QC
(Arthabaska) QC
G6P 6V7

Rôle Q-80-24827-0
Q-300,577-165-D
(15957-V)

GÉRARD NOLIN (1975) LTÉE

982, de l'Église
C.P. 100
St-Jean-Chrysostome
(Lévis) QC
G0S 2T0
Requérante
M-300,238-305-D
(1930-V)

**LES TRANSPORTS PROVOST INC.
PROVOST CARTAGE INC.**

7887, Grenache
Anjou (Île-de-Montréal) QC
H1J 1C4
Requérante-conjointe
Q-302,110-102-D

BROCHU, MARC

1249, rue Maine
Charlesbourg
QC, G1G 2J3
Intimé

Demande de suppression totale de service.

Conformément à l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports, Gérard Nolin (1975) Ltée et Les Transports Provost Inc.-Provost Cartage Inc. demandent la suppression totale de leur permis de tiré connexe au permis du tireur La Compagnie Ferland & Bégin Ltée, permis Q-300,251 (6674-V), et vice versa.

Demande de modification de permis, service additionnels:

Le requérant détenteur du permis numéro Q-301,601 s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisé à donner service additionnel suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Sacré-Coeur comté de Dubuc à la frontière Québec-États-Unis (tous ports d'entrée) pour le transport de bois de sciage oeuvré pour le compte de Produits Forestiers Saguenay Ltée.

Destination aux U.S.A.: Maine — New Hampshire — Vermont — Massachusetts — Rhode Island — Connecticut.

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Sacré-Coeur comté de Dubuc à la frontière Québec-Ontario (tous ports d'entrée) pour le transport du bois de sciage oeuvré pour le compte de Produits Forestiers Saguenay Ltée.

Point de destination l'Ontario: tous points.

Demande de suppression totale de service:

Conformément à l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports, Gérard Nolin (1975) Ltée et Les Transports Provost Inc.-Provost Cartage Inc. demandent la suppression totale de leur permis de tiré connexe au permis du tireur Marc Brochu, permis Q-302,110, et vice versa.

Rôle Q-80-24828-8
Q-302,151-101-D

BÉLANGER, JACQUES

41 A, route 138
Cap-Santé
(Portneuf) QC
G0A 1L0

Rôle Q-80-24829-6
Q-300,577-166-D
(15957-V)

GÉRARD NOLIN (1975) LTÉE

982, de l'Église
C. P. 100
St-Jean-Chrysostome
(Lévis) QC
G0S 2T0
Requérante
M-300,238-306-D
(1930-V)

**LES TRANSPORTS PROVOST INC.
PROVOST CARTAGE INC.**

7887, Grenache
Anjou
(Île-de-Montréal) QC
H1J 1C4
Requérante-conjointe
Q-302,091-102-D

LACROIX, MARIO

48, rue Principale
Armagh
(Bellechasse) QC
G0R 1A0
Intimé

Rôle Q-80-24830-4
Q-203,494-101-D

NADEAU, DENISE

Case postale 2344
Schefferville (Territoire du
Nouveau-Québec)
G0G 2T0
Adresse postale
150, Radisson
Schefferville (Territoire du
Nouveau-Québec)
G0G 2T0
Place d'affaires
Requérante-cessionnaire
Q-203,283-103-D

FIORE, GIOVANNI

Case postale 341
Schefferville (Territoire du
Nouveau-Québec)
G0G 2T0
Adresse postale
119, Gagnon
Schefferville (Territoire du
Nouveau-Québec)
G0G 2T0
Place d'affaires
Requérant-cédant

Nouvelle demande de permis.

Le requérant, Jacques Bélanger, résidant au 41 A, route 138, Cap-Santé, comté de Portneuf, s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation d'effectuer le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

De Cap-Santé à tous les points situés dans un rayon de trente (30) milles des limites de ladite municipalité pour le transport de moulée en vrac ou en sac pour le compte de Services Agricoles Desrochers, Cap-Santé, comté de Portneuf, à l'aide d'un camion fermé muni d'un mécanisme de soufflerie.

Demande de suppression totale de service.

Conformément à l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports, Gérard Nolin (1976) Ltée et Les Transports Provost Inc. /Provost Cartage Inc. demandent la suppression totale de leur permis de tiré connexe au permis du tireur Mario Lacroix, permis Q-302,091, et vice versa.

Demande de transfert de propriétaire de véhicule-taxi:

M. Giovanni Fiore, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Mme Denise Nadeau, le permis Q-203,283-001 de catégorie «région» et de catégorie «ordinaire» ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région de Schefferville (10-9901-V).

De plus, les requérants demandent que la présente décision devienne exécutoire immédiatement selon l'article 2.58.1, du Règlement no 2 (1976).

Rôle Q-80-24831-2
Q-600,560-101-D

STE-MARIE EXPRESS LTÉE

470, 1^{re} Rue, parc Industriel
Ste-Marie (Beauce)
G0S 2Y0

Nouvelle demande

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis de location suivant:

Location à court terme de camions, tracteurs et semi-remorques au 470, 1^{re} Rue, parc Industriel, Ste-Marie, comté de Beauce, QC.

Rôle Q-80-24833-8
Q-20037-L-105-DT

LA LIGUE DE TAXIS DE RIMOUSKI INC.

43, rue l'Évêché est
Rimouski, QC
G5L 7E1

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de modifier ses taux et tarifs pour l'agglomération A-37 Rimouski.

	<i>Taux actuels</i>	<i>Taux proposés</i>
Au départ de la chute	0,80 \$	1,20 \$
Pour chaque kilomètre	0,60	0,60
Pour minute d'attente	0,20	0,20
Le kilomètre extérieur	0,45	0,50

Rôle Q-80-24834-6
Q-505,260-102-S

CLOUTIER, FERNAND

6, rue du Moulin
Ste-Brigitte-des-Saults (Nicolet)
J0C 1E0
Requérant

Demande de permis spécial

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir un permis spécial, pour le transport de la neige, dans la région no 10, pour une durée de 180 jours, pour la saison d'hiver 1980-81.

Rôle Q-80-24835-3
Q-506,146-102-S

TRANSPORT JEAN-GUY LAMBERT INC.

Rang Ste-Marie
Ste-Brigitte-des-Saults (Nicolet)
J0C 1E0
Requérante

Demande de permis spécial

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir un permis spécial, pour le transport de la neige, dans la région no 10, pour une durée de 180 jours, pour la saison d'hiver 1980-81.

Rôle Q-80-24836-1
Q-505,072-102-S

LAMBERT, HENRI-PAUL

Rang Ste-Marie
Ste-Brigitte-des-Saults
(Nicolet)
J0C 1E0

Demande de permis spécial

Le détenteur d'un permis de camionnage en vrac portant le numéro Q-505,072 s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis spécial pour le transport de la neige dans la région 10, pour une durée de 180 jours.

Rôle Q-80-24837-9
Q-505,067-102-S

FRÉCHETTE, BERTRAND

212, rue Principale
Ste-Brigitte-des-Saults
(Nicolet)
J0C 1E0

Demande de permis spécial

Le détenteur d'un permis de camionnage en vrac portant le numéro Q-505,067, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis spécial pour le transport de la neige dans la région 10, pour une durée de 180 jours.

9513-o

**DEMANDES DE PERMIS INTRODUITES EN VERTU DU RÈGLEMENT
SUR LE TRANSPORT DE DÉCHETS (A.C. 3707-78)**

<i>Rôle</i>	<i>Numéro de requête nom et adresse</i>	<i>Nature</i>	<i>Pour la région</i>
M-80-54725-5	M-710744-101-D LES FOSSES SEPTIQUES LACROIX LTÉE 42, 19 ^e Avenue Ste-Marthe-sur-le-Lac (Deux-Montagnes) QC J0N 1P0	Boues liquides	06

Rôle	Numéro de requête nom et adresse	Nature	Pour la région
M-80-54743-8	M-710752-101-D ST-YVES EXCAVATION INC. 1851, rang St-Louis St-Gabriel-de-Brandon (Berthier) QC JOK 2N0	Boues liquides	06
M-80-54744-6	M-710752-102-D ST-YVES EXCAVATION INC. 1851, rang St-Louis St-Gabriel-de-Brandon (Berthier) QC JOK 2N0	Boues liquides	07

9513-o

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul, conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-80-50071	80 10 17	Décision: MPV-1978-S M-000051-105-D AUTOBUS LÉO AUGER INC.	G.O.Q. no 18 p. 5515	80 05 03	Demande de permis saisonnier Accordée Ce permis sera valide jusqu'au 16 octobre 1981.
M-80-50074	80 10 16	Décision: MPV-1976-S M-000337-103-D FAUTEUX, LÉO	G.O.Q. no 18 p. 5515	80 05 03	Demande de permis saisonnier Rejetée
M-80-53750-4	80 10 20	Décision: MPV-1980-S 3-M-000119-109-DS AUTOBUS TRUDEAU INC Requérante	Journal de Montréal	80 07 03 80 07 04 80 07 05	Demande de permis Accordée Durée: 364 jours Entrée en vigueur: 80 10 20
Q-80-22884	80 10 23	Décision: QPV-1665-T Q-000 518-101-D LÉON-GEORGES DUFOUR	G.O.Q. no 12	80 03 22	Demande de permis Accordée Le présent permis est pour la partie de l'année comprise entre les 20 mai et 30 sep- tembre.
Q-80-23892-5	80 10 14	Décision: QPV 1656 TFS 4-Q-000419-102-HPT LES TRANSPORTS CARO INC Requérante	Journal de Québec	80 05 30 80 05 31 80 06 02	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 10 14
Q-80-24279-4	80 10 09	Décision: QPV-1653 6-Q-000599-101-D AUTOBUS DE L'ANSE ST-JEAN LTÉE Requérante-cessionnaire 5-Q-000210-101-D AUTOBUS TRANSPORT R. PELLETIER & FILS ENR. Requérante-cédante	G.O.Q. no 34 p. 8674	80 08 23	Transfert de permis Accordée
Q-80-24307-3	80 10 22	Décision: QPV-1663 8-Q-000530-109-D AUTOBUS COUTURE ET CAHILL INC. Requérante	G.O.Q. no 34 p. 8679	80 08 23	Modification de permis Désistement

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-24417-0	80 10 16	Décision: QPV 1658 TF 2-Q-000361-101-DT BAIE COMEAU DE LUXE TAXI INC Requérante	G.O.Q. no 37 p. 9201	80 09 13	Modification des taux et tarifs Accordée
Q-80-24425-3	80 10 23	Décision: QPV-1666-T 9-Q-000604-102-D DUMAS, ANTHONY Requérant	G.O.Q. no 37 p. 9202	80 09 13	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 10 23
Q-80-24471-7	80 10 22	Décision: QPV-1664-S 5-Q-000541-102-D TRANSPORT E. POULIN INC. Requérante	G.O.Q. no 38 p. 9362	80 09 20	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 81 06 30
Q-80-24598-7	80 09 22	Décision: QS-3260-S 0-Q-000108-107-S AUTOBUS TREMBLAY & PARADIS INC. Requérante	Journal de Québec	80 09 05 80 09 06 80 09 08	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 22 jusqu'au: 81 06 30
Q-80-24723-1	80 10 10	Décision: QPV-1655-TF 4-Q-000385-102-HPT AUTOCARS JASMIN INC Requérante	Le Quoti- dien	80 09 16 80 09 17 80 09 18	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 10 10
Q-80-24739-7	80 10 10	Décision: QPV-1654-TF 6-Q-000029-103-HPT AUTOBUS LATERRIÈRE INC. Requérante	Le Quoti- dien	80 09 16 80 09 17 80 09 18	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 10 10
Q-80-24817-1	80 10 22	Décision: QPV-1662-H 0-Q-000025-104-HPT AUTOBUS FORTIN & POULIN INC. Requérante	Le Soleil Affichée dans les autobus	80 10 04 80 10 06 80 10 07 du 80 10 04 au 80 10 07	Modification d'horaire Accordée

ÉCOLIER

M-80-51566-011-C	80 10 16	Décision: MPE-1501 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante Q-100065 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PASCAL-TACHÉ Opposante Q-100302 BÉLANGER, GÉRARD Q-100323 BLAIS, EUGÈNE Q-100914 AUTOBUS ST-ADALBERT ENRG. Q-100367 LAURENT CARON INC. Q-100408 TRANSPORT SCOLAIRE JACQUES CÔTÉ INC. Q-100463 TRANSPORT A.M.J. INC. Q-100478 TRANSPORT SCOLAIRE CLAUDE FORTIN INC.	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	
------------------	----------	---	---------------------------------------	----------	--

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
		Q-100573 GUIGNARD, ROBERT Q-100606 LACHANCE & POULIN ENRG. Q-100632 LAROCHELLE, THÉBERGE & THERRIEN ENRG. Q-100640 TRANSPORT GILBERT LAVOIE LTÉE Q-100649 TRANSPORT D'ÉCOLIERS RAYMOND LEBLANC INC. Q-100650 LECLERC, ALPHONSE Q-100269 AUTOBUS MONTMAGNY INC. Q-100399 AUTOBUS ROLLAND LORD INC. Q-100783 AUTOBUS PORT-JOLI INC. Q-100818 ST-PIERRE, (MME) MARIETTE Q-100888 LES AUTOBUS VAILLANCOURT INC. Intervenants			

Proprio motu

La Commission:

1. Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
2. Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats ou parties de contrats de transport d'écoliers, pour les circuits ci-après mentionnés conclus entre la Commission scolaire régionale Pascal-Taché et les transporteurs suivants:

<i>Transporteurs scolaires</i>	<i>Contrats et circuits concernés</i>
Laurent Caron Inc.	548-4
Transport Scolaire Jacques Côté Inc.	517-1
Transport A.M.J. Inc.	515-2 et 539-4
Larochelle, Théberge & Therrien Enrg.	519-4
Leclerc, Alphonse	534-3 et 534-4
Autobus Montmagny Inc.	505-1, 505-2, 505-3, 505-4, 505-5, 505-6 et 505-7
Autobus Rolland Lord Inc.	540-3
Autobus Port-Joli Inc.	536-3
St-Pierre, (Mme) Mariette	522-2

mais ne révisé pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-1981, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

3. Refuse son approbation à la prolongation des contrats ou de la partie des contrats de transport scolaire des transporteurs suivants, pour les circuits ci-après mentionnés, déclarant ces contrats ou partie des contrats de transport scolaire terminés à toutes fins futures que de droit:

<i>Transporteurs scolaires</i>	<i>Contrats et circuits concernés</i>
Bélangier, Gérard	535-4
Blais, Eugène	520-2
Autobus St-Adalbert Enrg. (Gauvin, Réal A.)	531-3
Transport scolaire Jacques Côté Inc.	517-5
Transport scolaire Claude Fortin Inc.	543-5
Guignard, Robert	537-4
Lachance & Poulin Enrg.	518-4
Larochelle, Théberge & Therrien Enrg.	519-2
Transport Gilbert Lavoie Ltée	511-4
Transport d'écoliers Raymond Leblanc Inc.	530-4
Autobus Rolland Lord Inc.	540-4 et 540-5
Les Autobus Vaillancourt Inc.	549-1 et 529-3

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-51566-016-C	80 10 16	Décision: MPE-1502 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PROVENCHER Q-100001 Opposante Q-100308 LES AUTOBUS BELISLE (1980) INC. Q-100230 AUTOBUS ASTON INC. Q-100577 TRANSPORT DESCHAILLON INC. Q-100312 BERGERON, GÉRARD Q-100763 POLIQUIN, RAYMOND Q-100355 BRUNO HÉLIE INC. Q-100430 DESHAIES, CLÉMENT Intervenants	G.O.Q. no 23 p. 6766, 6767	80 06 07	

Proprio motu

La Commission:

1. Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
2. Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission scolaire régionale Provencher et le transporteur suivant:

<i>Transporteur scolaire</i>	<i>Contrats et circuits concernés</i>
Transport Deschaillon Inc.	109, 112 et 120

mais ne révisé pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-1981, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

3. Refuse son approbation à la prolongation des contrats ou de la partie des contrats de transport scolaire des transporteurs suivants, pour les circuits ci-après mentionnés, déclarant ces contrats ou partie des contrats de transport scolaire terminés à toutes fins futures que de droit:

<i>Transporteurs scolaires</i>	<i>Contrats et circuits concernés</i>
Les Autobus Belisle (1980) Inc.	6, 9 et 23
Autobus Aston Inc.	47, 54 et 58
Transport Deschaillon Inc.	106 et 117
Bergeron, Gérard	68
Poliquin, Raymond	80 et 122
Bruno Hélie Inc.	84
Deshaies, Clément	87

M-80-51566-019-C	80 10 16	Décision: MPE-1503 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante Q-100027 COMMISSION SCOLAIRE DE L'AMIANTE Opposante Q-101007 AUTOBUS G. CHARPENTIER INC. Q-100748 J.T. PERRON INC.	G.O.Q. no 23 p. 6766, 6767	80 06 07	
------------------	----------	--	-------------------------------------	----------	--

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
		Q-100563 GOUIN, RÉNALD Q-100235 AUTOBUS BOULET & FILS INC. Q-100254 AUTOBUS L. POMERLEAU INC. Q-100253 AUTOBUS J. PLANTE & FILS INC. Q-100627 LAPOINTE, CHAMPAGNE & DELISLE ENRG. Q-100252 AUTOBUS J.P. BOLDDUC & FILS INC. Q-100396 AUTOBUS E. CLOUTIER & FILS INC. Q-100675 AUTOBUS H. LESSARD INC. Q-100564 LES ENTREPRISES HERCULE GOULET INC. Q-100379 C. HÉBERT & FILS INC. Q-101008 BOISSONNEAULT, JEAN-GUY Intervenants			

Proprio motu

La Commission:

1. Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

2. Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission scolaire de l'Amiante et les transporteurs suivants:

<i>Transporteurs scolaires</i>	<i>Contrats et circuits concernés</i>
Autobus G. Charpentier Inc.	22-B
Gouin, Réнал	8-C
Autobus L. Pomerleau Inc.	10-A
Autobus J. Plante & Fils Inc.	11-C
Autobus E. Cloutier & Fils Inc.	15-A
Autobus H. Lessard Inc.	15-J
Les Entreprises Hercule Goulet Inc.	25-C
C. Hébert & Fils Inc.	32-A
Boissonneault, Jean-Guy	34-A

mais ne révisé pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-1981, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

3. Refuse son approbation à la prolongation des contrats ou de la partie des contrats de transport scolaire des transporteurs suivants, pour les circuits ci-après mentionnés, déclarant ces contrats ou partie des contrats de transport scolaire terminés à toutes fins futures que de droit:

<i>Transporteurs scolaires</i>	<i>Contrats et circuits concernés</i>
J.T. Perron Inc.	2-G
Autobus Boulet & Fils Inc.	9-B
Lapointe, Champagne & Delisle Enrg.	12-B
Autobus J.P. Bolduc & Fils Inc.	13-A
Autobus E. Cloutier & Fils Inc.	15-F
Les Entreprises Hercule Goulet Inc.	25-H

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-51566-023-C	80 10 16	Décision: MPE-1500 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante Q-100043 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HARRICANA Opposante Q-100206 A. B. L. TRANSPORT INC. Q-100715 ROLAND MORIN INC. Q-100700 JOSEPH RENÉ MARTIN INC. Q-100313 LES AUTOBUS D'AMOS INC. Q-100693 DRAPEAU ET BÉRUBÉ INC. Q-100402 ADOLPHE CORRIVEAU & FILS INC. Intervenants	G.O.Q. no 23 p. 6766, 6767	80 06 07	

* *Proprio motu*

La Commission:

1. Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
2. Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission scolaire régionale Harricana et les transporteurs suivants:

*Transporteurs scolaires*Les Autobus d'Amos Inc.
Drapeau & Bérubé Inc.*Contrats et circuits concernés*1B-90 et 20B-50
4B-84 et 6B-96

mais ne révisé pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-1981, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

3. Refuse son approbation à la prolongation des contrats ou de la partie des contrats de transport scolaire des transporteurs suivants, pour les circuits ci-après mentionnés, déclarant ces contrats ou partie des contrats de transport scolaire terminés à toutes fins futures que de droit:

*Transporteurs scolaires*A. B. L. Transport Inc.
Roland Morin Inc.
Joseph René Martin Inc.
Les Autobus d'Amos Inc.
Drapeau et Bérubé Inc.
Adolphe Corriveau & Fils Inc.*Contrats et circuits concernés*5A-175, 10A-80 et 10B-70
3B-93
19C-159
14-114, 20A-127 et 14D-44
12C-92
13A-136

M-80-51566-121-C	80 10 16	Décision: MPE-1499 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100122 COMMISSION SCOLAIRE DE VALLEYFIELD Opposante M-101049 A. LEDUC & FRÈRES LTÉE M-100262 AUTOBUS GAÉTAN VALLÉE INC.	G.O.Q. no 23 p. 6766, 6767	80 06 07	
------------------	----------	---	-------------------------------------	----------	--

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
		M-100260 AUTOBUS LEDUC INC. M-101042 AUTOBUS M. MOÏSE INC. M-100259 AUTOBUS SALABERRY INC. M-100261 AUTOBUS VENISE (1978) INC. Intervenantes			

Proprio motu

La Commission:

1. Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
2. Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, le contrat de transport d'écoliers conclu entre la Commission scolaire de Valleyfield et le transporteur suivant:

<i>Transporteur scolaire</i>	<i>Contrat et circuit concerné</i>
Autobus Salaberry Inc.	80

mais ne révisé pas son prix, lequel pourra être sujet à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-1981, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

3. Refuse son approbation à la prolongation des contrats ou de la partie des contrats de transport scolaire des transporteurs suivants, pour les circuits ci-après mentionnés, déclarant ces contrats ou partie des contrats de transport scolaire terminés à toutes fins futures que de droit:

<i>Transporteurs scolaires</i>	<i>Contrats et circuits concernés</i>
A. Leduc & Frères Ltée	93
Autobus Gaëtan Vallée Inc.	38
Autobus Leduc Inc.	67
Autobus M. Moïse Inc.	74
Autobus Venise (1978) Inc.	13 et 82

TAXI

M-80-46862	80 10 10	Décision: MPT-15669 M-203448-D-101 SIROKY, MICHAEL Requérant-cédant M-206822-002 HABASH, FOUAD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 4 p. 905	80 01 26	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-46866	80 10 07	MPT-15662 M-206534-D-101 ROUSSEL, YVON Requérant-cédant M-202811-018-019 104-D ROUSSEL, SERGE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 4 p. 906	80 01 26	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-46950	80 09 12	Décision: MPT-15565 M-206563-101-D BRISEBOIS, CLAIRE Requérante-cédante M-210070-001 ZUR, ISAAC Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 5 p. 1357	80 02 02	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-47178	80 10 21	Décision: MPT-15695 M-208214-101-D CAROL MATTE	G.O.Q. no 6	80 02 09	

Demande de permis

La Commission:

- Remettre la présente cause à une date à être fixée après que sera devenu possible pour la Commission de délivrer un permis supplémentaire pour Mont-Tremblant, en tenant compte de ceux déjà accordés et du Règlement 6 sur le transport par véhicule-taxi; Remettre immédiatement à l'opposante le cautionnement qu'elle a déposé.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-47819	80 10 21	Décision: MPT-15694 M-200457-101-D ROLAND DUCHARME Requérant-cédant M-207441-004 102-D JOSÉ MARTINEZ Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 10	80 03 08	
<p>Transfert de permis La Commission: Rayer le délibéré de cette cause, afin de permettre aux requérants de produire un contrat ayant pour objet le véhicule auquel se rapporter le permis dont le transfert est demandé, après quoi cette cause pourra être remise sur le rôle des causes contestées à être entendues à Montréal.</p>					
M-80-50731	80 10 03	Décision: MPT-15644 M-209511-101-D TAXI IDÉAL (Bastien, Jacques) Requérant-cédant M-210388-001 TAXI IDÉAL (Lagros, Denis) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 20 p. 5954	80 05 17	
<p>• Transfert de permis Accordée Pour les régions de Angliers 08 8324 VL, Belleterre 08 8308 VT, Fugèreville 08 8311 SD, Guérin 08 8328 CT, Latulippe & Gaboury 08 8309 CU, Laverlochère 08 8318 P, Lorrainville 08 8316 VL, Moffet 08 8321 SD, Nédelec 08 8329 CT, St-Bruno-de-Guigues 08 8319 P, St-Edouard-de-Fabre 08 8302 P, St-Eugène-de-Guigues 08 8322 SI, St-Placide-de-Beam 08 8306 SD, Ville-Marie 08 8304 VT, Laforce 067 SD 052 et 067 SD 053, Laniel 067 SD 004, Letang 067 SD 002, Teelake 067 SD 003 et Kipawa 067 SD 003</p>					
M-80-53400-6	80 10 10	Décision: MPT-15674 7-M-210474-101-D ROULEAU, CLÉMENT Requérant-cessionnaire 3-M-200701-103-D COALLIER, LUCIEN Requérant-cédant	G.O.Q. no 28 p. 7626	80 07 12	Transfert partiel de permis Accordée A-01 Entrée en vigueur: 80 10 10
M-80-53413-9	80 10 10	Décision: MPT-15673 2-M-210479-101-D AMAR, DAVID Requérant-cessionnaire 1-M-208144-101-D DISTAULO, PAUL Requérant-cédant	G.O.Q. no 28 p. 7627	80 07 12	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 80 10 10
M-80-53419-6	80 10 10	Décision: MPT-15671 7-M-200848-101-D HOUDE, HENRI PAUL Requérant-cessionnaire 0-M-209564-101-D DESBIENS, JACQUES Requérant-cédant	G.O.Q. no 28 p. 7628	80 07 12	Transfert de permis Accordée A-2 Entrée en vigueur: 80 10 10
M-80-53618-3	80 10 10	Décision: MPT-15679 0-M-210489-101-D LAVENTURE, PIERRE ORESTE Requérant-cessionnaire 6-M-209725-102-D DROLET, LUCILLE Requérante-cédante	G.O.Q. no 32 p. 8301	80 08 09	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 80 10 10
M-80-53619-1	80 10 10	Décision: MPT-15680 0-M-210497-101-D TIOPHANE, ANTOINE Requérant-cessionnaire 9-M-208245-101-D OHANA, ARMAND Requérant-cédant	G.O.Q. no 32 p. 8301	80 08 09	Transfert partiel de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 80 10 10

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53635-7	80 10 10	Décision: MPT-15686 2-M-210487-101-D JOHNSON, REGENT Requérant-cessionnaire 9-M-209466-102-D COALLIER, DANIEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 32 p. 8304	80 08 09	Transfert partiel de permis Accordée A-1
M-80-53661-3	80 09 12	Décision: MPT-15570 1-M-210512-101-D MIREAULT, DIANE Requérante-cessionnaire 0-M-203823-102-D BERKO ENTREPRISES LTD Requérante-cédante	G.O.Q. no 32 p. 8309	80 08 09	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-53679-5	80 09 23	Décision: MPT-15614 8-M-210523-101-D WAZEN, RAYMOND Requérant-cessionnaire 1-M-203947-101-D CASIMIRO, MANUEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 33 p. 8477	80 08 16	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-53681-1	80 10 22	Décision: MPT-15702 8-M-210531-101-D LEGAULT, SUZY Requérant-cessionnaire 1-M-208508-101-D MARKOPOULOS, GEORGIOS Requérant-cédant	G.O.Q. no 33 p. 8478	80 08 16	Transfert de permis Rejetée
M-80-53724-9	80 10 10	Décision: MPT-15677 0-M-210539-101-D CALAFATIS, NIKOLITSA Requérant-cessionnaire 8-M-210028-102-D ANGELIS, DEMETRE Requérant-cédant	G.O.Q. no 33 p. 8486	80 08 16	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 80 10 10
M-80-53911-2	80 10 07	Décision: MPT-15645 3-M-210551-101-D BLANCHETTE, ROGER Requérant-cessionnaire 7-M-202562-101-D MARCHESSAULT, CHARLES Requérant-cédant	G.O.Q. no 36 p. 9048	80 09 06	Transfert de permis Accordée A-16
M-80-53939-3	80 10 07	Décision: MPT-15657 9-M-210555-101-D SMILOVITS, DAVID Requérant-cessionnaire 1-M-206882-101-D MORAKABATI, SADEGH Requérant-cédant	G.O.Q. no 36 p. 9051	80 09 06	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-53943-5	80 10 07	Décision: MPT-15650 0-M-210554-101-D HAROUN, NICOLAS V. Requérant-cessionnaire 0-M-203823-103-D BERKO ENTREPRISES LTD Requérante-cédante	G.O.Q. no 36 p. 9053	80 09 06	Transfert partiel de permis Accordée A-11
M-80-53958-3-101	80 10 20	Décision: MDI-2804 7-M-208437 AMENCY, ROGER HENRY Requérant 0-M-210349 KAJJOUNI, ANTOINE Requérant-cédant	G.O.Q. no 36 p. 9056	80 09 06	

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Désistement de décision (a. 2.58.2) Accordée					
Vu le désistement de la décision MPT-15652 signé par les parties, requérantes-cédantes et cessionnaires. La Commission en division de pratique, permet ce désistement et confisque le cautionnement.					
M-80-53959-1	80 10 09	Décision: MPT-15665 1-M-210553-101-D KNAFO, DAVID Requérant-cessionnaire 7-M-209005-102-D LIBBOS, SAMIR Requérant-cédant	G.O.Q. no 36 p. 9056	80 09 06	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-53961-7	80 10 09	Décision: MPT-15666 2-M-210552-101-D BISSON, JEAN-LOUIS Requérant-cessionnaire 3-M-204265-101-D LEMOINE, JOFFRE-BARTHÉLÉMI Requérant-cédant	G.O.Q. no 36 p. 9056	80 09 06	Transfert de permis Accordée A-16
M-80-53964-1	80 10 09	Décision: MPT-15668 0-M-210562-101-D ZAMOR, ODRIGUE Requérant-cessionnaire 6-M-202647-101-D ISRAELI, MOSHE Requérant-cédant	G.O.Q. no 36 p. 9057	80 09 06	Transfert partiel de permis Accordée A-11
Q-80-15724	80 10 24	Décision: QPT-5323 Q-202 869-3-D TAXI STE-ANNE ENR.	G.O.Q. no 17 p. 4897	78 04 29	Demande de permis 03-1704-SD et 03-1701-SD Désistement
Q-80-20955	80 10 23	Décision: QPT-5322 Q-202 922-101-RV LÉO PLAMONDON (Faisant affaires sous la raison sociale: Léo Plamondon Enr.)	G.O.Q. no 31	79 08 04	Annulation de la décision QPT-4756 Rejetée
Q-80-23966-7	80 09 26	Décision: QPT-5276 5-Q-203418-101-D GIGUÈRE, GHISLAIN Requérant-cessionnaire 8-Q-202888-102-D DENIS, DUFOUR Requérant-cédant	G.O.Q. no 28 p. 7634	80 07 12	Transfert total de permis — A-51 Accordée Entrée en vigueur: 80 09 26
Q-80-24036-8	80 09 08	Décision: QPT-5259 0-Q-203421-101-D RIVARD, JEAN Requérant-cessionnaire 3-Q-202404-101-D GOUIN, GILLES Requérant-cédant	G.O.Q. no 30 p. 7923	80 07 26	Transfert total de permis — A-29 Accordée Entrée en vigueur: 80 09 08
Q-80-24074-9	80 10 07	Décision: QPT-5301 5-Q-203426-101-D MÉRCIER, MICHEL Requérant-cessionnaire 4-Q-203237-102-D ASSELIN, LOUIS Requérant-cédant	G.O.Q. no 31 p. 8049	80 08 02	Transfert de permis — A-36 Accordée Entrée en vigueur: 80 10 07
Q-80-24309-9	80 09 24	Décision: QPT-5274 5-Q-203434-101-D HENRI COUTURE ENR. Requérante-cessionnaire 9-Q-203299-103-D RUEL, LÉONIDAS Requérant-cédant	G.O.Q. no 34 p. 8679	80 08 23	Transfert de permis — 03-2375-V Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-24316-4	80 09 30	Décision: QP1 5282 3-Q-203436-101-D FERLAND, EUGÈNE Requérant-cessionnaire 0-Q-201797-101-D BOUDREAU, EDMOND Requérant-cédant	G.O.Q. no 35 p. 8840	80 08 30	Transfert de permis — 10-9901-V Accordée Entrée en vigueur: 80 09 30
Q-80-24321-4	80 09 30	Décision: QPT 5281 7-Q-203440-101-D CHÂTEAUVERT, CLAUDE Requérant-cessionnaire 4-Q-201082-101-D POULIOT, ANDRÉ Requérant-cédant	G.O.Q. no 35 p. 8841	80 08 30	Transfert de permis — A-36 Accordée Entrée en vigueur: 80 09 30
Q-80-24323-0	80 09 30	Décision: QPT 5284 6-Q-203441-101-D LOUISE HÉBERT RENEY Requérante-cessionnaire 2-Q-200375-101-D RENEY, YVES Requérant-cédant	G.O.Q. no 35 p. 8841	80 08 30	Transfert de permis — A-36 Accordée Entrée en vigueur: 80 09 30
Q-80-24324-8	80 09 30	Décision: QPT 5279 0-Q-203298-103-D COUTURE, ROLLAND Requérant-cessionnaire 0-Q-202720-103-D ARMAND CLICHE TAXI Requérante-cédante	G.O.Q. no 35 p. 8842	80 08 30	Transfert de permis — 03-2375-V Accordée Entrée en vigueur: 80 09 30
Q-80-24346-1	80 10 07	Décision: QPT-5300 4-Q-203443-101-D LEMIEUX, PAUL Requérant-cessionnaire 2-Q-202470-101-D GAGNON, MME C. ALINE Requérante-cédante	G.O.Q. no 35 p. 8846	80 08 30	Transfert de permis — A-36 Accordée Entrée en vigueur: 80 10 07
Q-80-24350-3	80 09 30	Décision: QPT 5283 2-Q-203445-101-D SIMON, JEAN-ROBERT Requérant-cessionnaire 6-Q-203284-102-D TAXI QUÉBEC Requérante-cédante	G.O.Q. no 35 p. 8846	80 08 30	Transfert de permis A-36 Accordée Entrée en vigueur: 80 09 30
Q-80-24378-4	80 10 10	Décision: QPT-5309 9-Q-203455-101-D TAXIS DAME LINDA CHOUINARD GAGNÉ ENR. Requérante-cessionnaire 0-Q-201979-101-D CÔTÉ, ALAIN Requérant-cédant	G.O.Q. no 36 p. 9061	80 09 06	Transfert de permis A-30 Accordée
Q-80-24379-2	80 10 07	Décision: QPT-5303 3-Q-203451-101-D GAUTHIER, ÉMILIEN Requérant-cessionnaire 3-Q-200572-101-D CÔTÉ, ANTONIN Requérant-cédant	G.O.Q. no 36 p. 9061	80 09 06	Transfert de permis A-9 Accordée
Q-80-24428-7	80 10 16	Décision: QPT 5311 5-Q-202485-102-D RENÉ HALLÉ JR. ENR. Requérante-cessionnaire 1-Q-202968-101-D 86713 CANADA LTÉE Requérante-cédante	G.O.Q. no 37 p. 9203	80 09 13	Transfert de permis A-38 Accordée Entrée en vigueur: 80 10 16

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-24808-0	80 10 22	Décision: QPT-5321 3-Q-203493-101-D GUY BELIVEAU ENR. Requérante-cessionnaire 0-Q-200021-102-D RIVARD, RAYMOND Requérant-cédant			Transfert de permis A-30 Désistement

CAMIONNAGE RÉGULIER

M-80-27719	80 10 20	Décision: MDI-2806 18550-V 7-C L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant PUROLATOR COURRIER LTÉE Intimée DELIVRO (CANADA) INC. U.P.S. LTD KINGSWAY TRANSPORT LTD. SMITH TRANSPORT LTD. H. SMITH TRANSPORT CO. LTD. Mises en cause			Décision incidente Requête pour péremption d'instance Requête pour péremption ac- cordée, cautionnement de la requérante confisqué
M-80-42498	80 10 14	Décision: MCR-6211 M-303199-101-V A & H BAILLARGEON EXPRESS INC. H. LA PALME TRANSPORT LTÉE LES TRANSPORTS SCULNICK INC. Requérantes BRUNET TRANSPORT LTÉE Requérante-intervenante CONTINENTAL AIR FREIGHT INC. Intimée	G.O.Q. no 25	79 06 23	Révision de décision La Commission: 1. Annule le premier dispo- sitif de la décision du 18 avril 1980; 2. Statuant à nouveau, main- tient la décision MCR- 5124 du 19 avril 1979.
M-80-47067	80 10 21	Décision: MCR-6224 M-301790-103-D LAIDLAW TRANSPORT LTD.	G.O.Q. no 6	80 02 09	Demande de permis Accordée
M-80-47633	80 10 16	Décision: MCR-6218 M-305021-D-101 COURRIER CÔTE D'AZUR ENRG.	G.O.Q. no 10 p. 3877	80 03 08	Demande de permis Rejetée
M-80-47636	80 10 14	Décision: MCR-6212 M-300219-101-D D. DONNELLY LIMITED	G.O.Q. no 10	80 03 08	Demande de permis Accordée
MI-80-30081	80 10 14	Décision: MI-30081-80 M-303563 LUSSIER TRANSPORT			Demande de permis identique <i>instantier</i> Rejetée
M-80-53378-4	80 10 08	Décision: MCR-6190-TF 9-M-40013B-113-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8816	80 08 30	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 11 23
M-80-53379-2	80 10 07	Décision: MCR-6188-TF 0-M-30004B-540-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Requérante	G.O.Q. no 29 p. 7760	80 07 19	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 11 22
M-80-53388-3	80 10 07	Décision: MCR-6187-TF 1-M-30007E-142-DT SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE Requérante	G.O.Q. no 29 p. 7760	80 07 19	Modification des taux et tarifs Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53442-8	80 09 29	Décision: MCR-6167-TF 4-M-30020E-120-DT CONFÉRENCE DES CAMIONNEURS QUÉBÉCOIS INC. Requérante	G.O.Q. no 29 p. 7765	80 07 19	Modification des taux et tarifs Accordée en partie
La Commission:					
1. Fait droit, partiellement, à la requête sur la partie non opposée;					
2. Fixe les taux contenus dans les tarifs suivants:					
Tarif 21839		Transport E.J. Bourque Ltée			
Tarifs 318 et 2695		Beloeil St-Hilaire Transport Inc. et Plamondon Transport Inc.			
Tarif Q-301882		Jean-Guy Fradette			
Tarif Q-301576		Bernard Guillemette			
Tarif 5115		Bécancour Express Transport Inc.			
Tarif 5599		Tremblay Transport Enr.			
Tarifs 703 et 20590		C. Leboeuf Transport Inc. et Maheu Transport Inc.			
3. Réfère en audience publique les taux contenus au Tarif individuel No 3312, section 1, de Caton & Fils Transport Inc., vu la décision MDI-2759;					
4. Cette décision entrera en vigueur à la date de la présente.					
M-80-53603-5	80 10 10	Décision: MCR-6203-TF 1-M-30007E-143-DT SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE Requérante	G.O.Q. no 33 p. 8473	80 08 16	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 10 10
M-80-53768-6	80 10 10	Décision: MCR-6207-TF 2-M-40012A-101-DT ASSOCIATION DES CAMIONNEURS DU COMTÉ DE LAPRAIRIE INC. Requérante	G.O.Q. no 33 p. 8492	80 08 16	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 10 10
M-80-53815-5	80 10 08	Décision: MCR-6191-TF 0-M-30004B-551-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8816	80 08 30	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 11 23
M-80-53818-9	80 10 08	Décision: MCR-6192-TF 0-M-30004B-553-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8817	80 08 30	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 11 23
M-80-53821-3	80 10 08	Décision: MCR-6193-TF 0-M-30004B-554-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8821	80 08 30	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 11 23
M-80-53823-9	80 10 08	Décision: MCR-6195-TF 0-M-30004B-555-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8825	80 08 30	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 11 22
M-80-53858-5	80 10 08	Décision: MCR-6196-TF 3-M-301939-109-DT NESEL FAST FREIGHT INC Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8831	80 08 30	Modification des taux et tarifs Accordée
M-80-53866-8	80 10 01	Décision: MCR-6176-TF 5-M-300046-102-DT ANTONIO GOYETTE TRANSPORT LTÉE Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8832	80 08 30	Modification des taux et tarifs Accordée
M-80-53869-2	80 10 01	Décision: MCR-6174-TF 7-M-301869-101-DT GASTON BONNEAU INC Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8833	80 08 30	Modification des taux et tarifs Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53880-9	80 10 15	Décision: MCR-6213-TF 0-M-30004B-556-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Requérante	G.O.Q. no 36 p. 9046	80 09 06	Modification des taux et tarifs Accordée
M-80-54035-9	80 10 22	Décision: MCR-6225 MCS-5442 8-M-305257-101-D DOYLE, GAËTAN Requérant	G.O.Q. no 37 p. 9197	80 09 13	Modification de permis Accordée
M-80-54766-9	80 10 22	Décision: MCR-6227-TF 2-M-30003B-446-TT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			Modification des taux et tarifs Accordée
Q-80-23625-9	80 10 24	Décision: QCR-3285 2-Q-300183-101-D VICTOR TRANSPORT LTÉE Requérante	G.O.Q. no 22 p. 6481	80 05 31	Droit additionnel Accordée
Q-80-23760-4	80 10 21	Décision: QCR-3282 5-Q-300156-106-D CARON & FILS TRANSPORT INC. Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7078	80 06 21	Demande de permis Rejetée
Q-80-23779-4	80 07 29	Décision: QCR-3218-TF 6-Q-301682-101-DT SERVICE DE REMORQUAGE POULIOT & BEAULIEU INC. Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7082	80 06 21	Modification des taux et tarifs Accordée
Q-80-23815-6	80 10 20	Décision: QCR-3281 2-Q-302080-101-D TRANSPORT MARTIN TREMBLAY ENR. Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7270	80 06 28	Demande de permis Désistement
Q-80-24331-3	80 10 02	Décision: QCR-3264-TF 6-Q-300551-102-DT FORESTVILLE TRANSPORT INC Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8843	80 08 30	Modification des taux et tarifs Accordée
Q-80-24461-8	80 10 22	Décision: QCR-3283 9-Q-300335-113-D TRANSPORT QUIRION INC Requérante	G.O.Q. no 38 p. 9360	80 09 20	Demande de permis Accordée
Q-80-24654-8	80 09 29	Décision: QCR 3257-TF 8-Q-300682-108-PSS TRANSOL INC Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 09 29 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont dispo- nibles au bureau de la Com- mission au dossier perma- nent du détenteur.
Q-80-24697-7	80 10 03	Décision: QCR-3265-TF 8-Q-300088-107-PSS MARC-A. TREMBLAY TRANSPORT ENR. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 10 03 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont dispo- nibles au bureau de la Com- mission au dossier perma- nent du détenteur.
Q-80-24832-0	80 10 24	Décision: QCR-3284 7-Q-300022-121-D GOSSELIN TRANSPORT LTÉE Requérante 8-Q-302118-101-D BOLDUC, ARTHUR Intimé			Révocation de permis Désistement

CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-44587	80 10 16	Décision: MCS-5429 M-300587-D-101 BOUDREAU, ALFRED	G.O.Q. no 39 p. 8782	79 09 29	
Modification de permis La Commission:					
1. Accueille en partie la requête d'Alfred Boudreau;					
2. Substitue les clauses a) et b) du permis à contrat d'Alfred Boudreau, le nom «Scieries Coaticcok Ltée» à celui de «Industries Coaticcok Inc.»;					
3. Rejette l'autre partie de la demande.					
M-80-46722	80 10 16	Décision: MCS-5437 M-305024-101-D MAPLE LEAF EXPRESS LTD.	G.O.Q. no 3 p. 405	80 01 19	Demande de permis Accordée
M-80-47803	80 10 16	Décision: MCS-5428 M-305097-101-D TRANSPORT YVAN CORBEIL ENRG.	G.O.Q. no 9 p. 3657	80 03 01	Demande de permis Désistement
MI-80-30067	80 09 12	Décision: MI-30067-80 M-300933 ROBERT MONDOR (Renouvellement de permis de courtier pour le tireur: Les Entreprises Maurice Richard Enrg. M-304370)			Demande de permis identique <i>instanter</i> Rejetée Permis devenu nul, et cette demande doit être publiée conformément au Règlement 2 (1976).
M-80-53552-4	80 09 12	Décision: MCS-5352 7-M-305092-103-D SANTERRE, ANDRÉ Requérant-tireur 8-M-300001-143-D INTER-CITE TRANSPORT LIMITÉE Requérante-tirée	G.O.Q. no 31 p. 8041	80 08 02	Demande de permis Accordée
M-80-53567-2	80 09 16	Décision: MCS-5362 2-M-305238-102-D DESILET, PIERRE Requérant-tireur 8-M-300001-145-D INTER-CITÉ TRANSPORT LIMITÉE Requérante-tirée	G.O.Q. no 31 p. 8043	80 08 02	Demande de permis Accordée
M-80-53568-0	80 09 16	Décision: MCS-5363 5-M-305235-102-D F.E.A.D. TRANSPORT CO LTD Requérante-tireur 8-M-300001-139-D INTER-CITÉ TRANSPORT LIMITÉE Requérante-tirée	G.O.Q. no 31 p. 8043	80 08 02	Demande de permis Accordée
M-80-53569-8	80 09 12	Décision: MCS-5353 5-M-305094-103-D BLONDIN, CLAUDE Requérant-tireur 3-M-300238-291-D LES TRANSPORTS PROVOST INC. 8-M-300001-147-D INTER-CITÉ TRANSPORT LIMITÉE Requérantes-tirées	G.O.Q. no 31 p. 8044	80 08 02	Demande de permis Accordée
M-80-53776-9	80 10 10	Décision: MCS-5416-TF 0-M-40003B-377-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante	G.O.Q. no 33 p. 8493	80 08 16	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 10 16

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53811-4	80 10 10	Décision: MCS-5417 9-M-305264-102-D LES ENTREPRISES MARCEL JOHNSON ENR Requérante-tireur 8-M-301108-120-D KINGSWAY FREIGHT LINES LIMITED Requérante-tirée	G.O.Q. no 34 p. 8664	80 08 23	Demande de permis Accordée
M-80-53812-2	80 10 10	Décision: MCS-5418 5-M-304931-104-D RAYNALD LAPORTE ENR Requérante-tireur 8-M-301108-118-D KINGSWAY FREIGHT LINES LIMITED Requérante-tirée	G.O.Q. no 34 p. 8664		Accordée
M-80-53813-0	80 10 10	Décision: MCS-5419 8-M-305265-102-D FORTIER, CONSTANT Requérant-tireur 8-M-301108-122-D KINGSWAY FREIGHT LINES LIMITED Requérante-tirée	G.O.Q. no 34 p. 8664	80 08 23	Demande de permis Accordée
M-80-53832-0	80 10 03	Décision: MCS-5392-TF 0-M-40003B-379-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8826	80 08 30	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 10 16
M-80-53833-8	80 10 03	Décision: MCS-5391-TF 0-M-40003B-378-DI CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8826	80 08 30	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 10 16
M-80-53864-3	80 10 06	Décision: MCS-5399-TF 3-M-300238-301-DT LES TRANSPORTS PROVOST INC. Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8832	80 08 30	Modification des taux et tarifs Accordée en partie Entrée en vigueur: 80 10 06
M-80-53890-8	80 10 03	Décision: MCS-5389-TF 0-M-40003B-381-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8837	80 08 30	Modification des taux et tarifs Accordée
M-80-53891-6	80 10 03	Décision: MCS-5388-TF 0-M-40003B-382-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8837	80 08 30	Modification des taux et tarifs Accordée
			G.O.Q. no 35 p. 8837	80 08 30	Entrée en vigueur: 80 10 16
M-80-53951-8	80 10 09	Décision: MCS-5414 6-M-305267-102-D PORT EXPRESS INTERNATIONAL INC Requérante-tireur 3-M-301194-117-D QUINN FREIGHT LINES INC Requérante-tirée	G.O.Q. no 36 p. 9054	80 09 06	Demande de permis Accordée
M-80-53952-6	80 10 09	Décision: MCS-5410 4-M-305004-104-D BRUNETTE, JEAN PAUL Requérant-tireur 8-M-301108-125-D KINGSWAY FREIGHT LINES LIMITED Requérante-tirée	G.O.Q. no 36 p. 9054	80 09 06	Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53953-4	80 10 09	Décision: MCS-5411 6-M-305010-103-D CHOLETTE, JACQUES Requérant-tireur 8-M-301108-123-D KINGSWAY FREIGHT LINES LIMITED Requérante-tirée	G.O.Q. no 36 p. 9054	80 09 06	Demande de permis Accordée
M-80-53978-1	80 10 09	Décision: MCS-5413 4-M-300955-104-D QUEENSWAY TANK LINES LIMITED Requérante-tireur 5-M-300053-108-D GLENGARRY TRANSPORT LTD Requérante-tirée	G.O.Q. no 36 p. 9059	80 09 06	Demande de permis Accordée
M-80-54031-8	80 10 22	Décision: MCS-5444 9-M-303160-101-D ARGAIN, JEAN Requérant	G.O.Q. no 37 p. 9195	80 09 13	Modification de permis Rejetée
M-80-54032-6	80 10 21	Décision: MCS-5439 5-M-300772-104-D G. D. SPARKS LIMITED Requérante	G.O.Q. no 37 p. 9195	80 09 13	Modification de permis Accordée
M-80-54037-5	80 10 22	Décision: MCS-5441 4-M-301839-101-D ROY, FRANÇOIS Requérant	G.O.Q. no 37 p. 9197	80 09 13	Modification de permis Accordée
M-80-54038-3	80 10 22	Décision: MCS-5440 3-M-300055-107-D MESSIER TRANSPORT (MARIEVILLE) INC. Requérante	G.O.Q. no 37 p. 9198	80 09 13	Modification de permis Accordée
M-80-54043-3	80 10 20	Décision: MCS-5438 4-M-305236-102-D TRANSPORT J.B.G. INC Requérante	G.O.Q. no 37 p. 9199	80 09 13	Demande de permis Accordée
M-80-54313-0	80 10 10	Décision: MCS-5415 5-M-305276-101-DS R. ST-AMANT MOVER INC Requérante-cessionnaire 7-M-302941-101-DS ST-AMANT, ROSARIO Requérant-cédant	Le Devoir	80 07 22 80 07 23 80 07 24	Transfert total de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 10 10
M-80-54319-7	80 10 02	Décision: MT-768 6-M-304526-103-SI DEAKIN FINE ART TRANSPORT LTD Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 10 06 jusqu'au: 80 10 08
M-80-54336-1	80 09 19	Décision: MS-6247 3-M-305294-101-S CLICHE, GÉRALD Requérant-tireur 3-M-301194-118-S QUINN FREIGHT LINES INC 4-M-301037-103-S QUINN FREIGHT LINES LTD Requérantes-tirés	La Tribune	80 08 21 80 08 22 80 08 23	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 09 19 jusqu'au: 81 09 17
M-80-54535-8	80 10 01	Décision: MT-767 4-M-305319-101-SI ALL STATES TRUCKING Requérante			Demande de permis Accordée Du 30 septembre 1980 à 16 h au 1 ^{er} octobre 1980 à mi- nuit.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-54614-1	80 10 08	Décision: MS-6259 3-M-304982-102-S QUINN BROS CORP Requérante-tireur 5-M-300103-106-S GEORGE A HALL CARTAGE CO LTD Requérante-tirée	Le Devoir	80 09 11 80 09 12 80 09 13	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 10 08 jusqu'au: 81 10 07
M-80-54673-7	80 10 15	Décision: MS-6261 0-M-304811-104-S DUGAS, BERTRAND Requérant-tireur 0-M-304720-107-S TREMBLAY TRANSPORT ENRG Requérante-tirée	Le Devoir	80 09 23 80 09 24 80 09 25	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 10 15 jusqu'au: 81 10 14
M-80-54675-2	80 10 15	Décision: MS-6262 7-M-305316-101-S C.K. BLAIR INC Requérante-tireur 5-M-300046-104-S ANTONIO GOYETTE TRANSPORT LTÉE Requérante-tirée	La Presse	80 09 24 80 09 25 80 09 26	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 10 15 jusqu'au: 81 10 14
M-80-54730-5	80 10 16	Décision: MT-772 0-M-300447-108-SI ASBESTOS EXPRESS LIMITÉE Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 10 20 jusqu'au: 80 11 04
Q-80-20538 Q-80-22846	80 10 28	Décision: QCS-2501-C Q-301 136-102-D DÉMÈNAGEMENT CARTIER INC. Décision: QCS-2500-C Q-301 584-108-D LES DÉMÈNAGEMENTS CÔTÉ (1977) LIMITÉE			
Correction de décision dans le cadre de l'article 2.59.12					
La Commission modifie dans les causes QCS-2500 et QCS-2501, le dispositif pour y ajouter le paragraphe suivant: Les restrictions générales attachées aux différents permis de déménagement spécialisé s'appliquent au présent permis.					
Q-80-23101	80 10 24	Décision: QCS-2515 Q-301 726-101-D ANDRÉ BERGERON	G.O.Q. no 15 p. 5017	80 04 10	Modification de permis Accordée
Q-80-23616-8	80 10 24	Décision: QCS-2516 2-Q-300712-107-D LES TRANSPORTS MANICOUAGAN INC. Requérante	G.O.Q. no 22 p. 6478	80 05 31	Demande de permis Désistement
Q-80-23670-5	80 10 21	Décision: QCS-2513 8-Q-301961-102-D GASTON BLAIS INC. Requérante	G.O.Q. no 23 p. 6732	80 06 07	Demande de permis Accordée Telle que modifiée
Q-80-23675-4	80 10 21	Décision: QCS-2512 2-Q-300167-102-D TRANSPORT THÉBERGE LTÉE Requérante	G.O.Q. no 23 p. 6733 G.O.Q. no 30 p. 7919	80 06 07 80 07 26	Demande de permis Accordée Telle que modifiée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-23814-9-101	80 10 20	Décision: QCS-2510 QDI-1341 9-Q-99000C ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 3-M-300238-155-D LES TRANSPORTS PROVOST INC. 6-Q-300577-161-D GÉRARD NOLIN (1975) LTÉE 9-Q-302091-101-D LACROIX, MARIO Intimés	G.O.Q. no 26 p. 7270	80 06 28	Droits prescrits non payés (art. 2.46) Annule <i>instantaner</i> la décision non publiée QCS-2409
Q-80-24002-0	80 10 10	Décision: QCS-2507 8-Q-300682-106-DS TRANSOL INC. Requérante-cessionnaire 9-Q-301606-101-DS TRANSPORT MASKA INC Requérante-cédante	Le Devoir	80 06 18 80 06 19 80 06 20	Transfert total de permis Accordée
Q-80-24141-6	80 09 29	Décision: QCS-2475 9-Q-300251-101-D LA COMPAGNIE FERLAND & BÉGIN LTÉE Requérante-tireur 3-M-300238-299-D LES TRANSPORTS PROVOST INC. 6-Q-300577-163-D GÉRARD NOLIN (1975) LTÉE Requérantes-tirées	G.O.Q. no 32 p. 8315	80 08 09	Demande de permis Accordée
Q-80-24153-1	80 09 29	Décision: QCS-2481 0-Q-300144-105-D TRANSPORT JEAN CÔTÉ LTÉE Requérante-tireur 3-Q-300885-101-D TRANSPORT M.G.R. LTÉE Requérante-tirée	G.O.Q. no 33 p. 8494	80 08 16	Demande de permis Accordée
Q-80-24155-6	80 09 29	Décision: QCS-2482 3-Q-300885-102-D TRANSPORT M.G.R. LTÉE Requérante-tireur 0-Q-300144-106-D TRANSPORT JEAN CÔTÉ LTÉE Requérante-tirée	G.O.Q. no 33 p. 8494	80 08 16	Demande de permis Accordée
Q-80-24330-5	80 10 02	Décision: QCS-2485-TF 5-Q-300503-101-DT CIE D'ÉQUIPEMENT & DE TRANSPORT DE GASPÉ LTÉE Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8842	80 08 30	Modification de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 10 02
Q-80-24469-1	80 10 21	Décision: QCS-2511 1-Q-300986-104-D TRANSPORT DU DOMAINE LTÉE Requérante	G.O.Q. no 38 p. 9361	80 09 20	Demande de permis Accordée Annule le permis spécial émis par la décision QS-3259.
Q-80-24605-0	80 10 08	Décision: QS-3276 0-Q-302017-102-S GILLES NADEAU CIE LIMITÉE Requérante	La Tribune	80 08 25 80 08 26 80 08 27	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 10 08 jusqu'au: 81 07 07
Q-80-24657-1-101	80 09 29	Décision: QCS-2480 QDI-1333 7-Q-300949-105-PSS LE TRANSPORT DU NORD (1971) INC Requérante			Révision d'une décision (art. 17) Accorde le renouvellement de permis sur paiement des droits

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-24663-9	80 09 26	Décision: QCS-2469-TF 9-Q-300202-210-PSS TRANSPORT MAGNY INC. Requérant			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 09 26 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.
Q-80-24715-7	80 10 03	Décision: QCS-2487-TF 6-Q-300270-103-PSS J.E. ROY INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 10 03 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.
Q-80-24751-2	80 10 16	Décision: QS-3280 3-Q-302139-101-S DESROCHES, EDMOND Requérant-tireur 0-Q-300003-158-S TRANSPORT D'ANJOU INC. Requérante-tirée	Journal de Québec	80 09 18 80 09 19 80 09 20	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 10 16 jusqu'à: 81 07 15
Q-80-24779-3	80 10 16	Décision: QCS-2509-TF 9-Q-302067-102-PSS E. T. TANK LINES LTD. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée en partie Entrée en vigueur: 80 10 16 Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.

CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ

M-80-47883	80 10 08	Décision: MCR-6226 MCS-5443 M-303314-D-101 R. C. TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 10 p. 3908	80 03 08	Modification de permis Accordée telle qu'amendée
------------	----------	--	----------------------------	----------	---

PRODUITS NOMMÉS

M-80-52521	80 10 20	Décision: MPN-12536 M-402550-PN-1 LES ENTREPRISES L. CHAPDELAINÉ			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
M-80-52522	80 10 21	Décision: MPN-12537 M-402280-PN-30 ALTRUCK FREIGHT SYSTEMS INC.			Demande de permis Accordée Du 21 octobre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52523	80 10 22	Décision: MPN-12538 M-402554-PN-1 D.B. ENTERPRISES			Demande de permis Accordée Du 22 octobre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52524	80 10 23	Décision: MPN-12539 M-402168-PN-2 KEEN, WILLIAM G.			Demande de permis Accordée Du 23 octobre 1980 au 31 mars 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-52525	80 10 23	Décision: MPN-12540 M-402555-PN-1 A.T.A. DISTRIBUTORS			Demande de permis Accordée Du 23 octobre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52526	80-10 24	Décision: MPN-12541 M-402556-PN-1 J & M PRODUCE			Demande de permis Accordée Du 24 octobre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52527	80 10 24	Décision: MPN-12542 M-400787-PN-2 MARSHBURN, JAMES T.			Demande de permis Accordée Du 24 octobre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52528	80 10 27	Décision: MPN-12543 M-402522-PN-2 BLACK, ROBERT H.			Demande de permis Rejetée
M-80-52529	80 10 27	Décision: MPN-12544 M-402139-PN-2 93754 CANADA LTD.			Demande de permis Rejetée
M-80-52530	80 10 27	Décision: MPN-12545 M-402506-PN-1 L & S TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 27 octobre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52531	80 10 27	Décision: MPN-12546 M-402521-PN-1 BILL CRESS TRUCKING			Demande de permis Rejetée
M-80-52532	80 10 27	Décision: MPN-12547 M-402514-PN-2 DENNIS C. ROSE, INC.			Demande de permis Rejetée
M-80-52533	80 10 27	Décision: MPN-12548 M-402514-PN-3 DENNIS C. ROSE, INC.			Demande de permis Rejetée
M-80-52534	80 10 27	Décision: MPN-12549 M-402525-PN-1 WEILER BROS. INC.			Demande de permis Rejetée
M-80-52535	80 10 27	Décision: MPN-12550 M-402525-PN-2 WEILER BROS. INC.			Demande de permis Rejetée
M-80-52536	80 10 24	Décision: MPN-12551 M-402557-PN-1 TANCRÈDE, LOUIS			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
M-80-52537	80 10 24	Décision: MPN-12552 M-401710-PN-3 CLIFTON, JAMES O.			Demande de permis Accordée Du 24 octobre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52538	80 10 24	Décision: MPN-12553 M-402550-PN-2 LES ENTREPRISES L. CHAPDELAINÉ			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
M-80-52539	80 10 27	Décision: MPN-12554 M-400876-PN-34 GAULCO LIMITED			Demande de permis Accordée Du 27 octobre 1980 au 31 mars 1981

LOCATION

M-80-44481	80 10 22	Décision: ML-2401 M-601192-101-D JEAN BEAUDRY	G.O.Q. no 36	79 09 22	Révision de décision Rejetée
------------	----------	---	-----------------	----------	---------------------------------

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-45145	80 10 07	Décision: ML-2387-TF M-600566-101-DT LOCATION G.T.T.L. QUÉBEC LTÉE	G.O.Q. no 43 p. 9678	79 10 27	Modification de tarifs Accordée
M-80-47798	80 10 20	Décision: ML-2400 M-600485-101-D BROUILLETTE AUTOMOBILE INC.	G.O.Q. no 9 p. 3656	80 03 01	Demande de permis Accordée en partie
M-80-51652	80 10 20	Décision: MDI-2802 M-600963-102-DS M-601274-101-DS LOCATION DE REMORQUES JUMELÉES (QUÉBEC) LTÉE Requérante-cédante TRAIN TRAILER RENTALS LIMITED Requérante-cessionnaire			

Décision incidente

Requête pour être exempté du paiement des droits suite à un transfert.

Considérant que lors de la vente de tout le système de transport de Train Trailer Rentals (Québec) Ltd à Train Trailer Rentals Limited le contrôle des actions des deux compagnies étaient entre les mains des mêmes personnes, en conséquence aucun droit payable n'est dû par la requérante cessionnaire.

M-80-53463-4	80 10 22	Décision: ML-2402 6-M-601087-105-D LOCATION D'AUTO BUDGET HULL ENRG. Requérante	G.O.Q. no 30 p. 7913	80 07 26	Changement d'adresse Accordée
M-80-54083-9	80 10 24	Décision: ML-2403 0-M-601174-103-D AUTO GOUVERNEUR INC. Requérante	G.O.Q. no 38 p. 9349	80 09 20	Demande de permis Accordée
Q-80-23286	80 09 18	Décision: QL-1107 Q-600 023-101-DS LOCATION GIGUÈRE INC.	Journal de Québec	79 11 30 79 12 01 79 12 03	Autorisation requise suite au changement de contrôle Accordée
Q-80-24120-0	80 09 26	Décision: QL-1111-TF 8-Q-600479-102-DT L.G. AUTOMOBILE LTÉE Requérante	G.O.Q. no 32 p. 8310	80 08 09	Modification des taux et tarifs Accordée
Q-80-24232-3	80 10 09	Décision: QL-1125-TF 9-Q-600296-101-DT LE CARREFOUR MERCURY VENTES LTÉE Requérante	G.O.Q. no 34 p. 8667	80 08 23	Modification des taux et tarifs Accordée
Q-80-24284-4	80 10 09	Décision: QL-1124-TF 3-Q-600490-102-DT LOCALAC INC Requérante	G.O.Q. no 34 p. 8674	80 08 23	Modification des taux et tarifs Accordée
Q-80-24288-5	80 10 24	Décision: QL-1136 4-Q-600481-108-D ENTREPRISES B.C. (MONTRÉAL) LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 34 p. 8675	80 08 23	Modification de permis Accordée
Q-80-24352-9	80 10 01	Décision: QL-1117 6-Q-600547-101-D LOCATION GASTON RICARD INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 35 p. 8847	80 08 30	Transfert de permis Accordée
Q-80-24369-3	80 10 21	Décision: QL-1133 9-Q-600510-103-D 96296 CANADA LTÉE Requérante	G.O.Q. no 36 p. 9060	80 09 06	Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-24466-7	80 10 21	Décision: QL-1134 7-Q-600090-101-D J SAUVAGEAU & FILS LTÉE Requérante	G.O.Q. no 38 p. 9360	80 09 20	Changement d'adresse Accordée
Q-80-24477-4	80 10 10	Décision: QL-1127 6-Q-600554-102-DS SAUVAGEAU PONTIAC BUICK GMC LTÉE Requérante-cessionnaire 7-Q-600090-102-DS J SAUVAGEAU & FILS LTÉE Requérante-cédante	Journal de Québec	80 08 23 80 08 25 80 08 26	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 10 10

TRANSPORT EN VRAC

M-80-13421	80 10 03	Décision: MCV-17478 M-506916-D-001 CÔTÉ, HENRI			
		Révision de décision La Commission: 1. Révoque à toutes fins que de droit, l'attestation émise en faveur de Côté, Henri, décision MCV-7087; 2. Autorise la délivrance d'un permis de camionnage en vrac pour la Région 08 à Côté, Henri, M-506916; 3. Cette décision entre en vigueur à la date de la présente.			
M-80-48073	80 10 22	Décision: MCV-17487 CM-50000-P-143 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-500601-101-P LEMIEUX, LÉONARD Intimé	G.O.Q. no 10 p. 3921	80 03 08	<i>Proprio motu</i> La Commission: Révise et révoque les décisions MCV-6175 et MCV-6176, du 7 janvier 1976.
MI-80-50172	80 06 25	Décision: MI-50172-80 M-507874-001 J. NORMAND FLEURY			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée
MI-80-50236	80 10 20	Décision: MI-50236-80 M-500305-001 C.K. BLAIR INC.			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée
MI-80-50242	80 10 10	Décision: MI-50242-80 M-506096-001 FREEPORT TRANSPORT INC.			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée
MI-80-50243	80 10 10	Décision: MI-50243-80 M-506096-002 FREEPORT TRANSPORT INC.			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée
MI-80-50244	80 10 10	Décision: MI-50244-80 M-506096-003 FREEPORT TRANSPORT INC.			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée
MI-80-50245	80 10 10	Décision: MI-50245-80 M-506096-004 FREEPORT TRANSPORT INC.			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée
MI-80-50246	80 10 10	Décision: MI-50246-80 M-506096-005 FREEPORT TRANSPORT INC.			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée
MI-80-50247	80 10 10	Décision: MI-50247-80 M-506096-006 FREEPORT TRANSPORT INC.			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée
MI-80-50257-A	80 10 22	Décision: MI-50257-80-A M-503278-003 J.B. GUÉRIN TRANSPORT ENRG.			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée Rapport annuel déposé. L'enquête révèle qu'il y a eu exploitation en 1979.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MI-80-50257-B	80 10 22	Décision: MI-50257-80-B M-508113-001 A.L. TRANSPORT INC.			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée
MI-80-50258-A	80 10 22	Décision: MI-50258-80-A M-503278-007 J.B. GUÉRIN TRANSPORT ENRG.			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée Rapport annuel déposé. L'enquête révèle qu'il y a eu exploitation en 1979.
MI-80-50258-B	80 10 22	Décision: MI-50258-80-B M-508113-002 A.L. TRANSPORT INC.			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée
M-80-53402-2	80 08 11	Décision: MCV-17311 3-M-500407-101-DS BOYLE, JACQUES Requérant-cessionnaire 5-M-503177-101-DS BERTRAND, RENÉ Requérant-cédant	Le Devoir	80 06 04 80 06 05 80 06 06	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 80 08 11
M-80-53576-3	80 10 22	Décision: MCV-17485 7-M-509636-101-DS GUILLEMETTE, HERVÉ Requérant-cessionnaire 1-M-509327-102-DS LES ENTREPRISES JACQUES LESSARD ENR Requérante-cédante	Le Devoir	80 06 18 80 06 19 80 06 20	Transfert de permis Rejetée
M-80-53577-1	80 09 15	Décision: MCV-17379 0-M-509625-101-D COLLETTE, ANDRÉ Requérant-cessionnaire 0-M-508544-103-D COLLETTE, CLAUDE Requérant-cédant	G.O.Q. no 31 p. 8044	80 08 02	Transfert partiel de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 80 09 15
M-80-53718-1	80 09 10	Décision: MCV-17375 7-M-501310-102-DS CHARBONNEAU, GILLES Requérant-cessionnaire 4-M-505470-101-DS LUNAM, EDMOND Requérant-cédant			Transfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 80 09 10
M-80-53850-2	80 10 10	Décision: MCV-17473 1-M-509665-101-D REBGA, INC Requérante-cessionnaire 8-M-500675-103-D LEVASSEUR, ROBERT Requérant-cédant	G.O.Q. no 35 p. 8830	80 08 30	Transfert partiel de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 80 10 10
M-80-54091-2	80 10 22	Décision: MCV-17486 1-M-501191-101-D COUTURE, LORENZO Requérant	G.O.Q. no 38 p. 9354	80 09 20	Suppression totale de service Accordée
M-80-54788-3	80 10 23	Décision: MCV-17489 6-M-509728-101-VE CEDAR HILL TRUCKING Requérante			Demande de permis Accordée
M-80-54789-1	80 10 23	Décision: MCV-17488 6-M-509728-102-VE CEDAR HILL TRUCKING Requérante			Demande de permis Accordée
M-80-54895-6	80 10 24	Décision: MCV-17490 2-M-509748-101-VE ROBERT L. BERRY INC Requérante			Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-23878-4	80 10 21	Décision: QCV-12989TF 1-Q-52013P-101-DT POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 04 INC. Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7280	80 06 28	Modification des taux et tarifs Rejetée
Q-80-23880-0	80 10 21	Décision: QCV-12990TF 8-Q-52004A-101-DT ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 4 INC Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7281	80 06 28	Modification des taux et tarifs Rejetée
Q-80-24220-8	80 10 21	Décision: QCV-12995 7-Q-507352-101-DS GAGNÉ, GEORGES Requérant-cessionnaire 3-Q-507190-102-DS JOCELYN VALLIÈRES ENR. Requérante-cédante	Le Devoir	80 07 09 80 07 10 80 07 11	Transfert de permis R-3 Rejetée Révoque le permis Q507190-001
Q-80-24222-4	80 10 21	Décision: QCV-12994 8-Q-507351-101-DS MATHIEU, PAUL ANDRÉ Requérant-cessionnaire 2-Q-500535-101-DS GAUTHIER, NOËL Requérant-cédant	Le Devoir	80 07 08 80 07 09 80 07 10	Transfert de permis R-3 Rejetée Révoque le permis Q500535-001
Q-80-24745-4	80 10 08	Décision: QS-3277 5-Q-507396-101-PSS MUNICIPALITÉ DE LA CÔTE NORD DU GOLFE ST-LAURENT Requérante			Demande de permis spécial, Basse-Côte-Nord Accordée Entrée en vigueur: 80 10 08 jusqu'au: 80 11 15
Q-80-24842-9	80 10 21	Décision: QCV-12991 7-Q-507394-101-VE TUNE TRUCKING LTD Requérante			Demande de permis Accordée
QI-80-50191	80 10 22	Décision: QI-50191 Q-502 323-001 LAPOINTE, ANTOINE			Permis identique <i>instanter</i> Accordée

DÉCHETS

M-80-51744	80 10 22	Décision: MSD-613 M-710715-101-D LANGLOIS-BELIVEAU, LUCILLE	G.O.Q. no 27 p. 7479	80 07 05	Demande de permis Accordée R-5
Q-80-24455-0	80 10 21	Décision: QSD-569 9-Q-710731-102-D DORÉ, ANDRÉ Requérant	G.O.Q. no 38 p. 9362	80 09 20	Demande de permis Accordée

MARITIME

Q-80-23528-5	80 07 31	Décision: QSM-251 8-Q-700063-102-D LES TOURS TRIDENT INC. Requérante	G.O.Q. no 21 p. 6174	80 05 24	Demande de permis Accordée
--------------	----------	---	----------------------------	----------	-------------------------------

Erratum

Prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 39 du 27 septembre 1980, à la page 9503 sous la rubrique II — «Avis d'introduction de requêtes», rôle 54142-3, la première partie du texte aurait dû se lire:

«Location à **long terme** (plus d'une année) au lieu de location à court terme (plus d'une année), de véhicules de commerce et de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques, y compris fardiers et véhicules de type citerne.

9513-o

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Jugement du Tribunal des transports

**Jugement rendu par
le Tribunal des transports
et publié conformément aux dispositions
de l'article 67 de la Loi sur les transports**

33-000055-80-6

XTRA TRUCK RENTAL (QUÉBEC) LTÉE, 745, avenue Halpern, Dorval, requérante, contre COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC et M. PIERRE-MARC PAQUETTE, commissaire, intimés.

Jugement du 17 septembre 1980

Suite à une requête pour évocation en vertu du paragraphe *c* de l'article 57 (L.R.Q., chapitre T-12) d'une demande introduite à la Commission le 27 août 1979.

Le Tribunal, après avoir accordé l'évocation, constate le changement de contrôle et maintient le permis de la requérante.

9513-o

Associations coopératives — Loi sur les

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE

(Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que l'association coopérative «ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE», dont le siège social était situé à Drummondville, QC, dans le district électoral de Drummond, a été dissoute le 8 octobre 1980, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

9619-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION DE LA RUE GORDON À VERDUN

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION DE LA RUE GORDON À VERDUN», dont le siège social est situé à Verdun, QC, dans le district électoral de Verdun.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

9620-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers

Ville de Saint-Eustache

Avis de rachat

La ville de Saint-Eustache, dans le comté de Deux-Montagnes, rachètera le 1^{er} janvier 1981, à même les obligations échéant, à fonds d'amortissement, le 1^{er} janvier 1988 de son émission d'obligations originale de 272 000 \$ — 7 1/2%, émise le 1^{er} janvier 1968, un montant de 10 500 \$.

Les numéros d'obligations rachetées par voie de tirage au sort sont les suivants:

(1) Dénomination de 500 \$	
D-011	500 \$
(10) Dénominations de 1 000 \$	
M-090, M-105, M-132, M-133, M-148, M-167, M-177, M-183, M-188, M-209	10 000
	10 500 \$

Les obligations ainsi rachetées et pour les numéros ci-haut énumérés cesseront de porter intérêts à compter du 1^{er} janvier 1981.

Saint-Eustache, le 9 septembre 1980.

*Le greffier,
GUY PRUD'HOMME.*

Hôtel de ville

ville de Saint-Eustache

235, rue Saint-Eustache

comté de Deux-Montagnes, QC, J7R 2L8

téléphone: 472-4440, code 514

9569-o

Succession Félix Henry

Prenez avis que dame Angéline Cousin a été nommée tutrice à ses enfants mineurs, Guylaine et Steve Henry, aux termes d'un acte de tutelle homologué à la Cour supérieure du district de Bonaventure, le 23 juillet 1980, dossier numéro 105-14-000083-80.

Aux termes d'un acte d'acceptation, sous bénéfice d'inventaire, reçu devant M^e Gilles Tremblay, notaire, le vingtième (20^e) jour d'octobre 1980 et enregistré au bureau de la première division d'enregistrement de Bonaventure, à New-Carlisle, le vingt-deuxième jour d'octobre 1980, sous le numéro 43294, dame Angéline Cousin, ès qualités de tutrice, telle qu'autorisée, a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de feu monsieur Félix Henry.

New-Richmond, le 27 octobre 1980.

9621-o

*Le procureur,
GILLES TREMBLAY, notaire.*

Succession Louis-Georges Rabouin

Avis est, par les présentes, donné que dame Marguerite Lemay-Rabouin, ménagère, domiciliée à Saint-Alexis-des-Monts, rue Saint-Joseph, numéro 231, épouse commune en biens de feu Louis-Georges Rabouin, a accepté la communauté qui a existé entre elle et son époux décédé, lequel est décédé, le 23 juillet 1980, sans avoir fait de testament; elle a accepté la succession de feu Louis-Georges Rabouin, sous bénéfice d'inventaire, en qualité de tutrice aux mineurs Lyne, Paul et Luce Rabouin, domiciliés avec ladite tutrice, aux termes d'un jugement rendu par le pro-

tonotaire de la Cour supérieure, district de Saint-Maurice, en date du 6 octobre 1980, sous le numéro de dossier 410-14-000072-80 et en vertu d'un acte reçu devant le notaire soussigné, le 14 octobre 1980 et dont copie a été enregistrée dans la division d'enregistrement de Maskinongé, sous le numéro 114277.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire soussigné et peut être consulté à son étude, située à Saint-Alexis-des-Monts, rue Clément, numéro 141.

Après deux mois du présent avis, ladite Marguerite Lemay-Rabouin, paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Donné à Saint-Alexis-des-Monts, le 20 octobre 1980.

Le procureur,
ME MARIO LEMAY, notaire.

9548-o

Succession Patrick Grandmont

Avis est, par les présentes, donné que Dorila Grandmont, en sa qualité de tuteur aux enfants mineurs Annie et Brigitte Grandmont, a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de feu Patrick Grandmont domicilié à Saint-Benoît de La Corne, Abitibi, et décédé le 27 novembre 1979 par acte passé devant Me Huguette Chartier, notaire, le quinze septembre 1980, sous le numéro 1080 de ses minutes, enregistré à Amos, le dix-neuf septembre 1980, sous le numéro 187635.

Amos, le 22 septembre 1980.

Le procureur,
HUGUETTE CHARTIER, notaire.

9549-o

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Marie Gabrielle Martine Aubin

Par le certificat numéro 80-424, du 2 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Gabrielle Martine Hamel, née le 14 décembre 1961, en celui de Marie Gabrielle Martine Aubin.

Sainte-Foy, le 22 octobre 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

9541-o

Laurence Émily Bignell

Par le certificat numéro 80-431, du 2 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénom de Lawrence Émile Bignell, né le 23 juillet 1952, en celui de Laurence Émily Bignell.

Sainte-Foy, le 22 octobre 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

9541-o

Marie Jeanne Irène Bourque

Par le certificat numéro 80-435, du 2 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeanne Irène Bouchard, née le 26 août 1916, en celui de Marie Jeanne Irène Bourque.

Sainte-Foy, le 22 octobre 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

9541-o

Marie Michèle Pascale Andrée Charbonneau

Par le certificat numéro 80-437, du 2 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Michèle Pascale Andrée Coutu, née le 16 février 1960, en celui de Marie Michèle Pascale Andrée Charbonneau.

Sainte-Foy, le 22 octobre 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

9541-o

Jean Chouinard

Par le certificat numéro 80-432, du 2 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeanne Chouinard, née le 20 juillet 1946, en celui de Jean Chouinard.

Sainte-Foy, le 22 octobre 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

9541-o

Joseph Gaspard Didace Chrétien

Par le certificat numéro 80-434, du 2 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gaspard Didas Barrette, né le 25 janvier 1936, en celui de Joseph Gaspard Didace Chrétien.

Sainte-Foy, le 22 octobre 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

9541-o

Suzanne Handman

Par le certificat numéro 80-423, du 2 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Susan Merle Handman, née le 7 septembre 1944, en celui de Suzanne Handman.

Sainte-Foy, le 22 octobre 1980.

Le sous-registraire du Québec,

9541-o GERMAIN HALLEY.

Marie Francine Josée Lavoie

Par le certificat numéro 80-433, du 2 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Percy Gérard Lavoie, né le 23 juillet 1944, en celui de Marie Francine Josée Lavoie.

Sainte-Foy, le 22 octobre 1980.

Le sous-registraire du Québec,

9541-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Marcel Georges Martin

Par le certificat numéro 80-439, du 2 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Marcel Georges Macoviciuc, né le 22 janvier 1950, en celui de Joseph Marcel Georges Martin.

Sainte-Foy, le 22 octobre 1980.

Le sous-registraire du Québec,

9541-o GERMAIN HALLEY.

Janice Elizabeth Mitchell

Par le certificat numéro 80-425, du 18 septembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de James Edward Mitchell, né le 17 février 1947, en celui de Janice Elizabeth Mitchell.

Sainte-Foy, le 22 octobre 1980.

Le sous-registraire du Québec,

9541-o GERMAIN HALLEY.

Gina Marie Pauline Nelson

Par le certificat numéro 80-442, du 2 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Gina Marie Pauline Mouney, née le 31 août 1958, en celui de Gina Marie Pauline Nelson.

Sainte-Foy, le 22 octobre 1980.

Le sous-registraire du Québec,

9541-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Jacky Ostigny

Par le certificat numéro 80-428, du 18 septembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Jacky Barrière, né le 14 septembre 1960, en

celui de Joseph Jacky Ostigny.

Sainte-Foy, le 22 octobre 1980.

Le sous-registraire du Québec,

9541-o GERMAIN HALLEY.

Marie Carole Plourde

Par le certificat numéro 80-426, du 18 septembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Claude Alphé Isidore Plourde, né le 23 mai 1952, en celui de Marie Carole Plourde.

Sainte-Foy, le 22 octobre 1980.

Le sous-registraire du Québec,

9541-o GERMAIN HALLEY.

Suzanne Racicot

Par le certificat numéro 80-427, du 18 septembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Aurèle Robert Racicot, né le 30 octobre 1947, en celui de Suzanne Racicot.

Sainte-Foy, le 22 octobre 1980.

Le sous-registraire du Québec,

9541-o GERMAIN HALLEY.

Jean-Pierre Mang-Hung Sam

Par le certificat numéro 80-429, du 18 septembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jean-Pierre Mang Heng Chen Chuan, né le 24 novembre 1948, en celui de Jean-Pierre Mang-Hung Sam.

Sainte-Foy, le 22 octobre 1980.

Le sous-registraire du Québec,

9541-o GERMAIN HALLEY.

Chuck Jim Tuye

Par le certificat numéro 80-436, du 2 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Chuck Jim Choy, né le 8 novembre 1933, en celui de Chuck Jim Tuye.

Sainte-Foy, le 22 octobre 1980.

Le sous-registraire du Québec,

9541-o GERMAIN HALLEY.

Marie Lise Vézina

Par le certificat numéro 80-441, du 2 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Lise Varennes, née le 17 juillet 1953, en celui de Marie Lise Vézina.

Sainte-Foy, le 22 octobre 1980.

Le sous-registraire du Québec,

9541-o GERMAIN HALLEY.

Robert Henri Wagner

Par le certificat numéro 80-440, du 2 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Bogdan Vajcner, né le 18 août 1953, en celui de Robert

Henri Wagner.

Sainte-Foy, le 22 octobre 1980.

9541-o

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

Demandes**Suzanne Auger Paquette**

Avis est, par la présente, donné que Suzanne Auger Paquette, chanteuse, domiciliée et résidant au 2780, Kent, appartement 1, Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Valérie Lemay.

Montréal, le 23 septembre 1980.

Le procureur de la requérante,

9440-44-2-o

JOYCE YEDID.

Marie Rose Théogène Bélisle

Avis est, par la présente, donné que madame Marie Rose Théogène Bélisle, domiciliée et résidant au 9, rue Saint-Hubert, appartement 33, Jonquière, district de Chicoutimi, demandera au ministre de la Justice un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Rose Denise Bélisle.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Jonquière, le 22 septembre 1980.

Les procureurs de la requérante,

9479-44-2-o

ROY & DUROCHER, *avocats.*

Johanne Breton

Avis est, par les présentes, donné que Johanne Breton, étudiante, résidant et domiciliée au 3743, rue Notre-Dame ouest, ville et district de Montréal, H4C 1P8, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom de famille de Breton à Thériault.

Montréal, le 3 octobre 1980.

Les procureurs,

9550-45-2-o

ARSENAULT, PELLETIER & GRÉGOIRE.

Adel Raymond Jean Chadi

Avis est, par les présentes, donné que Adel Raymond Jean Chadi, comptable junior, résidant et domicilié au 5570, Lyndale, en la cité de Côte-Saint-Luc, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en

celui de Raymond Jean Chadi.

Montréal, le 20 octobre 1980.

9480-44-2-o

Le procureur du requérant,
ME YOUSSEF EL-BATRAWI.

Michel Coulombe

Avis est, par la présente, donné que Michel Coulombe, domicilié et résidant au 59, Villeneuve, Chicoutimi, district de Chicoutimi, demandera au ministre de la Justice un certificat changeant son nom en celui de Michel Lortie.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Chicoutimi, le 15 septembre 1980.

Les procureurs du requérant,

9481-44-2-o

ROY, PÉRIGNY, VÉZINA, BEAULIEU
ET FILLION, *avocats.*

Julienne Demers

Avis est donné que Julienne Demers, ménagère, domiciliée et résidant au 308, route 138, Saint-Augustin, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Juliette Demers.

Saint-Augustin, le 24 octobre 1980.

La requérante,

9551-45-2-o

JULIENNE DEMERS.

Claude Fradet

Prenez avis que Claude Fradet, 37, de l'Étang, Saint-Romuald, comté de Lévis, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Claude Doyon.

Lévis, le 16 octobre 1980.

Le requérant,

9406-44-2-o

CLAUDE FRADET.

Denis Levesque

Avis est donné que monsieur Denis Levesque, domicilié à R.R. 1, Trois-Pistoles, dans le district de Kamou-

raska, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Denis Beaulieu.

Rivière-du-Loup, le 7 octobre 1980.

Les procureurs du requérant,

9552-45-2-0 LEMIEUX & LEBLOND, *avocats.*

Marie-Joseph Annette Levesque

Avis est, par les présentes, donné que dame Marie-Joseph Annette Levesque, ménagère et domiciliée au 714, de la rue Bagot, à ville de La Baie, province de Québec, district de Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie-Annette Mariette Levesque.

Aucune personne ne verra son nom changé suite au changement de nom de Marie-Joseph Annette Levesque. Chicoutimi, le 16 octobre 1980.

Le procureur,

9407-44-2-0 NORMAND GAGNON, *notaire.*

Marie Madeleine Alida dite Anita Marquis

Prenez avis que Marie Madeleine Alida dite Anita Marquis domiciliée et résidant au 225, des Bouleaux ouest, appartement 4, Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Madeleine Anita Marquis.

Québec, le 20 octobre 1980.

La requérante,

9408-44-2-0 MARIE MADELEINE ALIDA DIT ANITA MARQUIS.

Joseph Georges Richard Parent dit Gagné

Avis est donné que monsieur Joseph Georges Richard Parent dit Gagné, domicilié à Saint-Éleuthère, ville Pohegamook, district de Kamouraska, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Georges Richard Gagné.

Rivière-du-Loup, le 7 octobre 1980.

Les procureurs,

9514-45-2-0 CHASSÉ & BOUCHER, *avocats.*

Dianne Maria Piotrowsky

Avis est donné que Dianne Maria Piotrowsky, domicilié au 1140, Frémont, Longueuil, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Dianne Maria Peters.

Montréal, le 23 octobre 1980.

Les procureurs de la requérante,

9566-45-2-0 MARLER, TEES, WATSON, POITEVIN, JAVET & ROBERGE, *notaires.*

Peter Arcady Piotrowsky

Avis est donné que Peter Arcady Piotrowsky, expéditeur, domicilié au numéro 1140, Frémont, Longueuil, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Peter Arcady Peters et que ce certificat s'appliquera également à son épouse, Evelyn Marguerite Smith.

Montréal, le 23 octobre 1980.

Les procureurs du requérant,

9567-45-2-0 MARLER, TEES, WATSON, POITEVIN, JAVET & ROBERGE, *notaires.*

Joseph Ronald Jean-Pierre Pleau

Avis est, par la présente, donné que Joseph Ronald Jean-Pierre Pleau, laitier, résidant et domicilié au 44A, rue Vallée, dans la cité de Mercier, district de Beauharnois, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Ronald Jean-Pierre Rainville.

Châteauguay, le 22 octobre 1980.

Le procureur du requérant,

9622-45-2-0 ME PIERRE CHÈVREFILS.

Marie Laura Lise Roy

Prenez avis que Marie Laura Lise Roy, domiciliée au 1122, 1^{re} Rue, Val-d'Or, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Laura Lise Gauthier.

Val-d'Or, le 20 octobre 1980.

Le procureur de la requérante,

9623-45-2-0 DENYSE LEDUC, *avocat.*

Tony Rubinfeld

Prenez avis que Tony Rubinfeld, résidant et domiciliée au 790, Alexis-Nihon, ville de Saint-Laurent, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Diana Toni Rubinfeld.

Montréal, le 14 octobre 1980.

Les procureurs de la requérante,

9441-44-2-0 GREENBLATT, GINSBERG & FINKELSTEIN, *avocats.*

Gertrude Simard

Prenez avis que Gertrude Simard, 32, Christophe-Colomb ouest, Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jeanne d'Arc Simard.

Québec, le 21 octobre 1980.

Pour la requérante,

9442-44-2-0 LOUIS-PHILIPPE RACINE.

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-008260-806

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ALLAN LUNDELL, autrefois du 2250, Guy, Montréal, QC, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Allan Lundell, défendeur, de comparaître

au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur, Allan Lundell.

Québec, le 17 octobre 1980.

Le greffier adjoint,
 YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

9541-o

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-008573-802

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, partie demanderesse, contre BATYA ABADI WESTLER, autrefois du chemin Queen Mary, Montréal, QC, maintenant d'adresse inconnue, partie défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Batya Abadi Westler, partie défenderesse,

de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Batya Abadi Westler, partie défenderesse.

Québec, le 17 octobre 1980.

Le greffier adjoint,
 YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

9541-o

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-008259-808

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CLAUDE YACCARINI, autrefois du 1285, Maxfield, Sillery, QC, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Claude Yaccarini, défendeur, de comparaître

au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Claude Yaccarini, défendeur.

Québec, le 16 octobre 1980.

Le greffier adjoint,
 YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

9541-o

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-008572-804

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DAVID WESTLER, autrefois du 5504, Queen Mary, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à David Westler, défendeur, de comparaître

au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de David Westler, défendeur.

Québec, le 17 octobre 1980.

Le greffier adjoint,
 YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

9541-o

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-007554-803

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GILBERT ROSSO, autrefois du 431, Notre-Dame, Joliette, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Gilbert Rosso, défendeur, de com-

paraître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Gilbert Rosso, défendeur.

Québec, le 16 octobre 1980.

9541-o

Le greffier adjoint,
 YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-008351-803

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JOHN CRESSEY, autrefois du 1020, rue Dion, Sainte-Dorothée, Laval, QC, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à John Cressey, défendeur, de com-

paraître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de John Cressey, défendeur.

Québec, le 16 octobre 1980.

9541-o

Le greffier adjoint,
 YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-008439-806

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MICHEL MEYNAUD, autrefois du 26, Glencoe, Outremont, QC, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Michel Meynaud, défendeur, de com-

paraître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Michel Meynaud, défendeur.

Québec, le 17 octobre 1980.

9541-o

Le greffier adjoint,
 YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-007449-806

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MODESTO BOTTARO, autrefois du 1285, avenue Fontenay, Sainte-Foy, QC, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Modesto Bottaro, défendeur, de com-

paraître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Modesto Bottaro, défendeur.

Québec, le 16 octobre 1980.

9541-o

Le greffier adjoint,
 YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-008786-800

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre YUSSUF N. KLY, autrefois du 67, côte du Passage, Lévis, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Yussuf N. Kly, partie défenderesse,

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Joliette
 No 705-04-000372-801

Requête en changement de régime matrimonial

Avis est donné, par le soussigné, qu'une requête en homologation d'un acte de changement de régime matrimonial par monsieur MARCEL SARRAZIN et son épouse dame MONIQUE MARTIN, tous deux domiciliés au 724, de la rue Frontenac à Berthierville, comté de Berthier, district de Joliette, province de Québec, sera présentée à la

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Roberval
 No 160-02-000382-802

LA SCIERIE MARTEL LTÉE., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires en la ville d'Alma, district de Roberval, demanderesse, contre JEAN-EUDES PERRON INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social en la ville d'Alma, district de Roberval, et GERMAIN COUTURE, gentilhomme, anciennement domicilié et résidant au 3690, route du Lac ouest, Alma, district de Roberval, et actuellement d'adresse inconnue, défendeurs.

de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du Yussuf N. Kly, partie défenderesse. Québec, le 17 octobre 1980.

Le greffier adjoint,
 YVETTE NAUD BUSSIÈRES.
 9541-o

Cour supérieure du district de Joliette, division de pratique, à Joliette, le neuf (9) décembre mil neuf cent quatre-vingt (1980), à 9 h 30 le tout en conformité avec l'article 1266 du Code civil de la province de Québec et de ceux auquel il se rapporte.

Le procureur,
 RICHARD DOUCET, notaire.
 9630-o

Ordonnance

Il est, par les présentes, ordonné aux défendeurs de comparaître personnellement ou par le ministère de leur procureur, au greffe de la Cour provinciale du district de Roberval (Alma), et ce, dans un délai de un mois à compter de la publication du présent ordre à la *Gazette officielle du Québec*.

Prenez avis qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée audit greffe à votre intention.

Le greffier adjoint,
 GERMAIN NAUD.
 9595-o

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

ANERAN INC.

Prenez avis que la compagnie «ANERAN INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa disso-

lution.
 Montréal, le 24 octobre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
 ANDRÉ BÉNARD.
 9557-o

ANGINI INC.

Prenez avis que la compagnie «ANGINI INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 10 octobre 1980.

9515-o *Le procureur de la compagnie,*
ME GUY FERLAND.

**APPROVISIONNEMENT TONY BALASZI INC.
TONY BALASZI CATERING INC.**

Prenez avis que «APPROVISIONNEMENT TONY BALASZI INC. — TONY BALASZI CATERING INC.», compagnie constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à ville Saint-Laurent, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 octobre 1980.

9534-o *Les procureurs de la compagnie,*
COURTOIS, CLARCKSON,
PARSONS & TÉRAULT.

ART BOOKBINDING & LOOSE LEAF INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ART BOOKBINDING & LOOSE LEAF INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 24 octobre 1980.

9558-o *Les procureurs de la compagnie,*
STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI,
MERCIER & ROBB.

CLARO (1977) INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CLARO (1977) INC.», constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 24 octobre 1980.

9624-o *Les procureurs de la requérante,*
LANGLOIS, DROUIN & ASSOCIÉS.

CLUB SPORTIF LA GOÉLETTE INC.

Prenez avis que la compagnie «CLUB SPORTIF LA GOÉLETTE INC.» demandera au ministre des Consom-

mateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 21 octobre 1980.

9535-o *Le secrétaire-trésorier,*
JACQUES CÔTÉ.

COMPUMATIK INC.

Prenez avis que «COMPUMATIK INC.», corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 septembre 1980.

9625-o *Le secrétaire,*
O. MAGNO.

CONSTRUCTION DENIS ST-ONGE INC.

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTION DENIS ST-ONGE INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

9559-o *Le procureur de la compagnie,*
ANDRÉ JEAN, notaire.

CONSTRUCTION RÉGIONALE (LA TUQUE) INC.

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTION RÉGIONALE (LA TUQUE) INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

La Tuque, le 22 octobre 1980.

9560-o *Les procureurs de la compagnie,*
MES LEVESQUE & JACQUES.

JET STAPLE (QUÉBEC) LTD.**LES CRAMPONS DE FERS JET (QUÉBEC) LTÉE**

Prenez avis que la compagnie «JET STAPLE (QUÉBEC) LTD. — LES CRAMPONS DE FERS JET (QUÉBEC) LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 octobre 1980.

9517-o *Le président,*
MICHAEL CHABALA.

LES ENTREPRISES MARMIO INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES MARMIO INC.» dont le siège social est situé au no 445, de Bourges, à Laval, QC, demandera au ministre des Con-

sommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Chomedey, le 21 octobre 1980.

Les requérants,

9632-o VIAU, ROULEAU, BROUSSEAU ET ASSOCIÉS.

EXCAVATION O.D.O. INC.

Prenez avis que la compagnie «EXCAVATION O.D.O. INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 22 octobre 1980.

Le procureur de la compagnie,

9561-o MAURIL TREMBLAY, *avocat.*

F.A. FLUET, INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «F.A. FLUET, INC.» constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social au 910, rue Ducharme, ville Vanier, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 24 octobre 1980.

Les procureurs de la requérante,

9633-o LANGLOIS, DROUIN & ASSOCIÉS.

FRANCO-CANADIENNE DE LUXE THE FRANCO-CANADIAN DE LUXE CO.

Prenez avis que la compagnie «FRANCO-CANADIENNE DE LUXE — THE FRANCO-CANADIAN DE LUXE CO.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 24 septembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
CLAUDE GRATTON, *notaire.*

9626-o

IMOGEL INC.

Prenez avis que la compagnie «IMOGEL INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 20 octobre 1980.

Le secrétaire de la compagnie,
R. COLLINS.

9516-o

JO-RUD INVESTMENTS INC.

Avis est donné que «JO-RUD INVESTMENTS INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives

et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 août 1980.

Les procureurs de la compagnie,

9562-o MENDELSONN, ROSENTZVEIG, SHACTER.

J.R. MATTON INC.

Prenez avis que la compagnie «J.R. MATTON INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Cap-de-la-Madeleine, le 6 octobre 1980.

Le procureur de la compagnie,

9596-o JACQUES VERRETTE, *notaire.*

POSICOM INC.

Prenez avis que la compagnie «POSICOM INC.», dûment constituée par lettres patentes émises en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 20 octobre 1980.

La secrétaire,

9536-o JEANNE MARANDA.

LES PRODUITS D'EXTERMINATION MAHEU INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUITS D'EXTERMINATION MAHEU INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 21 octobre 1980.

Le procureur de la compagnie,

9518-o ME PIERRE GERMAIN.

RAINIER & ROY INC.

Avis est, par la présente donné, que la compagnie «RAINIER & ROY INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social au 1450, rue Plessis, appartement 201, Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 23 septembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,

9519-o PAUL LAVALLÉE & ASSOCIÉS.

RIMOUSKI CHAIN SAW INC.

Avis est donné que la compagnie «RIMOUSKI CHAIN SAW INC.», constituée le 1^{er} mai 1969 par lettres paten-

tes émises en vertu de la Loi sur les compagnies, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 29 octobre 1980.

9634-o *Les procureurs de la compagnie,*
LÉTOURNEAU & STEIN, *avocats.*

ROCLAIR INC.

Prenez avis que la compagnie «ROCLAIR INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 octobre 1980.

9537-o *Les procureurs de la compagnie,*
MES CHAPADOS, CHEVALIER & GAUL.

THE ROL MFG. CO.

Prenez avis que la compagnie «THE ROL MFG. CO.», corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, première partie, ayant son siège social en la ville de Laval, district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 21 octobre 1980.

9538-o *Les procureurs de la requérante,*
LAPOINTE ROSENSTEIN.

SCOLASTICAT — ÉCOLE NORMALE SAINT-VIATEUR

Avis est, par les présentes, donné que «SCOLASTICAT — ÉCOLE NORMALE SAINT-VIATEUR», constituée en vertu de la Troisième Partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Rigaud, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rigaud, le 22 juillet 1980.

9627-o *Le secrétaire,*
GÉRARD CÔTÉ.

LA SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE IVANLECH INC.

Prenez avis que «LA SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE IVANLECH INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 septembre 1980.

9520-o *Le secrétaire,*
STANLEY F. ENGLISH.

SOCIÉTÉ DE MACHINERIE INDUSTRIELLE S.M.I. INC.

Prenez avis que «SOCIÉTÉ DE MACHINERIE INDUSTRIELLE S.M.I. INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Sainte-Foy, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 octobre 1980.

9521-o *Les procureurs de la compagnie,*
COURTOIS, CLARKSON,
PARSONS & TÉRAULT.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION DE L'AVENIR BRÔME-MISSISQUOI INC.

Prenez avis que «LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION DE L'AVENIR BRÔME-MISSISQUOI INC.», corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, 1^{re} partie, ayant son siège social en la ville de Farnham, district de Bedford, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 21 octobre 1980.

9568-o *Les procureurs de la requérante,*
LAPOINTE, ROSENSTEIN.

SOUTHERN CALIFORNIA FASHIONS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SOUTHERN CALIFORNIA FASHIONS INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 octobre 1980.

9522-o *Les procureurs de la compagnie,*
PASCAL, GARONCE,
COHEN & DEVINE.

TAVERNE LE CANOÉ INC.

Prenez avis que la compagnie «TAVERNE LE CANOÉ INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 octobre 1980.

9539-o *Les procureurs de la compagnie,*
MES CHAPADOS, CHEVALIER & GAUL.

TRANSCO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TRANSCO INC.», constituée en vertu de la Loi sur les

compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 6 octobre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
DOHENY, MACKENZIE, GRIVAKES,
GERVAIS & LEMOYNE.

9523-o

TRANSPORT ÉCOLIERS SINCENNES LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie «TRANSPORT ÉCOLIERS SINCENNES LIMITÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 3 octobre 1980.

Le président,
M. ANTONIO SINCENNES.

9563-o

VEGH CRANE & EXCAVATOR PARTS LTD.

Prenez avis que «VEGH CRANE & EXCAVATOR PARTS LTD.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 20 octobre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON, GROSS, PINSKY,
DISGUN & ZELMAN.

9540-o

VENETIAN EMBROIDERY LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «VENETIAN EMBROIDERY LTD.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 19 juin 1980.

La secrétaire,
MME B. POFELIS.

9524-o

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Jules Henri Bolduc

Succession de Bolduc, Jules Henri, en son vivant de 11, boulevard Kirkland, Kirkland, décédé le 12 octobre 1976.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

9525-o

Succession Georges-Henri Fortin

Succession de Fortin, Georges-Henri, en son vivant de 512, boulevard Brassard, Chambly, QC, décédé le 17 février 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

9604-o

Succession Joseph Réal Girard

Succession de Girard, Joseph Réal, en son vivant de 7600, rue Lajeunesse, Montréal, décédé le 19 mars 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

9526-o

Succession Jehan Perdriau

Succession de Perdriau, Jehan, en son vivant de 255, boulevard Hôtel-de-Ville, appartement 263, Val-d'Or, décédé le 15 octobre 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 9527-0

Succession Jeanne d'Arc Pitre (née Bourgeois)

Succession de Pitre, Mme Jeanne d'Arc (née Bourgeois), en son vivant de 113, rue Champêtre, Montréal-Est, décédé le 11 juin 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 9528-0

Succession Paul-Émile Roy

Succession de Roy, Paul-Émile, en son vivant de 109,

rue de l'Église, Notre-Dame-des-Laurentides, QC, décédé le 9 janvier 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 9605-0

Succession Peter Paul Tétreault

Succession de Tétreault, Peter Paul, en son vivant de 645, rang de la Montagne, Saint-Paul-d'Abbotsford, QC, décédé le 16 mars 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 9606-0

Décret(s)

Gouvernement du Québec

Numéro 3000-80, 24 septembre 1980

CONCERNANT le changement de nom du bureau des écoles protestantes du Grand Montréal.

IL EST ORDONNÉ, sur la proposition du ministre de l'Éducation:

QUE le nom du bureau des écoles protestantes du Grand Montréal soit changé en celui de «La Commission des

écoles protestantes du Grand Montréal», et ce conformément à l'article 73 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-14).

9602-0 *Le greffier du Conseil exécutif,*
LOUIS BERNARD.

Demande(s) à la Législature

Agropur, Coopérative Agro-Alimentaire

Avis est, par les présentes, donné que «Agropur, Coopérative Agro-Alimentaire» a déposé un projet de loi privée auprès de l'Assemblée nationale du Québec, secrétariat des Commissions. Ce projet de loi privée vise essentiellement la fusion de «Agropur, Coopérative Agro-Alimentaire

et de Québec-Lait Inc., sa filiale à part entière, en une seule société coopérative agricole dont le nom sera «Agropur, Coopérative Agro-Alimentaire».

9631-45-4-0 *Le secrétaire,*
ANDRÉ GAUTHIER.

Ville de Black-Lake

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Black-Lake s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente session, pour y présenter un projet de loi la dispensant de la publication de ses règlements adoptés avant le 1^{er} juin 1980.

Black-Lake, le 29 octobre 1980.

Les procureurs de la ville de Black-Lake,

ROY, LEFEBVRE &
VALLIÈRES, *avocats.*

9607-45-4-o

Cité de Drummondville

Avis est, par les présentes, donné que la cité de Drummondville, dans le comté de Drummond, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi amendant sa charte en lui accordant des pouvoirs spéciaux sur les matières suivantes:

1. Accorder à la cité le pouvoir d'acquérir de gré à gré ou par expropriation tout immeuble pour fins de réserve foncière ou d'aménagement.

2. Accorder à la cité le pouvoir de détenir, louer, administrer ou restaurer les bâtiments érigés sur les immeubles ainsi acquis pour fins d'utilité publique, d'administration municipale, de planification, d'aménagement urbain, d'habitation, de loisir, de récréation et autres fins accessoires;

3. Accorder à la cité le pouvoir de créer une corporation sans but lucratif ayant pour objet l'acquisition d'immeubles d'habitation pour personnes ou familles autres que celles à faible revenu ou à revenu modique visées par l'article 55 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (1966/1967, chapitre 55), et l'exercice des autres pouvoirs que la présente loi confie à la cité;

4. Accorder à la cité le pouvoir d'emprunter par règlement les sommes nécessaires et demander les subventions prévues par la loi pour l'exercice de ces pouvoirs et aux fins d'effectuer un prêt à la corporation formée en vertu de la présente loi;

5. Autoriser la cité à réserver les services d'un ou de plusieurs agents d'immeubles professionnels, sans soumission publique, pour vendre ou offrir en vente les immeubles dont elle est propriétaire ou deviendra propriétaire en vertu de la présente loi ou à quelque titre que ce soit;

6. Et pour toutes autres fins.

Drummondville, le 24 octobre 1980.

Le greffier de la cité,
LAURENT BERNIER.

9565-45-4-o

Les Immeubles du Vieil Hôpital Ltée

Avis est, par les présentes, donné que Les Immeubles du Vieil Hôpital Ltée s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec pour demander l'adoption d'une loi privée à l'effet de valider la date de la mise en vigueur de la partie révisée du cadastre officiel du canton de York, division d'enregistrement de Gaspé, l'enregistrement d'un acte de cession et de partage au bureau de la division d'enregistrement de Gaspé sous le numéro 42724, le dépôt des subdivisions C-5-8-1, -2, -3 et -4 et des redivisions C-5-8-5 et -6, bloc C, audit bureau d'enregistrement, l'appellation des lots C-5-7 et C-5-8 et leurs subdivisions et redivisions, bloc C, dudit cadastre révisé, dans les actes enregistrés et la dissolution de la corporation connue sous le nom de «Hôtel-Dieu de Gaspé».

Montréal, le 27 octobre 1980.

Les procureurs de la requérante,

9586-45-4-o

GODIN, TELLIER POIRIER.

Société Générale S.A. (Canada) Inc.

Avis est, par les présentes, donné que «Société Générale S.A. (Canada) Inc.» déposera aussitôt que possible devant l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour objet de lui permettre de se transformer, continuer, proroger et constituer en société régie par la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes ou la Loi de 1980 remaniant la législation bancaire ou de toute autre loi du Parlement du Canada.

Montréal, le 31 octobre 1980.

Les procureurs de la compagnie,

9639-45-4-o

DESJARDINS, DUCHARME,
DESJARDINS & BOURQUE.

Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe

Avis est, par les présentes, donné que la corporation «Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe» s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec à sa prochaine session pour obtenir la passation d'une loi, lui permettant de modifier sa charte en vue de changer le nom et de redéfinir ses objets et pouvoirs, l'exercice de ses pouvoirs et la qualité de membres.

Saint-Hyacinthe, le 28 octobre 1980.

Les procureurs de la requérante,

9608-45-4-o

MONETTE, CLERK, BARAKETT, LÉVESQUE,
BOURQUE ET PEDNEAULT.

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Union Nationale

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis qu'il a autorisé l'association de comté suivante de l'Union Nationale, conformément aux dispositions des articles 33 et 43 de la Loi régissant le financement des partis politiques (L.R.Q., chapitre F-2).

<i>District électoral</i>	<i>Nom et adresse postale de l'association</i>	<i>Endroit où se trouvent les livres et comptes</i>	<i>Nom et adresse du représentant officiel</i>
Outremont	Conseil U.N. Outremont 4530, côte des Neiges App. 208 Montréal, QC H3V 1G1	4530, côte des Neiges App. 208 Montréal, QC H3V 1G1	Mme Jeanne McKay 4530, côte des Neiges App. 208 Montréal, QC H3V 1G1

Montréal, le 28 octobre 1980.

9635-o

Union Nationale

Conformément à l'article 37 de la Loi régissant le financement des partis politiques, le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef intérimaire de l'Union Nationale, de Me Gilles Mercure au poste de représentant officiel de l'association conseil U.N. Brôme-Missisquoi, par M. Robert Jalbert, 50, Rivière, Bedford, QC, J0J 1A0.

Montréal, le 22 octobre 1980.

La secrétaire,

9542-o

ME JOHANE CANNING-LACROIX.

Union Nationale

Conformément à l'article 37 de la Loi régissant le financement des partis politiques, le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement par le chef intérimaire de l'Union Nationale, de M. François Lavoie au poste de représentant officiel de l'association Conseil U.N. Matapédia, par M. Guy Mathieu, 5616, Saint-Joseph, Sainte-Perpétue (Nicolet-Yamaska) J0C 1R0.

Montréal, le 20 octobre 1980.

La secrétaire,

9553-o

ME JOHANE CANNING-LACROIX.

La secrétaire,

ME JOHANE CANNING-LACROIX.

Parti libéral

Conformément à l'article 37 de la Loi régissant le financement des partis politiques, le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti libéral du Québec, des représentants officiels suivants:

Mégantic-Compton

M. Wilfrid Fortin est remplacé par:

M. John Allan Martin

R.R. 1

Bury, QC

J0B 1J0

Outremont

M. J. Lucien Saucier est remplacé par:

M. Jean-Michel Paris

32, avenue Beloeil

Outremont, QC

H2V 2Z2

Montréal, le 28 octobre 1980.

La secrétaire,

9636-o

ME JOHANE CANNING-LACROIX.

Liquidation des compagnies — Loi sur la

Association coopérative populaire des artistes et artisans de Saint-Hyacinthe

(Loi sur les associations coopératives)

Avis est, donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative « Association coopérative populaire des artistes et artisans de Saint-Hyacinthe », tenue à Saint-Hyacinthe, dans le district électoral de Saint-Hyacinthe, le 13 novembre 1979, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que messieurs Jean-Guy Labelle et Claude St-Georges, ainsi que Mme Nicole St-Georges soient nommés liquidateurs.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

9690-o

Coopérative de production artisanale des Appalaches

(Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative « Coopérative de production artisanale des Appalaches », tenue à Lac-Etchemin, dans le district électoral de Bellechasse, le 11 septembre 1980, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que monsieur Gilles Boulet et Me Guy Labonté, ainsi que Mme Lucie-Anna Poulin soient nommés liquidateurs.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

9543-o

Ministères — Avis concernant les

Assemblée nationale

Concernant les projets de loi privés qui seront présentés pendant la prochaine session.

Conformément aux règles de pratique adoptées par l'Assemblée nationale le 21 décembre 1972 et dont un exemplaire peut être obtenu en s'adressant au soussigné:

Les projets de loi privés doivent être déposés au secrétaire des commissions avant le jour de l'ouverture de la

session.

Les documents dont il est fait mention dans le projet doivent être déposés avec celui-ci.

Québec, le 30 octobre 1980.

9629-o

Le secrétaire des commissions,
VALMOND BOULIANE.

Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Assurances — Loi sur les

Les assurances LA MUTUALITÉ, société de secours mutuels et LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE GASPÉSIENNE INCORPORÉE

Demande de fusion

Conformément à l'article 188 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32), « Les assurances LA MUTUALITÉ, société de secours mutuels », 515, chemin Sainte-Foy, Québec, QC, G1S 2K1, et « LA SOCIÉTÉ

DE BIENFAISANCE GASPÉSIENNE INCORPORÉE », Les Méchins, comté de Matane, QC, donnent avis qu'elles ont conclu une convention de fusion de leurs entreprises, conformément aux articles 185 et suivants de la Loi sur les assurances.

Cette convention de fusion a reçu l'approbation unanime

1. pour Les assurances LA MUTUALITÉ, société de secours mutuels, de son conseil d'administration, le 25 septembre 1980, et de l'assemblée générale spéciale de ses

membres, le 16 octobre 1980,

2. pour LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE GASPÉSIENNE INCORPORÉE, de son conseil d'administration, le 3 octobre 1980, et de l'assemblée générale spéciale de ses membres, le 10 octobre 1980, et sera soumise à la confirmation du ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières du Québec, selon la Loi sur les assurances.

Pour Les assurances La Mutualité,
société de secours mutuels

Le secrétaire,
JÉRÔME PELLETIER, *actuaire.*

Pour La Société de bienfaisance
gaspésienne Incorporée

9127-42-4-0

La secrétaire,
YVONNE PELLETIER.

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT
DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DU-TRÈS-
SAINT-SACREMENT-DE-FERME-NEUVE**

Demande de conversion

Prenez avis que «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement-de-Ferme-Neuve», comté municipal de Labelle, a le 2 octobre 1980, fait approuver par l'assemblée générale des membres un règlement spécial décrétant la conversion de la compagnie en société mutuelle d'assurance-incendie en vertu des dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32), sous la raison sociale de: SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE FERME-NEUVE, et qu'elle a l'intention de demander par requête au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ledit règlement.

9547-45-4-0 *Le secrétaire,*
MAURICE CRÉPEAU.

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Demande de fusion

Prenez avis que «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la municipalité locale de Frontenac», «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Samuel», corps légalement constitués ayant leur siège social dans le comté municipal de Frontenac, ont respectivement fait approuver par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale de «SOCIÉTÉ MU-

TUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE FRONTENAC», conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32).

Les deux (2) corporations ont l'intention de demander par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Les secrétaires,
HENRI LESSARD,
JOSEPH ARTHUR POULIN.

9488-44-4-0

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Demande de fusion

Prenez avis que «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la Paroisse de St-Basile», «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la Paroisse de St-François-de-Sales», «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la Paroisse de Ste-Jeanne-de-Pont-Rouge», «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la Paroisse de St-Marc-des-Carières», «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la Paroisse de St-Raymond», «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la Paroisse de St-Thuribe» et «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la Paroisse de St-Ubalde», corps légalement constitués, ayant leur siège social dans le comté municipal de Portneuf, ont respectivement fait approuver par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale de «SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE PORTNEUF» conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32).

Les sept (7) corporations ont l'intention de demander par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Les secrétaires,
CHRISTINE VERRET, JULIEN DUBUC,
MAGELLA CANTIN, J. PHILIPPE BOURQUE,
FABIEN TESSIER, MARGUERITE PARÉ ET
9593-45-4-0 ROGER PLAMONDON.

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Demande de fusion

Prenez avis que «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-

Alexis de Matapédia», «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Jacques le Majeur», et «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de Ste-Marie de Sayabec», corps légalement constitués, ayant leur siège social dans les comtés municipaux de Bonaventure et de Matapédia, ont respectivement fait approuver par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale de «LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DES COMTÉS DE BONAVENTURE ET DE MATAPÉDIA», conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32).

Les trois (3) corporations ont l'intention de demander par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Les secrétaires,
FÉLIX GALLANT
PHILIPPE PLANTE
JEAN-GUY BEAULIEU.

9489-44-4-0

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Demande de fusion

Prenez avis que «Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de Papineau» et «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de Ste-Cécile de Masham», corps légalement constitués, ayant leur siège social dans les comtés de Papineau et Gatineau, ont respectivement fait approuver par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale de «SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE D'OUTAOUAIS» conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32).

Les deux (2) corporations ont l'intention de demander par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Les secrétaires,
GÉRARD DUFRESNE ET
GILBERT BERTRAND.

9594-45-4-0

Énergie et Ressources

Arrêté ministériel

CONCERNANT la mise en vigueur du cadastre de certaines parties de territoire.

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., chapitre C-1), il a été préparé, sous notre direction des plans de parties de territoire, comprenant les lots ou blocs énumérés dans la cédule A et situés dans les divisions d'enregistrement concernées, avec des livres de renvoi relatifs à ces plans;

ATTENDU QUE les plans de ces parties de territoire qui sont signés par nous sont dans les archives de notre bureau;

ATTENDU QU'une copie de ces plans corrects, accompagnée d'une copie de ces livres de renvoi, ont été déposées par nous aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées;

ATTENDU QUE, maintenant il y a lieu d'annoncer selon les prescriptions de l'article 2169 du Code civil, le dépôt des plans et livres de renvoi originaux dans les divisions d'enregistrement concernées et, en même temps, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ces parties de territoire;

EN CONSÉQUENCE, conformément aux articles 1 et 2 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., chapitre C-1), ainsi

qu'aux articles 2166 à 2176c inclusivement du Code civil, c'est-à-dire ceux constituant la section II de ce code dont le titre est «Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent», nous émettons cet arrêté:

a) pour annoncer le dépôt aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées, des plans et livres de renvoi originaux des parties de territoire, comprenant les lots ou les blocs énumérés dans la cédule A et situés dans les divisions d'enregistrement concernées;

b) pour fixer à la date de publication du présent arrêté, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 deviendront en vigueur dans ces divisions d'enregistrement, relativement à ces parties de territoire;

c) pour rappeler que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel, sur une entité cadastrale, désignée sur ces plans et livres de renvoi, doit être renouvelé par enregistrement par dépôt, d'un avis désignant l'immeuble affecté en la manière prescrite dans l'article 2168, et en observant les autres formalités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

d) pour informer qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits conservés par le premier enre-

gistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

Québec, le 17 octobre 1980.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources,
YVES BÉRUBÉ.

Cédule A

Cadastre de la paroisse de Saint-Andrews, comprenant le bloc 3, dont copie du plan et livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement d'Argenteuil, à Lachute.

Cadastre du canton de Mazenod, comprenant le lot 82, village de Laniel, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Témiscamingue, à Ville-Marie.

Cadastre du canton de Duplessis, comprenant le bloc 1; dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement d'Abitibi, à Amos.

Cadastre du canton de Tabaret, comprenant le bloc 69, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Témiscamingue, à Ville-Marie.

Cadastre du canton de Grenier, comprenant le lot 111 rang A, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay, à Baie-Comeau.

Cadastre du canton de Normandie, comprenant les lots 15 et 16, rang A, dont copie des plans et des livres de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Pontiac, à Campbell's-Bay.

Cadastre du canton de Gendreau, comprenant le bloc 4, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Témiscamingue, à Ville-Marie.

Cadastre de la paroisse de Sainte-Flavie, comprenant le bloc 1, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Rimouski, à Rimouski.

Cadastre du bassin de la rivière Moisie, comprenant le bloc 28, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles, à Sept-Îles.

Cadastre de la seigneurie de Terre-Ferme-de-Mingan, comprenant le bloc 2, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles, à Sept-Îles.

Cadastre de la paroisse de Saint-Timothée, comprenant les blocs 1 à 4, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Beauharnois, à Beauharnois.

Cadastre de la paroisse de Sainte-Anne, comprenant le bloc 12, dont copie du plan et du livre de renvoi a été

déposée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, à Montréal.

Cadastre de la paroisse de Saint-Charles, comprenant le bloc 2, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, à Saint-Hyacinthe.

Cadastre du village de Mégantic, comprenant le bloc 1, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Frontenac, à Lac-Mégantic.

Cadastre du village de Pointe-Claire, comprenant les blocs 8 et 9, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, à Montréal.

Cadastre du canton de Franquelin, comprenant les lots 1 à 10 du rang C, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay, à Baie-Comeau.

Cadastre du canton de Boyvinet, comprenant le bloc 1, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement d'Abitibi, à Amos.

Cadastre du canton de Reclus, comprenant le bloc 7, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Témiscamingue, à Ville-Marie.

Cadastre du canton de Gendreau, comprenant les blocs 3 et 5, dont copie des plans et des livres de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Témiscamingue, à Ville-Marie.

Cadastre du canton de Bellecour, comprenant les blocs G et H, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles, à Sept-Îles.

Cadastre de la paroisse de Pointe-Claire, comprenant le bloc 26, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, à Montréal.

Cadastre de la cité de Québec, quartier Saint-Pierre, comprenant le lot 4561, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Québec, à Québec.

Cadastre du canton de Pérodeau, comprenant le lot 1, rang E, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Labelle, à Mont-Laurier.

Cadastre du village de Pointe-Claire, comprenant le bloc 10, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, à Montréal.

Cadastre de la ville d'Iberville, comprenant le bloc 1, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement d'Iberville, à Iberville.

Cadastres**Paroisse de Beauport**

Cadastre: paroisse de Beauport; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de Beauport.

Avis est, par la présente, donné que les lots 757-6-1 et 758-2-1 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 15 octobre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 232767

Paroisse de Beauport

Cadastre: paroisse de Beauport; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de Beauport.

Avis est, par la présente, donné que le lot 804-126 est annulé en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 22 septembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 231914

Paroisse du Cap-de-la-Madeleine

Cadastre: paroisse du Cap-de-la-Madeleine; division d'enregistrement: Champlain, municipalité: Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine.

Avis est, par la présente, donné que les lots 49-9 à 49-19 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 25 septembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 232405

Paroisse de Chicoutimi

Cadastre: paroisse de Chicoutimi; division d'enregistrement: Chicoutimi; municipalité: ville de Chicoutimi.

Avis est, par la présente, donné que le lot 71-3-21 rang S.O.C.S. est annulé en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 8 octobre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 232778

Canton de Chilton

Cadastre: canton de Chilton; division d'enregistrement: Montcalm; municipalité: Notre-Dame-de-la-Merci.

Avis est, par la présente, donné que les lots 1 à 5, rang F sont ajoutés et qu'une partie des lots 49B et EB, rang

VII est annulée en vertu de l'article 2174a du Code civil. Québec, le 7 octobre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 232414

Canton d'Eaton

Cadastre: canton d'Eaton; division d'enregistrement: Compton; municipalité: canton d'Eaton.

Avis est, par la présente, donné que les lots 28K-1 et 28K-2, rang II sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 22 septembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 232014

Paroisse des Écureuils

Cadastre: paroisse des Écureuils; division d'enregistrement: Portneuf; municipalité: ville de Donnacona.

Avis est, par la présente, donné que les lots 47-2, 52-3, 52-4 ainsi qu'une partie du lot 52-2 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 30 septembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 232414

Canton de Granby

Cadastre: canton de Granby; division d'enregistrement: Shefford; municipalité: canton de Granby.

Avis est, par la présente, donné que les lots 760-1, 760-3, 760-4, 760-10 à 760-61, 760-81 à 760-87 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 7 octobre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 232616

Canton de Granby

Cadastre: canton de Granby; division d'enregistrement: Shefford; municipalité: canton de Granby.

Avis est, par la présente, donné qu'une partie du lot 741-13 est annulée en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 7 octobre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 232712

Paroisse de La Malbaie

Cadastre: paroisse de La Malbaie; division d'enregistrement: Charlevoix no 1; municipalité: ville de Clermont.

Avis est, par la présente, donné que les lots 636-72 à 636-79, 636-95 et une partie des lots 636-88, 636-90, 636-92, sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.
Québec, le 26 septembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 232297

Paroisse de L'Ancienne-Lorette

Cadastre: paroisse de L'Ancienne-Lorette; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de L'Ancienne-Lorette.

Avis est, par la présente, donné que les lots 198-18-6, 198-18-7, 198-18-6-1, 198-18-6-2, 198-18-7-1 et 198-18-7-2 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.
Québec, le 30 septembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 232593

Paroisse de L'Ange-Gardien

Cadastre: paroisse de L'Ange-Gardien; division d'enregistrement: Montmorency; municipalité: paroisse de L'Ange-Gardien.

Avis est, par la présente, donné que le lot 5-7 est annulé en vertu de l'article 2174a du Code civil.
Québec, le 2 octobre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 230451

Ville de Lévis (quartier Lauzon)

Cadastre: ville de Lévis (quartier Lauzon); division d'enregistrement: Lévis; municipalité: ville de Lévis.

Avis est, par la présente, donné que le lot 354-4 est annulé en vertu de l'article 2174a du Code civil.
Québec, le 15 octobre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 233078

Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine)

Cadastre: cité de Montréal (quartier Saint-Antoine); division d'enregistrement: Montréal; municipalité: ville de Montréal.

Avis est, par la présente, donné que les lots 1999, 2000, 2001 sont ajoutés en vertu des articles 7 (L.R.Q., chapitre C-1) et 2174a du Code civil et que les lots 1093A, 1079 à 1083, 1090 à 1099, 1098-1 à 1098-4, 1099-1, 1099-2 ainsi qu'une partie des lots 1084 à 1089, 1100, 1100-1,

1100-2 et 1100-5 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 2 octobre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 86910

Cité de Montréal (quartier Saint-Louis)

Cadastre: cité de Montréal (quartier Saint-Louis); division d'enregistrement: Montréal; municipalité: ville de Montréal.

Avis est, par la présente, donné que le lot 1120 est ajouté et qu'une partie des lots 902, 902-16 est annulée en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 25 septembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 86374

Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Cadastre: paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel; division d'enregistrement: Shawinigan; municipalité: ville de Shawinigan-Sud.

Avis est, par la présente, donné que le lot 923-21 ainsi que la partie restante du lot 923-70 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 17 septembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 228014

Canton de Robertson

Cadastre: canton de Robertson; division d'enregistrement: Labelle; municipalité: Des Ruisseaux.

Avis est, par la présente, donné que le lot 45-1, rang III est annulé en vertu de l'article 2174a du Code civil.
Québec, le 9 octobre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 232229

Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade

Cadastre: paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade; division d'enregistrement: Champlain; municipalité: paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Avis est, par la présente, donné que les lots 613-1 et 614-1 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 8 octobre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 232760

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Cadastre: paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil; division d'enregistrement: Chambly; municipalité: ville de Longueuil.

Avis est, par la présente, donné que la partie restante des lots 59-13, 78-199 et 78-291 est annulée en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 24 septembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 86687

Paroisse de Sainte-Catherine

Cadastre: paroisse de Sainte-Catherine; division d'enregistrement: Portneuf; municipalité: paroisse de Sainte-Catherine.

Avis est, par la présente, donné que les lots 349-42 à 349-44 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 22 septembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 231916

Paroisse de Saint-Hyacinthe-Le-Confesseur

Cadastre: paroisse de Saint-Hyacinthe-Le-Confesseur; division d'enregistrement: Saint-Hyacinthe; municipalité: paroisse de Saint-Hyacinthe-Le-Confesseur.

Avis est, par la présente, donné que les lots 296-1 297-2 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 10 octobre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 232426

Paroisse de Saint-Jean-Chrysostôme

Cadastre: paroisse de Saint-Jean-Chrysostôme; division d'enregistrement: Lévis; municipalité: paroisse de Sainte-Hélène-de-Breakeyville.

Avis est, par la présente, donné qu'une partie du lot 558-7 est annulée en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 22 septembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 232330

Paroisse de Saint-Jérôme

Cadastre: paroisse de Saint-Jérôme; division d'enregistrement: Terrebonne; municipalité: paroisse de Bellefeuille.

Avis est, par la présente, donné que les lots 503-4 à 503-6 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code

civil.

Québec, le 5 septembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 86344

Paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil

Cadastre: paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil; division d'enregistrement: Verchères; municipalité: ville de Beloeil.

Avis est, par la présente, donné que les lots 127-24 à 127-27 et une partie du lot 127-198 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 8 octobre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 87107

Paroisse de Saint-Maurice

Cadastre: paroisse de Saint-Maurice; division d'enregistrement: Champlain; municipalité: paroisse de Saint-Louis-de-France.

Avis est, par la présente, donné que les lots 523-4, 523-5, 523-11 à 523-17 et 523-21 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 7 octobre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 232621

Paroisse de Saint-Sauveur

Cadastre: paroisse de Saint-Sauveur; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de Québec.

Avis est, par la présente, donné que les lots 2411-1-2, 2411-1-3, 2411-6-1, 2411-6-3, 2411-9-1, 2411-9-3, 2411-12, 2411-16-2-2, 2411-16-2-3, 2411-16-4-3, 2411-16-4-4, 2411-17-2, 2411-18-2, 2411-19-2, 2411-16-1, 2411-16-3, 2411-8 et une partie des lots 2411-16-2, 2411-16-4, 2411-1, 2411-6, 2411-7, 2411-9, 2411-16 à 2411-19 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 25 septembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o 232155

Paroisse de Saint-Sauveur

Cadastre: paroisse de Saint-Sauveur; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de Québec.

Avis est, par la présente, donné que le lot 2539 est ajouté en vertu des articles 2174 et 2174a du Code civil et qu'une partie du lot 2440 est annulée en vertu de l'article

2174a du Code civil.

Québec, le 23 septembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o

229427

P paroisse de Sault-au-Récollet

Cadastre: paroisse de Sault-au-Récollet; division d'enregistrement: Montréal; municipalité: ville de Montréal.

Avis est, par la présente, donné qu'une partie du lot 332-102 ainsi que deux parties du lot 332-100 sont annulées en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 1^{er} octobre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o

87072

Canton de Wickham

Cadastre: canton de Wickham; division d'enregistrement: Drummond; municipalité: Wickham.

Avis est, par la présente, donné que la partie restante du lot 472-58, rang IX est annulée en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 19 septembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o

231907

Canton de Woburn

Cadastre: canton de Woburn; division d'enregistrement: Frontenac; municipalité: paroisse de Saint-Augustin-de-Woburn.

Avis est, par la présente, donné qu'une partie des lots 5B-1 et 5C-53 rang II est annulée en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 22 septembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o

211693

Canton de Wolfe

Cadastre: canton de Wolfe; division d'enregistrement: Terrebonne; municipalité: Lac-Supérieur.

Avis est, par la présente, donné qu'une partie du lot 7-1, rang XIII est annulée en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 22 septembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

9564-o

86727

Transports

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à partir du 1^{er} novembre 1981, entretenus par le ministère des Transports.

Circonscription électorale d'Abitibi-Ouest:

Dans la municipalité de Castagnier:
Région 08, district 84

Le chemin des rangs I et II de son intersection avec la route Duvernoy-Castagnier jusqu'à la limite du chemin, sur une longueur approximative de 112 mètres.

Circonscription électorale de Beauharnois:

Dans la municipalité de Beauharnois, cité:
Région 6-2, district 69

Une section du chemin de la rivière Saint-Louis sud (route 236), vis-à-vis les lots P.-241 et 244, sur une longueur approximative de 305 mètres.

Circonscription électorale de Champlain:

Dans la municipalité de Saint-Narcisse, paroisse:
Région 04, district 32

Une section de l'ancienne route 359 (3^e Rang haut) de son intersection avec la route 359, au nord-ouest du Bras-de-la-Rivière-Champlain, vis-à-vis les lots 516 et 519, sur une longueur approximative de 244 mètres.

Circonscription électorale de Lavolette:

Dans la municipalité de Saint-Georges, village:
Région 04, district 32

Le chemin du rang Saint-Léon-Nord, de son intersection avec la route 155 en une direction générale sud-est, sur une longueur approximative de 430 mètres.

Circonscription électorale de Richmond:

Dans la municipalité de Shipton, canton:

Région 05, district 35

Une section du chemin Kingsey Siding (ancienne route 5), vis-à-vis les lots 27b, 27c, 28a et 28b, sur une longueur approximative de 633 mètres.

Circonscription électorale de Rivière-du-Loup:

Dans la municipalité d'Auclair:

Région 01, district 08

Deux (2) sections de l'ancienne route 293, vis-à-vis le lot 49 rang Est, sur une longueur approximative de 579 mètres; et vis-à-vis les lots P.-43, P.-44 et P.-45 rang Ouest, sur une longueur approximative de 937 mètres.

Le ministre des Transports,
DENIS DE BELLEVAL.

9603-o

Proclamation(s)

[L.S.]

Canada

Province de
Québec

JEAN TURGEON

[L.S.]

Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

ÉLIZABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la foi.

À nos très aimés et fidèles conseillers les membres de l'Assemblée nationale du Québec,

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QUE, pour diverses considérations, il est à propos de convoquer la Législature de la province de Québec pour l'expédition des affaires, Nous vous convoquons par les présentes pour le cinquième jour de novembre 1980, à quinze heures, et, en conséquence, vous mandons et ordonnons de vous assembler à cette date, au palais législatif, en la ville de Québec, pour y expédier les affaires de la province et y examiner, discuter et décider les questions qui vous seront soumises.

EN FOI DE QUOI, Nous vous avons fait rendre nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de la province de Québec.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable Juge Jean Turgeon, administrateur du gouvernement de ladite Province.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, à Québec, le trentième jour d'octobre, l'an de grâce mil neuf cent quatre-vingt et de Notre règne le vingt-neuvième.

Par ordre,

Le secrétaire de la chancellerie à Québec.

9629-o

RENÉ BLONDIN.

CONCERNANT la Cour des sessions de la paix siégeant dans le district judiciaire de Bonaventure.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

La Cour des sessions de la paix, siégeant dans le district judiciaire de Bonaventure, tient aussi ses séances dans la ville de Carleton, située dans le district judiciaire de Bonaventure, autant de fois que les fins de l'administration de la Justice le requièrent.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre de la Justice adoptée le 16 octobre 1980, par le Décret du gouvernement du Québec numéro 3275-80.

En vertu de l'article 91 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (L.R.Q., chapitre T-16), le gouvernement peut, dans chacun des districts judiciaires autres que ceux de Québec et de Montréal, par proclamation, ordonner la tenue de la Cour des sessions de la paix pour ces districts, aux époques et aux endroits qu'il juge à propos.

Québec, le 16 octobre 1980.

Le sous-procureur général adjoint,

Libro: 505

Folio: 205

GERMAIN HALLEY.

9541-o

Protection du territoire agricole — Loi sur la

Village de East-Farnham

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du village de East-Farnham, comté de Brome, a été émis en vertu du Décret numéro 3061-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 10 01. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

9585-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Hinchinbrook

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Hinchinbrook, comté de Huntingdon, a été émis en vertu du Décret numéro 3062-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 10 01. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

9585-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de La Prairie

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de La Prairie, comté de Laprairie a été émis en vertu du Décret numéro 3063-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 10 01. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

9585-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Léry

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Léry, comté de Châteauguay, a été émis en vertu du Décret numéro 3064-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 10 01. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

9585-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Saint-Chrysostome

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du village de Saint-Chrysostome, comté de Châteauguay, a été émis en vertu du Décret numéro 3065-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 10 01. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

9585-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Sainte-Marcelline-de-Kildare (SD), comté de Joliette, a été émis en vertu du Décret numéro 3066-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 10 01. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

9585-0

ME PIERRE LUC BLAIN.

Divers

Décret de correction

Avis est, par les présentes, donné que le cabinet des ministres a adopté, en date du 1^{er} octobre 1980, le Décret numéro 3060-80, concernant l'approbation de plans et/ou

descriptions techniques corrigés des zones agricoles déjà décrétées pour les corporations municipales ci-après mentionnées; les documents à l'origine de ces corrections comportent des erreurs techniques de compilation de limi-

tes municipales de même que certaines erreurs cléricales.

Les corporations municipales visées par le présent décret sont les suivantes:

Noms	Comtés municipaux
8.0-7006 Beauharnois (C)	Beauharnois
8.0-2020 Beauport (V)	Québec
8.0-3330 Bécancour (V)	Nicolet
8.0-3830 Bromont (V)	Brome
8.0-5602 Carignan (V)	Chambly
8.0-2037 Charlesbourg (V)	Québec
8.0-5725 Contrecoeur (SD)	Verchères
8.0-6809 Elgin (CT)	Huntingdon
8.0-3911 Granby (CT)	Shefford
8.0-5302 Henryville (SD)	Iberville
8.0-5815 Joliette (C)	Joliette
8.0-4104 Kingsey (CT)	Drummond
8.0-5514 L'Acadie (SD)	Saint-Jean
8.0-6212 L'Assomption (P)	L'Assomption
8.0-4113 L'Avenir (SD)	Drummond
8.0-6219 L'Épiphanie (V)	L'Assomption
8.0-4902 L'Isle-du-Pads (P)	Berthier
8.0-7008 Maple-Grove (V)	Beauharnois
8.0-5004 Massueville (VL)	Richelieu
8.0-7009 Melocheville (VL)	Beauharnois
8.0-4124 Notre-Dame-du-Bon-Conseil (VL)	Drummond
8.0-2014 Québec (V)	Québec
8.0-5434 Rainville (SD)	Missisquoi
8.0-5216 Richelieu (V)	Rouville
8.0-3432 Saint-Albert-de-Warwick (P)	Arthabaska
8.0-5308 Saint-Alexandre (VL)	Iberville
8.0-3448 Sainte-Anne-du-Sault (P)	Arthabaska

Noms	Comtés municipaux
8.0-4216 Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre (P)	Yamaska
8.0-4911 Saint-Antoine-de-Lavaltrie (P)	Berthier
8.0-5719 Saint-Antoine-sur-Richelieu (SD)	Verchères
8.0-5311 Sainte-Brigide-d'Iberville (SD)	Iberville
8.0-5811 Saint-Charles-Borromée (P)	Joliette
8.0-4904 Sainte-Geneviève-de-Berthier (P)	Berthier
8.0-4031 Saint-Hugues (P)	Bagot
8.0-3442 Saint-Jacques-de-Horton (SD)	Arthabaska
8.0-1604 Saint-Laurent (I.O.) (P)	Montmorency 2
8.0-6919 Sainte-Martine (P)	Châteauguay
8.0-5222 Saint-Mathias (P)	Rouville
8.0-4712 Saint-Paulin (P)	Maskinongé
8.0-4001 Saint-Pie (P)	Bagot
8.0-4002 Saint-Pie (VL)	Bagot
8.0-5804 Saint-Pierre (VL)	Joliette
8.0-3434 Sainte-Séraphine (P)	Arthabaska
8.0-5508 Saint-Valentin (P)	Saint-Jean
8.0-3316 Saint-Wenceslas (SD)	Nicolet
8.0-5018 Sorel (C)	Richelieu
8.0-6921 Très-Saint-Sacrement (P)	Châteauguay

Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,

ME PIERRE-LUC BLAIN.

9585-0

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRE D'ACCUEIL LE CABESTAN

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 74 et 120 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5), il a accordé des lettres patentes, en date du 14^e jour d'octobre 1980, convertissant la corporation «GROUPE DE RECHERCHE, D'ÉTUDE ET DE DÉVELOPPEMENT POUR LES ATELIERS PROTÉGÉS DE LA GASPÉSIE (GREDAP), INC.», constituée le 2 décembre 1976, en vertu des dispositions de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, et ayant des objets similaires à ceux d'un établissement ins-

titué en vertu du chapitre précité, en un établissement public sous le nom de «CENTRE D'ACCUEIL LE CABESTAN».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'Accueil.

Le siège social de l'établissement sera à Gaspé, district judiciaire de Gaspé.

*Le ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GUY JORON.

9512-0

1471-9470

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Office municipal d'habitation de Melocheville

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Melocheville, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du dix-septième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,

9597-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Office municipal d'habitation de Nicolet

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Nicolet, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du douzième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,

9598-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Office municipal d'habitation de Pointe-à-la-Croix

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Pointe-à-la-Croix, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du dix-septième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,

9599-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Office municipal d'habitation de Sainte-Catherine-de-Portneuf

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8),

le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Sainte-Catherine-de-Portneuf, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du vingt-deuxième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
9600-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Office municipal d'habitation de Saint-Paulin

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Saint-Paulin, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du quinzième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
9601-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Ville de Sherbrooke

Programme de rénovation zone Saint-François

ATTENDU que le gouvernement a, par l'arrêté en conseil numéro 2046 du 18 novembre 1970, ratifié le programme de rénovation de la ville de Sherbrooke pour une partie de son territoire appelée «Zone Saint-François» et décrété «zone de rénovation» le territoire qui fait l'objet de ce programme;

ATTENDU que la mise en oeuvre de ce programme est terminée;

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Sherbrooke, que le gouvernement du Québec, sur proposition du ministre des Affaires municipales, par un Décret portant le numéro 2886-80 daté du 17 septembre 1980, a ordonné et décrété que le territoire soumis n'est plus une zone de rénovation.

Sherbrooke, QC, le 30 octobre 1980.

Le greffier,
ROBERT L. BÉLISLE.
9628-o Dossier numéro 275-05-3608-001

Sociétés de prêts et de placements — Loi sur les

LES ASSOCIÉS-SERVICES FINANCIERS LIMITÉE
ASSOCIATES FINANCIAL SERVICES LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie ci-haut mentionnée a obtenu un permis en vertu de la Loi sur les sociétés de prêts et de placements (L.R.Q., chapitre S-30), en date du 9 septembre 1979, à l'effet de lui permettre d'exercer ses opérations au Québec.

L'agent principal de la corporation au Québec est Shul-

man, Goldman et Boileau, avocats et procureurs, exerçant leur profession au 4115, rue Sherbrooke ouest, suite 210, Westmount, QC. Le bureau principal de la corporation au Québec est établi au 2675, chemin Chambly, Longueuil, QC

Montréal, le 20 octobre 1980.

Les procureurs de la corporation,

9470-44-4-0

SHULMAN, GOLDMAN & BOILEAU.

Soumissions — Demandes de

Ville de Beloeil

(Verchères)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Beloeil» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 188 000 \$ d'obligations de la ville de Beloeil datées du 22 décembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 13% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement, ni supérieur à 13¹/₄% pour les échéances 4 et 5, et ni supérieur à 13¹/₂% pour les échéances 6 et suivantes. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mercredi 26 novembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (tél.: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 décembre 1980.

Tableau d'amortissement — 188 000 \$

Année	Capital
22 décembre 1981	3 000 \$
22 décembre 1982	3 000
22 décembre 1983	3 500
22 décembre 1984	3 500
22 décembre 1985	4 000
22 décembre 1985	82 000 (à renouveler)
22 décembre 1990	89 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts

courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Beloeil s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 décembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivant: 812-77 — 17 000 \$ agrand. de l'usine de filtration; 860-78 — 23 000 \$ aqueduc; 870-79 — 148 000 \$ conduite d'aqueduc sur riv. Richelieu.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mercredi 26 novembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue, le mercredi 26 novembre 1980, à 20 h, à l'hôtel de ville, 777, rue Laurier, ville de Beloeil, comté de Verchères, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Beloeil, comté de Verchères, le 27 octobre 1980.

Le greffier,

PAUL R. CHOQUETTE.

Hôtel de ville
777, rue Laurier
ville de Beloeil

comté de Verchères, QC, J3G 4S9

téléphone: 467-2835, code 514

9570-0

Ville de Chicoutimi

(Chicoutimi)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Jean-Yves Fortin, greffier, à l'hôtel de ville, 201, rue Racine est, ville de Chicoutimi, comté de Chicoutimi, QC, jusqu'à 16 h, le lundi 24 novembre 1980, pour l'achat de 5 951 000 \$ d'obligations de la ville de Chicoutimi datées du 22 décembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 13% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement, ni supérieur à 13¹/₄% pour les échéances 4 et 5, et ni supérieur à 13¹/₂% pour les échéances 6 et suivantes.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 décembre 1980.

Tableau d'amortissement — 5 951 000 \$

Année	Capital
22 décembre 1981	134 000 \$
22 décembre 1982	148 000
22 décembre 1983	163 000
22 décembre 1984	179 000
22 décembre 1985	199 000
22 décembre 1985	2 697 000 (à renouveler)
22 décembre 1990	2 431 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Chicoutimi s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 décembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 918 500 \$; 98 — 100 000 \$ prog. de restauration; 168 — 40 000 \$; 184 — 22 000 \$ aqueduc, égouts, voirie, électricité etc.; 279 — 50 000 \$; 283 — 20 000 \$ prog.

de restauration, re: subv.; 284 — 10 000 \$ égouts; 315 — 10 000 \$ réfection, éclairage public; 342 — 50 000 \$ aqueduc, voirie, éclairage; 346 — 1 440 000 \$ const. stat. souterrain; 353 — 600 000 \$ const. réservoir souterrain; 358 — 20 000 \$ tr. ouvert, voie de desserte; 367 — 130 000 \$ voirie, const. voie ferré pour parc ind.; 371 — 50 000 \$ honoraires professionnels; 396 — 15 000 \$ réfection d'éclairage; 398 — 200 000 \$ inst. conduite d'aqueduc; 400 — 100 000 \$ aménag. d'un pavillon touristique; 401 — 30 000 \$ tr. inst. d'éclairage; 402 — 50 000 \$ tr. de finition de la rue Richelieu; 408 — 95 000 \$ const. de trottoirs; 409 — 184 100 \$ const. centre touristique; 411 — 224 000 \$ tr. de réfection de pavage; 412 — 230 000 \$ tr. de réfection de trottoirs; 416 — 136 900 \$ tr. de pavage; 425 — 200 000 \$ inst. d'un système de ventilation; 433 — 50 000 \$ tr. d'aqueduc; 449 — 975 500 \$ const. stationnement souterrain.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 16 h, le lundi 24 novembre 1980, à l'hôtel de ville, 201, rue Racine est, ville de Chicoutimi, comté de Chicoutimi, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Chicoutimi, comté de Chicoutimi, le 28 octobre 1980.

Le greffier,
JEAN-YVES FORTIN.

Hôtel de ville

201, rue Racine est

ville de Chicoutimi

comté de Chicoutimi, QC, G7H 5B8

téléphone: 545-9550, code 418

9587-0

Ville de Dorion

(Vaudreuil-Soulanges)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Dorion» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 410 500 \$ d'obligations de la ville de Dorion datées du 22 décembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 13% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement, ni supérieur à 13¹/₄% pour les échéances 4 et 5, et ni supérieur à 13¹/₂% pour les échéances 6 et suivantes. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 25 novembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions

a/s Service des obligations

Case postale 10, salle du courrier

Édifice «G», Québec

(téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 décembre 1980.

Tableau d'amortissement — 410 500 \$

Année	Capital
22 décembre 1981	33 500 \$
22 décembre 1982	35 000
22 décembre 1983	37 000
22 décembre 1984	38 000
22 décembre 1985	40 000
22 décembre 1986	16 000
22 décembre 1987	16 000
22 décembre 1988	17 000
22 décembre 1989	17 000
22 décembre 1990	17 000
22 décembre 1990	144 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Dorion s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 décembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 395 000 \$; 608 — 1 300 \$; 609 — 1 200 \$; 612 — 6 000 \$; 613 — 7 000 \$ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mardi 25 novembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue, le mardi 25 novembre 1980, à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 190, rue Saint-Charles, ville de Dorion, comté de Vaudreuil-Soulanges, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Dorion, comté de Vaudreuil-Soulanges, le 28 octobre 1980.

Le greffier,
ANDRÉ CHARTRAND.

Hôtel de ville

case postale 70

190, rue Saint-Charles

ville de Dorion

comté de Vaudreuil-Soulanges, QC, J7V 5V8

téléphone: 455-3365, code 514 9588-0

Village de Fortierville

(Lotbinière)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations du village de Fortierville» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 650 000 \$ d'obligations du village de Fortierville datées du 22 décembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 13% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement, ni supérieur à 13¹/₄% pour les échéances 4 et 5, et ni supérieur à 13¹/₂% pour les échéances 6 et suivantes. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le jeudi 27 novembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions

a/s Service des obligations

Case postale 10, salle du courrier

Édifice «G», Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 décembre 1980.

Tableau d'amortissement — 650 000 \$

Année	Capital
22 décembre 1981	20 000 \$
22 décembre 1982	22 000
22 décembre 1983	25 000
22 décembre 1984	28 000
22 décembre 1985	32 000
22 décembre 1986	336 000 (à renouveler)
22 décembre 1990	187 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts

courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la Caisse populaire de Fortierville, comté de Lotbinière, QC.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de Fortierville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 décembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 93 — 650 000 \$ aqueduc, égouts, voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, à 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le jeudi 27 novembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le jeudi 27 novembre 1980, à 20 h, à la salle du Conseil, 198, rue de la Fabrique, village de Fortierville, comté de Lotbinière, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Village de Fortierville, comté de Lotbinière, le 27 octobre 1980.

Le secrétaire-trésorier,

MADAME FRANCE NAULT DUSSAULT.

Salle du Conseil

198, rue de la Fabrique

village de Fortierville

comté de Lotbinière, QC, G0S 1J0

téléphone: 287-5922, code 819

9571-0

Ville de Gatineau

(Papineau)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Gatineau» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 4 763 000 \$ d'obligations de la ville de Gatineau datées du 22 décembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 13% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement, ni supérieur à 13¹/₄% pour les échéances 4 et 5, et ni supérieur à 13¹/₂% pour les échéances 6 et suivantes. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 25 novembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions

a/s Service des obligations

Case postale 10, salle du courrier

Édifice «G», Québec

(téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 décembre 1980.

Tableau d'amortissement — 4 763 000 \$

Année	Capital
22 décembre 1981	352 000
22 décembre 1982	378 000
22 décembre 1983	411 000
22 décembre 1984	441 000
22 décembre 1985	477 000
22 décembre 1986	316 000
22 décembre 1987	339 000
22 décembre 1988	370 000
22 décembre 1989	400 000
22 décembre 1990	283 000

22 décembre 1990 996 000

(à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Gatineau s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 décembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant total de 3 363 000 \$; 21-75 — 130 000 \$ aqueduc, égouts; 24-74-377 — 2 600 \$; 69-76 — 95 000 \$ aqueduc, égouts, voirie etc.; 96-1-77(96-2-78)(96-3-78) — 21 800 \$ achat de machinerie; 98-77(98-2-78) — 28 000 \$ voirie; 99-77 — 150 000 \$ aqueduc, égouts, voirie; 110-78(201-80) — 111 900 \$ aq. usine de filtration; 116-1-78(116-2-78)(116-3-80) — 24 000 \$ ouverture de rues; 136-78 — 11 500 \$ prép. du prog. amél. de quartiers; 140-78 — 30 000 \$ conf. plan directeur urb.; 157-79 — 80 200 \$ conversion d'une école en centre communautaire; 159-79(159-1-80) — 151 000 \$ pavage de certains stat.; 162-79(162-1-80) —

53 000 \$ amél. de parcs; 164-79 — 7 000 \$ rép. aux arénas; 165-79(165-1-70) — 125 000 \$ aqueduc, égouts; 166-79 — 13 900 \$; 167-79(167-1-80) — 17 000 \$ voirie; 168-79 — 88 600 \$ pavage; 172-79 — 8 000 \$ acq. de lots; 173-79(173-1-80) — 65 000 \$ voirie; 176-79 — 61 000 \$ aqueduc, égouts, voirie; 177-79 — 18 500 \$ pavage; 180-79(180-1-80) — 48 000 \$ voirie; 185-79 — 38 500 \$ aménagement de locaux à un centre communautaire; 187-79 — 10 500 \$ égouts; 410 — 10 000 \$ aqueduc, égouts, pavage, éclairage, trottoirs.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mardi 25 novembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue, le mardi 25 novembre 1980, à 20 h, à l'hôtel de ville, 280, boulevard Maloney est, ville de Gatineau, comté de Papineau, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Gatineau, comté de Papineau, le 27 octobre 1980.

Le greffier,

JEAN-CHARLES LAURIN.

Hôtel de ville

280, boulevard Maloney est

ville de Gatineau

comté de Papineau, QC, J8P 1C6

téléphone: 663-9261, code 819

9572-0

Ville de Grand-Mère

(Lavoilette)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Jean Trussart, greffier, à l'hôtel de ville, 333, 5^e Avenue, ville de Grand-Mère, comté de Lavoilette, QC, jusqu'à 15 h, le lundi 24 novembre 1980 et l'adjudication sera faite à 20 h, le même jour, pour l'achat de 1 800 000 \$ d'obligations de la ville de Grand-Mère datées du 22 décembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 13% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement, ni supérieur à 13¹/₄% pour les échéances 4 et 5, et ni supérieur à 13¹/₂% pour les échéances 6 et suivantes.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 décembre 1980.

Tableau d'amortissement — 1 800 000 \$

Année	Capital
22 décembre 1981	73 000 \$
22 décembre 1982	76 000
22 décembre 1983	83 000
22 décembre 1984	89 000
22 décembre 1985	95 000
22 décembre 1986	119 000
22 décembre 1987	125 000
22 décembre 1988	133 000
22 décembre 1989	139 000
22 décembre 1990	146 000
22 décembre 1990	722 000
	(à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Grand-Mère s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 décembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 478 000 \$; 340-A — 26 500 \$ aqueduc, égouts; 341-A — 9 000 \$ divers travaux à l'hôtel de ville, garage municipal etc.; 379-A — 52 000 \$ aqueduc, égouts, voirie, électricité etc.; 440-A — 42 000 \$; 441-A.S — 37 000 \$ travaux de pavage; 482-A-A.S — 15 000 \$ aqueduc, égouts; 494-A — 20 000 \$ voirie; 495-A — 40 000 \$ aqueduc; 496-A — 25 000 \$ égouts; 497-A — 65 000 \$ achat d'équipement; 498-A — 19 000 \$ élect., achat d'un camion; 506-A — 182 000 \$ const. caserne de pompiers, bibliothèque; 513-A — 13 000 \$ achat de terrain pour stat. etc.; 516-A-A.S.(527-A-A.S.) — 190 000 \$ aqueduc, égouts, voirie; 520-A — 47 000 \$ élect. aménag. de terrains, rép. d'immeuble; 521-A — 142 000 \$ voirie; 536-A — 105 000 \$ acq. de lots pour fins indust.; 537-A — 200 000 \$ fonds de roulement; 541-A.S. — 60 000 \$ asphaltage; 544-A-S — 32 500 \$ aqueduc, égouts, voirie, électricité.

Les soumissions seront ouvertes à 15 h, le lundi 24

novembre 1980 et seront considérées à une séance publique du Conseil qui sera tenue à 20 h, le même jour, à l'hôtel de ville, 333, 5^e Avenue, ville de Grand-Mère, comté de Laviolette, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Grand-Mère, comté de Laviolette, le 27 octobre 1980.

Le greffier,
JEAN TRUSSART.

Hôtel de ville
333, 5^e Avenue
ville de Grand-Mère
comté de Laviolette, QC, G9T 5L1
téléphone: 538-3866, code 819 9573-0

Paroisse de L'Assomption
(L'Assomption)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Jean-Denis Savoie, secrétaire-trésorier, au bureau municipal, 1059, boulevard L'Ange-Gardien nord, paroisse de L'Assomption, comté de L'Assomption, QC, jusqu'à 17 h, le mardi 25 novembre 1980 et par après jusqu'à 20 h, le même jour, au même endroit, pour l'achat de 138 000 \$ d'obligations de la paroisse de L'Assomption datées du 22 décembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 13% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement, ni supérieur à 13 1/4% pour les échéances 4 et 5, et ni supérieur à 13 1/2% pour les échéances 6 et suivantes.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 décembre 1980.

Tableau d'amortissement — 138 000 \$

Année	Capital
22 décembre 1981	11 000 \$
22 décembre 1982	11 000
22 décembre 1983	12 000
22 décembre 1984	12 000
22 décembre 1985	13 000
22 décembre 1986	15 000
22 décembre 1987	15 000
22 décembre 1988	15 000
22 décembre 1989	17 000
22 décembre 1990	17 000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des

coupsures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de L'Assomption s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 décembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 191 — 7 467 \$; 193 — 2 533 \$; 195 — 41 700 \$; 199 — 3 000 \$; 202-A — 75 200 \$ renouvellements d'emprunt; 80-2 — 8 100 \$ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 h, le mardi 25 novembre 1980 au bureau municipal, 1059, boulevard L'ange-Gardien nord, paroisse de L'Assomption, comté de L'Assomption, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Paroisse de L'Assomption, comté de L'Assomption, le 30 octobre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
JEAN-DENIS SAVOIE.

Bureau municipal
1059, boulevard L'Ange-Gardien nord
paroisse de L'Assomption
comté de L'Assomption, QC, J0K 1G0
téléphone: 589-5651, code 514 9637-0

Ville de Marieville
(Iberville)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Marieville» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 335 000 \$ d'obligations de la ville de Marieville datées du 22 décembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 13% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement, ni supérieur à 13 1/4% pour les échéances 4 et 5, et ni supérieur à 13 1/2% pour les échéances 6 et suivantes. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 24 novembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (tél: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 décembre 1980.

Tableau d'amortissement — 335 000 \$

Année	Capital
22 décembre 1981	33 000 \$
22 décembre 1982	37 000
22 décembre 1983	40 000
22 décembre 1984	44 000
22 décembre 1985	51 000
22 décembre 1986	22 000
22 décembre 1987	24 000
22 décembre 1988	27 000
22 décembre 1989	29 000
22 décembre 1990	12 000
22 décembre 1990	16 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Marieville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 décembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 165 400 \$; 513 — 35 692 \$ achat et installation d'un système de chloration; 516 — 5 000 \$ mise en forme de rues-pavage; 519 — 21 500 \$ frais de refinancement; 520 — 107 408 \$ consolidation de déficit au 31 décembre 1979.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le lundi 24 novembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 24 novembre 1980, à 18 h 30, à l'hôtel de ville, 682, rue Saint-Charles, ville de Marieville, comté d'Iberville, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Marieville, comté d'Iberville, le 27 octobre 1980.

Le greffier,
YVES VINCENT.

Hôtel de ville

682, rue Saint-Charles

ville de Marieville

comté d'Iberville, QC, J0L 1J0

téléphone: 460-4444, code 514

9574-o

Village de McMasterville

(Verchères)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations du village de McMasterville» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 186 000 \$ d'obligations du village de McMasterville datées du 22 décembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 13% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement, ni supérieur à 13¹/₄% pour les échéances 4 et 5, et ni supérieur à 13¹/₂% pour les échéances 6 et suivantes. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mercredi 26 novembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions

a/s Service des obligations

Case postale 10, salle du courrier

Édifice «G», Québec (tél: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 décembre 1980.

Tableau d'amortissement — 186 000 \$

Année	Capital
22 décembre 1981	3 000 \$
22 décembre 1982	3 000
22 décembre 1983	3 000
22 décembre 1984	3 500
22 décembre 1985	4 000
22 décembre 1985	79 500 (à renouveler)
22 décembre 1990	90 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la muni-

cipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de McMasterville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 décembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 182-A — 23 000 \$ aqueduc; 196 — 17 000 \$ agrandissement de l'usine de filtration; 220 — 146 000 \$ aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales; édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mercredi 26 novembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue, le mercredi 26 novembre 1980, à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 300, rue Caron, village de McMasterville, comté de Verchères, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Village de McMasterville, comté de Verchères, le 27 octobre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
MADAME JEANNETTE LEMAIRE.

Hôtel de ville
300, rue Caron
village de McMasterville
comté de Verchères, QC, J3G 1S5
téléphone: 467-3580, code 514 9575-0

Ville de Mercier
(Châteauguay)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Mercier» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 670 000 \$ d'obligations de la ville de Mercier datées du 22 décembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 13% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement, ni supérieur à 13¹/₄% pour les échéances 4 et 5, et ni supérieur à 13¹/₂% pour les échéances 6 et suivantes. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le jeudi 27 novembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 décembre 1980.

Tableau d'amortissement — 670 000 \$

Année	Capital
22 décembre 1981	25 000 \$
22 décembre 1982	25 000
22 décembre 1983	27 000
22 décembre 1984	28 000
22 décembre 1985	31 000
22 décembre 1985	281 000 (à renouveler)
22 décembre 1990	253 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Mercier s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 décembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 269 000 \$; 76-259-28 — 13 000 \$; 76-260-29 — 23 000 \$ aqueduc, égouts, voirie; 77-263-3 — 29 000 \$ trav. de fossé; 77-265-5 — 9 000 \$ aqueduc, égouts, pavage; 77-280-20 — 70 000 \$; 77-281-21 — 6 000 \$; 77-285-25 — 11 000 \$ aqueduc, égouts, voirie; 79-315-7 — 44 000 \$ aqueduc, égouts, pavage; 79-316-8 — 107 600 \$ égouts, trottoirs, bordures; 79-318-10 — 15 000 \$; 79-322-14 — 52 000 \$; 79-323-15 — 7 400 \$ égouts, aqueduc, pavage; 80-330-6 — 14 000 \$ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le jeudi 27 novembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son as-

semblée qui sera tenue, le jeudi 27 novembre 1980, à 20 h, à l'hôtel de ville, 4, rue Faubert, ville de Mercier, comté de Châteauguay, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Mercier, comté de Châteauguay, le 27 octobre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
RAYMOND BERGEVIN.

Hôtel de ville
4, rue Faubert
ville de Mercier
comté de Châteauguay, QC, J0L 1K0
téléphone: 691-6090, code 514 9576-0

Ville de Mont-Saint-Hilaire
(Verchères)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Mont-Saint-Hilaire» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 170 000 \$ d'obligations de la ville de Mont-Saint-Hilaire datées du 22 décembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 13% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement, ni supérieur à 13¹/₄% pour les échéances 4 et 5, et ni supérieur à 13¹/₂% pour les échéances 6 et suivantes. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mercredi 26 novembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 décembre 1980.

Tableau d'amortissement — 170 000 \$

Année	Capital
22 décembre 1981	2 500 \$
22 décembre 1982	2 500
22 décembre 1983	3 000
22 décembre 1984	3 000
22 décembre 1985	3 500
22 décembre 1985	71 500 (à renouveler)
22 décembre 1990	84 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Mont-Saint-Hilaire s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 décembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 517 — 23 000 \$ aqueduc; 532 — 147 000 \$ conduite d'aqueduc dans riv. Richelieu.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, QC, à 15 h, le mercredi 26 novembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue, le mercredi 26 novembre 1980, à 20 h 30, à l'hôtel de ville, 100, rue Centre-Civique, ville de Mont-Saint-Hilaire, comté de Verchères, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Mont-Saint-Hilaire, comté de Verchères, le 27 octobre 1980.

Le greffier,
LAURENT OLIVIER.

Hôtel de ville
100, rue Centre-Civique
ville de Mont-Saint-Hilaire
comté de Verchères, QC, J3H 3M8
téléphone: 467-2854, code 514 9577-0

Ville d'Otterburn-Park
(Verchères)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville d'Otterburn-Park» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 270 000 \$ d'obligations de la ville d'Otterburn-Park datées du 22 décembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 13% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement, ni supérieur à 13¹/₄% pour les échéances 4 et 5, et ni supérieur à 13¹/₂% pour les échéances 6 et suivantes. Les sou-

missions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mercredi 26 novembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 décembre 1980.

Tableau d'amortissement — 270 000 \$

Année	Capital
22 décembre 1981	7 000 \$
22 décembre 1982	7 000
22 décembre 1983	7 500
22 décembre 1984	7 500
22 décembre 1985	8 000
22 décembre 1985	122 000 (à renouveler)
22 décembre 1990	111 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville d'Otterburn-Park s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 décembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 190 — 15 000 \$; 193 — 80 000 \$ renouvellements d'emprunt; 242 — 22 000 \$ aqueduc; 251 — 147 000 \$ const. conduite dans la rivière Richelieu; 268 — 6 000 \$ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mercredi 26 novembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 26 novembre 1980, à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 472, rue Prince-Édouard, ville

d'Otterburn-Park, comté de Verchères, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville d'Otterburn-Park, comté de Verchères, le 27 octobre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
HENRI PAGÉ.

Hôtel de ville

472, rue Prince-Édouard
ville d'Otterburn-Park
comté de Verchères, QC, J3H 1W4
téléphone: 467-0203, code 514 9578-0

Paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton
(Richmond)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 257 000 \$ d'obligations de la paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton datées du 22 décembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 13% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement, ni supérieur à 13¹/₄% pour les échéances 4 et 5, et ni supérieur à 13¹/₂% pour les échéances 6 et suivantes. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le jeudi 27 novembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 décembre 1980.

Tableau d'amortissement — 257 000 \$

Année	Capital
22 décembre 1981	12 000 \$
22 décembre 1982	14 000
22 décembre 1983	15 000
22 décembre 1984	17 000
22 décembre 1985	20 000
22 décembre 1985	109 000 (à renouveler)
22 décembre 1990	37 000
22 décembre 1990	33 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 décembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 214 — 257 000 \$ égouts, voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, à 15 h, le jeudi 27 novembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions à son assemblée qui sera tenue le jeudi 27 novembre 1980, à 20 h, au bureau municipal, Saint-François-Xavier-de-Brompton, comté de Richmond, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton, comté de Richmond, le 29 octobre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
CAMILLE FRAPPIER.

Bureau municipal
case postale 10
paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton
comté de Richmond, QC, JOB 2V0
téléphone: 845-3954, code 819 9638-0

Ville de Saint-Pamphile
(Montmagny-L'Islet)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Saint-Pamphile» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 200 000 \$ d'obligations de la ville de Saint-Pamphile datées du 22 décembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 13% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement, ni supérieur à 13¹/₄% pour les échéances 4 et 5, et ni supérieur à 13¹/₂% pour les échéances 6 et suivantes. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mercredi 26 novembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (tél: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 décembre 1980.

Tableau d'amortissement — 200 000 \$

Année	Capital
22 décembre 1981	2 000 \$
22 décembre 1982	3 000
22 décembre 1983	3 000
22 décembre 1984	4 000
22 décembre 1985	4 000
22 décembre 1986	4 000
22 décembre 1987	5 000
22 décembre 1988	6 000
22 décembre 1989	7 000
22 décembre 1990	7 000
22 décembre 1990	155 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Pamphile s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 décembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 57 — 56 500 \$; 51 — 143 500 \$ renouvellements d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, à 15 h, le mercredi 26 novembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue, le mercredi 26 novembre 1980, à 19 h, à l'hôtel de ville, 3, rue Elgin sud, ville de Saint-Pamphile, comté de Montmagny-L'Islet, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Pamphile, comté de Montmagny-L'Islet,
le 28 octobre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
RICHARD PELLETIER.

Hôtel de ville
3, rue Elgin sud
ville de Saint-Pamphile
comté de Montmagny-L'Islet, QC, G0R 3X0
téléphone: 356-5192, code 418 9589-0

Ville de Sainte-Thérèse
(Terrebonne)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Sainte-Thérèse» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 005 000 \$ d'obligations de la ville de Sainte-Thérèse datées du 22 décembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 13% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement, ni supérieur à 13¹/₄% pour les échéances 4 et 5, et ni supérieur à 13¹/₂% pour les échéances 6 et suivantes. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 24 novembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (tél: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 décembre 1980.

Tableau d'amortissement — 1 005 000 \$

Année	Capital
22 décembre 1981	100 000 \$
22 décembre 1982	108 000
22 décembre 1983	115 000
22 décembre 1984	123 000
22 décembre 1985	134 000
22 décembre 1986	72 000
22 décembre 1987	78 000
22 décembre 1988	84 000
22 décembre 1989	91 000
22 décembre 1990	100 000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Sainte-Thérèse s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 décembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 1 005 000 \$.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le lundi 24 novembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 24 novembre 1980, à 20 h, à l'édifice de la mairie, 37, rue Blainville ouest, Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne, le 28 octobre 1980.

Le greffier,
CHARLES-ÉDOUARD DESJARDINS.

Édifice de la Mairie
case postale 100
37, rue Blainville ouest
ville de Sainte-Thérèse
comté de Terrebonne, QC, J7E 4H7
téléphone: 435-9521, code 514 9590-0

Ville de Sutton
(Brôme-Missisquoi)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Sutton» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 500 000 \$ d'obligations de la ville de Sutton datées du 22 décembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 13% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement, ni supérieur à 13¹/₄% pour les échéances 4 et 5, et ni supérieur à 13¹/₂% pour les échéances 6 et suivantes. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 25 novembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (tél: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 décembre 1980.

Tableau d'amortissement — 1 500 000 \$

Année	Capital
22 décembre 1981	56 000 \$
22 décembre 1982	64 000
22 décembre 1983	72 000
22 décembre 1984	81 000
22 décembre 1985	92 000
22 décembre 1985	505 000 (à renouveler)
22 décembre 1990	170 000
22 décembre 1990	460 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par antici-

ipation.

La ville de Sutton s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 décembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 234 — 1 500 000 \$ usine d'épuration, égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le mardi 25 novembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue, le mardi 25 novembre 1980, à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 11, rue Principale sud, ville de Sutton, comté de Brôme-Missisquoi, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Sutton, comté de Brôme-Missisquoi, le 29 octobre 1980.

Le greffier,

MADAME JEANNE NOËL DE TILLY.

Hôtel de ville

11, rue Principale sud

ville de Sutton

comté de Brôme-Missisquoi, QC, J0E 2K0

téléphone: 538-2290, code 514

9591-0

Syndicats professionnels — Loi sur les

L'ASSOCIATION DES NOTAIRES DE L'OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 17 septembre 1980, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «L'ASSOCIATION DES NOTAIRES DE L'OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL», avec siège social situé au 4230, boulevard St-Jean nord, suite 235, Dollard-des-Ormeaux, district judiciaire de Montréal.

Le directeur,

HUBERT GAUDRY.

9529-0

1646-6385

ASSOCIATION RIMOUSKOISE DE LA COIFFURE POUR HOMMES

(Loi sur les syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 10 septembre 1980, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le

nom de «ASSOCIATION RIMOUSKOISE DE LA COIFFURE POUR HOMMES», avec siège social situé à Rimouski, district judiciaire de Rimouski.

Le directeur,

HUBERT GAUDRY.

9610-0

1643-1736

SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DU CEGEP DE RIMOUSKI

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 1^{er} octobre 1980, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DU CEGEP DE RIMOUSKI», avec siège social situé au Cégep de Rimouski, 60, rue Évêché ouest, Rimouski, district judiciaire de Rimouski.

Le directeur,

HUBERT GAUDRY.

9554-0

1646-0057

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauharnois

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 500-05-006178-790
760-18-000008-80

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec, partie demanderesse, contre ÉDOUARD GOULET, résidant et domicilié au 6568, des Écores, Montréal, province de Québec, partie défenderesse, et DENISE ST-AMOUR GOULET, résidant et domiciliée au 6568, des Écores, Montréal, province de Québec, mis en cause.

«Les lots numéros six cent quatre-vingt-quatorze, six cent quatre-vingt-seize et six cent quatre-vingt-dix-sept (nos 694, 696 et 697), du cadastre de la ville de Salaberry-

de-Valleyfield, avec bâtisses ci-dessus construites portant le no 128, rue Saint-Laurent, à Valleyfield.»

La mise à prix est fixée à 23 215,00 \$, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau de la division d'enregistrement de Beauharnois, 150, chemin Saint-Louis, Beauharnois, le SEPTIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE MICHAUD.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 22 octobre 1980.

9555-0

Bonaventure

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bonaventure
No 105-05-000102-79

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, Rimouski, QC, partie demanderesse, contre JEAN ALBERT, domicilié à Paspébiac, comté de Bonaventure, QC, et DAME BÉATRICE HORTH ALBERT, domiciliée à Paspébiac, comté de Bonaventure, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement no 1 de Bonaventure à New-Carlisle, mis en cause.

«Une propriété située à Paspébiac, comté de Bonaventure, connue et désignée comme étant les lots deux cent vingt-huit, subdivision trois et deux cent vingt-neuf, subdivision deux (228-3, 229-2) du Premier Rang du cadastre officiel révisé du canton de Cox, division d'enregistrement de Bonaventure no 1 à New-Carlisle, mesurant cent quatre

pieds (104 pi) de largeur par cent cinquante (150 pi) de profondeur et bornée comme suit: vers le nord par la route 132, vers l'est par les lots 229-1 et 228-4, vers le sud par le lot 228-4 et vers l'ouest par les lots 227-2, 227-5 et 227-4;

Avec le garage dessus construit, circonstances et dépendances.

Avec toutes les bâtisses et améliorations dessus érigées, en voie de construction ou à être érigées sur ledit immeuble et comprenant la machinerie, l'outillage, les agencements, engins, fournaies, bouilloires, moteurs et accessoires qui sont ou deviendront la propriété de l'emprunteur et installés ou à être installés dans lesdites bâtisses ou sur ledit immeuble, et qui sont ou deviendront immeubles par

nature ou par destination.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes y attachées».

La mise à prix est fixée à 3 247,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Bonaventure, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Bonaventure

No 105-05-000099-80

ALDÈGE LOISEL, Paspébiac, comté de Bonaventure, QC, partie demanderesse, contre DIOMÈDE CORBET, Rivière-Paspébiac, comté de Bonaventure, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement no 1 de Bonaventure à New-Carlisle, mis en cause.

«Un terrain situé dans le Premier Rang est de la ligne de Paspébiac, dans le canton de Cox, étant connu comme une partie du lot numéro mille soixante-seize (no 1076 ptie), ledit terrain mesurant cinquante-trois pieds (53 pi) de largeur par trois cents pieds (300 pi) de profondeur et borné comme suit: au nord par Isidore Corbet, à l'ouest par Augustin Corbet, au sud par la 6^e Avenue et Aristide Castilloux, et à l'ouest par Isidore Corbet,

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de New-Carlisle, district de Bonaventure, le DIX-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif,

JEAN-LOUIS LANGLOIS.

Bureau du shérif

Cour supérieure

New-Carlisle, le 21 octobre 1980.

9544-o

circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 1 625,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Bonaventure, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de New-Carlisle, district de Bonaventure, le DIX-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif,

JEAN-LOUIS LANGLOIS.

Bureau du shérif

Cour supérieure

New-Carlisle, le 21 octobre 1980.

9545-o

Chicoutimi

Fieri Facias

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Chicoutimi

No 150-05-000281-800

S. 733-80

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT SAGUENAY LAC ST-JEAN, demanderesse, contre NELSON BERNIER et RAYMOND CHRÉTIEN et LÉONARD LAMONTAGNE et MARCEL DUFOUR, mis en cause.

a) Un lopin de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Jonquière, comme étant la subdivision quarante-neuf du lot originaire vingt et un A (ptie 21-A-49) dans le rang IV dudit canton, lequel terrain mesure 50 pieds de largeur de l'est à l'ouest sur toute la profondeur qu'il peut y avoir entre la rue Saint-Pierre au nord et le terrain de la compagnie de Chemin de Fer Québec-Lac-Saint-Jean au sud et est borné au nord par la rue Saint-Pierre, au sud par le terrain de la compa-

gnie de Chemin de Fer, d'un côté vers l'est par le terrain de Jean Alias John Foster ou représentants et de l'autre côté vers l'ouest par le terrain de Hector Boily ou représentants.

Sujet ledit terrain à une servitude intervenue entre Armand Roy et Richard Savard, suivant acte enregistré au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, le 20 juillet 1963, sous le no 114610.

b) Une lisière de terre connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Jonquière, comme formant partie de la subdivision cinquante du lot originaire vingt et un A (21-A-50) dans le rang IV dudit canton, laquelle lisière de terre mesure 10 pieds de largeur

de l'est à l'ouest sur toute la profondeur qu'il peut y avoir entre la rue Saint-Pierre au nord et le terrain de Chemin de Fer Québec-Lac-Saint-Jean au sud et est compris dans les bornes et limites suivantes: au nord par la rue Saint-Pierre, à l'est par la subdivision quarante-neuf du lot originaire vingt et un A (21A-49) des mêmes rang et canton, à l'ouest par le résidu dudit lot dont il forme partie propriété de Léopold Perron ou représentants et au sud par le terrain de la compagnie de Chemin de Fer Québec-Lac-Saint-Jean.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et sujet à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou non apparentes qui peuvent l'affecter.

Fieri Facias

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Chicoutimi
No 165-02-514-809
S. 732-80

LES PUISATIERS DU SAGUENAY LAC ST-JEAN INC., demanderesse, contre ALAIN SAVARD, défendeur.

Une maison (terrain non compris) située sur un terrain de figure irrégulière, borné vers le nord et le nord-est par le lot (10-7) (rue) vers le sud-est et le sud par une partie du lot 10; mesurant 47,13 mètres vers le nord, 4,88 mètres vers le nord-est, 60,96 mètres vers l'ouest; ledit lot contenant en superficie 3 005,15 mètres carrés, ledit lot étant le lot 10-67 du rang Est de la rivière Chicoutimi au cadastre officiel du canton Laterrière.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688a C.P.C. au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 6 542,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi au 326, des Saguenéens, Chicoutimi, le DIX-SEPTIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif,
JEAN-CLAUDE BASQUE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 20 octobre 1980. 9530-o

au shérif suivant l'article 688a C.P.C. au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 4 800,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, le SEIZIÈME jour du mois de DÉCEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif,
JEAN-CLAUDE BASQUE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Chicoutimi, le 14 octobre 1980. 9531-o

Hauterive

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hauterive
No 655-05-000079-80
S. 18-16-80

FRANÇOIS ST-LAURENT, demandeur, contre DAME FLORENCE PITRE, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

Un immeuble connu et désigné comme étant et composant la subdivision six cent trente-cinq du lot originaire un (lot 1-635), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Laflèche, division d'enregistrement de Saguenay.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 11, rue Laurier, Baie-Comeau.

La mise à prix est fixée à 2 000,00 \$, soit 25% de la

valeur marchande, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Saguenay, au palais de justice, avenue Mance, Baie-Comeau, le VENDREDI DIX-NEUVIÈME jour du mois de DÉCEMBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif,
JACQUES VILLENEUVE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 22 octobre 1980. 9556-o

Hull*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Montréal
 No 500-02-021073-775

LA BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, compagnie dûment incorporée, ayant son siège social et principal établissement pour la province de Québec, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre STANLEY PRUD'HOMME, résidant au 125, rue Valin dans la cité de Hull, province de Québec, partie défenderesse.

«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot six cent cinquante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire cinq (5-659), suivant les plan et livre de renvoi officiels pour le rang Cinq (R.V), canton de Hull, division d'enregistrement de Hull, province de Québec.

Avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, 125, rue Valin, Hull, province de Québec.

• Avec sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et non apparentes, affectant ledit immeuble, particulièrement une servitude d'égoutement d'eaux, dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Hull, le vingt-deuxième jour de février mil neuf cent soixante-deux, sous le numéro 138-160, et une servitude en faveur de Gatineau Power Company et de la

compagnie de téléphone Bell du Canada, dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Hull, le vingt-deuxième jour de décembre mil neuf cent soixante et un, sous le numéro 137-355.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688.1 C.P.C. est de six mille trois cents dollars (6 300,00 \$), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de vingt-cinq mille deux cents dollars (25 200,00 \$), telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice, 17, rue Laurier, chambre 0,217, Hull, QC, le HUITIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 LISE LEBLANC.

Bureau du shérif

Cour provinciale

Hull, le 24 octobre 1980.

9579-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Hull
 No 550-05-000794-79

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légale résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec, partie demanderesse, contre GABRIEL BOLDUC, domicilié et résidant au 113, rue Cochrane, à Aylmer, district de Hull, partie défenderesse.

«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent soixante-quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-huit B (18B-375), rang Un (R. 1) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Hull, division d'enregistrement de Gatineau.

Avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances portant le numéro civique 113, rue Cochrane, à Aylmer, province de Québec.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser

au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688.1 C.P.C. est de mille quatre cent quatre-vingt-sept dollars et cinquante centins (1 487,50 \$), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de cinq mille neuf cent cinquante dollars (5 950,00 \$), telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité.

Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, le NEUVIÈME jour de JANVIER 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 LISE LEBLANC.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Hull, le 24 octobre 1980.

9580-0

Labelle*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Labelle
 No 560-05-000146-76
 S. 104

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre JEAN CLAUDE PAQUETTE, domicilié à Ferme-Neuve, comté de Labelle, district de Labelle, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Labelle, 400, boulevard Paquette, Mont-Laurier, district de Labelle, mis en cause.

«Une partie du lot numéro quinze (15) aux plan et livre de renvoi officiels du village de Ferme-Neuve, ayant soixante pieds (60 pi) dans la ligne nord, par la profondeur de l'emplacement donnant en arrière, cent dix pieds (110 pi) au sud et sur la rue de la Coopérative à l'est cent cinquante pieds (150 pi); borné au nord par la rue Cadieux, au sud par le lot numéro 11A et le lot numéro 11, à l'est

par la rue de la Coopérative ou rue Léonard et à l'ouest par le reste de l'emplacement, sans bâtisse.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 1 395,00 \$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Labelle, 440, boulevard Paquette, à Mont-Laurier, province de Québec, le VENDREDI DIX-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif,

J.C. LADOUCEUR.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Mont-Laurier, le 22 octobre 1980.

9546-0

Mingan*Bref d'exécution de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Joliette
 No 705-02-000921-809

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto et une place d'affaires au 1155, boulevard Dorchester ouest, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre ROBERT DROZAK, résidant et domicilié au 209, rue Notre-Dame, appartement 402, à Repentigny, district de Joliette, partie défenderesse.

Description:

Un certain emplacement présentement situé dans la cité de Shefferville, ayant front sur la rue Barney, connu et désigné comme étant la subdivision 1, de la subdivision 1, de la subdivision cent quatre-vingt-sept du lot huit (8-187-1-1) aux plan et livre de renvoi officiels du territoire du Nouveau-Québec, mesurant quatre mille trente-sept pieds carrés (4 037 pi²), telle que ladite propriété subsiste présentement avec tous ses droits, membres et dépendances

et avec bâtisse dessus construite, circonstance et dépendance.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688a C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 6 662,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sept-Îles, le DIXIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à DIX heures. Sept-Îles, le 17 octobre 1980.

L'huissier,
 JEAN TRUCHON.

Truchon et Truchon, huissiers
 106, Napoléon, suite 303
 Sept-Îles, QC
 Tél.: 962-4966.

9532-0

Bref d'exécution de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Mingan
 No 650-02-000398-79

LE CRÉDIT IMMOBILIERS INC., corps politique dûment constitué selon la loi et ayant une place d'affaires à Sept-Îles, district de Mingan, partie demanderesse, contre LES PLACEMENTS BEC INC., corps politique dûment incorporé selon la loi et ayant une place d'affaires à Sept-Îles, district de Mingan, partie défenderesse.

Description:

La subdivision deux cent deux du lot originaire C du rang Un (lot C-202, rang 1), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton de Letellier, circonstances et dépendances.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688a C.P.C., au moment de

l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 550,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sept-Îles, le DIXIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à ONZE heures.

Sept-Îles, le 17 octobre 1980.

L'huissier,
JEAN TRUCHON.

Truchon et Truchon, huissiers
 106, Napoléon, suite 303
 Sept-Îles, QC
 Tél.: 962-4966

9533-o

Montréal**Fieri Facias de Terris**

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Montréal
 No 500-02-004080-805

LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE, corps politique dûment incorporé selon la loi, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, ayant une succursale située au 8760, boulevard Langelier, Montréal, QC, demanderesse, contre ANDRÉ DEGUISE, résidant et domicilié dans les ville et district de Montréal, QC, 5668, de la Roche, et LINDA DEGUISE, domiciliée et résidant dans la ville de Saint-Hubert, district de Montréal, QC, au 5235, Péguy, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

«Un immeuble situé à Saint-Hubert, connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-trois (143-322) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hubert, division d'enregistrement de Chambly; avec toutes constructions y érigées et notamment une maison portant le numéro civique 5235, avenue Péguy, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve et avec toutes les

servitudes actives et passives, apparentes ou occultes inhérentes audit immeuble et plus spécialement sujet à une servitude en faveur d'Hydro-Québec *et al.* établie aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Chambly, sous le numéro 357461.»

La mise à prix est fixée à 5 325,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le DOUZIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 20 octobre 1980.

9611-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-014245-797

CAISSE POPULAIRE VILLE SAINT-PIERRE, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de

crédit, ayant sa principale place d'affaires au 195, rue Saint-Jacques, ville Saint-Pierre, district de Montréal, demande-

resse, contre DANIEL COULOMBE, domicilié et résidant au 4330, rue Borduas, à ville Brossard, district de Montréal, et STANISLAS COULOMBE, domicilié et résidant au 453, rue Richard, Verdun, district de Montréal, défendeurs conjoints et solidaires, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

1. a) «Un emplacement ayant front sur la rue Orléans en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant l'extrême partie nord-ouest de la subdivision numéro six cent quinze du lot originaire numéro dix-huit (18^{ptie} N.-O. 615) aux plans et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, mesurant cinquante centièmes de pied (0,50 pi) de largeur sur vingt-sept pieds et quatre-vingt-six centièmes de pied (27,86 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est formant une superficie de sept pieds carrés (7 pi²), mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: au sud-ouest, par la rue Orléans (lot 18-619); au sud-est, par le résidu dudit lot numéro 18-615 et au nord-ouest par le lot numéro 18-616 du même cadastre;

b) Du lot numéro six cent seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-huit (18-616) aux plans et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, à déduire cependant dudit lot, l'extrême partie sud-est, de forme triangulaire, mesurant quatre-vingt-dix centièmes de pied (0,90 pi) de largeur dans sa ligne nord-est sur cinquante pieds et quatorze centièmes de pied (50,14 pi) de profondeur dans sa ligne sud-est et cinquante pieds et quinze centièmes de pied (50,15 pi) de profondeur dans sa ligne nord-ouest, formant une superficie de vingt-deux pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (22,5 pi²), mesures anglaises et plus ou moins, et bornée ladite partie comme suit: au nord-est, par la ruelle (lot numéro 18-581); au nord-ouest, par le résidu dudit lot numéro 18-616; et au sud-est par le lot numéro 18-615 du susdit cadastre, laquelle partie a été échangée en faveur de monsieur Angelo Carabone, aux termes d'un acte reçu devant Me G. Martel, notaire, le douze avril, mil neuf cent cinquante-cinq (1955) enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1128158.

Avec toutes constructions dessus élevées et notamment une maison portant les numéros civiques 2435, 2437 et 2439 de ladite rue Orléans, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et notamment avec droit en commun avec tous autres y ayant droit dans les ruelles portant les numéros cinq cent quatre-vingt-un et cinq cent quatre-vingt-dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-huit (18-581 et 599) du susdit cadastre.

2. Un emplacement ayant front sur la rue Robin, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille soixante-seize (1076-2) aux plans et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Jacques, mesurant dix-neuf pieds et trois pouces de largeur en front (19 pi 3 po), dix-neuf pieds et six pouces de largeur à l'arrière (19 pi 6 po) sur une profondeur de soixante-sept pieds et huit pouces (67 pi 8 po) dans sa ligne sud-ouest, et soixante-sept pieds et neuf pouces (67 pi 9 po) dans sa ligne nord-est, contenant en superficie mille trois cent treize pieds carrés (1 313 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec les bâtisses dessus érigées portant les numéros civils 1281, 1283 et 1285 de ladite rue Robin, à Montréal, dont le mur sud-ouest est en partie mitoyen.

Avec la servitude de passage à pied et en voiture sur la partie arrière du lot numéro un de la subdivision du lot originaire numéro mille soixante-seize (1076-1) dudit cadastre, pour communiquer de l'emplacement présentement concerné au passage ci-après mentionné, créée aux termes de l'acte de partage reçu le trois juin mil neuf cent trente-sept (1937), devant Me J. William Boisjoli, notaire, dont copie est enregistrée à Montréal sous le numéro 414395, par dame Georgianna Pilon, épouse de Pierre Geoffrion à dame Marie-Louise Pilon, épouse de Jules Chapleau.

Avec droit de passage en commun avec les autres y ayant droit, dans une lisière de terrain connue comme étant une partie du lot numéro mille soixante-quinze (ptie 1075) dudit cadastre, établi aux termes de l'acte de vente par Isaac Maillet à Louis Carle, devant Me J.E.O. Labadie, notaire, le vingt-cinq septembre, mil huit cent soixante-neuf (1869), dont copie a été enregistrée à l'ancien bureau de Montréal, sous le numéro 55569 GHR.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 12 362,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc, au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le SEIZIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Montréal, le 23 octobre 1980.

9612-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-005574-791

LES CONSTRUCTIONS BOUCHARD & TREMBLAY INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 462, Grande-Côte, à Rosemère, district de Montréal, demanderesse, contre ROSANNA FRASSON, domiciliée et résidant au 6542, rue Clark, en les ville et district de Montréal, défenderesse et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Clark, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant la moitié sud-est du lot numéro mille quatre-vingt-dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro onze (11^{ptie} S.-E. 1099) aux plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte-Saint-Louis, mesurant vingt-cinq pieds (25 pi) de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-huit pieds (88 pi), mesures anglaises plus ou moins, et borné en front vers le nord-est par ladite rue Clark, en arrière vers le sud-ouest par une ruelle (numéro 11-1094), d'un côté vers le sud-est par le lot numéro 11-1098 dudit cadastre et de

l'autre côté vers le nord-ouest par l'autre moitié dudit lot 11-1099; Avec la maison y érigée portant les numéros civiques 6540, 6542 et 6544 de ladite rue Clark. Ainsi que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble, sans exception ni réserve; avec droit de passage dans ladite ruelle située en arrière dudit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 10 712,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le ONZIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Montréal, le 20 octobre 1980.

9613-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-004232-805

LES COOPÉRANTS, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE, compagnie légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1259, rue Berri, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre 88616 CANADA LIMITÉE, corporation canadienne légalement constituée, ayant son siège social au 800, de la place Victoria, suite 2501, dans les ville et district de Montréal, et PIERRE-A. PARANT, domicilié et résidant au 112, Ile-de-Mai, Boisbriand, district de Terrebonne, défenseurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«L'immeuble appartenant à la défenderesse 88616 Canada Ltée:

Un immeuble situé en la ville de Montréal, ayant front sur la rue de Normanville, et composé de:

a) Resubdivision un de la subdivision quatre-vingt-un du lot originaire quatre cent quatre-vingt-sept (487-81-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet;

b) Subdivision quatre-vingt dudit lot originaire quatre cent quatre-vingt-sept (487-80) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet. Avec la maison appartement à trois étages y construite portant le numéro 8045, de ladite rue de Normanville. Sujet à une

servitude en faveur de la compagnie téléphone Bell du Canada en vertu d'un acte enregistré sous le numéro 1426669. Avec et sujet à des servitudes de droit de vue telles que créées dans un acte de prêt enregistré sous le numéro 1839800 pour permettre de laisser dans leur position actuelle les galeries construites dans la propriété ci-haut décrite et la propriété adjacente du côté sud-est. Ainsi que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 44 750,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le ONZIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Montréal, le 28 octobre 1980.

9614-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-004231-807

LES COOPÉRANTS, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE, compagnie légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1259, rue Berri, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre 88616 CANADA LIMITÉE, corporation canadienne légalement constituée, ayant son siège social au 800, de la place Victoria, suite 2501, dans les ville et district de Montréal, et PIERRE-A. PARANT, domicilié et résidant au 112, Île-de-Mai, Boisbriand, district de Terrebonne, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble de la défenderesse 88616 Canada Limitée:

«Un immeuble situé en la ville de Montréal, ayant front sur la rue de Normanville et composé comme suit:

a) Resubdivision un de la subdivision quatre-vingt-deux du lot originaire quatre cent quatre-vingt-sept (487-82-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal;

b) Resubdivision deux de la subdivision quatre-vingt-un du lot originaire quatre cent quatre-vingt-sept (487-81-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal. Avec la bâtisse y érigée portant le numéro 8025, de ladite rue de Normanville. Sujet à une servitude en faveur de la

compagnie de téléphone Bell du Canada, en vertu d'un acte enregistré sous le numéro 1426669. Avec et sujet à des servitudes de droit de vue telles que créées dans un acte de prêt enregistré sous le numéro 1839806, pour permettre de laisser dans leur position actuelle, les galeries construites dans la propriété ci-haut décrite et dans les deux propriétés situées de chaque côté de ladite propriété. Ainsi que le tout se trouve présentement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 37 500,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le ONZIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Montréal, le 27 octobre 1980.

9615-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-005998-800

DOMINION SECURITIES LTD., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1155, boulevard Dorchester ouest, ville et district de Montréal, demanderesse, contre DANIEL CARBONNEAU, résidant et domicilié au 156, Bellevue, Sainte-Julie, district de Richelieu, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Verchères, mis en cause.

«Un immeuble situé en la ville de Sainte-Julie, connu et désigné comme étant d'une part la subdivision neuf cent cinquante-huit du lot originaire six cent sept (607-958) et d'autre part la subdivision neuf cent cinquante-neuf du lot originaire six cent sept (607-959) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Julie, division d'enregistrement de Verchères. Le tout avec la bâtisse dessus érigée et portant le numéro civique 156, de

la rue Bellevue.»

La mise à prix est fixée à 13 175,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Verchères, 613, Marie-Victorin, Verchères, QC, le DOUZIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Montréal, le 20 octobre 1980.

9616-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-003851-803

LE GROUPE TRADERS LIMITÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre **BERTRAND FORTIN**, résidant et domicilié à Longueuil, district de Montréal, défendeur et **LE RÉGISTRATEUR** de Chambly, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Cadillac, en la cité de ville Jacques-Cartier, connu et désigné comme étant le lot numéro huit cent soixante-seize de la subdivision du lot originaire numéro cent vingt-six (126-876) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil. Avec bâtisses dessus érigées sans exception et notamment une maison portant les nos 390 et 392, de la rue Cadillac, à ville Jacques-Cartier, dont le mur nord-

ouest est mitoyen.»

La mise à prix est fixée à 13 725,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le **DOUZIÈME** jour de **DÉCEMBRE** 1980, à **ONZE** heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 20 octobre 1980.

9617-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-001793-809

DAME MADELEINE NANTEL-LEBLANC, et **DAME JACQUELINE NANTEL-BRAULT**, défenderesse, contre **ANTONIO CRUZ**, 340, boulevard Marie-Victorin, Boucherville, district de Montréal, *ET AL.*, défendeurs, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement sis à Montréal, dans le quartier Rosemont, Quatrième Avenue, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur, par une profondeur de soixante-dix-huit pieds (78 pi), plus ou moins, mesures anglaises, comprenant: deux lots de terre connus et désignés comme étant les subdivisions mille trois cent quarante et un et mille trois cent quarante-deux du lot numéro cent soixante-douze (172-1341 et 1342) au cadastre officiel du village de la Côte-de-la-Visitation; et une maison portant les numéros 5524 et 5526 de ladite Quatrième Avenue, garage, dont le mur sud-est est mitoyen, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement et tel qu'il est désigné au certificat de localisation et démontré au plan en faisant partie, lequel

certificat avec plan a été préparé et dressé par Yvon Éthier, arpenteur-géomètre, est daté du huit juillet mil neuf cent soixante-seize (1976) et porte le numéro 566 des dossiers de ce dernier, avec tous droits y inhérents et avec toutes les servitudes, actives et passives, apparentes ou occultes, pouvant y être attachées, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 13 512,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le **ONZIÈME** jour de **DÉCEMBRE** 1980, à **QUATORZE** heures **TRENTE**.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 20 octobre 1980.

9618-o

Rimouski*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Rimouski
 No 200-05-002454-804

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant une

place d'affaires à C.P. 6003, station A, Montréal, contre **CLAUDE CHARMOILLE**, domicilié au 392, rue Prin-

cipale est, à Saint-Anaclet, et DAME JEANNETTE PARENT, domiciliée au 2^e Rang est, à Luceville dans le district de Rimouski.

«Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision un du lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188-1), du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Anaclet, division d'enregistrement de Rimouski, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 7 800,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, lequel montant devra être payé comptant au shérif, soit en espèces ou par chèque visé fait

à l'ordre du ministre des Finances, au moment de la vente.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Rimouski, au 320, de la rue Saint-Germain est, à Rimouski le DOUZIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ROGER BERNATCHEZ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 21 octobre 1980.

9592-0

Terrebonne

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-005026-800

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Lois sur les banques, 1970, S.R.C. chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec, H2Y 2W3, partie demanderesse, contre GILLES LEFRANÇOIS, résidant et domicilié au 140, montée de l'Église, Saint-Colomban, QC, J0R 1N0, partie défenderesse.

a) Le lot numéro trente de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quatorze (194-30), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Colomban, division d'enregistrement de Deux-Montagnes.

b) Le lot numéro quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195-14), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Colomban.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées, et notamment

celle portant le numéro civique 9A, Lac-Légaré, Saint-Colomban, comté de Deux-Montagnes.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 4247,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Deux-Montagnes, 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, Saint-Eustache, province de Québec, le DOUZIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
ME ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 21 octobre 1980.

9581-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 715-02-000163-807

CORPORATION MUNICIPALE DE STE-LUCIE, corps politique et corporatif, dûment constitué, ayant son siège social à Sainte-Lucie, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre JOSEPH COUPET et DAME CAROLE COUPET, domiciliés et résidant au 28, Haller Crescent, Spring Valley, N.Y. 10977, U.S.A., partie défenderesse.

Un emplacement situé à Sainte-Lucie, dans le rang Cinq (5), canton de Doncaster, faisant partie du lot de terre figurant au cadastre officiel dudit canton sous le numéro vingt-six (ptie 26), mesurant cent vingt pieds (120 pi) dans

ses lignes nord-est et sud-ouest par deux cent quatre-vingt-dix pieds (290 pi) dans ses lignes sud-est et nord-ouest, et borné comme suit; savoir: au nord-est par le prolongement vers le sud-est de la rue portant le numéro cadastral 26-3; au sud-ouest par le prolongement vers le sud-est de la rue portant le numéro cadastral 26-4; au sud-est et au nord-ouest par d'autres parties du lot vingt-six.

À noter que la ligne nord-ouest de l'emplacement présentement vendu est parallèle à la ligne sud-est de la rue portant le numéro cadastral 26-1 et en est distante de cent vingt pieds (120 pi).

À noter également que la ligne sud-ouest de cet emplacement est parallèle à la ligne de division des lots vingt-cinq et vingt-six et en est distante de cent quatre-vingt-huit pieds, cette distance étant calculée perpendiculairement à la ligne de division.

Avec un droit de passage à pied, en voiture ou autrement dans toutes les rues ouvertes ou projetées sur ledit lot vingt-six pour communiquer de cet emplacement au chemin public et au lac Ménard.

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Jacques Poulin, arpenteur-géomètre, en date du trente juillet mil neuf cent soixante-dix.

La mise à prix est fixée à 300,00 \$, soit 25% de l'éva-

luation municipale que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny ouest, Saint-Jérôme province de Québec, le ONZIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ME ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 22 octobre 1980.

9582-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Terrebonne

No 700-05-000353-809

LES IMMEUBLES TRADERS LIMITÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et des principales places d'affaires dans les ville et district de Montréal, avec une succursale située au 26, rue Legault Saint-Jérôme, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre ANDRÉ HOURLIER, résidant et domicilié à Piedmont, province de Québec, partie défenderesse.

«Un emplacement de forme irrégulière situé en la municipalité de Piedmont, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro cinquante-sept (ptie no 57) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur.

Mesurant ledit emplacement trente-trois virgule cinquante-trois mètres (33,53 m) équivalent à cent dix pieds (110 pi) de largeur, sur quatre-vingt-dix virgule quatre-vingt-trois mètres (90,83 m) équivalent à deux cent quatre-vingt-dix-huit pieds (298 pi) de profondeur, dans sa ligne nord-est et cinquante-trois virgule cinquante-cinq mètres (53,55 m) équivalent à cent soixante-quinze pieds et sept dixièmes de pied (175,7 pi) de profondeur, dans sa ligne sud-ouest;

Avec bâtisses dessus érigées et notamment une maison portant le numéro civique 204, chemin Baulne, circonstances et dépendances;

Cedit emplacement étant borné comme suit: en front, vers le nord-ouest, par le chemin Baulne étant une partie non subdivisée du lot numéro 54; d'un côté vers le nord-

est par une autre partie du lot no 57, propriété de J.E. de Carufel ou représentants; en arrière, vers le sud et de l'autre côté vers le sud-ouest par autres parties dudit lot no 57 appartenant à René Baulne ou représentants;

Sujet ledit immeuble au droit pour le débiteur de se servir du tuyau d'aqueduc traversant ledit immeuble et sujet à un droit pour René Baulne de réparer et remplacer ledit tuyau au besoin;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 15 100,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny ouest, Saint-Jérôme, province de Québec, le DIXIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
ME ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 23 octobre 1980.

9583-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Terrebonne

No 66755

ANDRÉ ST-PIERRE, 1323, chemin Oka, Oka, partie demanderesse, contre ST-LAWRENCE COLUMBIUM

& METAL CORPORATION, 1010, Sainte-Catherine ouest, Montréal, partie défenderesse.

1. «Le lot originaire 330 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse L'Annonciation d'Oka».

La mise à prix est fixée à 9 282,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

2. «Le lot originaire 331 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse L'Annonciation d'Oka».

La mise à prix est fixée à 9 192,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du

district de Terrebonne au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Deux-Montagnes, 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, Saint-Eustache, province de Québec, le DOUZIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 21 octobre 1980.

9584-o

Vente(s) pour taxes

Cité de Beaconsfield

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, greffier de la cité de Beaconsfield, qu'en vertu d'une résolution du Conseil municipal en date du 20 octobre 1980, les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, à l'hôtel de ville, 303, boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, QC, le MERCREDI TROISIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, ainsi que des intérêts tels qu'indiqués ci-après, plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais aient été payés avant cette date.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un an.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement en monnaie légale.

La Commission municipale du Québec a, le 4 septembre 1980, autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

Cadastre de la paroisse de Pointe-Claire

No du rôle	Noms des propriétaires	No de cadastre	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêts	Total
00504900	M. et Mme G.F. Florio	5-42	1 035,42 \$	231,89 \$	98,48 \$	1 365,79 \$
00708800	Dr N.J. Themelis	7-78	1 889,83	360,92	134,52	2 385,27
01203800	Mme A.E. Curran	12-43	1 551,57	298,96	121,37	1 971,90
01300000	Mme C.J. Oates	Pt. 13	32,09	0,44	—	32,53
Ptie 13 — Un emplacement vacant de forme triangulaire, contenant une superficie de 1 748 pieds carrés et plus ou moins et borné comme suit: au nord par le lot 13-3, au sud-ouest par le lot 13-272 et au sud-est par le lot 13-114-3.						
01712500	Mme R. Murphy	17-157	1 619,73	382,66	111,93	2 114,32
02030700	Privalco Inc.	20-313	4 770,11	1 192,63	648,09	6 610,83
02650600	Mme M. Arnold	27-1-5 Pt.	452,25	180,27	163,92	796,44
		27-1-6 Pt.				
27-1-5 Ptie et 27-1-6 Ptie — Un emplacement vacant situé à 152 pieds de la partie sud du boulevard Beaconsfield, contenant une superficie de 13 000 pieds carrés et plus ou moins et borné comme suit: au nord par d'autres parties des lots 27-1-5 et 27-1-6, au sud par une partie du lot originaire 28, à l'ouest par une autre partie du lot 27-1-5 et à l'est par une autre partie du lot 27-1-6.						
02922500	M. A. Halasz	29-133	2 300,17	916,02	430,96	3 647,15
		29A-126				
02931210	Placements Medex Inc.	29-258	17 232,61	6 075,31	—	23 307,92
		29-259				
02951500	G. Berretta	29A-10	1 476,00	590,78	222,54	2 289,32
		29A-13P5				

No du rôle	Noms des propriétaires	No de cadastre	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêts	Total
29A-10, 29A-13P5 — Un emplacement composé du lot 29A-10 et d'une partie du lot 29A-13-5 contenant une superficie de 12 265,50 pieds carrés et plus ou moins et borné comme suit: à l'est par l'avenue Kirkwood, au nord par la partie résiduelle du lot 29A-13, à l'ouest par les lots 29-138 et 29-139 et au sud par les lots 29A-8 et 29A-9.						
02964500	Beaconsfield Tennis Realties Inc.	30-300 29A-295	54 681,52	17 014,07	5 017,71	76 713,30 \$
03250200	Mme M. Flitcroft	Pt. 32	1 592,60	187,49	170,39	1 950,48
Ptie 32 — Une partie du lot 32 de forme irrégulière contenant une superficie de 7 200 pieds carrés et plus ou moins et borné comme suit: au nord par le chemin Lakeshore, à l'ouest par la partie résiduelle du lot 32, au sud par le lot de grève du lac Saint-Louis et à l'est par une autre partie du lot 32 étant un passage de six pieds (6,0 pi) de largeur.						
03412000	Mme A. Primeau	200-132	2 198,86	487,91	239,04	2 925,81

Beaconsfield, le 21 octobre 1980.

9459-44-2-0

Le greffier,
MME JOHANNE RIOUX.

Ville de Saint-Basile-le-Grand

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Saint-Basile-le-Grand, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, au lieu ordinaire des séances du Conseil municipal de la ville de Saint-Basile-le-Grand, en l'hôtel de ville de Saint-Basile-le-Grand, 204, rue Principale, le MARDI VINGT-CINQUIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec les intérêts et les frais, plus les frais encourus subséquemment à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente.

L'adjudicataire devra payer immédiatement et comptant, soit en argent soit par chèque visé, le prix de son adjudication.

Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

Folio	Nom du propriétaire	Cadastre officiel et subdivision de la paroisse de St-Joseph-de-Chambly
0014-017-00-0	Laselle, Jac. (avec bâtisses)	14-1
0015-049-00-0	Laing, Mme Florence	15-37
0015-050-00-0	Mattison, Mme Marinacita	15-38
0015-051-00-0	Mattison, Mme Marinacita	15-39
0015-055-00-0	Laing, Mme Florence	15-43
0015-056-00-0	Laing, Mme Florence	15-44
0015-077-00-0	Gayle, Dudley Salmon E.	15-65
0015-082-00-0	Mc Cullough, N. & Barzey, L.	15-70
0015-098-00-0	Sood, Marendrak & Usha	15-86
0015-099-00-0	Sood, Marendrak & Usha	15-87
0015-100-00-0	Clerc, M. et St-Claire, M. et Crocquet	15-88
0015-101-00-0	Clerc, M. et St-Claire, M. et Crocquet	15-89
0015-102-00-0	Clerc, M. et St-Claire, M. et Crocquet	15-90
0015-103-00-0	Clerc, M. et St-Claire, M. et Crocquet	15-91
0015-104-00-0	Clerc, M. et St-Claire, M. et Crocquet	15-92
0015-109-00-0	Clerc, M. et St-Claire, M. et Crocquet	15-97
0015-123-00-0	Joseph, Mme Theresa	15-111
0015-155-00-0	Allison, Johanna et Williams	15-143
0015-158-00-0	Delsol, Steven et Angelina Mme	15-146
0015-182-00-0	Sood, Narendrak et Mme Usha	15-170
0015-183-00-0	Sood, Narendrak et Mme Usha	15-171
0015-185-00-0	Bhargava, Anand	15-173
0015-199-00-0	Bhargava, Kamlesh et Mme Pushpa	15-187

Folio	Nom du propriétaire	Cadastre officiel et subdivision de la paroisse de St-Joseph-de-Chambly
0015-204-00-0	Barrett, Enna M et Ramsay	15-192
0015-206-00-0	Mcinerney, Mlle Bridget	15-194
0015-209-00-0	Yengwa M, Bonnie et Mme Edith	15-197
0015-217-00-0	Dulay, Elena G. Abat	15-205
0015-218-00-0	Gore, Albertine	15-206
0015-220-00-0	Ekemezuoma Onuegbu, Francis	15-208
0015-226-00-0	Ross, Eleazor M	15-214
0015-234-00-0	Ricketts, Mlle Cynthia M	15-222
0015-240-00-0	Clarke, Rex Albert et Mme Renna	15-228
0015-241-00-0	Burton, Rupert N	15-229
0015-244-00-0	Bennet, S. J. et Chambers, C. L.	15-232
0015-248-00-0	Malcolm, Noël E et Mme Paula	15-236
0015-257-00-0	Ricketts, Mlle Cynthia M	15-245
0015-258-00-0	Allison, J. et Williams, Juanita	15-246
0015-270-00-0	De Jaham, dame Cécile Marie	15-258
0015-271-00-0	De Jaham, dame Cécile Marie	15-259
0015-272-00-0	De Jaham, dame Cécile Marie	15-260
0015-273-00-0	De Jaham, dame Cécile Marie	15-261
0015-274-00-0	De Jaham, dame Cécile Marie	15-262
0015-285-00-0	Bremner, Harold et Mme Prema	15-273
0015-312-00-0	Grant, Ann	15-300
0015-313-00-0	Lucas, Owen S et Mme May	15-301
0015-314-00-0	Lucas, Owen S et Mme May	15-302
0015-327-00-0	Mcglashan, Archie	15-315
0015-332-00-0	Sewell, Mlle Elaine	15-320
0015-341-00-0	Sood, Narendrak et Mme Usha	15-329
0015-380-00-0	Eccleston, B. Keith et B. Monica	15-368
0015-384-00-0	Barret, Edna et Ramsay, Evelyn	15-372
0015-385-00-0	Laguarigue de Survilliers, Ray	15-373
0015-386-00-0	De Reynal de St-Michel, Gaetan	15-374
0015-387-00-0	Ballet, Yves	15-375
0015-388-00-0	De Jaham, Roger	15-376
0015-389-00-0	Hardy, Marcel	15-377
0015-390-00-0	Hardy, Marcel <i>et al.</i>	15-378
0015-391-00-0	Hardy, Marcel <i>et al.</i>	15-379
0015-392-00-0	Hardy, Marcel <i>et al.</i>	15-380
0015-393-00-0	Hardy, Marcel <i>et al.</i>	15-381
0015-394-00-0	Hardy, Marcel <i>et al.</i>	15-382
0015-397-00-0	Burton, Rupert N	15-385
0015-399-00-0	Williamson, Errol et Monica	15-387
0015-413-00-0	Foster, Mlle Estella E	15-401
0015-414-00-0	Foster, Mlle Estella E	15-402
0015-424-00-0	Alando, Rowe Lorren	15-412
0015-443-00-0	Carton, Sarah Victor	15-432
0015-456-00-0	Clarke, Rex Albert et Renna	15-449
0015-457-00-0	Clarke, Rex Albert et Renna	15-450
0015-461-00-0	Canales, John et Diana	15-454
0015-472-00-0	Shah, Kantital H et Sudesna	15-465
0015-475-00-0	Nelson, Rema, Mlle Agatha	15-468
0015-476-00-0	Nelson, Rema, Mlle Agatha	15-469
0015-485-00-0	Doyley, Mme Spencer Evelyn V	15-478
0015-489-00-0	Williams, Roy Keith et Lilieth	15-482
0015-493-00-0	Johnson, Adolphus et Delcina	15-486
0015-498-00-0	Mason, Gerald Edward et Mme	15-491
0015-510-00-0	Cross, Mlle Ida C	15-503
0015-513-00-0	McGlashan, Archie	15-506
0016-010-00-0	Binger, Parrington	16-9
0016-024-00-0	Richards, Mme Ena M	16-23
0016-045-00-0	St-Aubin, Young Deta Eugena	16-44
0016-046-00-0	St-Aubin, Young Deta Eugena	16-45
0016-047-00-0	Seinosuke, Ishimori	16-46
0016-103-00-0	James, McInroy	16-102
0016-129-00-0	Fagan Loris, Mlle Patricia	16-128
0016-130-00-0	Nicholas, Enos Elisha <i>uxor</i>	16-129

Folio	Nom du propriétaire	Cadastré officiel et subdivision de la paroisse de St-Joseph-de-Chambly
0016-172-00-0	Polanco, Moore Olga	16-171
0016-176-00-0	Dixon, F et al.	16-175
0016-178-00-0	Dixon, Frederick et al.	16-177
0016-182-00-0	Sam P., Arthur et Sam H. Claire	16-181
0016-183-00-0	Sam P., Arthur et Sam H. Claire	16-182
0016-184-00-0	Baugh, Howard Neil	16-183
0016-185-00-0	Baugh, Howard Neil	16-184
0016-197-00-0	Zedekiah, Gayle	16-196
0016-212-00-0	Bayne, Constance Inell	16-211
0017-016-00-0	Wray, Cecil R et Claudette L.	17-14
0017-017-00-0	Mattison, Mme Marinacita	17-15 et 18-7
0017-018-00-0	Larague, Félix	17-16
0017-019-00-0	Larague, Félix	17-17
0017-023-00-0	Vabre, H et dame G. Lévesque	17-21
0017-034-00-0	Brunet, G. et dame L. Rimpel	17-41
0017-035-00-0	Magnus, Paul et Mme Mary	17-42
0017-051-00-0	James, Peggy E	17-60
0017-053-00-0	Pluviose, J B et V. Denerville	17-63 et 18-33
0017-065-00-0	Avin, Ernest	17-76
0017-066-00-0	Avin, Ernest	17-77
0017-084-00-0	Howard, Mlle Mariola	17-95
0017-085-00-0	Howard, Mlle Mariola	17-96
0017-088-00-0	Jean, Edmond et E. Dessources	17-99
0017-098-00-0	Anderson, Egb. et Nev. et Clau.	17-109
0017-100-00-0	Jean, Edmond et E. Dessources	17-111
0017-110-00-0	Duncan, Samuel et V. Baptiste	17-127
0017-131-00-0	Groves, Gerald	17-164
0017-135-00-0	Briere, Fretty et M. Dupont	17-168
0017-142-00-0	Johnson, Georges W	17-176
0017-155-00-0	Rhoden, Shaw Winifred	17-190
0017-158-00-0	Jean, Edmond & B. Dessources	17-193
0017-166-00-0	Bryan, Mrs Floris Richards	17-201
0017-168-00-0	Miller, Mr Lloyd	17-203
0018-024-00-0	Forth, Magnus J A et dame Ida	18-24
0018-025-00-0	Hilton, Valentine	18-25
0018-032-00-0	Magnus, Paul et Mme Mary	18-32 et 17-73
0018-035-00-0	McLean, Mlle Velma Marjori	18-36
0018-040-00-0	Clesca, Philippe	18-41
0018-045-00-0	René, Vales	18-46
0018-055-00-0	Pusey, Melbourne	18-56 et 17-38
0018-056-00-0	Pusey, Melbourne	18-57 et 17-40
0018-077-00-0	Wells, Maydine Braithwaite	18-78
0018-084-00-0	Brillant, Dr Félix	18-85
0018-108-00-0	Bailey, Carmel	18-111 et 17-122
0018-109-00-0	Bailey, Carmel	18-112 et 17-124
0018-123-00-0	Wary, Cécil R et Claudette L.	18-126 et 17-150
0018-125-00-0	Thybulle, Dieudonne Fils	18-128 et 17-152
0018-126-00-0	Thybulle, Dieudonne Fils	18-129 et 17-153
0018-133-00-0	Reuben, Judith Ann	18-136
0018-134-00-0	Reuben, Judith Ann	18-137
0018-139-00-0	Melzer, Ursula	18-142
0018-140-00-0	Melzer, Ursula	18-143
0018-146-00-0	Magnus, Paul et Mme Mary	18-149
0018-170-00-0	White, John H. Jr et Sadye K.	18-173
0019-021-00-0	Dixon, Frederick et al.	19-19
0019-031-00-0	Singh, Dilbahar et Dame Bimla A	19-29
0019-043-00-0	Wint, Nettle Lidell Simmon	19-41
0019-070-00-0	Anderson, Egb. et Nev. et Clau.	19-68
0019-073-00-0	Laguerre, François	19-71
0019-074-00-0	Laguerre, François	19-72
0019-075-00-0	Laguerre, François	19-73
0019-092-00-0	St John, Miss Olenda Marnese	19-90
0019-111-00-0	Phillips, Gladstone et Beverly	19-109
0019-119-00-0	Singh, Prit Pal et Mohinder	19-117 et 20-130

Folio

Nom du propriétaire

0019-142-00-0	Raman, Setlur	19-140
0019-153-00-0	Wong, Mme Leila	19-151
0019-166-00-0	Bahl, Shanti D Juneta	19-164
0019-168-00-0	Hideo, Nimura	19-166
0019-169-00-0	Matsumoto, Mlle Keiko	19-167
0019-218-00-0	Charlemagne, Mme Joy	19-218
0019-225-00-0	Fortune, Montgomery H et Gloria B	19-225
0019-235-00-0	Smith, Hartley et Mme	19-235
0019-239-00-0	Fortune, Montgomery H et Gloria B	19-239
0019-275-00-0	Willets, James et Hannah H	19-279
0019-281-00-0	Downie, Norbert et Marjorie	19-285
0019-282-00-0	Downie, Norbert et Marjorie	19-286
0019-344-00-0	Singh, Dilbag et Mme Mansit	19-352
0020-017-00-0	Singh, Prit Pal et Mohinder	20-12
0020-084-00-0	Sood, Manohar et Mme Rama	20-79
0020-095-00-0	Phillips, Gladstone et Beverly	20-90
0020-144-00-0	George, Mlle Gloria I	20-139
0020-147-00-0	Robinson, Kenneth et Mme Ruth	20-142
0020-148-00-0	Robinson, Kenneth et Mme Ruth	20-143
0020-155-00-0	Nesbitt, Jos. A et L. Smith	20-150
0020-156-00-0	Nesbitt, Jos. A et L. Smith	20-151
0020-169-00-0	Lespinasse, Raoul	20-164
0020-170-00-0	Lespinasse, Raoul	20-165
0020-172-00-0	Lespinasse, Raoul	20-167
0020-222-00-0	Braithwaite, Dennis L	20-219
0020-223-00-0	Braithwaite, Dennis L	20-220
0020-257-00-0	Kohli, Surjit Singh	20-256
0020-279-00-0	Duncan, Mlle Joyce	20-280
0020-313-00-0	Charlemagne, Mme Joy	20-318
0020-315-00-0	Francis, Peter L et Mme Norma	20-320
0020-341-00-0	Grant, Elwood	20-351
0020-342-00-0	Walters, V George	20-352
0020-347-00-0	Walters, V George	20-359
0020-348-00-0	Dunkley, Eric	20-360
0020-349-00-0	Dunkley, Eric	20-361
0020-358-00-0	Weathers, Stewart Henry	20-370
0020-359-00-0	Weathers, Stewart Henry	20-371
0020-360-00-0	Weathers, Stewart Henry	20-372
0020-361-00-0	Weathers, Stewart Henry	20-373
0020-363-00-0	Campbell, Veronie	20-377
0020-366-00-0	Phillips, Gladstone et Beverly	20-380
0020-375-00-0	Smith, Edwin et Mme Annie	20-389
0020-376-00-0	Smith, Edwin et Mme Annie	20-390
0021-022-00-0	St Cyr, McClelland et Constance	21-20
0021-029-00-0	Mukhi, Sudesh M et Mme Sudha	21-27
0021-048-00-0	Atwal, Mohinder S et Nasib	21-46
0021-053-00-0	Atwal, Mohinder S et Nasib	21-51
0021-065-00-0	Atwal, Hohinder S et Nasib	21-63
0021-066-00-0	Mc Intosh, Mme Ilaine B	21-64
0021-067-00-0	Atwal, Mohinder S et Nasib	21-65
0021-068-00-0	Alvarez André et Mme Veda	21-66
0021-070-00-0	Sarr, Francis	21-68
0021-071-00-0	Sarr, Francis	21-69
0021-072-00-0	Braithwaite, Dennis L	21-70
0021-073-00-0	Evanson G, Lionel et Mme Shella	21-71
0021-074-00-0	Evanson G, Lionel et Mme Shella	21-72
0021-075-00-0	Evanson G, Lionel et Mme Shella	21-73
0021-090-00-0	Alvarez, André et Mme Veda	21-88
0021-091-00-0	St John, Miss Olenda Marnese	21-89
0021-128-00-0	Townsend, Toyling R	21-126 et 20-191
0021-139-00-0	Singh, Rana P et dame Bimla	21-137
0021-152-00-0	Vaughn, Vilma E et dame Ora J	21-150
0021-181-00-0	Gauthier, Mlle Viviane	21-179
0021-184-00-0	Anthony, Erene	21-182

Folio	Nom du propriétaire	Cadastre officiel et subdivision de la paroisse de St-Joseph-de-Chambly
0021-194-00-0	Barrett, Edna M et Ramsay Eve	21-192
0021-220-00-0	Ohuche R, Augustine Ugwu	21-220
0021-224-00-0	Prestwidge, Warren Izett S	21-224
0021-232-00-0	Doyley, Spencer Evelyn V	21-232 et 20-312
0021-251-00-0	Doran, Mme Winnifred A	21-251
0021-254-00-0	Williams, Carlton Ezekiel	21-254
0021-263-00-0	Anyanwu, Michael Alozie	21-263
0021-280-00-0	Singh, Prit Pal et Mohinder	21-283
0021-291-00-0	Robinson, Lloyd C	21-295
0021-295-00-0	Quamina, Earl Rodney	21-299
0021-299-00-0	Henry, Lance Nash	21-303
0021-316-00-0	Parkins, Simeon Fr. et Hyacinth K.	21-320
0021-320-00-0	Samuel, Lloyd U	21-324
0021-328-00-0	Prestwidge, Warren Izett S	21-332
0021-342-00-0	Crenshaw, George et Mme	21-346
0021-347-00-0	March, Eutedra	21-351
0021-363-00-0	Creese, Desmond W et Clare	21-367 et 20-392
0021-365-00-0	Sealey L, Yvonne Mlle	21-369 et 20-394
0021-366-00-0	Sealey L, Yvonne Mlle	21-370 et 20-395
0021-387-00-0	Arias, Mlle Doris Patricia	21-391
0021-404-00-0	Wilson, Robert et Cecilia D.	21-408
0031-018-00-0	Lalumière, Réal	31-17
0031-026-00-0	Lalumière, Réal	31-9
0040-003-00-0	Boris, Jacques et Diane Lozeau	Partie 40

* Une partie du lot originaire numéro quarante (ptie 40) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph de Chambly, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 40, vers le sud-est par une autre partie sans désignation cadastrale (Petite-Rivière de Montréal), vers le sud-ouest par une partie du lot 41, vers le nord-ouest par une partie sans désignation cadastrale (boulevard Bellefleur, route no 47); mesurant soixante-quinze pieds et neuf dixièmes de pied (75,9 pi) vers le nord-est, soixante-dix-neuf pieds et vingt-neuf centièmes de pied (79,29 pi) le long d'une ligne irrégulière vers le sud-est, soixante-quatorze pieds et soixante-treize centièmes de pied (74,73 pi) vers le sud-ouest, quatre-vingt-quatorze pieds et cinq dixièmes de pied (94,5 pi) vers le nord-ouest; comprenant en superficie six mille quatre cent soixante-quatre pieds carrés (6 464 pi²).

0293-006-00-0 Sosa, Jean-Louis Partie 293

Un immeuble situé en la ville de St-Basile-le-Grand, de forme irrégulière, connu et désigné comme étant partie du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-treize (ptie 293) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Bruno; mesurant quatre cent quarante-cinq pieds et soixante-dix-huit centièmes (445,78 pi) dans sa ligne sud-ouest et cent quatorze pieds (114 pi) dans sa ligne sud-est, ayant une superficie de trente-huit mille sept cent un pieds carrés (38 701 pi²), mesures anglaises et plus ou moins, et décrit comme suit: en partant d'un point situé à sept cent soixante-quatorze pieds et vingt-six centièmes (774,26 pi) de la limite nord-ouest du lot 293-1 mesuré le long de la ligne séparatrice entre les lots 293 et 294 et de là se dirigeant sur cette même ligne séparatrice vers le nord-ouest sur une distance de quatre-vingt-treize pieds et quatre-vingt-quatre centièmes (93,84 pi), puis sur cette même ligne sur une distance de trois cent cinquante et un pieds et quatre-vingt-quatre centièmes (351,84 pi), puis se dirigeant vers le sud-est sur un arc intérieur de cent vingt-neuf pieds et cinquante-neuf centièmes (129,59 pi) de longueur (rayon cent trente-cinq pieds (135 pi), ensuite sur vingt-neuf pieds et quatre-vingt-quatre centièmes (29,84 pi) en ligne droite et continuant sur un arc extérieur de soixante et onze pieds et quatre-vingt-dix-neuf centièmes (71,99 pi) (rayon soixante-quinze pieds (75 pi) et de là se dirigeant vers le sud-est sur une ligne droite parallèle à la ligne séparatrice des lots 293 et 294 sur une distance de cent soixante-deux pieds et vingt-deux centièmes (162,22 pi), puis sur une distance de quatre-vingt-treize pieds et trente-six centièmes (93,36 pi) et de là formant un angle de quatre-vingt-dix degrés (90°) et se dirigeant vers le sud-ouest sur une distance de cent quatorze pieds (114 pi) pour revenir rejoindre le point de départ. Ledit immeuble étant borné comme suit: au sud-ouest par le lot 294, au sud-est par une partie du lot 293, au nord-ouest et au nord-est par une partie du lot 293, étant la rue projetée. Sujet à une servitude en faveur de Southern Canada Power Corporation Ltd., enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Chambly sous le numéro 167986.

0293-007-00-0 Severn, Mme Andrée Anne Partie 293

Un immeuble situé en la ville de Saint-Basile-le-Grand, de forme irrégulière, connu et désigné comme étant partie du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-treize (Ptie 293) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Bruno, division d'enregistrement de Chambly; mesurant deux cent trente-huit pieds et deux centièmes (238,02 pi) dans sa ligne sud-est; cent cinquante-sept pieds et vingt-cinq centièmes (157,25 pi) dans sa ligne nord-est et deux cent trente-huit pieds et vingt-six centièmes (238,26 pi) dans sa ligne nord-ouest; ayant une superficie de trente-six mille huit cent un pieds carrés (36 801 pi²), mesures anglaises et plus ou moins; et décrit comme suit: en partant d'un point situé à mille deux cent six pieds et quatre-vingt-treize centièmes (1 206,93 pi) de la limite nord-ouest du lot 293-2 mesuré le long de la ligne séparatrice entre les lots 292 et 293 et de là se dirigeant sur cette même ligne séparatrice vers le nord-ouest sur une distance de cent cinquante-sept pieds et vingt-cinq centièmes (157,25 pi), puis se dirigeant vers le sud-ouest sur une distance de deux cent trente-huit pieds et vingt-six centièmes (238,26 pi), et de là se dirigeant vers le sud-est sur une distance de cent cinquante-quatre pieds et cinquante-cinq centièmes (154,55 pi), puis sur une ligne courbe de trois pieds (3 pi), puis se dirigeant vers le nord-est sur une distance de deux cent trente-huit pieds et deux centièmes (238,02 pi) pour venir rejoindre le point de départ. Ledit immeuble étant borné comme suit: au nord-est par le lot 292; au sud-est par une autre partie du lot 293 appartenant à monsieur

Folio Nom du propriétaire

Marcel Meunier; au sud-ouest par une autre partie du lot 293, étant la rue projetée; et au nord-ouest par une autre partie du lot 293. Sujet à une servitude en faveur de Southern Canada Power Corporation Ltd., enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Chambly sous le numéro 167986.

0294-003-00-2 85736 Canada Limited Partie 294

Un emplacement situé en la ville de Saint-Basile-le-Grand, dans le comté de Chambly, connu et désigné comme étant partie du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-quatorze (ptie 294) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Bruno; mesurant cent vingt-neuf pieds et six dixièmes de pied (129,6 pi) en largeur sur sa ligne nord-ouest calculée à angle droit avec les lignes de côté, borné sur le devant aux lignes sud-est et sud-ouest, et borné également sur le devant vers le sud-est par une autre partie dudit lot, borné à l'arrière vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot étant la propriété du vendeur, borné sur un autre côté vers le nord-est par une autre partie dudit lot, propriété de dame Alexandrine Trudeau ou ses représentants, et borné sur l'autre côté vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot, propriété de Savario Vecchio ou ses représentants. La ligne nord-est dudit emplacement décrit est parallèle et distante de quatre-vingt-quinze pieds et quatre dixièmes de pied (95,4 pi) de la ligne séparatrice entre les lots originaires deux cent quatre-vingt-quatorze (294) et deux cent quatre-vingt-treize (293) desdits plan et livre de renvoi officiels. La ligne nord-ouest dudit emplacement décrit est parallèle et distante de deux cents pieds (200 pi) de la ligne nord-ouest de la propriété de 85795 Canada Limitée. Toutes les mesures susmentionnées sont en mesures anglaises et sont plus ou moins exactes.

0294-004-00-0 Vecchio Saverio et dame A. Partie 294

Un emplacement ayant front sur le chemin des Vingt, situé en la ville de Saint-Basile-le-Grand, dans le comté de Chambly, connu et désigné comme étant partie du lot originaire deux cent quatre-vingt-quatorze (ptie 294) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Bruno, mesurant cent vingt-cinq pieds (125 pi) en largeur par mille (1 000) pieds de profondeur, et borné en avant vers le sud-est par ledit chemin des Vingt, en arrière vers le nord-ouest et sur chaque côté vers le nord-est et vers le sud-ouest par d'autres parties dudit lot originaire deux cent quatre-vingt-quatorze (294). La ligne du côté nord-est dudit emplacement décrit est parallèle et distante de deux cent cinquante pieds (250 pi) de la ligne séparatrice desdits lots deux cent quatre-vingt-quatorze (294) et deux cent quatre-vingt-treize (293) auxdits plan et livre de renvoi officiels. Toutes les mesures susmentionnées sont en mesures anglaises et sont plus ou moins exactes.»

0294-006-00-0 Vecchio, Filippo et dame G. Partie 294

«Un emplacement ayant front sur le chemin des Vingt, situé en la ville de Saint-Basile-le-Grand, dans le comté de Chambly, connu et désigné comme étant partie du lot originaire deux cent quatre-vingt-quatorze (Ptie 294) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Bruno, étant de figure triangulaire et mesurant quatre-vingts pieds (80 pi) le long dudit chemin des Vingt, et huit cent soixante-dix pieds (870 pi) sur sa ligne sud-ouest et huit cent quarante pieds (840 pi) sur sa ligne nord-est, et borné vers le sud-est par ledit chemin des Vingt, vers le sud-ouest par partie du lot originaire deux cent quatre-vingt-quinze (295), auxdits plan et livre de renvoi officiels, et vers le nord-est par une autre partie dudit lot originaire deux cent quatre-vingt-quatorze (294), étant la servitude de Montreal Popeline Company Limited, tel que désigné dans un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Chambly sous le numéro 86718 et montré sur un plan préparé par Léopold Moretti, arpenteur-géomètre, en date du 23 mai 1975. Toutes les mesures susmentionnées sont en mesures anglaises et sont plus ou moins exactes.»

0294-023-00-0 Scifo, Salvatore et Mme Partie 294

«Un emplacement situé en la ville de Saint-Basile-le-Grand, dans le comté de Chambly, connu et désigné comme étant partie du lot originaire deux cent quatre-vingt-quatorze (Ptie 294) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Bruno, mesurant cent treize pieds (113 pi) en largeur par quatre cent quatre-vingts pieds (480 pi) en profondeur et borné: vers le nord-ouest par une partie dudit lot deux cent quatre-vingt-quatorze (294) appartenant à Joseph Cirico ou ses représentants; sur un côté vers le nord-est partiellement par une partie dudit lot deux cent quatre-vingt-quatorze (294) appartenant à Salvator Alessi; partiellement par une autre partie dudit lot deux cent quatre-vingt-quatorze (294) appartenant à Steve Di Martino; partiellement par une autre partie dudit lot deux cent quatre-vingt-quatorze (294) appartenant à Onofrio D'Agostino; vers le sud-est par une autre partie dudit lot deux cent quatre-vingt-quatorze (294) appartenant à Giuseppe Dalfino et Pietro Dalfino; vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot deux cent quatre-vingt-quatorze (294) appartenant à Joseph Testani *et al.* ou ses représentants. La ligne sud-ouest est parallèle et distante d'environ deux cent trente-huit pieds (238 pi) de la ligne séparatrice entre lesdits lots deux cent quatre-vingt-quatorze (294) et deux cent quatre-vingt-quinze (295) auxdits plan et livre de renvoi officiels. Toutes les mesures susmentionnées sont en mesures anglaises et sont plus ou moins exactes.»

0295-004-00-0 Antonacci, Antonio Partie 295

«Un emplacement situé en la ville de Saint-Basile-le-Grand, dans le comté de Chambly, connu et désigné comme étant une partie non subdivisée du lot originaire deux cent quatre-vingt-quinze (Ptie 295) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Bruno, mesurant cent vingt pieds (120 pi) en largeur calculé à angle droit avec les lignes de côté à l'intérieur des lignes nord-ouest et sud-est, par cent cinquante pieds (150 pi) en profondeur à l'intérieur des lignes nord-est et sud-ouest, et borné: au nord-est par partie du lot originaire deux cent quatre-vingt-quatorze (294) auxdits plan et livre de renvoi officiels; au nord-ouest par une autre partie dudit lot deux cent quatre-vingt-quinze (295) appartenant à Giovanni Antonacci ou ses représentants; au sud-est et au sud-ouest par d'autres parties dudit lot originaire deux cent quatre-vingt-quinze (295) appartenant à G. Agrawal *et al.* ou ses représentants. Toutes les mesures susmentionnées sont en mesures anglaises et sont plus ou moins exactes.»

0300-002-00-0 Savaria, Jean-Guy Partie 300

Folio

Nom du propriétaire

Cadastré officiel et
subdivision de la paroisse
de St-Joseph-de-Chambly

«Une propriété immobilière ayant front sur le côté nord-ouest du chemin des Vingt, à Saint-Basile-le-Grand, comté de Chambly, étant le lot originaire trois cent (300) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Bruno à distraire la partie dudit lot vendue à la Corporation des Religieuses Sacré-Coeur de l'Adoration Perpétuelle aux termes d'un acte de vente enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, sous le numéro 192254 et à distraire dudit lot la subdivision un dudit lot originaire trois cent (300) dudit cadastre appartenant à dame Gilles Nadeau suivant les actes enregistrés audit bureau d'enregistrement de Chambly sous les numéros 306734, 340898 et 403120. Tel et dans l'état que le tout se trouve avec toutes bâtisses y érigées.»

0385-036-00-0	Facey, Mlle Victoria B	385-32
0385-055-00-0	George, Richards et dame Joyce M	385-51
0385-058-00-0	Armeja, Harbhajan S	385-54
0385-061-00-0	Samerson, Hugh et dame Sylvia F	385-57
0385-065-00-0	Warren, Wilfred L	385-61
0385-071-00-0	Allen, dame Gayle Dolores	385-67
0385-076-00-0	Grant, Mme Daphne et Mlle Pamela	385-72
0385-087-00-0	Smith, Mme Hartley	385-83
0385-104-00-0	Toledano, Mlle Mathilde	385-100
0385-107-00-0	Osborne, Norman et Daphné Dennis	385-103
0385-118-00-0	Renken, dame Unkyo Kulon	385-114
0385-178-00-0	English, Percival	385-174
0385-186-00-0	Walker, dame Sybil G	385-182
0386-092-00-0	Pou, Shou Lee	386-85
0386-122-00-0	Forbes, Mlle Norma Monica	386-116
0386-127-00-0	Poyser, Lascelles Joseph	386-121
0386-141-00-0	Johnson, Burke Jean Agatha	386-135
0386-153-00-0	Siniamin, Herman	386-147
0387-029-00-0	Groves, Gerald et dame Iris M O	387-25
0387-030-00-0	Groves, Gérald et dame Iris M O	387-26
0387-063-00-0	Mitchell, Leopold A et dame	387-59
0387-064-00-0	Mitchell, Léopold A et dame	387-60
0387-073-00-0	Marston, Claire	387-69
0387-081-00-0	Marston, Elaine	387-77
0387-085-00-0	Hazelwood, Arthur	387-81
0387-099-00-0	Martin, Ranford et dame	387-95
0387-105-00-0	Harden, Marie Carol	387-101
0387-111-00-0	Marston, Elaine	387-107
0387-112-00-0	Sterlin, Vilmenay Kethly	387-108
0387-116-00-0	Maynard, Mlle Gloria A	387-112
0388-013-00-0	Byer, Kenneth et dame Shirley B	388-13
0388-016-00-0	McGibbon, Lloyd Owen	388-16
0388-022-00-0	Fearon, Herving et Sonia Powell	388-22
0388-042-00-0	Anderson, Dudley et Daphné	388-42
0388-077-00-0	Ranford, Martin et dame	388-78
0388-100-00-0	Gangadeen, Paul et dame Enez J I	388-101
0388-117-00-0	Wilson, Warren E et Phyllis I	388-118
0388-118-00-0	George, Mlle Gloria	388-119
0388-123-00-0	Pearl, Carola	388-124
0388-124-00-0	Guthrie, Byron	388-125
0388-125-00-0	Guthrie, Byron	388-126
0388-128-00-0	Anderson, Érix & uxor et Joyce	388-129
0388-134-00-0	Gangadeen, Paul et dame Enez J.I.	388-135
0388-150-00-0	Ennis, Wilfred A & Mable W	388-151
0388-154-00-0	Ellis, Mlle Irma	388-155
0388-166-00-0	Dunkley, Eric George & Pearl E.	388-167
0388-170-00-0	Ennis, Wilfred & Mable W	388-171
0388-182-00-0	Richards, Miss Jean	388-183
0389-001-00-0	Kowalsky, William & I. Kushniruk	Partie 389

«Un emplacement ayant front sur le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, situé en la ville de Saint-Basile-le-Grand, dans le comté de Chambly, de forme triangulaire, connu et désigné comme étant la partie nord-ouest du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-neuf (ptie 389 N.-O.) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Bruno, mesurant quatre cent quatorze pieds et six dixièmes de pied (414,6 pi) sur sa ligne de côté sud-est, le long du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, trois cent quatre-vingt-dix-huit pieds et huit dixièmes de pied (398,8 pi) sur sa ligne de côté ouest, le long d'une voie publique, et deux cent soixante pieds et deux dixièmes de pied (260,2 pi) sur sa ligne nord-est et borné comme suit: sur le devant, vers le sud-est par ledit boulevard Sir-Wilfrid-Laurier; à l'arrière, vers l'ouest, par une voie publique et sur l'autre côté, vers le nord-est par une partie du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-onze (391) auxdits plan et livre de renvoi officiels. Comprenant les bâtiments y dessus érigés portant le numéro civique 365,

Folio

Nom du propriétaire

Cadastré officiel et
subdivision de la paroisse
de St-Joseph-de-Chambly

boulevard Sir-Wilfrid-Laurier et étant un motel et ses dépendances. Toutes les mesures susmentionnées sont en mesures anglaises et sont plus ou moins exactes.»

0389-025-00-0	Rankine, James & Mme Lilieth	389-28
0389-026-00-0	Rankine, James & Mme Lilieth	389-29
0389-043-00-0	Parris, Joseph	389-46
0389-047-00-0	Rose, George & Joyce	389-50
0389-069-00-0	Foster, Pamela	389-72
0389-073-00-0	Gordon, Anthony & Wright, Etta	389-76
0389-085-00-0	Rivera, Nicholas	389-88
0389-090-00-0	Dhanjal, Sukhder & Kaur, Achhar S.	389-93
0391-003-00-0	Kowalsky, William & I. Kushniruk	Partie 391

«Un emplacement ayant front sur le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, situé en la ville de Saint-Basile-le-Grand, dans le comté de Chambly, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-onze (ptie 391) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Bruno, mesurant cent cinq pieds (105 pi) en largeur, calculé à angles droits avec ses lignes de côté et approximativement deux cent soixante-sept pieds (267 pi) en profondeur sur sa ligne de côté sud-ouest et approximativement trois cent quarante-quatre pieds (344 pi) sur sa ligne nord-est et borné comme suit: sur le devant, vers le sud-est, par le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (étant une autre partie dudit lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-onze (391); à l'arrière, vers le nord-ouest, par le chemin des Vingt; sur un côté, vers le sud-ouest, par une partie du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-neuf (389) auxdits plan et livre de renvoi officiels; et sur un autre côté, vers le nord-est par une autre partie dudit lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-onze (391) appartenant à Maurice Shore ou ses représentants. Comprenant les bâtiments y dessus érigés incluant celui portant le numéro civique 361, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier. Toutes les mesures susmentionnées sont en mesures anglaises et sont plus ou moins exactes.»

0391-013-00-0	Primas, Alberto	391-7
0391-108-00-0	Perrin, Edmond	391-107
0391-144-00-0	Allison, Patrick Brian	391-143
0391-145-00-0	Allison, Patrick Brian	391-144
0391-146-00-0	Allison, Patrick Brian	391-145
0391-147-00-0	Allison, Patrick Brian	391-146
0391-148-00-0	Allison, Patrick Brian	391-147
0391-165-00-0	Allison, Patrick Brian	391-164
0391-166-00-0	Allison, Patrick Brian	391-165
0391-167-00-0	Allison, Patrick Brian	391-166
0391-168-00-0	Allison, Patrick Brian	391-167
0391-169-00-0	Allison, Patrick Brian	391-168
0391-319-00-0	Primas, Alberto	391-318
0391-320-00-0	Kodermac, Silvana & Liliانا Z.	391-319
0391-321-00-0	Kodermac, Silvana & Liliانا Z.	391-320
0391-322-00-0	Kodermac, Silvana & Liliانا Z.	391-321
0391-323-00-0	Kodermac, Silvana & Liliانا Z.	391-322
0391-324-00-0	Kodermac, Silvana & Liliانا Z.	391-323
0391-325-00-0	Kodermac, Silvana & Liliانا Z.	391-324
0391-326-00-0	Colautti, Livio & Uxor	391-325
0391-327-00-0	Colautti, Livio & Uxor	391-326
0391-328-00-0	Colautti, Livio & Uxor	391-327
0391-329-00-0	Primas, Alberto	391-328
0391-330-00-0	Primas, Alberto	391-329
0391-331-00-0	Primas, Alberto	391-330
0391-332-00-0	Primas, Alberto	391-331
0391-333-00-0	Culot, Romano	391-332
0391-334-00-0	Culot, Romano	391-333
0391-335-00-0	Culot, Romano	391-334
0391-336-00-0	Culot, Romano	391-335
0391-337-00-0	Culot, Romano	391-336
0391-344-00-0	Rock Entr Ltd	391-343
0391-345-00-0	Primas, Alberto	391-344
0391-346-00-0	Primas, Alberto	391-345
0391-347-00-0	Primas, Alberto	391-346
0391-348-00-0	Primas, Alberto	391-347
0391-349-00-0	Primas, Alberto	391-348
0391-350-00-0	Primas, Alberto	391-349
0391-351-00-0	Primas, Alberto	391-350
0391-352-00-0	Primas, Alberto	391-351

Folio	Nom du propriétaire	Cadastre officiel et subdivision de la paroisse de St-Joseph-de-Chambly
0391-353-00-0	Primas, Alberto	391-352
0393-135-000	Gianesini, Gastone	393-135
0393-136-000	Gianesini, Gastone	393-136
0393-137-000	Gianesini, Gastone	393-137
0393-138-000	Gianesini, Gastone	393-138
0393-139-000	Gianesini, Gastone	393-139
0393-140-000	Gianesini, Gastone	393-140
0393-141-000	Mauro, Gianni & Valveno	393-141
0393-142-000	Mauro, Gianni & Valveno	393-142
0393-143-000	Mauro, Gianni & Valveno	393-143
0393-144-000	Mauro, Gianni & Valveno	393-144
0393-145-000	Mauro, Gianni & Valveno	393-145
0393-146-000	Mauro, Gianni & Valveno	393-146
0393-147-000	Mauro, Gianni & Valveno	393-147 et 392-2
0393-148-000	Mauro, Gianni & Valveno	393-148 et 392-3
0393-149-000	Mauro, Gianni & Valveno	393-149
0393-150-000	Mauro, Gianni & Valveno	393-150
0393-151-000	Mauro, Gianni & Valveno	393-151
0393-185-000	Delaloye, Charly	393-185
0393-186-000	Delaloye, Charly	393-186
0393-195-000	Vocat, André	393-195
0393-196-000	Vocat, André	393-196
0393-202-000	Vocat, André	393-202
0393-203-000	Vocat, André	393-203
0393-217-000	Vocat, André	393-217
0396-052-000	South Shore Ent. Corp & Canad Inv. Cor.	396-40-2
0396-053-000	Ducharme, J.-Noël Succ.	396-41
0396-072-000	Franklyn, Gaston	396-60
0396-073-000	Guthrie, Rose Carmelina	396-61
0398-304-000	Les Const DDL Inc. & D. Lévesque	398-322
0398-306-000	Les Const DDL Inc. & D. Lévesque	398-324
0398-310-000	Les Const DDL Inc. & D. Lévesque	398-328
0398-312-000	Les Const DDL Inc. & D. Lévesque	398-330
0398-313-000	Les Const DDL Inc. & D. Lévesque	398-331
4002-038-000	Vecchio, Saverio	Partie 402-18 Partie 402

«Un emplacement ayant front sur le boulevard des Trinitaires, situé en la ville de Saint-Basile-le-Grand dans le comté de Chambly formé d'une partie de la subdivision dix-huit du lot originaire quatre cent deux (ptie 402-18) et d'une partie du lot originaire quatre cent deux (ptie 402) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Bruno, borné vers le devant vers le sud-ouest partiellement par le boulevard des Trinitaires, partiellement, par le lot 402-18-1, et partiellement par le lot 402-19, vers le nord-ouest partiellement par partie du lot 402-18, partiellement par partie du lot 402-19 et partiellement par le lot 402-21, vers le nord-est par parties du lot originaire numéro quatre cent trois (403) et vers le sud-est partiellement par le lot 402-17 et partiellement par le lot 402, ledit emplacement étant plus amplement décrit comme suit: partant d'un point A situé à l'intersection de la ligne nord-est du boulevard des Trinitaires et la ligne séparatrice entre les subdivisions dix-sept et dix-huit du lot quatre cent deux (402-17, 402-18) auxdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Bruno; de là, dans une direction nord-ouest sur une distance de soixante-quinze pieds (75 pi) jusqu'à un point B; de là, dans une direction nord-est suivant la ligne sud-est du lot 402-18-1 sur une distance de cent vingt pieds (120 pi) jusqu'à un point C; de là, dans une direction nord-ouest sur une distance de quatre-vingt-dix pieds (90 pi) jusqu'à un point D; de là, dans une direction nord-est sur une distance de cent quarante-quatre pieds (144 pi) le long de la ligne sud-est du lot 402-19 jusqu'à un point E; de là, dans une direction nord-ouest sur une distance de deux cent cinq pieds (205 pi) jusqu'à un point F; de là, dans une direction nord-est sur une distance de trois cent quinze pieds (315 pi) jusqu'à un point G; de là, dans une direction sud-est le long de la ligne séparatrice entre les lots originaires quatre cent deux et quatre cent trois (402, 403) auxdits plan et livre de renvoi officiels sur une distance approximative de quatre cent soixante pieds (460 pi) jusqu'à un point H; de là, dans une direction sud-ouest le long des lots 402-17 et 402-18 et de son prolongement nord-est sur une distance approximative de trois cent un pieds (301 pi) jusqu'au point de départ A. Ce lopin de terre montré par les lettres A-B-C-D-E-F-G-H-A a une superficie approximative de cent cinquante-six mille deux cent pieds carrés (156 200 pi²) ou quatre arpents et vingt-quatre centièmes d'un arpent (4,24 arp). Le tout tel que montré sur un plan préparé par Guy A. Faubert, arpenteur-géomètre, daté du 23 août 1973. Toutes les mesures susmentionnées sont en mesures anglaises et sont plus ou moins exactes.»

4002-038-000 Vecchio Saverio Partie 403

«Un emplacement ayant front sur le boulevard des Trinitaires, situé en la ville de Saint-Basile-le-Grand, dans le comté de Chambly, connu et désigné comme étant une partie du lot quatre cent trois (ptie 403) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Bruno, borné vers le sud-est et vers le nord-ouest par d'autres parties dudit lot quatre cent trois (403), vers le sud-ouest par une partie du lot originaire quatre cent deux (402) auxdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Bruno, et vers le nord-est par une partie du lot originaire quatre cent quatre (404), auxdits plan et livre de renvoi officiels, ledit emplacement étant décrit plus ample-

Folio	Nom du propriétaire	Cadastre officiel et subdivision de la paroisse de St-Joseph-de-Chambly
<p>ment comme suit: partant d'un point A situé à l'intersection de la ligne séparatrice entre les lots quatre cent trois (403) et quatre cent quatre (404) et du prolongement nord-est de la ligne séparatrice entre les lots 402-17 et 402-18, et de là, dans une direction sud-ouest sur une distance d'environ trois cent quatre-vingt-sept pieds (387 pi) suivant ladite prolongation nord-est jusqu'à un point B; de là, dans une direction nord-ouest suivant la ligne séparatrice entre les lots originaires quatre cent deux (402) et quatre cent trois (403) auxdits plan et livre de renvoi officiels sur une distance d'environ deux cent soixante-deux pieds (262 pi) jusqu'à un point C; de là, dans une direction nord-est sur une distance d'environ trois cent quatre-vingt-dix-huit pieds (398 pi) jusqu'à un point D; de là, suivant la ligne séparatrice entre les lots originaires quatre cent trois (403) et quatre cent quatre (404) dans une direction sud-est sur une distance d'environ trois cent cinquante pieds (350 pi) jusqu'au point de départ A. Ce lopin de terre montré par les lettres A-B-C-D-A a une superficie approximative de cent dix-huit mille quatre cents pieds carrés (118 400 pi²) ou trois arpents et vingt et un centièmes d'un arpent (3,21 arp). Le tout tel que montré sur un plan préparé par Guy A. Faubert, arpenteur-géomètre, daté du 23 août 1973. Toutes les mesures susmentionnées sont en mesures anglaises et sont plus ou moins exactes.»</p>		
0420-004-00-0	Boucher, Réal	420-6
0420-005-00-0	Boucher, Réal (avec bâtisses)	420-3
0437-017-00-0	Miles, Winston C.L.	437-15
0437-020-00-0	Miles, Mlle Pauline	437-18
0437-033-00-0	Anatole, Francis & Joyce L.B.	437-31
0437-061-00-0	James, Miss Peggy E.	437-59
0437-099-00-0	Clarke, Leslie L. et Mme Ina	437-97
0437-104-00-0	Hinds, dame Amabili A.	437-102
0437-116-00-0	Thybulle, Dieudonné Fils	437-114
0437-117-00-0	Thybulle, Dieudonné Fils	437-115
0437-118-00-0	Thybulle, Dieudonné Fils	437-116
0445-004-01-0	Traversy, Madeleine (avec bâtisses)	445-53
0449-015-00-0	Pelletier, Éloi et Robert Marceau	Partie 449
<p>«Un emplacement situé en la ville de Saint-Basile-le-Grand, division d'enregistrement de Chambly, composé d'une partie non subdivisée du lot originaire numéro quatre cent quarante-neuf (ptie 449) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Bruno, mesurant cettedite partie du lot irrégulière deux cent dix pieds (210 pi) et cinq cent quarante-quatre pieds et dix-neuf centièmes de pied (544,19 pi) dans ses deux (2) limites nord-ouest, deux mille cent cinquante pieds (2 150 pi) dans sa limite nord-est, sept cent quarante-huit pieds (748 pi) dans sa limite sud-est, trois cent quarante pieds et quatre-vingt-dix-neuf centièmes de pied (340,99 pi) et deux mille deux cent vingt et un pieds (2 221 pi) dans ses deux (2) limites sud-ouest, et bornée comme suit cettedite partie de lot: au nord-ouest par une partie du lot 449-6 de ce même cadastre, en longeant la limite sud-est d'une partie du lot originaire 449 sur une distance de deux cent dix pieds (210 pi), et par une partie du lot 491 de ce même cadastre (voie ferrée des Chemins de fer Canadiens Nationaux) en longeant à tel endroit la limite sud-est de cedit lot 491 sur une distance de cinq cent quarante-quatre pieds et dix-neuf centièmes de pied (544,19 pi); au nord-est, par une partie du lot 448 de ce même cadastre; au sud-est, par le lot 450 également de ce même cadastre, en longeant la limite sud-ouest dudit lot 449 sur une distance de deux mille deux cent vingt et un pieds (2 221 pi), de même que par partie dudit lot 449 aussi de ce même cadastre, en longeant la limite nord-est de cette dernière partie de lot sur une distance de trois cent quarante pieds et quatre-vingt-dix-neuf centièmes de pied (340,99 pi). Ledit emplacement contenant en superficie quarante-quatre arpents et soixante-sept centièmes d'arpent (44,67 arp). Toutes les mesures susmentionnées sont en mesures anglaises et sont plus ou moins exactes».</p>		
0457-008-00-0	Amuir, Richard & dame Beryl W.	457-8
0457-028-00-0	Beckford Lud. & Uxor & Patricia S.B.	457-28 et 458-258
0458-106-00-0	Birdget, Mlle Joseph	458-94
0458-109-00-0	Bean, Quinton Bernell	458-97
0458-114-00-0	Watson, Kenrick	458-102
0458-126-00-0	St. Lewis, Victor	458-114
0458-142-00-0	Small, Miss Wave Ney	458-130
0458-153-00-0	Whittington, Emerson	458-141
0458-163-00-0	McIntyre, Keane	458-151
0458-166-00-0	Goode, Mlle Mary Lena	458-154
0458-173-00-0	Elliott, Viv. & dame & Flo Tennant	458-161
0458-191-00-0	Gamer, Sylvester	458-179
0458-197-00-0	Lewis, Shirley Ann Marie	458-185
0458-199-00-0	Durant, Glenys & Louis Cyrus	458-187
0458-202-00-0	Tobias, Betty M.	458-190
0458-220-00-0	Guest, Ometa Callender	458-208
0458-223-00-0	Minors, Howard Wakefield	458-211
0458-245-00-0	Mitchell, Harold & Luna M.	458-233
0458-246-00-0	Mitchell, Harold & Luna M.	458-234
0458-256-00-0	Elliott, Viv. & dame & Flo. Tennant	458-244
0458-266-00-0	Hunter, Miss Gloria	458-254
0458-268-00-0	McMillan, Claudette A, Squires	458-256
0461-001-00-0	Frاند Inv. Inc & M.J. Garmaise	Partie 461

Folio

Nom du propriétaire

Cadastre officiel et
subdivision de la paroisse
de St-Joseph-de-Chambly

«Un emplacement situé en la ville de Saint-Basile-le-Grand, dans le comté de Chambly, connu et désigné comme étant une partie du lot quatre cent soixante et un (ptie 461) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Bruno, ayant une superficie approximative de deux arpents et quatre cent dix-sept millièmes (2,417 arp) et étant borné comme suit: dans sa ligne nord-est par la rue Robert, au sud-est par les subdivisions 353, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362 du lot originaire quatre cent soixante et un (461) auxdits plan et livre de renvoi officiels ainsi que par une partie du lot originaire quatre cent soixante et un (461) sur une distance de trois cent onze pieds et cinquante et un centièmes de pied (311,51 pi) auxdits plan et livre de renvoi officiels; au sud-ouest, par une partie du lot originaire numéro quatre cent soixante-trois (463) auxdits plan et livre de renvoi officiels; au nord-ouest, par les subdivisions 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 286, 259 du lot originaire quatre cent soixante et un (461) auxdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Bruno. Toutes les mesures susmentionnées sont en mesures anglaises et sont plus ou moins exactes.»

0461-126-00-0	Schorreels, Willem & Monique	461-129
0461-127-00-0	Schorreels, Willem & Monique	461-130
0461-262-00-0	Simeon, Eric	461-281
0461-263-00-0	Simeon, Eric	461-282
0461-353-00-0	Schmitt, Mlle Gunda	461-377
0461-397-00-0	Birkle, Friedrich	461-421
0461-401-00-0	Heitschold, Mme Marion	461-425
0463-003-00-0	Frاند Inv. Inc. & M.J. Garmaise	Partie 463* Partie 463**

*«Un emplacement situé en la ville de Saint-Basile-le-Grand, dans le comté de Chambly, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire quatre cent soixante-trois (ptie 463) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Bruno, ayant une superficie approximative de vingt-trois mille quatre cent quatre-vingt-treize pieds carrés (23 493 pi²) et étant borné comme suit: dans sa ligne nord-est par une partie du lot originaire quatre cent soixante et un (461); au sud-est par les subdivisions 379, 380, 381 du lot originaire quatre cent soixante-trois (463); au sud-ouest par la subdivision 377 du lot originaire quatre cent soixante-trois (463-377); au nord-ouest, par les subdivisions 370 et 371 du lot originaire quatre cent soixante-trois (463-370, 371). Tous les lots étant situés aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Bruno. Toutes les mesures susmentionnées sont en mesures anglaises et sont plus ou moins exactes.»

**«Un emplacement situé en la ville de Saint-Basile-le-Grand, dans le comté de Chambly, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire quatre cent soixante-trois (ptie 463) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Bruno, ayant une superficie approximative de cinquante-neuf mille deux cent cinq pieds carrés (59 205 pi²) et étant borné comme suit: dans sa ligne nord-est, par la subdivision 377 du lot originaire quatre cent soixante-trois (463-377); au sud-est par les subdivisions 384, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397 du lot originaire quatre cent soixante-trois (463); au sud-ouest, par partie du lot originaire quatre cent soixante-quatre (ptie 464); au nord-ouest, par les subdivisions 342, 343, 345, 346, 347, 350, 351 du lot originaire quatre cent soixante-trois (463). Tous les lots étant situés aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Bruno. Toutes les mesures susmentionnées sont en mesures anglaises et sont plus ou moins exactes.»

0463-008-00-0	Monagham, Mlle Brenda	463-1
0463-085-00-0	Fortier, Roger (avec bâtisses)	463-85
0463-156-00-0	Nelson, Enise	463-158
0463-314-00-0	De Mey, Karel & Mme Lea	463-329
0463-315-00-0	De Mey, Karel & Mme Lea	463-330
0463-340-00-0	Verhellen, Jean Marcel	463-355
0463-508-00-0	Von Ribaupierre, Ulrich	463-533
0464-020-00-0	Miller, Gladstone & Anna R.	464-18
0464-022-00-0	Saccuci, dame Ellen	464-20
0464-179-00-0	Zwahlen, Gustave & Rose W.	464-213
0464-180-00-0	Zwahlen, Gustave & Rose W.	464-214
0464-212-00-0	Harracksingh, Mme Cynthia R.	464-257
0464-215-00-0	Drivers Systems Housing Corp.	464-260
0465-149-00-0	Stevens, Henri & Michèle G.	465-183 et 466-188
0465-158-00-0	Stevens, Henri & Michèle G.	465-196 et 466-210
0466-023-00-0	Ouellet, J.-G. & Eva B. (avec bâtisses)	466-27 et 467-50
0466-077-00-0	Vandechinste, Jules	466-95
0466-103-00-0	Moreau, André (avec bâtisses)	466-127 et 466-126-2
0466-133-00-0	Joseph, Fritz	466-162 et 467-152
0466-134-00-0	Joseph, Fritz	466-163 et 467-165
0467-006-00-0	Harvey, Mlle Enid	467-4
0467-118-00-0	Schlick, Heinrich	467-138
0467-120-00-0	Schlick, Heinrich	467-140
0467-122-00-0	Les Constructions P.J.F. Inc.	467-142
0467-155-00-0	Soo Hoo, Paul	467-181
0467-156-00-0	Soo Hoo, Paul	467-182
0467-162-00-0	Maillet, Pierre	467-189

Folio	Nom du propriétaire	Cadastré officiel et subdivision de la paroisse de St-Joseph-de-Chambly
0467-164-00-0	Soo Hoo, Paul	467-191 et 468-32
0467-174-00-0	Maillet, Pierre	467-201
0467-178-00-0	Maillet, Pierre	467-210
0467-179-00-0	Maillet, Pierre	467-211
0467-194-00-0	Rock Enterprises Ltée	467-227 et 468-43
0468-007-00-0	Godin, Michel & Reina R. (avec bâtisses)	468-7
0468-011-00-0	Les Constructions P.J.F. Inc.	468-13
0468-019-00-0	Les Const. Bisson & Rodrigue Inc.	468-22
0468-025-00-0	Soo Hoo Chester Wing She	468-29
0468-026-00-0	Soo Hoo Chester Wing She	468-30 et 467-183
0468-028-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-33
0468-029-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-34
0468-030-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-35
0468-031-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-36
0468-032-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-37 et 467-205
0468-033-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-38 et 467-204
0468-034-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-39 et 467-203
0468-035-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-40 et 467-202
0468-036-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-42
0468-037-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-44
0468-038-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-45
0468-039-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-46
0468-040-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-47
0468-041-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-48
0468-062-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-69
0468-063-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-70
0468-064-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-71
0468-065-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-72
0468-066-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-73
0468-067-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-74
0468-068-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-75
0468-069-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-76
0468-070-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-77
0468-071-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-78
0468-072-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-79
0468-073-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-80
0468-074-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-81
0468-075-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-82
0468-076-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-83
0468-077-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-84
0468-078-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-85
0468-079-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-86
0468-080-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-87
0468-081-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-88
0468-082-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-89
0468-108-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-115
0468-109-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-116
0468-110-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-117
0468-111-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-118
0468-112-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-119
0468-113-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-120
0468-114-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-121
0468-115-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-122
0468-116-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-123
0468-117-00-0	Rock Enterprises Ltée	468-124
0471-016-00-0	Ott, Franz & dame Maria K.	471-18
0471-017-00-0	Hamm, Heinrich & dame Agnes	471-19
0471-032-00-0	Meylan, Aimé & dame Édith P.	471-34
0471-044-00-0	Meylan, Aimé & dame Édith P.	471-46
0471-047-00-0	Meylan, Aimé & dame Édith P.	471-49
0471-048-00-0	Meylan, Aimé & dame Édith P.	471-50
0471-049-00-0	Meylan, Aimé & dame Édith P.	471-51
0471-050-00-0	Meylan, Aimé & dame Édith P.	471-52
0471-051-00-0	Meylan, Aimé & dame Édith P.	471-53

<i>Folio</i>	<i>Nom du propriétaire</i>	<i>Cadastre officiel et subdivision de la paroisse de St-Joseph-de-Chambly</i>
0471-052-00-0	Meylan, Aimé & dame Édith P.	471-54
0471-065-00-0	Fankhauser, Ernest	471-67
0471-066-00-0	Fankhauser, Ernest & Élisabeth B.	471-68
0471-070-00-0	Probst, Paul	471-72
0471-071-00-0	Probst, Paul	471-73
0471-081-00-0	Leuba, Mlle Georgette	471-83

Les immeubles susdits sont tous aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly et de la paroisse de Saint-Bruno et le bureau d'enregistrement est situé au 201, place Charles-Lemoyne, Longueuil.

En vertu du deuxième alinéa de l'article 513 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), la Commission municipale du Québec a autorisé, le 14 octobre 1980, une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

Ladite vente sera en outre faite avec tous les droits de subrogation, toutes les servitudes actives ou passives apparentes ou occultes attachés auxdits immeubles.

Saint-Basile-le-Grand, le 21 octobre 1980.

Le greffier,
YVAN LABERGE.

9474-44-2-o

Ville de Saint-Luc

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier intérimaire de la susdite ville, que les immeubles ci-dessous décrits, avec ou sans bâtisse, situés dans la ville de Saint-Luc, seront vendus à l'enchère publique, conformément à une ordonnance du Conseil municipal en date du 20 octobre 1980, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 347, boulevard Saint-Luc, Saint-Luc, QC, le MARDI VINGT-CINQUIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales, avec intérêts plus les frais encourus à moins que ces taxes, intérêts mis à jour et frais ne soient payés avant la vente.

Paroisse de Saint-Luc

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Subdivision	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
René-Yves Coquart	25 876 pi ²	200	15	avec bâtisse	1 207,53 \$	12,96 \$	220,49 \$	1327-86-1585-000
Jack Simpson	10,14 acres	201 214 Ptie	40		165,97	11,23	177,20	1329-79-5050-000
Lot originaire 214, borné comme suit: nord-est par l'autoroute des Cantons de l'Est, à l'est par le lot 211, au sud-ouest par le lot 213, au sud par les limites de la paroisse de Saint-Luc.								
Albert North	13 362 pi ²	198 ptie			67,75	10,48	78,23	1426-62-7840-000
Borné comme suit: au sud par le boulevard Saint-Luc, à l'ouest et au nord-est par le lot 198 partie.								
Pierre Lanteigne	24 972,5 pi ²	201	12		107,55	4,54	112,09	1426-69-2630-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	25 840 pi ²	210	88		176,17	5,07	181,24	1428-94-1050-000
Jocelyne Roberge	23 487,1 pi ²	210	87	avec bâtisse	1 511,88	15,29	1 527,17	1428-94-4090-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 010 pi ²	210	124		33,88	2,31	36,19	1429-03-0357-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	7 260 pi ²	210 Ptie			23,69	8,48	32,17	1429-03-2040-000
Borné comme suit: au nord-est par le lot 210-124, au nord-est par le lot 210-101 (rue projetée), au sud-est par le lot 210-23, au sud-ouest par le lot 209 partie								
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 010 pi ²	210	123		33,88	2,31	36,19	1429-03-3722-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 932 pi ²	210	154		37,29	2,34	39,63	1429-03-4392-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	12 374 pi ²	210	122		40,66	2,37	43,03	1429-03-5800-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 924 pi ²	210	153		37,29	2,34	39,63	1429-03-7070-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	11 283 pi ²	210	169		37,29	2,34	39,63	1429-03-8994-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 872 pi ²	210	152		37,29	2,34	39,63	1429-03-9050-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 947,2 pi ²	210	156		37,29	2,34	39,63	1429-04-0037-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 578 pi ²	210	165		37,29	2,34	39,63	1429-04-0080-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 755 pi ²	210	166		37,29	2,34	39,63	1429-04-2060-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 918 pi ²	210	155		37,29	2,34	39,63	1429-04-2515-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 932 pi ²	210	167		37,29	2,34	39,63	1429-04-4538-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	12 538 pi ²	210	144		44,04	2,39	46,43	1429-04-6594-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	11 109 pi ²	210	168		37,29	2,34	39,63	1429-04-6816-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	12 596 pi ²	210	149		44,04	2,39	46,43	1429-04-9070-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	13 048,3 pi ²	210	142		44,04	2,39	46,43	1429-05-1645-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	12 246 pi ²	210	143		44,04	2,39	46,43	1429-05-4020-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 010 pi ²	210	115		33,88	2,31	36,19	1429-11-7284-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	11 499 pi ²	210	119		37,29	2,34	39,63	1429-12-1169-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 687,9 pi ²	210	118		33,88	2,31	36,19	1429-12-1542-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 327,8 pi ²	210	120		33,88	2,31	36,19	1429-12-1596-000

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Subdivision	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 010 pi ² ...	210	117		33,88 \$	2,31 \$	36,19 \$	1429-12-3423-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 010 pi ² ...	210	116		34,85	2,32	37,17	1429-12-5303-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	14 282,7 pi ² ...	210	103		47,42	2,42	49,84	1429-12-7080-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	12 384,6 pi ² ...	210	104		40,66	2,37	43,03	1429-12-8050-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	15 733 pi ² ...	210	170		37,29	2,34	39,63	1429-13-0975-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 736,9 pi ² ...	210	151		37,29	2,34	39,63	1429-13-2050-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	11 050 pi ² ...	210	150		37,29	2,34	39,63	1429-13-7030-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 812 pi ² ...	210	148		54,21	2,47	56,68	1429-13-8060-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	12 381 pi ² ...	210	146		40,66	2,37	43,03	1429-14-1546-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	12 461 pi ² ...	210	147		40,66	2,37	43,03	1429-14-4020-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	6 324 pi ² ...	210	ptie		23,69	8,48	32,17	1429-14-6000-000

Borné comme suit: au nord-ouest par le lot 210-147 sur une longueur de 105,51 pieds, au nord-est par le lot 211 partie sur une longueur de 66 pieds, au sud-est par le lot 210-148 sur une longueur de 106 pieds, au sud-ouest par le lot 210-100 (rue projetée).

Cie Aménagement HBMC Inc.	10 070 pi ² ...	210	119		33,88	2,31	36,19	1429-21-1245-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 010 pi ² ...	210	112		33,88	2,31	36,19	1429-21-3126-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 318 pi ² ...	210	107		33,88	2,31	36,19	1429-21-4090-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 010 pi ² ...	210	111		33,88	2,31	36,19	1429-21-5106-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 311 pi ² ...	210	108		33,88	2,31	36,19	1429-21-6070-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 353 pi ² ...	210	109		33,88	2,31	36,19	1429-21-8248-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 331,6 pi ² ...	210	105		33,88	2,31	36,19	1429-22-0030-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	11 212 pi ² ...	210	41		37,29	2,34	39,63	1429-22-0080-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 325 pi ² ...	210	106		33,88	2,31	36,19	1429-22-2010-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 305 pi ² ...	210	42		33,88	2,31	36,19	1429-22-2060-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 326 pi ² ...	210	43		33,88	2,31	36,19	1429-22-4137-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 319,8 pi ² ...	210	44		33,88	2,31	36,19	1429-22-6116-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 010 pi ² ...	210	37		33,88	2,31	36,19	1429-22-7080-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 010 pi ² ...	210	36		43,57	2,39	45,96	1429-22-9060-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	12 991,4 pi ² ...	210	40		44,04	2,39	46,43	1429-23-1020-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	13 106,1 pi ² ...	210	39		44,04	2,39	46,43	1429-23-3030-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 386,4 pi ² ...	210	38		36,32	2,33	38,65	1429-23-5404-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	48 151 pi ² ...	210	49		162,53	3,30	165,83	1429-30-1060-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 010 pi ² ...	210	114		33,88	2,31	36,19	1429-11-9265-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 312 pi ² ...	210	45		33,88	2,31	36,19	1429-21-8195-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 306 pi ² ...	210	46		33,88	2,31	36,19	1429-31-0075-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	11 417,9 pi ² ...	210	110		37,29	2,34	39,63	1429-31-0526-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 626 pi ² ...	210	47		37,29	2,34	39,63	1429-31-2352-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 362,6 pi ² ...	210	48		33,88	2,31	36,19	1429-31-3529-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 010 pi ² ...	210	32		33,88	2,31	36,19	1429-31-7080-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 010 pi ² ...	210	35		33,88	2,31	36,19	1429-32-1040-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 010 pi ² ...	210	34		33,88	2,31	36,19	1429-32-3020-000
Cie Aménagement HBMC Inc.	10 010 pi ² ...	210	33		33,88	2,31	36,19	1429-32-5000-000
Rujack Inn Québec Ltd	25,27 acres ..	75 ptie			690,92	15,25	706,17	1626-93-6040-000

Borné comme suit: au nord par les limites de la paroisse de Saint-Luc, à l'est par le lot 75 partie, au sud par le chemin public (boulevard Saint-Luc), à l'ouest par le lot 74 partie.

Claude et al. Lague	19,27 acres ..	195 ptie ...			372,05	12,81	384,86	1627-11-5050-000
---------------------------	----------------	--------------	--	--	--------	-------	--------	------------------

Borné comme suit: à l'est par le chemin public (Du Coteau), au nord-est par le lot 195 partie sur une profondeur de 15 arpents, au nord-ouest par le lot 195 partie au sud-ouest par le lot 193 partie sur une profondeur de 16 arpents.

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Subdivision	Description	Taxes municipales	Frat.	Total	Référence
Leon Investiment Ltée	38,86 acres ..	159 ptie ...			1 714,87 \$	23,08 \$	1 737,95 \$	1824-45-5090-000
Borné comme suit: au nord-est par le boulevard Saint-Luc sur une longueur de 1 222 pieds, au sud-ouest par le lot 159 partie sur une profondeur de 1 218 pi, au nord-ouest par le lot 160 partie sur une profondeur de 1 838 pi, au sud-est par le lot 151 partie sur une profondeur de 1 872 pi. À distraire de ci-dessus mentionné une partie réservée à Henri Pilon, ayant une superficie de 129 600 pi ² .								
Impérial Gardens Construction Inc. .	41 800 pi ² ...	159 ptie ...			173,81	11,29	185,10	1824-48-1651-000
Borné comme suit: au nord-est par le boulevard Saint-Luc sur une profondeur de 210 pieds, au sud-ouest par le lot 159 partie sur une longueur de 210 pieds, au sud-est par le lot 159 partie sur une longueur de 204 pieds (rue l'Espérance), au nord-ouest par le lot 159 partie sur une longueur de 207 pieds. Le point nord est à 174 pi sud-est du lot 160 mesuré le long de la route (boulevard Saint-Luc).								
François Pilon	54 506 pi ² ...	159 ptie ...			250,71	11,88	262,59	1824-67-8090-000
Borné comme suit: au nord-est par la route (boul. Saint-Luc) sur une longueur de 289 pieds, au sud-ouest par le lot 159 partie (rue projetée) sur une longueur de 285 pi, au nord-ouest par le lot 159 partie (rue projetée) sur une longueur de 187 pi, au sud-est par le lot 151 partie sur une longueur de 193 pieds.								
Les Entreprises St-Jean Inc.	43,93 acres ..	143 Ptie ...			1 853,12	24,14	1 877,26	1923-44-0000-000
Borné comme suit: au nord-est par la rue Savard sur une distance de 587,6 pi, au sud-ouest par les lots 134 partie et 152 partie, au nord-ouest par le lot 146 partie sur une distance d'environ 17 arpents de profondeur, au sud-est par le lot 143 partie sur une distance d'environ 17 arpents de profondeur.								
Gaétan Quintin	6 914 pi ² ...	143	81	avec bâtisse ..	2 368,31	21,84	2 390,15	1923-98-0545-000
Louis Galipeau	30 397,5 pi ² ..	94	33	avec bâtisse ..	4 575,46	38,72	4 614,18	1924-27-6040-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc. .	39 007,5 pi ² ..	95 Ptie			897,14	16,83	913,97	1924-46-2575-000
Borné comme suit: au nord par le lot 95-189 à 195 inclusivement, au sud-est par le lot 96-1, au sud par la route (boulevard Saint-Luc), au nord-ouest par la rivière des Iroquois.								
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc. .	11 700,8 pi ² ..	96	1		504,63	5,91	510,54	1924-46-7060-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc. .	7 112 pi ² ...	95 ptie			100,16	9,06	109,22	1924-47-9575-000
Borné comme suit: au nord-ouest par la rivière des Iroquois, au sud par les lots 95-175 à 180 inclusivement, à l'est par le lot 95-181.								
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	802 pi ²	95	183		11,83	2,14	13,97	1924-57-4365-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc. .	24 160 pi ² ..	95	197		437,71	5,40	443,11	1924-58-0035-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc. .	34 656 pi ² ..	95	198		591,08	6,58	597,66	1924-58-7525-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc. .	71,89 acres ..	95 ptie			2 148,86	24,73	2 173,59	1924-99-0000-000
Borné comme suit: au sud-est par le lot 97 partie, au nord-est par le lot 54, au nord-ouest par le chemin Saint-André, au sud-ouest par le boulevard Saint-Luc. À distraire les lots 95-1 à 198 inclusivement et les lots 96-1 à 65 inclusivement.								
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc. .	5 306 pi ² ...	95	91		72,97	2,61	75,58	1925-92-2575-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc. .	6 361 pi ² ...	95	93		81,99	2,68	84,67	1925-92-4565-000
		95	94					
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc. .	9 751 pi ² ...	95	96		121,74	2,99	124,73	1925-92-7060-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc. .	10 083 pi ² ..	95	97		126,43	3,02	129,45	1925-92-9565-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc. .	7 867 pi ² ...	95	114		10,31	2,84	13,15	1925-93-6005-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc. .	7 488 pi ² ...	95	13		98,46	2,81	101,27	1925-93-7520-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc. .	7 480 pi ² ...	95	112		98,46	2,81	101,27	1925-93-9035-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ² ...	63	80		16,94	3,85	20,79	1927-64-7095-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ² ...	63	79		16,94	2,18	19,12	1927-64-9090-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	10 050 pi ² ..	63	83		27,10	2,27	29,37	1927-65-2030-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ² ...	63	82		16,94	2,18	19,12	1927-65-4020-000

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Subdivision	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	7 705 pi ²	63	54		20,30 \$	2,21 \$	22,51 \$	1927-65-5070-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	81		16,94	2,18	19,12	1927-65-5510-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	53		16,94	2,18	19,12	1927-65-7060-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	52		16,94	2,18	19,12	1927-65-8550-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	78		16,94	2,18	19,12	1927-74-0075-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	77		16,94	2,18	19,12	1927-74-1565-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	76		16,94	2,18	19,12	1927-74-3560-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	75		16,94	2,18	19,12	1927-74-5050-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	74		21,82	2,22	24,04	1927-74-6535-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	46		16,94	2,18	19,12	1927-74-7590-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	73		16,94	2,18	19,12	1927-74-8025-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	45		16,94	2,18	19,12	1927-74-9080-000
Peoh Pang Yap	8 000 pi ²	63	72		20,30	3,88	24,18	1927-74-9515-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	51		16,94	2,18	19,12	1927-75-0040-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	50		16,94	2,18	19,12	1927-75-1530-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	49		16,94	2,18	19,12	1927-75-3020-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	48		16,94	2,18	19,12	1927-75-4510-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	47		16,94	2,18	19,12	1927-75-6005-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	8 000 pi ²	63	70		20,30	2,21	22,51	1927-83-3090-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	69		16,94	2,18	19,12	1927-83-5080-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	68		16,94	2,18	19,12	1927-83-6570-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	67		16,94	2,18	19,12	1927-83-8060-000
Peoh Pang Yap	6 000 pi ²	63	66		16,94	2,18	19,12	1927-83-9545-000
Peoh Pang Yap	6 000 pi ²	63	44		16,94	2,18	19,12	1927-84-0570-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	8 000 pi ²	63	41		20,30	2,21	22,51	1927-84-6035-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	40		16,94	2,18	19,12	1927-84-7520-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	39		16,94	2,18	19,12	1927-84-9510-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	60		16,94	2,18	19,12	1927-92-9090-000
Peoh Pang Yap	6 000 pi ²	63	65		16,94	2,18	19,12	1927-93-1040-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	37		16,94	2,18	19,12	1927-93-2590-000
Peoh Pang Yap	6 000 pi ²	63	64		16,94	2,18	19,12	1927-93-3030-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	36		16,94	2,18	19,12	1927-93-4080-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	63		16,94	2,18	19,12	1927-93-4520-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	35		16,94	2,18	19,12	1927-93-5570-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	62		16,94	2,18	19,12	1927-93-6010-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	34		16,94	2,18	19,12	1927-93-7060-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	61		16,94	2,18	19,12	1927-93-7500-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	33		16,94	2,18	19,12	1927-93-8550-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	38		16,94	2,18	19,12	1927-94-0500-000
Garage Denis Cadieux Inc.	37 601,6 pi ²	139	55	avec bâtisse	2 400,35	22,08	2 422,43	2022-27-8377-000
		139	54					
Domaine Beau Castel Inc.	49,23 acres	140 Ptie			2 944,50	32,49	2 976,99	2022-29-7030-000
Borné comme suit: au nord-est par le lot 140-102 et la rue Savard sur une longueur de 543 pi, au sud-est par les lots 139-50 à 139-56 inclusivement, lot originaire 137 et 136, au sud-ouest par le lot originaire 134, au nord-ouest par le lot originaire 141 partie.								
Gilles Bernard	6 300 pi ²	139	311	avec bâtisse	2 472,47	22,64	2 495,11	2022-35-8090-000
		137	180					
Claire Paquet Bernard	7 150 pi ²	139	319		1 810,95	17,58	1 828,53	2022-36-8930-000
Domaine Beau Castel Inc.	12 210 pi ²	139	56		443,82	5,45	449,27	2022-38-0612-000
Domaine Beau Castel Inc.	6 000 pi ²	140	86-7		1 573,17	14,09	1 587,26	2022-39-7729-000

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Subdivision	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
Domaine Beau Castel Inc.	6 647 pi ²	140	86-8		1 892,51 \$	16,53 \$	1 909,04 \$	2022-39-8717-000
Domaine Beau Castel Inc.	8 037 pi ²	140	86-10		2 129,58	18,34	2 147,92	2022-49-1035-000
Société d'Administration St-Luc	11 203 pi ²	139	161		4 813,27	40,54	4 853,81	2022-56-9070-000
Société d'Administration St-Luc	23 945 pi ²	139	196		7 163,72	56,85	7 220,57	2022-66-9980-000
		139	195					
		139	194					
Georges Brault	15 400 pi ²	139	119		149,07	4,86	153,93	2022-78-4013-000
		139	118					
Georges Brault	15 400 pi ²	139	117		149,07	3,19	152,26	2022-78-7940-000
		139	116					
Les Immeubles Delo Inc.	8 788 pi ²	139	233		5 840,87	48,40	5 889,27	2022-86-7760-000
Anatole Daigneault	7 700 pi ²	139	287		3 273,28	28,76	3 302,04	2022-96-6513-000
Anatole Daigneault	11 000 pi ²	139	288		5 101,58	41,08	5 142,66	2022-96-9010-000
Société d'Administration St-Luc	10 000 pi ²	141	130		5 968,01	47,70	6 015,71	2023-42-0035-000
		141	131-1					
Domaine Beau Castel Inc.	214 919 pi ²	140 partie			3 889,66	38,05	3 927,71	2023-50-2060-000
Borné comme suit: au nord-ouest par les lots 140-72 à 140-82 inclusivement, au nord-est par le lot 140-99, la rue France et le lot 140-16, au sud-est par le chemin Bernier et le lot 140-21, au sud-ouest par la rue du Château et les lots 140-89 à 140-92 inclusivement.								
Sadie Hoffman	6 115,8 pi ²	140	4		175,51	5,07	180,58	2023-82-5060-000
Model A Ltée & A	22 667 acres	108 partie			6 821,24	62,14	6 883,61	2023-98-5050-001
Borné comme suit: au sud-ouest par le boulevard St-Luc et le lot 108 partie propriété de Roger Vandal, au nord-ouest par les lots 106 partie et 107 partie, au sud-est par les lots 109-2 à 109-5 inclusivement, 109 partie, 109-71, 109-38 et le lot 112 partie, à l'est par le lot 16 partie.								
André Beaulac	168 450 pi ²	146 partie		avec bâtisse	6 259,14	57,84	6 316,98	2024-03-0060-000
Borné comme suit: au nord-ouest par un chemin de ferme sur une distance de 425,9 pi, au nord-est par le boulevard Saint-Luc sur une distance de 339,3 pi, au sud-est par le lot 146 partie sur 126,3 pi plus 340,6 pi, au sud-ouest par le lot 146 partie 443,9 pieds.								
Gilberte Grégoire Vandal	10 730 pi ²	97 partie		avec bâtisse	298,70	12,25	310,95	2024-06-0020-000
Borné comme suit: au nord-ouest par le lot 96 partie, au nord-est par le lot 97 partie, au sud-est par le lot 98 partie, au sud par le boulevard Saint-Luc.								
Eugène Boudreau	52 704,3 pi ²	99 partie			222,42	11,67	234,09	2024-14-9590-000
Borné comme suit: Le lot 99 partie est délimité à partir d'un point situé à 135 pi de la limite du lot originaire 98 mesuré en bordure du boulevard Saint-Luc. Au sud-ouest par le boul. St-Luc sur une distance de 20 pi, au sud-est par le lot 99 partie sur une distance de 156,6 pi, au sud-ouest par le lot 99 sur une distance de 72,3 pi, au sud par le lot 99 partie sur une distance de 269 pi, au sud-est par le lot 99 partie sur une distance d'environ 35 pi, au nord-est par le lot 99 partie sur une distance de 77 pi, au sud-est par le lot 99 partie sur une distance de 69 pi, au nord-ouest par le lot 99 partie sur une distance de 319 pieds.								
Org. Montréal Trust Co.	12 700 pi ²	146 partie			625,18	14,75	639,93	2024-1080-000
Borné comme suit: mesurant 127 pi × 100 pi, au nord-est par le boulevard St-Luc, au sud-est par le lot 143 partie propriété de J.P. Benoit, au sud-ouest par les lots 146-108 et 146-106, au nord-ouest par le lot 146 partie.								
Georges Deslandes	4 512,3 pi ²	143 partie			58,73	10,41	69,14	2024-30-4010-000
Borné comme suit: Situé à 77,7 pieds au sud-est de la rue Courville et à 239,3 pieds au sud-ouest du boulevard Saint-Luc, au nord-ouest par le lot 143 partie sur une longueur de 54,4 pi, au sud-ouest par le lot 143-124, au sud-est par le lot 143 partie sur une longueur de 67,7 pi, au nord-est par le lot 143 partie sur une longueur de 74 pi.								
Réal Lévesque	15 000 pi ²	99	30	avec bâtisse	3 616,70	31,39	3 648,09	2024-52-1060-000
		99	31					

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Subdivision	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
Devel. Immobilier ACM Inc.	8,36 acres ...	99 ptie		avec bâtisse ...	593,65 \$	14,51 \$	608,16 \$	2024-57-2050-000
Borné comme suit: au nord-ouest par le lot 98 partie, au nord-est par le lot 99 partie sur une longueur de 313,7 pieds, au sud-est par le lot 99 partie, au sud-ouest par le lot 99 partie.								
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	7 563 pi ²	95	98		98,46	2,81	101,27	2025-02-1585-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	7 488 pi ²	95	111		98,46	2,81	101,27	2025-03-0545-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	7 488 pi ²	95	110		98,46	2,81	101,27	2025-03-1560-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	8 000 pi ²	95	99		103,10	2,84	105,94	2025-03-2500-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	7 046 pi ²	95	109		103,10	2,84	105,94	2025-03-3075-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	8 073 pi ²	95	100		103,10	2,84	105,94	2025-03-4020-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	8 737 pi ²	95	108		109,96	2,90	112,86	2025-03-5090-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	6 406 pi ²	95	101		107,82	2,88	110,70	2025-03-6525-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	8 570 pi ²	95	107		125,54	3,01	128,55	2025-03-7090-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	10 306 pi ²	95	102		131,08	3,06	134,14	2025-03-9030-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	5 370 pi ²	95	106		70,24	2,59	72,83	2025-03-9080-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	5 709 pi ²	95	104		70,24	2,59	72,83	2025-03-9560-000
Caisse d'Entraide Économique	6 947 pi ²	96	24		79,20	4,33	83,53	2025-11-8060-000
Caisse d'Entraide Économique	8 359 pi ²	96	25		98,60	2,81	101,41	2025-11-8585-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	7 400 pi ²	96	19		98,46	2,81	101,27	2025-20-4590-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	7 400 pi ²	96	18		98,46	2,81	101,27	2025-20-6595-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	6 938 pi ²	96	27		86,66	2,72	89,38	2025-21-3580-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	7 400 pi ²	96	28		98,46	2,81	101,27	2025-21-5065-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	7 552 pi ²	96	29		98,46	2,81	101,27	2025-21-7545-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	9 206 pi ²	96	17		82,26	2,68	84,94	2025-21-9000-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	7 000 pi ²	96	30		91,31	2,75	94,06	2025-21-9065-000
Caisse d'Entraide Économique	10 579 pi ²	96	42		121,14	2,98	124,12	2025-22-0540-000
		95	36					
Caisse d'Entraide Économique	10 216 pi ²	95	64		121,14	2,98	124,12	2025-22-1570-000
		96	43					
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	7 969 pi ²	96	41		103,10	2,84	105,94	2025-22-2520-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	8 924 pi ²	96	40		112,45	2,91	115,36	2025-22-5010-000
Caisse d'Entraide Économique	6 923 pi ²	96	44		79,20	2,66	81,86	2025-22-6575-000
		95	49					
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	8 210 pi ²	54	27		108,32	2,88	111,20	2025-22-8090-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	11 610 pi ²	96	39		147,53	3,18	150,71	2025-22-8515-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	6 290 pi ²	54	25		71,56	2,60	74,16	2025-23-4515-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	6 386 pi ²	54	26		79,01	2,66	81,67	2025-23-6505-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	6 409 pi ²	53	8		33,99	2,31	36,30	2025-24-7505-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	5 401 pi ²	96	31		72,72	2,61	75,33	2025-11-0080-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	3 930 pi ²	96	33		51,62	2,45	54,07	2025-31-1090-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	8 108 pi ²	96	16		100,62	2,82	103,44	2025-31-1515-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	6 400 pi ²	96	15		81,99	2,68	84,67	2025-31-2535-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	6 400 pi ²	96	14		81,99	2,68	84,67	2025-31-3550-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	6 400 pi ²	96	13		81,99	2,68	84,67	2025-31-4565-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	15 037 pi ²	96	12		193,90	3,54	197,44	2025-31-6595-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	8 000 pi ²	96	88		103,10	2,84	105,94	2025-32-0045-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	7 400 pi ²	96	36		98,46	2,81	101,27	2025-32-1505-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc ..	6 714 pi ²	54	10		83,51	2,69	86,20	2025-32-1570-000
		96	47					

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Subdivision	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	7 400 pi ²	96	37		98,46 \$	2,81 \$	101,27 \$	2025-32-3025-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	6 400 pi ²	54	11		79,01	2,66	81,67	2025-32-3060-000
		96	48					
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	7 366 pi ²	54	17		94,94	2,78	97,72	2022-32-4545-000
		96	34					
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	9 477 pi ²	54	20		102,99	2,84	105,83	2025-32-8525-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	99 552 pi ²	54 ptie			127,25	9,27	136,52	2025-32-8887-000
Borné comme suit: au nord-est par les lots 53-10 à 53-22 inclusivement sur une longueur de 816 pi, au sud-est par le lot 54 partie sur une longueur de 130 pi environ, au sud-ouest par le lot 54 partie sur une longueur 259 pi et le lot 54-8 sur une longueur de 560 pi, au nord-ouest par le lot 54 partie de la ligne de 127,4 pi situé à 91 pi de la rivière des Iroquois.								
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	8 336,2 pi ²	53	48		44,16	2,39	46,55	2025-34-0550-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	7 425 pi ²	53	58		40,82	2,37	43,19	2025-34-2080-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	7 055 pi ²	53	81		40,82	2,37	43,19	2025-35-5520-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	6 704 pi ²	53	22		27,22	2,26	29,48	2025-52-0747-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	7 048,3 pi ²	53	156		27,22	2,26	29,48	2025-70-4389-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	7 063,3 pi ²	53	157		27,22	2,26	29,48	2025-70-6078-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	7 069,8 pi ²	53	158		27,22	2,26	29,48	2025-70-7565-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	7 076,3 pi ²	53	159		27,22	2,26	29,48	2025-70-9554-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	14 889,5 pi ²	53	124		57,84	2,50	60,34	2025-72-9212-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	7 082,8 pi ²	53	160		27,22	2,26	29,48	2025-80-1144-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	7 087 pi ²	53	161		27,22	2,26	29,48	2025-80-2530-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	7 095,8 pi ²	53	162		27,22	2,26	29,48	2025-80-4322-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	7 102 pi ²	53	163		27,22	2,26	29,48	2025-80-6010-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	8 508 pi ²	53	126		33,99	2,31	36,30	2025-81-4095-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	8 470 pi ²	53	127		30,60	2,29	32,89	2025-81-6085-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	8 438 pi ²	53	128		30,60	2,29	32,89	2025-81-7570-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	8 393 pi ²	53	129		30,60	2,29	32,89	2025-81-9560-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	11 346 pi ²	53	125		40,82	2,37	43,19	2025-82-2010-000
Gérard Massé	36 453 pi ²	48 ptie			121,97	10,90	132,87	2025-88-4500-000
Borné comme suit: au nord-ouest par le chemin St-André, au nord par la rivière des Iroquois, au nord-est par le lot 48-44, au sud-est par le lot 48-19 rue de Montarville et le lot 48-18, au sud-ouest par la rue de Montarville.								
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	302 680 pi ²	53 ptie			819,70	14,56	824,26	2025-90-5040-000
Borné comme suit: mesurant 271,6 pi dans sa ligne sud-est et 220,8 pi dans sa ligne nord-ouest ayant 1 400 pi dans ses lignes sud-ouest et nord-est. Au nord-ouest par le lot 53-146 (rue projetée), au nord-est par le lot 53-145 (rue projetée), au sud-est par le lot 53-200 et le lot 53-223, au nord-ouest par le lot 53-147 partie.								
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	8 351 pi ²	53	130		30,60	2,29	32,89	2025-91-1050-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	8 277 pi ²	53	132		30,60	2,29	32,89	2025-91-4724-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	8 312 pi ²	53	131		30,60	2,29	32,89	2025-91-3040-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	8 242 pi ²	53	133		30,60	2,29	32,89	2025-91-6312-000
André David	8 704 pi ²	53	134		27,10	3,93	31,03	2025-91-8000-000
Gérard Massé	114 774 pi ²	48 ptie			430,15	11,59	441,74	2025-96-1090-000
Borné comme suit: au nord-ouest par le chemin St-Raphaël sur une longueur de 130 pi, au nord-est par le lot 48-18 sur une longueur de 998 pi, au sud-est par le lot 48-22 sur une longueur de 111 pi, au sud-ouest par le lot 48 partie sur une longueur de 1 070 pi.								
Gérard Massé	66 240 pi ²	48 ptie			179,55	9,67	189,22	2025-98-4050-000
Borné comme suit: au nord-ouest par le chemin St-Raphaël sur une longueur de 370 pi, au sud par la rivière des Iroquois sur une longueur de 690 pi, au nord-est par le lot 46 partie.								

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Subdivision	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
Gérard Massé	6 500 pi ²	45	36		27,10 \$	2,26 \$	29,36 \$	2026-27-7090-000
Gérard Massé	33 028 pi ² ...	45 pte			115,15	9,18	124,33	2026-28-2585-000
Borné comme suit: au nord-ouest par le chemin St-André sur une longueur de 150 pi, au nord-est par le lot 45 partie sur une longueur de 230 pi, au sud-est par le lot 45-14 rue Montreuil sur une longueur de 140 pi.								
Gérard Massé	7 000 pi ²	45 pte			308,24	10,65	318,89	2026-28-5000-000
Borné comme suit: Au nord-est par la rue Lafayette sur une longueur de 70 pieds, au nord-ouest par le lot 45 pte sur une longueur de 100 pieds, au sud-ouest par le lot 46 pte, au sud-est par le lot 45-36.								
Gérard Massé	7 914 pi ²	45	35		27 10	2,26	29,36	2026-28-7545-000
Gérard Massé	7 000 pi ²	45	115		23,69	2,24	25,93	2026-29-7525-000
Gérard Massé	7 000 pi ²	45	114		23,69	2,24	25,93	2026-29-8545-000
Gérard Massé	26 914,1 pi ² .	45 pte			118,53	9,20	127,73	2026-37-1060-000
Borné comme suit: Au nord-ouest par le lot 45-36, au sud-ouest par le lot 46 pte, au sud-est par le lot 45-17 et au nord-est par la rue Lafayette, lot 45-1.								
Gérard Massé	3 938 pi ²	45 pte			16,94	8,42	25,36	2026-37-5893-000
Borné comme suit: Au nord-ouest par le lot 45-61, au sud-ouest par la rue Lafayette, lot 45-1, au sud-est par le lot 45-123 et au nord-est par le lot 45-120.								
Gérard Massé	8 954 pi ²	45	61		30,49	2,29	32,78	2026-38-4505-000
Gérard Massé	10 500 pi ²	45 pte			27,10	8,50	35,60	2026-38-4590-000
Borné comme suit: Au nord-est par le lot 45-118, au sud-est par la rue Richerville, lot 45-11, au sud-ouest par le lot 45 pte et au nord-ouest par les lots 45-32 et 45-122.								
Gérard Massé	11 914 pi ² ...	45 pte			23,69	8,48	32,17	2026-39-8545-000
Borné comme suit: Au nord-est et au sud-est par les lots 45-13, 45-12 et 45-11 (rue Richerville), au sud-ouest par le lot 45-118, au nord-ouest par les lots 45-121 et 45-60.								
Gérard Massé	28 914,1 pi ² .	45 pte			128,71	9,28	137,99	2026-47-0000-000
Borné comme suit: Au nord-ouest par le lot 45-17, au sud-ouest par le lot 46 pte, au sud-est par le lot 45 pte et au nord-est par le lot 45-1 (rue Lafayette).								
Gérard Massé	52 317,5 pi ² .	45 pte			142,24	9,38	151,62	2026-48-6030-000
Borné comme suit: Au nord-ouest par les lots 45-31 et 45-30, au sud-ouest par le lot 45-9, au sud-est par le lot 45 pte et au nord-est par le lot 40 pte.								
Gérard Massé	13 970 pi ² ...	45	113		74,56	2,62	77,18	2026-49-0595-000
Gérard Massé	42 000 pi ² ...	39	4		159,19	9,51	168,70	2026-55-6090-000
Borné comme suit: Au nord-est par la rue 45-1, au nord-ouest par le lot 45 pte, au sud-ouest par le lot 46 pte et au sud-est par le lot 45-37.								
Gérard Massé	104 913,3 pi ²	45 pte			408,52	11,42	419,94	2026-56-3893-000
Borné comme suit: Au nord-ouest par deux parties de 113 pieds chacune du lot 45, au nord-est par le lot 45-9 (rue projetée) sur une longueur de 500 pieds, au sud-est par le lot 45-10 et au sud-ouest par le lot 45-1 (rue projetée) sur une longueur de 440 pieds.								
Gérard Massé	28 914 pi ² ...	45 pte			77,87	8,89	86,76	2026-65-8015-000
Borné comme suit: Au nord-ouest par le lot 45-38, au nord-est par le lot 45-1 (rue Lafayette), au sud-est par le lot 45-18, et au sud-ouest par le lot 46 pte.								
Gérard Massé	16 864 pi ² ...	45 pte			44,04	8,63	52,67	2026-66-4245-000
Borné comme suit: Au nord-ouest par le lot 45-10 (rue projetée) au nord-est par le lot 45-9 (rue projetée) au sud-est par le lot 45 pte et au sud-ouest par le lot 45 pte.								

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Subdivision	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
Gérard Massé	62 644 pi ² ...	45 ptie			169,38 \$	9,59 \$	178,97 \$	2026-67-5010-000
Borné comme suit: Au nord-ouest par le lot 45-15 (rue projetée), au sud-ouest par le lot 45-9, (rue projetée), au sud-est par le lot 45 ptie et au nord-est par le lot 40 ptie.								
Gérard Massé	21 914,1 pi ² .	45 ptie			60,98	8,76	69,74	2026-74-6555-000
Borné comme suit: Au nord-ouest par le lot 45-18 (rue projetée), au nord-est par le lot 45-1 (rue Lafayette), au sud-est par le lot 45-51 et au sud-ouest par le lot 46 ptie.								
Gérard Massé	43 505 pi ² ...	45 ptie			118,53	9,20	127,73	2026-75-3080-000
Borné comme suit: Au nord-est par le lot 45-9 (rue Lafayette) ayant une longueur de 280 pieds, au nord-ouest par deux parties du lot 45 ayant une longueur de 113 pieds chacune, au sud-ouest par le lot 45 ptie sur une longueur de 105 pieds et par les lots 45-1 et 45-39 (rue Lafayette) et au sud-est par les lots 45 ptie et 45-39.								
Gérard Massé	9 738 pi ²	45 ptie			27,10	8,50	35,60	2026-76-9010-000
Borné comme suit: Au nord-ouest par le lot 45-16 (rue projetée), au sud-ouest par le lot 45-9 (rue projetée), au sud-est par le lot 45-46, et au nord-est par le lot 40 ptie.								
Gérard Massé	7 910 pi ²	45	45		27,10	2,26	29,36	2026-85-1030-000
Gérard Massé	7 982 pi ²	45	47		27,10	2,26	29,36	2026-85-2590-000
Gérard Massé	7 910 pi ²	45	44		27,10	2,26	29,36	2026-85-3020-000
Gérard Massé	7 982 pi ²	45	46		27,10	2,26	29,36	2026-86-1000-000
Gérard Massé	10,250 pi ² ...	45	110		33,88	2,31	36,19	2026-93-4040-000
Gérard Massé	10 250 pi ² ...	45	58		33,88	8,55	42,43	2026-93-6520-000
Borné comme suit: Au nord-ouest par le lot 45-110, au sud-ouest par le lot 46 ptie, au nord-est par le lot 45-1 (rue Lafayette) et au sud-est par le lot 45-58.								
Gérard Massé	6 500 pi ²	45	109		23,69	2,24	25,93	2026-93-9010-000
Borné comme suit: Au nord-ouest par le lot 45-116, au nord-est par le lot 46 ptie sur une longueur de 75 pieds, au sud-est par les lots 45-52 et 45-53, au sud par le lot 45 ptie sur une longueur d'environ 122 pieds, à l'est par le lot 45-8 (rue projetée).								
Gérard Massé	8 250 pi ²	45	53		27,10	2,26	29,36	2026-94-5584-000
Gérard Massé	12 824 pi ² ...	45	116		44,04	2,39	46,43	2026-95-1035-000
Gérard Massé	20 103,2 pi ² .	45 ptie			54,21	8,71	62,92	2026-95-3010-000
S.R.L. Dével. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	59		16,94	2,18	19,12	2027-02-0580-000
Peoh Pang Yap	8 600 pi ²	63	58		23,69	2,24	25,93	2027-02-2565-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	8 000 pi ²	63	55		20,30	2,21	22,51	2027-02-9025-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	32		16,94	2,18	19,12	2027-03-0040-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	31		16,94	2,13	19,07	2027-03-1530-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	30		16,94	2,13	19,07	2027-03-3020-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	9 360 pi ²	63	29		16,94	2,13	19,07	2027-03-5010-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	15		16,94	2,13	19,07	2027-11-3590-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	17		16,94	2,13	19,07	2027-11-6570-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	18		16,94	2,13	19,07	2027-11-8060-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	19		16,94	2,13	19,07	2027-11-9749-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	13		16,94	2,13	19,07	2027-12-0510-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	8 000 pi ²	63	26		20,30	2,21	22,51	2027-12-1565-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	14		16,94	2,13	19,07	2027-12-2000-000

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Subdivision	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	12		16,94 \$	2,13 \$	19,07 \$	2027-12-3352-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	11		16,94	2,13	19,07	2027-12-5045-000
Wong Su Ping Julius	6 000 pi ²	63	10		16,94	3,80	20,74	2027-12-6530-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	9		16,94	2,13	19,07	2027-12-8020-000
Mme Lum Isabella Choi Wai Woon	6 000 pi ²	63	8		16,94	3,80	20,74	2027-12-9510-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	6		16,94	2,13	19,07	2027-21-2590-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	5		16,94	2,13	19,07	2027-21-4080-000
S.R.L. Devel. Corp. Ltd	6 000 pi ²	63	7		16,94	2,13	19,07	2027-22-1005-000
Gérard Massé	20 000 pi ²	45 pte			67,74	8,81	76,55	2027-30-2050-000

Borné comme suit: Au nord-ouest par le chemin St-Raphaël, au sud-ouest par le lot 45-13 (rue Richerville), au sud-est par le lot 45-22 et au nord-est par le lot 39 pte.

Borné comme suit: Au nord-ouest par le chemin St-Raphaël, au sud-ouest par le lot 45 pte, au sud-est par le lot 39-1 et au nord-est par le lot 39 pte.

Jack Simpsons	7 700 pi ²	139	291		305,52	4,39	309,91	2122-06-7010-000
Jack Simpsons	7 700 pi ²	139	292		305,52	4,39	309,91	2122-06-9011-000
Chantal Côté	181 064,5 pi ²	9 pte			2 101,40	46,78	2 148,18	2122-58-4050-000

Borné comme suit: Au nord par le lot 10 pte, à l'est par les lots 9-194 et 9-195, au sud par le lot 8 pte sur une longueur de 262 pieds et par les lots 8-216, 8-215 et 8-214, et à l'ouest par l'avenue du Parc, sur une longueur de 63,9 pieds et par le lot 9 pte sur une longueur de 380 pieds.

Lucien Tremblay	13 876 pi ²	5-145 5-146		Avec bâtisse	1 175,40	12,71	1 188,11	2122-65-2080-000
Dimitrios Miras	7 484 pi ²	8	269		151,71	4,88	156,59	2122-76-2020-000
Rodolphe Daudelin	7 580 pi ²	8	268		161,96	4,96	166,92	2122-76-3420-000
Dimitrios Papadakis	7 700 pi ²	8	286		167,55	5,01	172,56	2122-87-0010-000
Lucette Fournier	7 595 pi ²	10	66		226,51	5,46	231,97	2122-89-3030-000
Guy Dupuis	7 588 pi ²	10	65		271,32	5,80	277,12	2122-89-5040-000
Théodoros Pergantis	13 486 pi ²	8 8 255	256		285,08	5,90	290,98	2122-96-8020-000
Michalopoulos Lourmas Stravoula	6 600 pi ²	8	221		329,39	6,24	335,63	2122-97-9810-000
Gisèle Lefebvre	6 990 pi ²	10	60		162,44	4,97	167,41	2122-99-4440-000
Roland Trudeau	7 700 pi ²	139	133		197,59	5,24	202,83	2123-00-6010-000
Roger Deland Inc.	8 000 pi ²	113	21		79,50	4,33	83,83	2123-12-9535-000
Jean-Guy Sansoucy	13 685 pi ²	16	7	avec bâtisse	2 092,15	19,73	2 111,88	2123-58-3090-000
Faraj Rezek	17 139 pi ²	16	12		104,45	4,52	108,97	2123-59-1769-000
Jean-Guy Sansoucy	5 160 pi ²	16 pte			84,63	2,70	87,33	2123-59-3259-000

Borné comme suit: au nord-ouest par le lot 16-12, au sud-ouest par le lot 16-3 (rue), au sud-est par le lot 16-5, au nord-est par le lot 17 pte.

Jean-Guy Sansoucy	18 234 pi ²	16	6		80,82	2,67	83,39	2123-59-7040-000
Domaine Joyeux	10 112 pi ²	15	219		308,30	6,08	314,38	2123-75-3454-000
Domaine Joyeux	7 584 pi ²	15	221		238,11	3,88	241,99	2123-75-7356-000
Domaine Joyeux	7 584 pi ²	15	222		308,73	4,42	313,15	2123-75-9256-000
Aline Desranleau	9 475 pi ²	15	223		79,23	4,33	83,56	2123-85-1256-000
Domaine Joyeux	7 700 pi ²	15	102		268,43	4,11	272,54	2123-88-2080-000
Robert Fortier	6 208 pi ²	15	242		67,40	4,24	71,64	2123-97-4660-000
Domaine Joyeux	8 833 pi ²	15	249		323,30	4,53	327,73	2123-97-5020-000
Robert Fortier	7 700 pi ²	15	174		76,96	2,64	79,60	2123-98-7410-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	15,26 a ²	54 pte			372,34	12,81	385,15	2124-17-4249-000

Borné comme suit: au nord-est par les lots 53-164 à 53-177 inclusivement, et 53-179 à 53-198 inclusivement et 53-262, à l'est par la route 35, au sud-ouest par le lot 99 partie, au nord-ouest par le lot 54 partie.

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Subdivision	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	9 000 pi ²	53	142		33,79 \$	3,98 \$	37,77 \$	2124-19-4095-000
Jack Simpsons	7 212 pi ²	53	196		32,05	2,30	34,35	2124-46-2040-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	10 399 pi ²	53	137		37,41	2,34	39,75	2125-00-3560-000
Les Jardins du Haut-Richelieu Inc.	9 434,1 pi ²	53	138		33,99	2,31	36,30	2125-00-6050-000
Gérard Massé	12 765 pi ²	48 ptie			29,95	8,52	38,47	2125-06-5000-000
Borné comme suit: au nord-est par le lot 48-18 (rue projetée), au nord-ouest par le lot 48-22, au sud-ouest par le lot 49 partie, au sud-est par le lot 48 partie.								
Gérard Massé	165 556 pi ²	48 ptie			447,10	11,71	458,81	2125-06-5090-000
Borné comme suit: au nord par le lot 48 partie et par le lot 48-19 (rue), au sud-ouest par le lot 48-18 sur une longueur de 453,1 pi au sud-est par le lot 48-32 et par le lot 48 partie, au nord-est 48-20 et par le lot 48 partie.								
Gérard Massé	2 383 pi ²	48 ptie			6,75	8,35	15,10	2125-07-7545-000
Borné par le lot 48-19 sur une longueur de 65 pi, au sud-est par le lot 48 partie sur une longueur de 85 pi, à l'est par le lot 48-20 (rue projetée).								
Gérard Massé	8 044,1 pi ²	48 ptie			20,30	8,45	28,75	2125-07-8883-000
Borné comme suit: au nord-est par le lot 47 partie sur une longueur de 197,7 pi, au sud par le lot 48-19 sur une longueur de 158 pi, à l'ouest par le lot 48 partie sur une longueur de 94,5 pi.								
Gérard Massé	36 075 pi ²	48 ptie			66,11	9,05	75,16	2125-15-3050
Borné comme suit: au nord-est par le lot 48-18 (rue), au sud-est par le lot 48-36, au sud-ouest par le lot 49 partie, au nord-ouest par le lot 48 partie.								
Gérard Massé	24 200 pi ²	48 ptie			64,38	8,79	73,17	2125-16-9040-000
Gérard Massé	15 400 pi ²	48 ptie			40,66	8,61	49,27	2125-16-9815-000
Borné comme suit: au nord-ouest par le lot 48-21, au nord-est par le lot 48-30, au sud-est par le lot 48 partie, au sud-ouest par le lot 48 partie et par le lot 48-33.								
Gérard Massé	11 250 pi ²	48 ptie			30,49	8,53	39,02	2125-17-9010
Borné comme suit: au nord-ouest par le lot 48 partie, au sud-ouest par le lot 48 partie et par le lot 48-31, au sud-est par le lot 48-21 (rue projetée), au nord-est par le lot 47 partie.								
Gérard Massé	31 779,3 pi ²	48 ptie			84,70	8,94	93,64	2125-24-7060-000
Borné comme suit: au nord-ouest par le lot 48-39, au nord-est par le lot 48-18 (rue projetée), au sud-est par le lot 48-23, au sud-ouest par le lot 49 partie.								
Gérard Massé	10 875 pi ²	48 ptie			30,49	8,53	39,02	2125-26-4080-000
Borné comme suit: au nord-ouest par le lot 48-21 (rue projetée), au sud-ouest 48-29 sur une longueur de 110 pi, au sud par le lot 48 partie, au nord-est par le lot 47 partie sur une longueur de 180 pi.								
Thérèse Roy	13 500 pi ²	48 ptie			40,66	8,61	49,27	2125-26-6550-000
Borné comme suit: au nord par le lot 48 partie sur une longueur de 101 pi, au nord-ouest par le lot 48-29 sur une longueur de 37,6 pi, à l'ouest par le lot 48 partie sur une longueur de 121,37 pi, au sud par le lot 48-24 sur une longueur de 59,6 pi, à l'est par le lot 48-35 sur une longueur de 142,3 pi.								
Gérard Massé	11 000 pi ²	48 ptie			30,49	8,53	39,02	2125-34-2095-000
Borné comme suit: au sud-ouest par le lot 48-18 (rue projetée), au sud-est par le lot 48 partie, au nord-est par le lot 48 partie, au nord-ouest par le lot 48-24 (rue projetée).								
Gérard Massé	21 366 pi ²	48 ptie			57,57	8,73	66,30	2125-34-8055-000
Borné comme suit: au nord-ouest par le lot 48 partie sur une longueur de 110 pi, au nord-est par le lot 48 partie sur une longueur de 174,6 pi, à l'est par le lot 48-25 (rue projetée), au sud-ouest par le lot 48-18 (rue).								

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Subdivision	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
Gérard Massé	31 574,6 pi ²	48 ptie			84,70 \$	8,94 \$	93,64 \$	2125-35-9040-000
Borné comme suit: au nord-est par le lot 47 partie sur une longueur de 767 pi, à l'est par le lot 48-25 (rue projetée) et par le lot 48-26 (rue projetée), au sud par le lot 48 partie sur une longueur de 156 pi, au nord-ouest trois (3) parties du lot 48.								
Gérard Massé	16 525,5 pi ²	48 ptie			44,04	8,63	52,67	2125-36-2520-000
Borné comme suit: au nord-est par le lot 47 partie sur une longueur de 150 pi, au sud-est par le lot 48 partie sur une longueur de 110,2 pi, au sud-ouest par le lot 48-24 (rue projetée) sur une longueur 150 pi, au nord-ouest par le lot 48-35 sur une longueur de 110,13 pi.								
Gérard Massé	19 558,2 pi ²	48 ptie			54,21	8,71	62,92	2125-43-6040-000
Borné comme suit: au nord-est par le lot 48-18 (rue) sur une longueur de 150 pi, à l'est par le lot 48-27 (rue) sur une longueur de 126,1 pi, au sud-ouest par le lot 49 partie sur une longueur de 202,4 pi, au sud-ouest par le lot 48 partie sur une longueur de 111 pi.								
Gérard Massé	48 396 pi ²	48 ptie			132,07	9,30	141,37	2125-44-6050-000
Borné comme suit: au nord deux (2) parties du lot 48 sur une longueur de 249,2 pi, à l'est par le lot 48-27 (rue) sur une longueur de 234 pi, au sud par le lot 48 partie sur une longueur de 249,2 pi, à l'ouest par le lot 48-25 (rue) sur une longueur de 210 pi.								
Gérard Massé	7 000 pi ²	45	59		37,29	2,34	39,63	2126-02-0595-000
Claude Massé	24 688,2 pi ²	45 ptie			108,40	10,79	119,19	2126-03-6520-000
Borné comme suit: au nord-est par le lot 48 partie, au sud-est par le lot 45-2 (rue), au sud-ouest par le lot 45-1 partie, au nord-ouest par le lot 45-5 (rue projetée).								
Gérard Massé	175 828,2 pi ²	45 ptie			147,41	9,42	156,83	2126-04-1020-000
Borné comme suit: au nord-est par le lot 40 partie, au sud-est par le lot 45-5 (rue projetée), au sud-ouest par le lot 45-1 (rue), au nord-ouest par le lot 45-6 (rue).								
Roger Roy	14 914 pi ²	45	88	Avec bâtisse	1 172,34	12,69	1 185,03	2126-11-7585-000
		45	89					
Gérard Massé	9 040 pi ²	45	62		47,42	2,42	49,84	2126-12-6055-000
Gérard Massé	7 810 pi ²	45	63-1		40,66	2,37	43,03	2126-12-8045-000
		45	63-2					
Gérard Massé	7 910 pi ²	45	64		40,66	2,37	43,03	2126-12-9930-000
Gérard Massé	84 850 pi ²	45 ptie			315,04	10,70	325,74	2126-13-1080-000
Borné comme suit: au nord-est par le lot 40 partie sur une longueur de 320 pi, au nord-ouest par le lot 45-5 (rue projetée), au sud-ouest par le lot 48 partie sur une longueur de 220 pi, au sud-est par le lot 43-2 et par le lot 43-3 ainsi que le lot 45-23.								
Gérard Massé	7 000 pi ²	45	20		37,29	2,34	39,63	2126-21-9510-000
Gérard Massé	13 560 pi ²	45	104		67,74	2,57	70,31	2126-22-1065-000
Gérard Massé	15 255 pi ²	45	70	Avec bâtisse	1 133,81	10,73	1 144,54	2126-31-1060-000
		45	71					
Gérard Massé	29 945 pi ²	45 ptie			120,42	9,22	129,64	2126-31-4776-000
Borné comme suit: au nord-est par le lot 45-5 partie (rue projetée), au sud-est par le lot 45-79, au sud-ouest par les lots 45-70 à 45-73 inclusivement, au nord-ouest par le lot 45 partie.								
Gérard Massé	7 345 pi ²	45	73		37,29	2,34	39,63	2126-31-5030-000
Gérard Massé	7 345 pi ²	45	74		37,29	2,34	39,63	2126-31-7020-000
Gérard Massé	12 012,8 pi ²	45	75		37,29	2,34	39,63	2126-31-9050-000
Gérard Massé	69 711 pi ²	45 ptie			308,24	10,65	318,89	2126-32-3050-000
Borné comme suit: au nord-ouest par le lot 45-106, au sud-ouest par le lot 45-4 partie (rue projetée), au sud-est par le lot 45-32, au nord-est par le lot 40 partie.								

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Subdivision	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
René Paquette	6 690 pi ²	5	37		50,55 \$	4,11 \$	54,66 \$	2222-04-0795-000
René Paquette	6 690 pi ²	5	38		50,55	2,44	52,99	2222-04-2595-000
Théodoros Vlakas	6 722 pi ²	8	254		314,42	6,13	320,55	2222-06-1519-000
Lournas Stravoula Michalopoulos	6 600 pi ²	8	220		401,58	6,80	408,38	2222-07-2010-000
Claude Côté	53 270 pi ²	1 ptie			731,53	15,56	747,09	2222-22-2000-000

Borné comme suit: au nord par le lot 3-17 partie (rue projetée) sur une longueur de 220 pi, à l'est par le lot 1 partie sur une longueur de 194 pi, au sud par le lot 1-7 partie sur une longueur de 169,5 pi, et sur le lot 1-48 sur une longueur de 50,5 pi, à l'ouest par le lot 1-48 sur une longueur de 100 pi, et par le lot 1 partie sur une longueur de 97,2 pi.

1 7 ptie

Borné comme suit: au nord par le lot 1 partie, à l'est par le lot 1-6, au sud par la montée St-Luc, à l'ouest par le lot 1-7-1.

Peter Karvouniaris	15 170 pi ²	8	179		632,92	14,81	647,73	2222-26-3020-000
Terzopoulos Fdio Aimoka	13 860 pi ²	8	162		682,11	8,94	691,05	2222-27-4860-000
		8	163					
M. Xanthopoulou Despira	7 700 pi ²	8	161		229,15	5,48	234,63	2222-27-8060-000
Paula, Mme Papas	17 930 pi ²	8	160		414,74	6,90	421,64	2222-37-2060-000
Georges Phicipidis	7 700 pi ²	8	135		470,59	7,32	477,91	2222-46-0080-000
Chrisoula Kalsihtis	7 173 pi ²	8	150		246,23	5,61	251,84	2222-46-2620-000
Stéphanatos, Angelo	6 600 pi ²	8	117		324,83	6,21	331,04	2222-47-8060-000
Stéphanatos, Angelo	6 600 pi ²	8	116		324,83	4,54	329,37	2222-47-9962-000
Argiris Naorogiorgis	7 150 pi ²	8	128		255,13	5,68	260,81	2222-57-2010-000
Stephanos Kyriakides	6 600 pi ²	8	115		71,93	4,28	76,21	2222-57-2060-000
Roger Hachez	20 479 pi ²	3	60		1 228,11	19,36	1 247,47	2222-73-7020-000
		3	59					
		3	58 ptie					

Borné comme suit: au nord par le lot 3-84 (rue projetée), au sud par le lot 3-54 partie, à l'est par le lot 3-59, à l'ouest par le lot 3-58 partie.

Poulo Michalo Panagiotis	6 841 pi ²	8	66		144,65	4,83	149,48	2222-77-0515-000
Jules Lymburner	7 973 pi ²	5	115		76,74	4,31	81,05	2222-94-9550-000
Siméon Volitakis	7 700 pi ²	8	44		2 027,15	19,23	2 046,38	2222-96-1080-000
Thenistocolis Kardaras	6 600 pi ²	8	39		189,03	5,17	194,20	2222-96-4060-000
Théodore Pergantes	5 160 pi ²	8	28		781,89	9,70	791,59	2222-96-9090-000
Despré, Marcelle Chenard	7 700 pi ²	15	127		96,01	4,46	100,47	2223-05-4454-000
Abram Demunck	6 000 pi ²	15	151		240,60	5,56	246,16	2223-06-3969-000
J. Guy Quintin	6 000 pi ²	15	100		246,55	5,61	252,16	2223-15-7855-000
Les Domaines Joyeux	7 000 pi ²	15	96		282,68	4,22	286,90	2223-16-3605-000
Weitzel, Fortier	6 000 pi ²	15	103		76,17	4,31	80,48	2223-25-3555-000
Fortier, X Weitzel								
Inst. Miss Oblats	14 000 pi ²	15	88		560,70	6,34	567,04	2223-26-0198-000
		15	89					
Les Domaines Joyeux	7 000 pi ²	15	85		297,20	4,33	301,53	2223-26-7476-000
Les Domaines Joyeux	6 400 pi ²	15	22		273,83	4,15	277,98	2223-35-6606-000
Les Domaines Joyeux	6 400 pi ²	15	21		273,83	4,15	277,98	2223-35-8506-000
Les Domaines Joyeux	7 000 pi ²	15	80		296,65	4,32	300,97	2223-36-7647-000
Les Domaines Joyeux	7 000 pi ²	15	79		296,65	4,32	300,97	2223-36-9740-000
André Boudreau	7 700 pi ²	12	136		266,69	4,09	270,78	2223-42-6048-000
Denis Lussier	7 700 pi ²	12	137		9,62	3,80	13,42	2223-42-8050-000
Denis Lussier	7 700 pi ²	12	138		9,62	2,13	11,75	2223-42-9550-000

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Subdivision	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
Fernand Gauthier	14 000 pi ²	13	123		204,43 \$	5,29 \$	209,72 \$	2223-43-7333-000
Jack Simpsons	12 772 pi ²	15	73		614,57	6,75	621,32	2223-45-3554-000
Urgel Benoit	6 501 pi ²	15	74 ptie		555,97	14,22	570,19	2223-45-3673-000
Borné comme suit: au nord par le lot 15-74 partie, à l'est par le lot 15-75 sur une longueur de 34,9 pi, au sud par le lot 15-73 sur une longueur de 151,6 pi, à l'ouest par le lot 15-111 (rue projetée) sur une longueur de 52 pi.								
Urgel Benoit	6 754 pi ²	15	74 ptie		70,93	8,84	79,77	2223-45-3988-000
Borné comme suit: au nord par le lot 15-66 (rue projetée), à l'est par le lot 15-75 sur une longueur de 34,9 pi, au sud par le lot 15-74 partie, à l'ouest par le lot 15-111 (rue projetée) sur une longueur de 43,9 pi.								
Jack Simpsons	8 137,2 pi ²	19	72		476,53	5,70	482,23	2223-49-8530-000
Jacques Brunelle	7 040 pi ²	13	121		102,24	4,51	106,75	2223-53-2332-000
Jack Simpsons	14 000 pi ²	12	19		784,45	14,29	798,74	2223-53-9401-000
André Laberge	7 040 pi ²	13	40		2 162,85	20,27	2 183,12	2223-54-8020-000
J. Guy Quintin	6 400 pi ²	15	15		279,56	5,86	285,42	2223-55-0507-000
Jack Simpsons	7 731,5 pi ²	15	114		283,61	4,22	287,83	2223-57-6866-000
Nickolay Andreculak	6 930 pi ²	13	24		101,67	4,50	106,17	2223-63-2135-000
Rudolf Scharnitz	7 040 pi ²	13	32		152,00	4,89	156,89	2223-63-8090-000
Pierre Thibodeau	7 302 pi ²	13	166	avec bâtisse ..	2 818,21	25,28	2 843,49	2223-74-5522-000
Jack Simpsons	8 204 pi ²	19	176		268,43	4,11	272,54	2224-00-8389-000
Gilles Merizzi	8 249 pi ²	19	177		76,96	4,31	81,27	2224-01-6500-000
Pierre Bissonnette	7 540 pi ²	19	87		74,18	4,29	78,47	2224-20-8560-000
Gérard Massé	7,6 ac	25 ptie			151,01	9,45	160,46	2225-72-5050-000
Roger Lapalme	Borné comme suit: au nord-est par le lot 25 partie sur une longueur de 161,3 pi, à l'est par une coulée naturelle sur une longueur de 180 pi, au sud-ouest par le lot 24 partie, au nord-ouest par le lot 25 partie sur une longueur de 147 pi et une bande de 33 pi longeant le lot 24 sur une longueur de 1 700 pi.							
Richelieu Park Dev.	7 590 pi ²	229	46		25,75	3,92	29,67	2226-92-9080-000
Richelieu Park Dev.	14 431 pi ²	228	30		51,55	2,45	54,00	2226-93-6524-000
Richelieu Park Dev.	10 235 pi ²	228	29		36,82	2,34	39,16	2226-93-7845-000
Richelieu Park Dev.	11 627,5 pi ²	228	31		36,82	2,34	39,16	2226-93-8000-000
Richelieu Park Dev.	6 600 pi ²	222	28		25,75	2,25	28,00	2226-93-9060-000
Annette Pinsonneault Mercier	21 851 pi ²	217	63		164,33	11,22	175,55	2323-16-2603-000
		217	64					
		217	65					
		217	66 ptie					
		217	67 ptie					
Borné comme suit: au nord par le lot 217-66, à l'est par les lots 217-83 et 217-67-2, au sud par le lot 217-67-1, à l'ouest par la rue Ste-Thérèse.								
Normand Lafaille	5 200 pi ²	217	45 ptie	avec bâtisse ..	1 304,76	19,94	1 324,70	2323-19-2805-000
Roland Lafaille	Borné comme suit: au nord par le lot 217-45 partie, à l'est par le lot 217-115, au sud par le lot 217-46 partie, à l'ouest par la rue Ste-Thérèse.							
		217	46 ptie					
Borné comme suit: au nord par le lot 217-45, à l'est par les lots 217-115 et 217-116, au sud par le lot 217-46 partie, à l'ouest par la rue Ste-Thérèse.								

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Subdivision	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
Anita Wolput	28 611 pi ²	217	129		451,19 \$	13,42 \$	464,61 \$	2323-24-1090-000
		217	130					
		217	131					
		217	132					
Cie Roger Béland	11 657 pi ²	217	288		138,63	4,78	143,41	2323-34-4050-000
Jack Simpsons	7 370 pi ²	217	324		379,31	4,96	384,27	2323-45-5573-000
François Docquier	6 385 pi ²	217	27		33,18	10,22	43,40	2323-51-5391-000
		217 ptie						
Borné comme suit: au nord-ouest par le lot 217-70 (rue projetée) sur une longueur de 80 pi, au nord-est par le lot 217-27, au sud par le lot 217-92.								
John Klein	7 035 pi ²	217	193		244,00	5,59	249,59	2323-54-0954-000
Maurice Poirier	7 200 pi ²	217	264	avec bâtisse ..	332,23	6,27	338,50	2323-57-1473-000
Jack Simpsons	7 847 pi ²	217	260		263,96	4,07	268,03	2323-57-7926-000
Rita Hunneault	11 884 pi ²	218	167		47,13	6,64	53,77	2323-58-3090-000
		218	168					
Jack Simpsons	20 760 pi ²	217	200		804,91	14,45	819,36	2323-65-0405-000
		217	199					
		217	201					
Ruediger Ursula Claus	7 847 pi ²	217	252		109,21	4,56	113,77	2323-66-9805-000
Gouv. du Québec Sturmy Sadif.	7 000 pi ²	217	245	avec bâtisse ..	895,52	10,57	906,09	2323-75-0325-000
Lucien Fortin	3 936 pi ²	27	67	ptie	64,24	10,46	74,70	2325-03-0894-000
Borné comme suit: au nord-est par le lot 27-119 (rue) sur une longueur de 24 pi, au sud-est par le lot 27-66 sur une longueur de 111 pi, au sud-ouest par le lot 26 partie sur une longueur de 40,8 pi, au nord-ouest par le lot 27-67 partie sur une longueur de 114,7 pi.								
Maurice Bissonnette	20 92 ac	30	ptie		448,21	13,39	461,60	2325-09-3030-000
Borné comme suit: au nord-est par le lot 31 partie sur une longueur de 2 006,6 pi, au sud-est par le lot 30-1, et par le lot 30-35 (rue Massé) et le lot 30-19 sur une longueur totale de 428,7 pi, au sud-ouest par le lot 29 partie sur une longueur de 2 353 pi, au nord-ouest par le lot 30 partie sur une longueur de 398 pi.								
Gérard Massé	14 362 pi ²	30	1		81,10	2,68	83,78	2325-26-9090-000
Gérard Massé	2 909 pi ²	29	ptie		14,75	8,41	23,16	2325-53-1065-000
Borné comme suit: au nord-ouest par la route 223 (rue Jean-Talon, au nord-est par le lot 30 partie sur une longueur de 40 pi, au sud-est par le canal de Chambly, au sud-ouest par le lot 29 partie.								
Simone Bessette Gélinas	2 530 pi ²	231	ptie		14,30	10,07	24,37	2325-66-2450-000
Borné comme suit: au nord-ouest par la route 223 (rue Jean-Talon) sur une longueur de 100 pi, au nord-est par le lot 231 partie sur une longueur de 25,6 pi, au sud-est par le canal de Chambly, au sud-ouest par le lot 231 partie sur une longueur de 28,6 pi et situé à une distance de 300 pi mesuré en bordure de la rue Jean-Talon du lot 31 partie.								
Alphonse Waegener	900 pi ²	233	24	ptie	17,87	8,43	26,30	2325-87-5195-000
Borné comme suit: au nord-est par le lot 233-28 sur une longueur de 82,4 pi, au nord-ouest par la rue Ste-Thérèse sur une longueur de 24,8 pi, au sud-ouest par le lot 233-27 partie sur une longueur de 80,9 pi, au sud-est par le lot 233-33 sur une longueur de 24,8 pi.								
Jean-Paul Cléroux	8 295 pi ²	233	204		40,52	4,03	44,55	2325-93-0040-000
Richelieu Park Dev.	7 055 pi ²	230	12		29,48	2,28	31,76	2326-01-9070-000
Richelieu Park Dev.	7 370 pi ²	229	47		25,75	2,25	28,00	2326-02-1070-000
Richelieu Park Dev.	7 370 pi ²	229	48		25,75	2,25	28,00	2326-02-2252-000
Richelieu Park Dev.	7 370 pi ²	229	49		25,75	2,25	28,00	2326-02-3040-000
Richelieu Park Dev.	7 370 pi ²	229	50		25,75	2,25	28,00	2326-02-4824-000

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Subdivision	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
Richelieu Park Dev.	7 614,1 pi ²	229	51		25,75 \$	2,25 \$	28,00 \$	2326-02-6010-000
Richelieu Park Dev.	6 600 pi ²	229	40		25,75	2,25	28,00	2326-02-6090-000
		228	22					
Richelieu Park Dev.	6 600 pi ²	229	41		25,75	2,25	28,00	2326-02-7070-000
Richelieu Park Dev.	6 600 pi ²	229	42		25,75	2,25	28,00	2326-02-8060-000
Richelieu Park Dev.	6 600 pi ²	229	36		25,75	2,25	28,00	2326-02-9898-000
		228	14					
Richelieu Park Dev.	6 600 pi ²	228	67		25,75	2,25	28,00	2326-03-1090-000
Richelieu Park Dev.	7 614 pi ²	228	26		29,48	2,28	31,76	2326-03-1883-000
Richelieu Park Dev.	7 614 pi ²	228	19		28,59	2,27	34,03	2326-03-2225-000
Richelieu Park Dev.	6 246,7 pi ²	228	20		25,75	2,25	28,00	2326-03-3512-000
Richelieu Park Dev.	9 614,1 pi ²	228	18		29,50	2,28	31,78	2326-03-4548-000
Richelieu Park Dev.	6 500 pi ²	228	21		25,75	2,25	28,00	2326-03-5000-000
		229	39					
Richelieu Park Dev.	6 600 pi ²	228	17		25,75	2,25	28,00	2326-03-6035-000
Richelieu Park Dev.	6 600 pi ²	228	16		25,75	2,25	28,00	2326-03-7020-000
Richelieu Park Dev.	6 925 pi ²	228	11		25,75	2,25	28,00	2326-03-7598-000
Richelieu Park Dev.	6 174 pi ²	228	15		25,75	2,25	28,00	2326-03-8308-000
Richelieu Park Dev.	7 150 pi ²	228	10		25,75	2,25	28,00	2326-03-8685-000
Richelieu Park Dev.	12 064 pi ²	230	22		40,52	2,36	42,88	2326-10-5875-000
Richelieu Park Dev.	7 800 pi ²	230	21		29,48	2,28	31,76	2326-10-8276-000
Richelieu Park Dev.	8 171 pi ²	229	3		29,48	2,28	31,76	2326-11-0585-000
		230	11					
Richelieu Park Dev.	15 474 pi ²	230	13		47,90	2,42	50,32	2326-11-2845-000
Richelieu Park Dev.	7 885,4 pi ²	230	14		29,48	2,28	31,76	2326-11-4020-000
Richelieu Park Dev.	8 941,5 pi ²	230	10		40,52	2,36	42,88	2326-11-4070-000
Richelieu Park Dev.	13 313 pi ²	229	20		40,52	2,36	42,88	2326-11-7080-000
		230	9					
Richelieu Park Dev.	12 404 pi ²	229	21		40,52	2,36	42,88	2326-11-9869-000
		230	8					
Richelieu Park Dev.	7 614 pi ²	229	43		29,48	2,28	31,76	2326-12-0050-000
Richelieu Park Dev.	6 252 pi ²	229	35		25,75	2,25	28,00	2326-12-1080-000
Richelieu Park Dev.	7 908 pi ²	229	30		29,48	2,28	31,76	2326-12-2000-000
Richelieu Park Dev.	7 614,1 pi ²	229	34		29,48	2,28	31,76	2326-12-2565-000
Richelieu Park Dev.	8 682 pi ²	229	29		33,18	2,31	35,49	2326-12-3512-000
Richelieu Park Dev.	8 519,6 pi ²	229	28		33,18	2,31	35,49	2326-12-5135-000
Richelieu Park Dev.	8 617,5 pi ²	229	87		33,18	2,31	35,49	2326-12-6825-000
Richelieu Park Dev.	4 108 pi ²	229	14		25,75	2,25	28,00	2326-12-7890-000
Richelieu Park Dev.	8 419,3 pi ²	229	26		29,48	2,28	31,76	2326-12-8813-000
Richelieu Park Dev.	6 792 pi ²	229	13		25,75	2,25	28,00	2326-12-9176-000
Richelieu Park Dev.	7 130 pi ²	228	9		25,75	2,25	28,00	2326-13-0070-000
Richelieu Park Dev.	7 130 pi ²	228	8		25,75	2,25	28,00	2326-13-1060-000
Richelieu Park Dev.	7 130 pi ²	228	7		25,75	2,25	28,00	2326-13-2545-000
Richelieu Park Dev.	7 130 pi ²	228	6		25,75	2,25	28,00	2326-13-4030-000
Richelieu Park Dev.	7 130 pi ²	228	5		25,75	2,25	28,00	2326-13-5020-000
Richelieu Park Dev.	6 276 pi ²	228	4		25,75	2,25	28,00	2326-13-7010-000
Richelieu Park Dev.	7 800 pi ²	230	20		29,48	2,28	31,76	2326-20-0078-000
Richelieu Park Dev.	7 800 pi ²	230	19		29,48	2,28	31,76	2326-20-2177-000
Richelieu Park Dev.	7 800 pi ²	230	18		29,48	2,28	31,76	2326-20-3075-000
Richelieu Park Dev.	7 885 pi ²	230	17		29,48	2,28	31,76	2326-20-6075-000

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Subdivision	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
Richelieu Park Dev.	7 614,1 pi ²	230	6		29,48 \$	2,28 \$	31,76 \$	2326-21-0025-000
Richelieu Park Dev.	8 224 pi ²	230	7		29,48	2,28	31,76	2326-21-0145-000
Richelieu Park Dev.	8 419 pi ²	229	24		33,18	2,31	35,49	2326-21-2599-000
Richelieu Park Dev.	8 314 pi ²	230	5		29,48	2,28	31,76	2326-21-3521-000
Richelieu Park Dev.	8 401 pi ²	230	4		29,48	2,28	31,76	2326-21-3542-000
Richelieu Park Dev.	9 775 pi ²	230	3		36,82	2,34	39,16	2326-21-3865-000
		229	22					
Richelieu Park Dev.	8 519,4 pi ²	229	23		33,18	2,31	35,49	2326-21-4595-000
Richelieu Park Dev.	7 013,3 pi ²	229	12		25,75	2,25	28,00	2326-22-0566-000
Richelieu Park Dev.	8 419,3 pi ²	229	25		29,48	2,28	31,76	2326-22-0703-000
Richelieu Park Dev.	7 013,3 pi ²	229	11		25,75	2,25	28,00	2326-22-2255-000
Richelieu Park Dev.	7 013,5 pi ²	229	10		25,75	2,25	28,00	2326-22-4050-000
Richelieu Park Dev.	6 785 pi ²	229	9		25,75	2,25	28,00	2326-22-6050-000
Richelieu Park Dev.	6 900 pi ²	229	8		25,75	2,25	28,00	2326-22-7650-000
Richelieu Park Dev.	6 900 pi ²	229	7		25,75	2,25	28,00	2326-22-9847-000
Richelieu Park Dev.	6 900 pi ²	229	6		25,75	2,24	28,00	2326-32-1546-000
Richelieu Park Dev.	6 900 pi ²	229	5		21,97	2,25	24,22	2326-32-3545-000
Richelieu Park Dev.	6 900 pi ²	229	4		25,75	2,25	28,00	2326-32-5145-000
Richelieu Park Dev.	8 464,1 pi ²	229	3		29,48	2,28	31,76	2326-32-7142-000
Richelieu Park Dev.	19,27 ac	228 ptie			714,68	13,76	728,44	2326-53-5240-000

Borné comme suit: au nord par le lot 227 partie, à l'est par la route 223 (rue Jean-Talon) au sud-est par le lot 228-1, au sud par le lot 229 partie, au sud-ouest par les lots 228-2 à 228-11 inclusivement.

Richelieu Park Dev. 16,98 ac 230 ptie 711,05 13,73 724,78 2326-60-9090-000

Borné comme suit: au nord par le lot 229 partie, à l'est par la route 223 (rue Jean-Talon) au sud par le lot 231 partie, au nord-ouest par le lot 230-1 (rue projetée).

Richelieu Park Dev. 11,16 ac 229 ptie 499,08 12,11 511,19 2326-62-1040-000

Borné comme suit: au nord par le lot 228 partie, à l'est par la route 223 (rue Jean-Talon) et par le lot 229 2 partie, au sud par le lot 230 partie, au nord-ouest par le lot 229-1.

Richelieu Park Dev. 23 126,4 pi² 227 ptie 176,83 9,65 186,48 2326-64-5020-000

Borné comme suit: au nord par le lot 227 partie sur une longueur de 194 pi, à l'est par la route 223 (rue Jean-Talon) sur une longueur de 120,9 pi, au sud-ouest par le lot 227 partie. Le côté sud est situé à environ 20 pi du lot 228.

Claude Vinet 5 962 pi² 234 ptie 354,96 12,68 367,64 2326-91-4015-000

Borné comme suit: au nord par la rue Riendeau sur une longueur de 42,5 pi², au nord-est par le lot 235-42 sur une longueur de 102 pi et par le lot 235-41, au sud-est par le lot 234 sur une longueur de 14,4 pi, au sud-ouest par le lot 234 sur une longueur de 100 pi, à l'ouest par la rue Ste-Thérèse.

Jean-Paul Lemieux 7 500 pi² 236 185 avec bâtisse 535,63 14,06 549,69 2326-95-5563-000

Adèle Ranger 7 020 pi² 233 233 213,02 5,35 218,37 2425-02-7524-000

Alphonse Waegener 28 560 pi² 233 ptie avec bâtisse 400,28 11,36 411,64 2425-23-2000-000

Borné comme suit: au nord-ouest par la rue Bachand et le lot 233 partie sur une longueur de 150 pi, au sud-est par la rivière Richelieu, au sud-ouest par le lot 233-306 sur une longueur de 210 pi, au nord-est par le lot 233 partie sur une longueur de 209 pi.

Alphonse Waegener 4 185 pi² 223 ptie 42,90 8,62 51,52 2425-23-3570-000

Borné comme suit: au nord-est par le lot 233 partie sur une longueur de 130 pi, au sud-est par le lot 233-166, au sud-ouest par le lot 233 partie, au nord-ouest par la rue St-Rémi au par le lot 233-83.

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Subdivision	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
Normand Duplantis	7 980 pi ²	234	18	avec bâtisse ..	653,59 \$	8,72 \$	662,31 \$	2425-27-3490-000
Arthur Riendeau	8 550 pi ²	235	126		46,50	4,08	50,58	2426-02-5415-000
Michel Robert	15 000 pi ²	236	191	avec bâtisse ..	1 817,45	17,63	1 835,08	2426-03-7060-000
Cie New England Condominium	18,99 ac	99 partie			1 179,51	21,04	1 200,55	2024-85-3050-000
Borné comme suit: au nord-est par le lot 99 partie, au sud-est par les lots 105 partie et 99 partie sur une longueur de 1 100 pi, au sud-ouest par les lots 99-60, 99-61 99-75 à 99-80 inclusivement.								
Gérard Léger	6,36 ac	99 partie			117,93	10,87	128,80	2124-07-6000-000
Borné comme suit: au nord-est par le lot 54 partie, au sud-est par le lot 105 partie sur une longueur de 340 pi, au sud-ouest par le lot 99 partie sur une longueur de 810 pi, au nord-ouest par le lot 99 partie.								
Marcel Quintin In Trust	8 166,13 pi ²	2	17-1	avec bâtisse ..	561,85	8,02	569,87	2122-92-9026-000
Pierre Leduc	7 171 pi ²	2	17-1	avec bâtisse ..	528,15	7,76	535,91	2122-91-9156-000
Yves Blais	31,24 ac	221 partie		avec bâtisse ..	472,39	13,58	485,97	2324-36-5050-000
Borné comme suit: au nord-est par le lot 221 partie sur une longueur de 2 344,2 pi, à l'ouest par le boul. Baillargeon et le lot 221-9 par le sud-ouest par le lot 220 partie sur une longueur de 1 932 pi, au sud par le lot 221 partie.								
220 partie ..								
Borné comme suit: au nord-est par le lot 221 partie sur une longueur de 1 932 pi, à l'ouest par le boul. Baillargeon et par le lot 220-1, au sud-ouest par le lot 220 partie sur une longueur de 1 864,4 pi, au sud-est par le lot 220 partie.								
Richard Blondin	21 100 pi ²	221 partie			636,77	14,84	651,61	2324-38-0787-000
Borné comme suit: au nord-ouest par la rue Ste-Thérèse sur une longueur de 280 pi, au nord-est par le lot 221-12 sur une longueur de 175,2 et par le lot 221 partie sur une longueur de 172,2 pi, au sud-est par le lot 221-10 sur une longueur de 276 pi, au sud-ouest par le lot 221 partie sur une longueur de 340 pi.								
Jean-Guy Sansoucy	7 064,1 pi ²	16 partie			123,19	9,24	132,43	2123-67-7050-000
Borné comme suit: délimité à partir d'un point situé à 66 pi du lot 16-4 en bordure de la rue 16-3, nous mesurons une distance de 600,9 pi vers le sud-est de ce point, 370,9 pi vers le nord-est, 100 pi vers le sud-est, 471,4 vers le sud-ouest, 700 pi vers le nord-ouest et revenir au point de départ situé à 100 pi vers le nord-ouest. Au nord-est par la rue projeté 16-9 et le lot 16 partie, au nord-ouest par la rue projetée 16-3 et la rue projetée 16-3, au sud-est par les lots 15-185 à 15-192 inclusivement, au sud-ouest par le lot 112 partie.								

Les immeubles susdits sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc et situés dans la ville de Saint-Luc.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Le paiement de l'adjudication devra être fait immédiatement et être en argent comptant.

La Commission municipale du Québec, en date du 20 octobre 1980, a autorisé une énumération abrégée des numéros de cadastre desdits immeubles.

Donné à Saint-Luc, le 21 octobre 1980.

Le greffier intérimaire,
JEAN-PIERRE BRUNEAU.

Errata

Gazette	Rubrique	Page	Lire:	Au lieu de:
42(80 10 18)	Changement de dénomination sociale (Article 21)	10041	DORADO INVESTMENT CORP. 1254-1702 Nouvelle dénomination sociale et sa version: LA CORPORATION D'INVESTISSEMENTS DORADO DORADO INVESTMENT CORP.	DORADO INVESTMENT CORP. 1254-1702 Nouvelle dénomination sociale et sa version: LA CORPORATION D'INVESTISSEMENT DORADO DORADO INVESTMENT CORP.
42(80 10 18)	Changement de dénomination sociale (Article 21)	10042	KUMONT CONSOLIDATED PACKAGING INC. 1333-6862 Nouvelle dénomination sociale et sa version: CAISSES D'EMBALLAGE KUMONT INC. KUMONT CONSOLIDATED PACKAGING INC.,	KUMONT CONSOLIDATED PACKAGING INC. Nouvelle dénomination sociale et sa version: CAISSE D'EMBALLAGE KUMONT INC. KUMONT CONSOLIDATED PACKAGING INC.

9511-o

Circonscription électorale de Bonaventure:

Dans la municipalité de Saint-Siméon:
Les deux (2) premiers paragraphes de l'avis publié le 22 mars 1975 sont amendés comme suit:

Dans la municipalité de Saint-Siméon, paroisse:
La section de l'ancienne route 6, au nord de la route 132, vis-à-vis les lots 305 jusque vis-à-vis 310, sur une longueur approximative de 243 mètres.

Dans la municipalité de Bonaventure:
Section de l'ancienne route 6 au nord de la route 132, vis-à-vis les lots 311-1 à 312-2, sur une longueur approximative de 213 mètres au sud de la route 132, vis-à-vis les lots 313-1 jusque vis-à-vis du lot 325-1, sur une longueur approximative de 625 mètres.

Québec, le 9 septembre 1980.

Le ministre des Transports,
DENIS DE BELLEVAL.

9603-o

La Caisse Populaire de Huntingdon

Veuillez noter qu'une erreur typographique s'est glissée lors de la publication du 25 octobre 1980, à la page 10352, après le dernier mot de la première colonne ajouter après, présentement, les mots: «la paroisse religieuse St-Joseph de Huntingdon» en celui de...

9511-o

CENTRE DE SÉJOUR LAVAL INC.

Prenez avis que l'avis concernant l'augmentation du nombre des administrateurs à 6 de la corporation «CENTRE DE SÉJOUR LAVAL INC.» publié à la *Gazette officielle du Québec* le 20 septembre 1980, numéro 38, à la page 9307, est nul et de nul effet.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
1271-6718

9512-o

INDEX

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

	Page
ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE (<i>Disso-</i> <i>lution</i>)	10958
COOPÉRATIVE D'HABITATION DE LA RUE GORDON À VERDUN (<i>Formation</i>)	10958

AVIS DIVERS

SAINT-EUSTACHE, VILLE (<i>Rachat d'obligations</i>)	10958
SUCCESSION FÉLIX HENRY (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	10958
SUCCESSION LOUIS-GEORGES RABOUIN (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	10958
SUCCESSION PATRICK GRANDMONT (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	10959

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE POPULAIRE DE HUNTINGDON (LA) (<i>Erratum</i>)	11042
--	-------

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

AUBIN, MARIE GABRIELLE MARTINE	10959
BIGNELL, LAURENCE ÉMILY	10959
* BOURQUE, MARIE JEANNE IRÈNE	10959
CHARBONNEAU, MARIE MICHÈLE PASCALE ANDRÉE	10959
CHOUNARD, JEAN	10959
CHRÉTIEN, JOSEPH GASPARD DIDACE	10959
HANDMAN, SUZANNE	10960
LA VOIE, MARIE FRANCINE JOSÉE	10960
MARTIN, JOSEPH MARCEL GEORGES	10960
MITCHELL, JANICE ELIZABETH	10960
NELSON, GINA MARIE PAULINE	10960
OSTIGNY, JOSEPH JACKY	10960
PLEURDE, MARIE CAROLE	10960
RACICOT, SUZANNE	10960
SAM, JEAN-PIERRE MANG-HUNG	10960
TOYE, CHUCK JIM	10960
VÉZINA, MARIE LISE	10960
WAGNER, ROBERT HENRI	10961

DEMANDES

AUGER PAQUETTE, SUZANNE	10961
BÉLISLE, MARIE ROSE THÉOGÈNE	10961
BRETON, JOHANNE	10961
CHADI, ADEL RAYMOND JEAN	10961
COULOMBE, MICHEL	10961
DEMERS, JULIENNE	10961
FRADET, CLAUDE	10961
LEVESQUE, DENIS	10961
LEVESQUE, MARIE-JOSEPH ANNETTE	10962
MARQUIS, MARIE MADELEINE ALIDA (dite ANITA)	10962
PARENT (dit GAGNÉ), JOSEPH GEORGES RICHARD	10962
PIOTROWSKY, DIANNE MARIA	10962
PIOTROWSKY, PETER ARCADY	10962
PLEAU, JOSEPH RONALD JEAN-PIERRE	10962
ROY, MARIE LAURA LISE	10962
RUBINFELD, TONY	10962
SIMARD, GERTRUDE	10962

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

Page

PROCTEUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. ALLAN LUNDELL (<i>Assignment</i>)	10963
PROCTEUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. BATYA ABADI WESTLER (<i>Assignment</i>)	10963
PROCTEUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. CLAUDE YACCARINI (<i>Assignment</i>)	10963
PROCTEUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. DAVID WESTLER (<i>Assignment</i>)	10963
PROCTEUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. GILBERT ROSSO (<i>Assignment</i>)	10964
PROCTEUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. JOHN CRESSEY (<i>Assignment</i>)	10964
PROCTEUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. MICHEL MEYNAUD (<i>Assignment</i>)	10964
PROCTEUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. MODESTO BOTTARO (<i>Assignment</i>)	10964
PROCTEUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. YUSSUF N. KLY (<i>Assignment</i>)	10965
SARRAZIN (MARCEL) et MONIQUE MARTIN (<i>Changement de régime matrimonial</i>)	10965
SCIERIE MARTEL LTÉE. (LA) c. JEAN-EUDES PERRON INC. ET AL. (<i>Ordonnance</i>)	10965

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DÉCISIONS RENDUES	
— CAMIONNAGE RÉGULIER	10943
— CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ	10951
— CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ	10946
— DÉCHETS	10956
— ÉCOLIER	10933
— LOCATION	10952
— MARITIME	10956
— PRODUITS NOMMÉS	10951
— TAXI	10938
— TRANSPORT EN VRAC	10954
— VOYAGEUR	10932
INTRODUCTION DE REQUÊTES	
— MONTRÉAL	10901
— MONTRÉAL (<i>Transport de déchets</i>)	10931
— QUÉBEC	10925
— INTRODUCTION DE REQUÊTES (<i>Erratum</i>)	10957

JUGEMENT DU TRIBUNAL DES TRANSPORTS

XTRA TRUCK RENTAL (QUÉBEC) LTÉE c. COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	10957
--	-------

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)**

A & B TRUCKING & CARTAGE CO. LTD.	10857
AGENCE D'ASSURANCE AMICALE INC.	10858
AGENCE DE VOYAGES SATELLITE INC.	10858
ALBION BUILDING SUPPLIES INC.	10857
ALBION BUILDING SUPPLIES LTD.	10857
ALBION MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION INC.	10857
ALLIANCE PRESS INC.	10857
ALLIANCE PRESS LIMITED	10857
ANDRÉAS RESTAURANT INC.	10857
ANDRÉAS RESTAURANT CORP.	10857
APPARTEMENTS TOURS STANLEY INC.	10858
ARGUS FABRICS INC.	10857
ARGUS FABRICS LTD.	10857
ART PRINTING PLATES INC.	10857
ART RUBBER PRINTING PLATES LTD.	10857
ATOMIC GENERAL STORES INC.	10857
ATOMIC GENERAL STORES LTD.	10857
B. & P. STOCK INVESTMENT CORP.	10857
B. & P. STOCK INVESTMENT INC.	10857
BERTOLLI CANADA INC.	10857
BERTOLLI CANADA LTD.	10857

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — suite

	Page
BOSSART HOLDINGS INC.	10857
BOSSART HOLDINGS LTD.	10857
BUREAU D'AJUSTEMENT HÉBERT LTÉE	10857
CAISSES D'EMBALLAGE KUMONT INC. (Erratum)	11042
CAVE DON JUAN INC.	10857
CAVE DON JUAN LTD.	10857
CENTRAL METAL ERECTION LTD.	10857
CENTRE DE L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA INC. (LE)	10858
CÉRAMIQUE ARCO INC.	10857
CHARCUTERIE HÉBRAÏQUE DE MONTRÉAL INC.	10858
COMFORT FUR COMPANY	10857
COMFORT FUR INC.	10857
COMPAGNIE DE TRANSPORT A & B INC.	10857
CONCORDIA UNIVERSITY STUDENTS' ASSOCIATION CENTRE INC.	10858
CORPORATION D'INVESTISSEMENTS DORADO (LA) (Erratum)	11042
CONSTRUCTION WASACZ CIE INC.	10858
D.D.N. ENTREPRISES INC.	10857
D D N ENTREPRISES INC.	10857
DESROSIERS (GUY) & ASSOCIÉS, EXPERTS EN SINISTRES INC.	10857
DUPRÉ AUTOMOBILE (1965) INC.	10857
DUPRÉ, CHEVROLET-OLDSMOBILE-CADILLAC INC.	10857
ÉCLAIRAGE SUPÉRIEUR INC.	10858
ENTREPRISES D D N INC. (LES)	10857
ÉQUIPEMENTS ROBIN LTÉE (LES)	10857
ERL ÉTUDE ET RECHERCHE INC.	10857
FOURRURES CONFORT INC. (LES)	10857
FRIENDLY INSURANCE AGENCY INC. (THE)	10858
HÉBERT ADJUSTMENT BUREAU LTD.	10857
HERMANN INVESTMENTS INC.	10858
HERMANN'S INVESTMENTS CO. LTD.	10858
IMPRIMERIE ALLIANCE INC.	10857
INVESTISSEMENTS HERMANN INC.	10858
INVESTISSEMENTS SHERBURN INC. (LES)	10858
INVESTISSEMENTS WICKLOW INC.	10858
JIMMY'S SPORTSWEAR INC.	10858
KLEIN (A.A.) & FILS INC.	10858
KLEIN (A.A.) & SONS INC.	10858
MC NEICE'S LIMITED	10858
MACHINERIES ST-AMANT INC. (LES)	10858
MAGASINS GÉNÉRAUX ATOMIC INC.	10857
MAISON DU SPORT MC NIECE INC.	10858
MISTER DANIEL INC.	10858
MONSIEUR DANIEL INC.	10858
MONTRÉAL HEBREW DELICATESSEN INC.	10858
MONTRÉAL HEBREW DELICATESSEN LTD.	10858
MUSIC CITY (SHERBROOKE) INC.	10858
MUSIQUE CITÉ (SHERBROOKE) INC.	10858
NATIONAL SHOP INC.	10858
PLACEMENT B. & P. STOCK INC.	10857
PLACEMENTS BOSSART INC. (LES)	10857
PLACEMENTS SCLARA INC. (LES)	10858
PLAQUES D'IMPRIMERIE ART INC.	10857
RESTAURANT ANDRÉAS INC.	10857
ST-JOSEPH AUTO PARTS INC.	10858
SATELLITE TRAVEL AGENCY INC.	10858
SATELLITE TRAVEL AGENCY LTD.	10858
SCLARA HOLDINGS INC.	10858
SHERBURN INVESTMENT CORPORATION	10858

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — suite**

Page

SHERBURN INVESTMENTS INC.	10858
STANLEY TOWERS APARTMENTS INC.	10858
STATIONNEMENT DE VILLE INC.	10858
SUPERIOR LIGHTING INC.	10858
SUPERIOR LIGHTING MANUFACTURING CORP.	10858
TABAGIE NATIONALE INC. (LA)	10858
TEXTILES ARGUS INC. (LES)	10857
TOWN PARKING INC.	10858
TOWN PARKING LTD.	10858
VÊTEMENTS JIMMY INC.	10858
WASACZ CONSTRUCTION CO. INC.	10858
WASACZ CONSTRUCTION CO. LTD.	10858
WICKLOW INVESTMENT CORPORATION	10858
WILLIAMS (SIR GEORGE) STUDENTS' ASSOCIATION UNIVERSITY CENTRE INC.	10858

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

AMÉNAGEMENTS DOSECO INC. (LES)	10859
ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA VALLÉE DU RICHELIEU (L')	10859
ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU MONTREAL METROPOLITAIN	10859
BAR SALON RIO INC.	10859
BEDARD (CLAUDE) & FILS INC.	10859
BERFASH INVESTMENT CORP.	10859
BEROL INC.	10859
BLAIS (VIATEUR) INC.	10859
BOULET (REJEAN) INC.	10859
BOUTIQUE DU-OR INC.	10859
BOUTIQUE LE SAINT GERMAIN INC.	10859
BROSSEAU (DENIS) & ASSOCIES INC.	10859
CLUB D'AGE D'OR DE FITCH BAY	10859
CONSTRUCTION HERTEL INC.	10859
CONSTRUCTIONS & EQUIPEMENTS CEDERIC INC. (LES)	10859
DESNOYERS (ROGER) TRANSPORT INC.	10859
DILMONT INC.	10859
DISTRIBUTION AUTOMOBILE K & A INC.	10859
DOMAINE D'ART ET DE SCULPTURE INC.	10859
ÉCUSSENS GRAND PRIX INC. (LES)	10860
ENGRAIS CHIMIQUES DU QUÉBEC, INCORPORE (LES)	10860
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL LADEX INC.	10860
ENTREPRISES EN MACONNERIE MARCEL & GERARD INC.	10860
ENTREPRISES LAUVERLI INC. (LES)	10860
ENTREPRISES ROY ET MENARD INC. (LES)	10860
FISSET (ROMEO) INC.	10860
FOURNISSEURS DE VETEMENTS NOUVELLE LIGNE INC. (LES)	10860
IMMEUBLES DE ROUVILLE LTÉE (LES)	10860
JAYDELL INC.	10860
JULGY MÉTAL INC.	10860
MARCOTTE (L.P.) & FILS LTÉE	10860
MODE LOUISE INC.	10860
MONT TREMBLANT ESTATES INC.	10860
MOTEURS INDUSTRIELS M. FLEURY INC. (LES)	10860
MOUVEMENT COUPLE ET FAMILLE, SECTION DU PARTAGE	10860
NANTEL ET FILS LTEE	10860
NOEMA INC.	10860
OUTILS GLOBAUX INC. (LES)	10860
PIYO INC.	10860
PLACEMENTS J.M.F. INC. (LES)	10861
PRODUITS AUTOMATIQUES MICRON INC. (LES)	10861

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87) — suite**

Page

RADIO-UNITE D'URGENCE MONTREAL METROPOLITAIN INC.	10861
RAYCHAR INC.	10861
RECHAPAGE QUEBEC METRO INC.	10861
ROY (J.W.) ET FILS INC.	10861
SELCO INDUSTRIES INC.	10861
SERVICE DE PASTORALE FAMILIALE DE QUEBEC	10861
SERVICE D'ORIENTATION DES FOYERS DU DIOCÈSE DE QUÉBEC INC.	10861
SERVICES M.L. MARENGERE INC.	10861
SERVICES TECHNIQUES KIEWIT INC.	10861
TELECOMMANDES F.L. LTEE	10861
TURBO INCORPORATED	10861
VACANCES VOYAGEUR INC.	10861

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

ALIMENTATION JOS. SIMARD INC.	10861
AMBULANCES MIDO LTÉE	10861
ARTISANAT LA MÈRE MICHEL INC.	10862
ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTE MENTALE (DIVISION DU QUÉBEC)	10862
ASSOCIATION CHASSE ET PECHE COLLIN INC. (L')	10862
ASSOCIATION CHRÉTIENNE DES EMPLOYÉS DE LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL INC.	10862
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE LA FACULTE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE SPORTS DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (L')	10862
ASSOCIATION FÉMININE DES CANTONS-UNIS A.F.C.U.	10862
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES AGENTS DU BATIMENT INC.	10862
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS D'ÉCOLE RETRAITÉS	10862
ATELIERS DE CREATION ET D'ANIMATION DE LA HAUTE-MATTAWINIE (LES)	10862
AUBERGE MANIWAKI (1976) INC.	10862
BERGERON (JEAN) LTÉE	10862
BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN	10862
BONS AMIS, ST-JOSEPH INC. (LES)	10862
BREMO INC.	10862
BUANDERIE ET LOCATION D'UNIFORMES CITÉ LTÉE	10862
CENTRE DE FORMATION LAVAL INC. (LE)	10862
CENTRE DE L'ENFANT PONT MAGIQUE LTEE	10862
CENTRE DE PNEUS PAPINEAU LTÉE	10862
CENTRE DE SÉJOUR LAVAL INC. (Erratum)	11042
CENTRE RÉCRÉATIF DE CAP-AUX-MEULES, INC. (LE)	10862
CHARTER INDUSTRIES LIMITED	10862
CHAUSSURES CLÉOPATRE INC.	10863
CLINIQUE RADIOLOGIQUE AUDET INC.	10863
CLUB D'AGE D'OR DE FITCH BAY	10863
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-ANDRÉ EST (LE)	10863
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-FERDINAND (LE)	10863
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE TRINITÉ DES MONTS	10863
CLUB DE L'ÂGE D'OR HUNTINGDON INC.	10863
CLUB DE NATATION DE CHARLESBOURG INC.	10863
CLUB DE RADIO X.M. ANOUQUA INC.	10863
CLUB DE SOCCER LES LAVALLOIS	10863
CLUB NAIRN	10863
CLUB RICHELIEU LACHUTE	10863
CLUB SOCIAL DES EMPLOYÉS DE LA VOIRIE LASALLE INC.	10863
CLUB SOCIAL DU CENTRE HOSPITALIER ST-JOSEPH DE TROIS-RIVIERES INC.	10863
CLUB SOCIAL MIDLAND-ROSS DU CANADA LIMITÉE (DIVISION UNITCAST)	10863
COMITÉ DE CITOYENS À FAIBLE REVENU DU NORD-OUEST	10863
COMPAGNIE DE CARRELAGE DE QUEBEC LTEE (LA)	10863
CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS LINGUISTIQUES ET CULTURELLES DU QUÉBEC INC.	10863

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87) — suite**

	Page
CONSEIL DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (LE)	10863
CONSTRUCTION CONCORDIA INC.	10863
CORPORATION DE LA SEIGNEURIE LEPAGE-THIBIERGE INC. (LA)	10863
CORPORATION DES LOISIRS DU PERSONNEL DE L'HOTEL-DIEU DE ROBERVAL INC. (LA)	10864
CRÉATEURS ASSOCIÉS DE VAL-DAVID INC. (LES)	10864
DISTRIBUTION CANABEC LTÉE	10864
DISTRIBUTION RICHELIEU (1976) INC.	10864
ÉCUSSENS GRAND PRIX INC. (LES)	10864
ENTREPRISES DONALD BRISSON INC. (LES)	10864
ENTREPRISES GILBA INC. (LES)	10864
FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS DES C.E.G.E.P. DE LA PROVINCE DE QUEBEC	10864
FESTIVAL MULTIART	10864
FETES DU TRAIT-CARRÉ DE CHARLESBOURG (LES)	10864
GARDERIE AUX QUATRE SOLEILS INC.	10864
GESTION ROY-MATTEAU INC.	10864
GOODFELLOW COMBUSTION (QUEBEC) INC.	10864
GUILDE FAMILIALE DU DOMAINE ST-SULPICE (LA)	10864
HABITAT VICTORIAVILLE LTÉE	10864
HABITATIONS RIVE-SUD INC.	10864
HÉBERT (L.G.) & FILS LIMITÉE	10864
HIPPOCAMPES DE LANAUDIÈRE INC. (LES)	10864
HOUDE (WILLIAM) LIMITÉE	10864
IMMEUBLES LES TROIS SAULTS INC.	10864
INDUSTRIES DE COULAGE SOUS PRESSION DARONA INC. (LES)	10864
INFORMATIQUE B.F.G. LIMITÉE	10865
INSTITUT DE RECHERCHE APPLIQUÉE SUR LE TRAVAIL (IRAT)	10865
JEWISH VOCATIONAL SERVICE	10865
LACHENAIE DEVELOPMENT CORP.	10865
LAMBERT (ALFRED) INC.	10865
LEDUC (HENRI C.) LTÉE	10865
LINGERIE LAMBTON INC.	10865
LOISIRS STE-JEANNE D'ARC INC.	10865
MANUFACTURE DE ROBES ET VÊTEMENTS DE SPORTS LIZ (1978) INC.	10865
MOBILIER INTERNATIONAL INC. (LE)	10865
MOLINA FER ORNEMENTAL LTÉE	10865
MONT TREMBLANT ESTATES INC.	10865
NOUVELLE AUBERGE DE SHERBROOKE INC. (LA)	10865
OEUVRE DES LOISIRS DE ST-LOUIS-DE-RAVIGNAN INC. (L')	10865
PERRON (ALBERT) INC.	10865
PLACEMENTS PIRONO INC.	10865
PROGRAMME D'ÉCHANGE D'ÉTUDIANTS DU QUÉBEC INC.	10865
REGROUPEMENT DES CITOYENS A FAIBLE REVENU DU BAS ST-LAURENT	10865
REMBOURRAGE S.E.D. INC.	10865
RIOPEL (P.) LTD.	10865
ROTISSERIES NOJO INC.	10865
SAUCIER (RAOUL) INC.	10866
SEMAINES CULTURELLES DU CENTRE DU QUEBEC INC.	10866
SERVICE AGROMECHANIQUE INC.	10866
SERVICE D'AMÉNAGEMENT POPULAIRE DE MONTREAL	10866
SHAMIE (JOSEPH) & SONS, LTD.	10866
SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE RELATIONS PROFESSIONNELLES DU QUÉBEC INC. (LA)	10866
SOCIÉTÉ DE GESTION C.R.L. INC.	10866
SOCIÉTÉ DUVETNOR LTEE	10866
SOCIÉTÉ LOGEONS-NOUS NOUS-MÊMES DU LAC-ST-JEAN INC. (LA)	10866
TAXI ÉLAN INC.	10866
TERRITOIRE POPULAIRE CHENIER INC. (LE)	10866
TEXTILES BUDMARK LTEE (LES)	10866
TRANSPORT MAGNY INC.	10866

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87) — suite**

	Page
TROUPIERS NATIONAUX INC.	10866
VALIÈRES (HENRI) INC.	10866
VERREAUULT-FRONTENAC INC.	10866
WIC INC.	10866

DEMANDES DE DISSOLUTION

ANERAN INC.	10965
ANGINI INC.	10966
APPROVISIONNEMENT TONY BALASZI INC.	10966
ART BOOKBINDING & LOOSE LEAF INC.	10966
BALASZI (TONY) CATERING INC.	10966
CLARO (1977) INC.	10966
CLUB SPORTIF LA GOÉLETTE INC.	10966
COMPUMATIK INC.	10966
CONSTRUCTION DENIS ST-ONGE INC.	10966
CONSTRUCTION RÉGIONALE (LA TUQUE) INC.	10966
CRAMPONS DE FERS JET (QUÉBEC) LTÉE (LES)	10966
ENTREPRISES MARMUJO INC. (LES)	10966
EXCAVATION O.D.O. INC.	10967
FLUET (F.A.), INC.	10967
FRANCO-CANADIAN DE LUXE CO. (THE)	10967
FRANCO-CANADIENNE DE LUXE	10967
IMOGEL INC.	10967
JET STAPLE (QUÉBEC) LTD.	10966
JO-RUD INVESTMENTS INC.	10967
MATTON (J.R.) INC.	10967
POSICOM INC.	10967
PRODUITS D'EXTERMINATION MAHEU INC. (LES)	10967
RAINIER & ROY INC.	10967
RIMOUSKI CHAIN SAW INC.	10967
ROCLAIR INC.	10968
ROL MFG. CO. (THE)	10968
SCOLASTICAT — ÉCOLE NORMALE SAINT-VIATEUR	10968
SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE IVANLECH INC. (LA)	10968
SOCIÉTÉ DE MACHINERIE INDUSTRIELLE S.M.I. INC.	10968
SOCIÉTÉ DE PUBLICATION DE L'AVENIR BRÔME-MISSISQUOI INC. (LA)	10968
SOUTHERN CALIFORNIA FASHIONS INC.	10968
TAVERNE LE CANOÉ INC.	10968
TRANSCO INC.	10968
TRANSPORT ÉCOLIERS SINCENNES LIMITÉE	10969
VEGH CRANE & EXCAVATOR PARTS LTD.	10969
VENETIAN EMBROIDERY LTD.	10969

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

ALCO WASTE MATERIAL LTD.	10867
AMEUBLEMENT A. PAQUETTE INC.	10867
ASSOCIATION DES LIBRAIRES DU QUÉBEC	10867
ASSOCIATION DES MARCHANDS D'AUTOMOBILES DE QUÉBEC, INCORPORÉE (L')	10867
ASSOCIATION POUR LE PLANNING DES NAISSANCES DE MONTREAL (L')	10867
ASSURANCES MARCEL DROUIN INC. (LES)	10867
BARNES, GRAHAM & ASSOCIATES LTD.	10867
BELAIR REALTIES LTD.	10867
BOULANGERIE LEVESQUE LTEE	10867
BRASSARD ET BOUCHER INC.	10867
BRIAN ENTERPRISES LTD.	10867
CAMMERALL INC.	10867
CAMP MON VILLAGE DE ST-ESPRIT INC.	10867

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32) — suite**

Page

CENTRE DU PNEU VALCOURT INC.	10867
CERCLE D'ARTS DE GENTILLY INC.	10867
CLOSSE REALTY CO. LTD.	10867
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-FREDERIC DE DRUMMONDVILLE INC.	10867
CLUB DE TIR MAURICIEEN	10867
CONSEIL REGIONAL DES LOISIRS DE L'ESTRIE	10867
CONSTRUCTION EMMA INC.	10868
CORPORATION DE FINANCEMENT FEDERAL (LA)	10868
CORPORATION D'IMMEUBLES CARNABY (LA)	10868
CREDIT ACCEPTANCE COMPANY INC.	10868
CULTURICI	10868
CYR (JIU-JITSU) INC.	10868
DISCIPLES DU MINISTÈRE DE JÉSUS, GAGE DE RÉSURRECTION (LES)	10868
ENTRÉ POSAGE SHEFFORD LTÉE	10868
ENTREPRISES JEAN & JEAN LTEE (LES)	10868
ENTREPRISES JEAN-PAUL GADOURY INC. (LES)	10868
ENTREPRISES L.E.C. LIMITEE (LES)	10868
ENTREPRISES LACROIX & BELANGER INC. (LES)	10868
EXCAVATION J. BAILLARGEON INC.	10868
FEDERATION DES AMICALES DES ANCIENS ELEVES DES FRERES DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE DU DISTRICT DE MONTREAL	10868
FERMO-DECORATIONS INC.	10868
FONDATION PIERRE JULES CREVIER	10868
FONDERIE STE-CROIX LTEE	10868
GASTIER INC.	10868
ISOLATIONS ALGON INC.	10868
LANGLOIS & LANGLOIS INC.	10868
LIBRAIRIE OPUS INC.	10868
LIVRAISON J.O. POULIOT INC.	10869
LUMEN INC.	10869
MAGNAN (R.) & FILS INC.	10869
MAIN FLORIST INC.	10869
MANOIR DES LILAS INC. (LE)	10869
MOBICO INC.	10869
NADEAU (GEORGES) INC.	10869
PAPE-SOLEIL DES MILLE-ILES INC.	10869
PARK PLAZA GARDENS CORP.	10869
PAVAGE ROYAL CITY INC. (LE)	10869
PETITCLERC (LÉO) INC.	10869
POLYCOLOR INC.	10869
PRODUCTIONS UNIVERSOL INC. (LES)	10869
PROMOSIT INC.	10869
QUINCAILLERIE LA PERADE INC.	10869
RAYMOND (1973) LIMITÉE	10869
RECREATION PLEIN AIR DE L'OUEST INC.	10869
REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE COMMUNICATION DU QUÉBEC	10869
SERVICES DE NETTOYAGE GLO-TONE INC. (LES)	10869
SHAMIE REALTIES, INC.	10869
SOCIETE REGIONALE DE PLACEMENTS LTEE (LA)	10869
SUPERMARCHÉ CLOUTIER LA PERADE INC.	10869

FUSION DES CORPORATIONS (Article 18)

BEAUDRY (J.O.) INC.	10870
BEL-MONT TRANSIT INC.	10870
PISCINES VAL MAR LTÉE	10870
VAL MAR SWIMMING POOLS LTD.	10870
TANGUAY (HERVÉ) INC.	10870
TERRES BOIS-CLAIR INC. (LES)	10870

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**FUSION DES CORPORATIONS (Article 18) — suite**

	Page
TRANS-MEUBLES LTEE	10870
TRANSMISSION TRANS-QUEBEC LTEE	10870
TRANSMODAL INC.	10870
TRICOTS GARY INC.	10870
TURCOT & ASSOCIATES INC.	10870
VEILLETTE INC.	10870
VETEMENTS POUR ENFANTS SUGAR LTEE	10870

LETTRES PATENTES

CENTRE DE MOTEURS LEFEBVRE INC.	10871
DÉCORATION J.A.V. INC.	10871
FILMS J.M.L. INC. (LES)	10871
LEFEBVRE MOTOR CENTER INC.	10871

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

A. B. SPORTS INC.	10871
ABITIBI CHAIN SAW LTD.	10871
ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION NO. 3	10871
ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 03 INC.	10871
BOIS DAAQUAM INC.	10871
BOIVINEAU (ROGER) & ASSOCIÉS INC.	10871
C & M TEXTILES INC.	10871
COINCO LTD.	10871
COMPAGNIE NALPAC (LA)	10871
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU LOISIR SCIENTIFIQUE	10871
CONSEIL DE LA JEUNESSE SCIENTIFIQUE	10871
DAAQUAM LUMBER LTD. (THE)	10871
DAIGNAULT ROLLAND COMPAGNIE, LIMITÉE	10871
DAVID (JOHN) INC.	10872
DAVID (JOHN) LTD.	10872
DESOURDY INC.	10872
ENTREPRISES J.R., LTÉE (LES)	10872
FÉDÉRATION DES LOISIRS-DANSE DU QUÉBEC	10872
INVESTISSEMENTS YENMAN LTÉE (LES)	10872
LAFORÉST (GÉRARD) INC.	10872
MEUBLES D'ANTAN INC. (LES)	10872
MEUBLES ET DÉCORATION LES MEUBLES D'ANTAN INC.	10872
PARENTS-SECOURS DU QUÉBEC INC.	10872
PARQUETS LAFORÉST & SAMSON INC.	10872
PÊCHEURS UNIS DU QUÉBEC INC.	10872
PRODUCTIONS LAGAUCHET INC. (LES)	10872
PROGRAMME PARENTS-SECOURS DU QUÉBEC	10872
ROSS (J.P.) (NORANDA) INC.	10872
ROSS (J.P.) PLASTERING (NORANDA) LTD.	10872
SOCIÉTÉ COINCO INC.	10871
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT GRAND'MAISON INC.	10872
TITANEBC MÉTALLURGIE INC.	10872

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION**

AGENCE DE VÉHICULES MURRAY HILL INC.	10872
APPLICATEURS D'ARBORITE G.P. INC. (LES)	10873
ASSURANCES J. FERN. SASSEVILLE INC. (LES)	10873
AUTOBUS HUNTINGDON INC.	10873
BERNARD (F.) INC.	10873
BOUPOINT INC.	10873

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite**

	Page
BREUVAGES GAUDREAU INC.	10873
CENTRE DE COUTURE PLAZA INC.	10873
CONSTRUCTION ET RÉNOVATION M. GAUTHIER INC.	10873
CONTINENTAL P.T.M. INC.	10873
DISTRIBUTIONS PAUL CLÉMENT INC.	10873
DREK INC.	10873
ENTREPRISES AVIA INC. (LES)	10873
ENTREPRISES DE GESTION PAUL LEMAY INC. (LES)	10873
ENTREPRISES S. FLEURY INC. (LES)	10873
ÉPICERIE GAÉTAN LESSARD INC.	10873
FERME ANDOLI INC.	10873
FERME AVICOLE ORLÉANS INC.	10873
FERME RAYMOND LANDRY & FILS INC.	10873
FERME TREMBEL INC.	10873
G. M. R. BEIGNE INC.	10873
GALERIE DU FOYER (A.D.) INC. (LA)	10873
GENDRON (GILLES) SEMENCE PÉDIGRÉE INC.	10873
GESTION 1280 INC.	10874
GESTION P.G.M.F. INC.	10874
GESTION R.C.G.G. INC.	10874
GESTION ROUAL INC.	10874
GUIMOND, GAUTHIER & ASSOCIÉS INC.	10874
HÔTEL CHAMPLAIN LA TUQUE (1980) INC.	10874
IMPORTATIONS DE LA CAPITALE INC. (LES)	10874
ISOLATION R. LAPIERRE INC.	10874
JO-AL CHAUSSURES INC.	10874
LAFERRIÈRE (AURÈLE) INC.	10874
LAFLEUR (JEAN-SERGE) & ASSOCIÉS, ASSURANCE-VIE INC.	10874
MARCHÉ ST-ESPRIT INC.	10874
MC FADDEN POTATOES INC.	10875
MERCERIE MICHEL & PAUL INC.	10874
1641-9491 QUÉBEC INC.	10874
1641-9509 QUÉBEC INC.	10874
1641-9517 QUÉBEC INC.	10874
1648-2747 QUÉBEC INC.	10874
1648-3141 QUÉBEC INC.	10874
MURRAY HILL VEHICLE AGENCY INC.	10872
ORTHÈSE-PROTHÈSE RIVE SUD INC.	10874
PALARDY (BERTRAND) INC.	10874
PLACEMENT A.P.H. INC.	10874
PLACEMENTS DENISE GAUTHIER INC. (LES)	10874
PLACEMENTS ROUGE-GORGE INC.	10875
PLEIN-AIR COLOMBIER INC.	10875
POMMES DE TERRE MC FADDEN INC. (LES)	10875
PRÉTECH INC.	10875
RESTAURANT CHEZ DONATO (1980) INC.	10875
SOLM'ENTOUR INC.	10875
STUDIO RAYNALD BLANCHETTE INC.	10875
VERBÉCOIS INC.	10875
VERSAG INC.	10875
VIAU (MARCEL) INC.	10875
VOYAGES NOBEL INC.	10875

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

ATELIER D'USINAGE TRACY INC.	10875
AUTO-CHROME DU PARC INC.	10875
BEAUDIN (GAÉTAN) INC.	10875

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite**

	Page
BÉLANGER (VICTOR) INC.	10875
BIJOUTERIE DU OR (CRÉMAZIE) INC.	10875
BUNIBOIS INC.	10876
CAROLLE (BETTY) (1973) LIMITÉE	10876
CENTRE DE LOCATION IDÉAL LTÉE	10876
CHADOUX INC.	10876
CIMENTIERS BELOEIL INC. (LES)	10876
CLICHE (NORMAND) INC.	10876
CLUB DE RAQUETTE ET SPA ST-MARTIN INC.	10876
CONSTECH INC.	10876
CONTINENTAL ALUMINIUM INC.	10876
CONTRÔLES HYDRAULIQUES SEPT-ÎLES LTÉE	10876
COUR DES AUBAINES ALMA INC. (LA)	10876
DESJARDINS CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.	10876
DESSUREAULT & ASSOCIÉS, COURTIERS INC.	10876
DOYON & DOYON LIMITÉE	10876
DUPUIS (B.) LTÉE	10876
DUPUIS (J.H.) LIMITÉE	10876
EMDECO LIMITÉE	10876
ENTREPRISES MICHEL DAIGNEAULT LTÉE (LES)	10876
ENTREPRISES ROCK BRODEUR INC. (LES)	10876
ÉQUIPEMENT SARRAZIN INC.	10876
FORAGE IDÉAL INC.	10876
HAGO UNDERWEAR MFG. LTD.	10876
HALIBURTON & WHITE LIMITÉE	10877
IMMEUBLES A.F.P. INC. (LES)	10877
INVEYNORD INC.	10877
LABORATOIRE D.V.Q. INC.	10877
LAJEUNESSE (PAUL) INC.	10877
LAVAL AUTO INC.	10877
LEBLANC (T.) INC.	10877
LEVI (LORAND) INC.	10877
MALTAIS (JUSTIN) INC.	10877
MANUFACTURES T & B. LTÉE (LES)	10877
MANUFACTURIERS STE-CLOTHILDE INC.	10877
MARCHÉ ALPINA MARKET INC.	10877
MEUBLES L'ESTRIE INC.	10877
OCÉANIC DU CANADA INC.	10877
OUTILLAGES SEPT-ÎLES LTÉE	10877
PLANIPROJET INC.	10877
POLYGRAPH PRINTING INC.	10877
PREMIL INC.	10877
PRODUITS PEDLAR LIMITÉE	10877
QUINTAL (ERNEST) LIMITÉE	10877
RAQUETTES AIGLE NOIR INC.	10877
SALAMI (ALPINA) INC.	10877
SAROSI SHOES LTD.	10878
SARRAZIN (F.) AUTOMOBILE INCORPORÉE	10878
SOCOJA INC.	10878
SPEC MET INC.	10878
TIGHE (DAVID) INC.	10878
TRANSPORT ST-AUGUSTIN INC.	10878

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

INTERLITHO INC.	10878
----------------------	-------

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION**

	Page
AGENCE DE VOYAGES CANORA INC.	10879
AGENTS DE RÉCLAMATIONS ALLIANCE LTÉE	10878
AUTO ÉLÉGANCE COWANSVILLE INC.	10878
AUTOMOBILES LÉONARD CHARTIER INC. (LES)	10878
CANORA TRAVEL AGENCY INC.	10879
CENTRE DE LOCATION IDÉAL LTÉE	10878
CHADOUX INC.	10878
CONSTRUCTION CAVEL INC. (LES)	10879
COUR DES AUBAINES ALMA INC. (LA)	10879
FLEURISTE ACORE INC.	10879
FLEURISTE ST-BENOÎT INC.	10879
GESTION PLURATEC INC.	10879
GESTION Z. LESSARD INC.	10879
GIRONIN INC.	10879
IMMEUBLES MONTAIGNE INC. (LES)	10879
INVESTISSEMENTS JUIN INC. (LES)	10879
MAGASINS FEDOBEK INC. (LES)	10879
MARTO-MOBILE INC.	10879
MEUBLES L'ESTRIE INC.	10879
1641-8659 QUÉBEC INC.	10879
1641-9301 QUÉBEC INC.	10879
1645-4332 QUÉBEC INC.	10879
1647-1393 QUÉBEC INC.	10879
1647-3514 QUÉBEC INC.	10879
1647-3522 QUÉBEC INC.	10879
1647-3530 QUÉBEC INC.	10879
PLANIPROJET INC.	10879
VOYAGES TRANSATLANTIQUES V.M.R. INC.	10879

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)**LETTRES PATENTES**

AGENCE DE SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL SAINTE BLANDINE	10880
ASSOCIATION DES CITOYENS D'OSKÉLANÉO INC.	10880
ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DE LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA INC. (L')	10880
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE LES GALERIES DU VIEUX FORT INC. (L')	10880
ASSOCIATION DES RESPONSABLES AQUATIQUES DU QUÉBEC	10880
ASSOCIATION DES RETRAITÉS UNIS (L'A.R.U.) INC. (L')	10880
ASSOCIATION JEUNESSE RIVE SUD OUEST	10880
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROTHÉSISTES ET ORTHÉSISTES ORTHOPÉDIQUES (L')	10880
ASSOCIATION RÉGIONALE DE CAMPING ET DE CARAVANING DE LA MAURICIE	10880
ASSOCIATION RÉGIONALE DE CAMPING ET DE CARAVANING DE LAVAL	10880
ASSOCIATION RÉGIONALE DE CAMPING ET DE CARAVANING DE MONTRÉAL ET LAC ST-LOUIS ...	10880
ATELIER MOTORIS QUÉBÉCOIS INC.	10880
BISEP INC.	10880
CENTENAIRE DE TRÈS-SAINTE-RÉDEMPTEUR INC. (LE)	10880
CENTRE D'ART ALMA INC.	10880
CENTRE D'INFORMATION JURIDIQUE (C.I.J.)	10881
CERCLE DES AFFAIRES DE L'ISLE-VERTE INC. (LE)	10881
CERCLE DES SOUS-OFFICIERS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC	10881
CLUB D'ÂGE D'OR DU MANOIR DES CHÂTEAUX	10881
CLUB LIONS DE CHIBOUGAMAU INC. (LE)	10881
CLUB NAUTIQUE DE CARLETON INC. (LE)	10881
CLUB Z-28, RÉGION MONTRÉAL-LAURENTIDES INC.	10881
COMITE CULTUREL MÉGANTIC INC.	10881
COMITÉ DES EMPLOYÉS DE QUIRION TRANSPORT INC.	10881
COMMANDO-BEAUCE	10881
CORPORATION DU 125ÈME ANNIVERSAIRE DE ST-PIERRE DE BROUGHTON	10881

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)**LETTRES PATENTES — suite**

	Page
DIFFUSION COMMUNAUTAIRE BAIE DES CHALEURS INC.	10881
ÉCOLE LA MAISONNÉE INC.	10881
ESPOIR ET PARTAGE	10881
FONDATION ZÉNON ALARY INC.	10881
GARDE PAROISSIALE ST-URBAIN (LA)	10881
JEUNESSE CRÉATIVE DE SAINT-CONSTANT	10881
LOISIRS LE CARREFOUR INC.	10881
MAISON DES JEUNES CAFÉ SPHINX INC.	10881
MAISON DES JEUNES DE MONT-JOLI INC. (LA)	10881
MUSÉE DES GRANDES RIVIÈRES	10882
NOUVEAU LIEN DE STE-CATHERINE	10882
PROMOTIONS PLAZA ALEXIS NIHON INC.	10882
QUÉBEC ORTHOPAEDIC ASSOCIATION OF PROSTHESISTS AND ORTHESISTS (THE)	10880
REGROUPEMENT DES DIABÉTIQUES DE ST-JEAN-SUR-RICHELIEU ET RÉGION INC. (LE)	10882
REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DES JEUNES DE L'OUTAOUAIS (LE)	10882
REGROUPEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE BERTHIER INC.	10882
RESSOURCES-SANTÉ QUÉBEC	10882
SARPAD INC.	10882
SERVICE BUDGÉTAIRE SUD-OUEST	10882
SERVICE VIE-AMOUR INC.	10882
SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE BONAVENTURE INC.	10882
THÉÂTRE EN MOUVEMENT (LE)	10882
TROUPE ENTRE DEUX SAISONS (LA)	10882

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES**CHANGEMENT D'AGENT(S)**

NASBY'S SALES & SERVICE LTD.	10882
-----------------------------------	-------

NOUVEAUX PERMIS

INDUSTRIES ITT DU CANADA LTÉE (LES)	10883
ITT INDUSTRIES OF CANADA LTD.	10883
RAYONIER CANADA (B.C.) LIMITED	10883

PERMIS

CHEMETICS INTERNATIONAL LTD.	10883
ICOS CONSTRUCTION CORPORATION	10883
INTERNATIONAL MILL SERVICE (CANADA) INC.	10883
INVERSIONES DE LA ESPUMA S.A.	10883
RP CLOTHING ENTERPRISES (NEW YORK), INC.	10883

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA**AVIS DE QUALITÉ**

BOLDUC, JULES HENRI	10969
FORTIN, GEORGES-HENRI	10969
GIRARD, JOSEPH RÉAL	10969
PERDRIAU, JEHAN	10969
PITRE (NÉE BOURGEOIS), JEANNE D'ARC	10970
ROY, PAUL-ÉMILE	10970
TÉTREAUULT, PETER PAUL	10970

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS, LOI SUR LES**FORMATION**

PLACEMENTS KEVINBEC ENR., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (LES)	10899
SERVICES D'INFORMATIQUE GREAT LAKES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (LES)	10899

DÉCRET(S)

3000-80 — CONCERNANT LE CHANGEMENT DU NOM DU BUREAU DES ÉCOLES PROTESTANTES DU GRAND MONTRÉAL	10970
---	-------

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

AGROPUR, COOPÉRATIVE AGRO-ALIMENTAIRE	10970
BLACK-LAKE, VILLE	10971
DRUMMONDVILLE, CITÉ	10971
IMMEUBLES DU VIEIL HÔPITAL LTÉE (LES)	10971
SOEURS DE LA CHARITÉ DE L'HÔTEL-DIEU DE SAINT-HYACINTHE	10971
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S.A. (CANADA) INC.	10971

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI RÉGISSANT LE

PARTI DE L'UNION NATIONALE (<i>Association du comté d'Outremont</i>)	10972
PARTI DE L'UNION NATIONALE (<i>Remplacement du représentant officiel de Brôme-Missisquoi</i>)	10972
PARTI DE L'UNION NATIONALE (<i>Remplacement du représentant officiel de Matapédia</i>)	10972
PARTI LIBÉRAL (<i>Remplacement de représentants officiels</i>)	10972

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

ASSOCIATION COOPÉRATIVE POPULAIRE DES ARTISTES ET ARTISANS DE SAINT-HYACINTHE	10973
COOPÉRATIVE DE PRODUCTION ARTISANALE DES APPALACHES	10973

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES**ASSEMBLÉE NATIONALE**

PRÉSENTATION DES PROJETS DE LOI PRIVÉS	10973
--	-------

CONSOUMMATEURS, COOPÉRATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES**ASSURANCES — LOI SUR LES**

ASSURANCES LA MUTUALITÉ, SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS (LES) (<i>Demande de fusion</i>)	10973
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DU-TRÈS-SAINTE-SACREMENT-DE-FERME-NEUVE (LA) (<i>Demande de conversion</i>)	10974
SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE GASPÉSIENNE INCORPORÉE (LA) (<i>Demande de fusion</i>)	10973
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE FRONTENAC (<i>Demande de fusion</i>)	10974
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE PORTNEUF (<i>Demande de fusion</i>)	10974
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DES COMTÉS DE BONAVENTURE ET DE MATAPÉDIA (LA) (<i>Demande de fusion</i>)	10974
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE D'OUTAOUAIS (<i>Demande de fusion</i>)	10975

ÉNERGIE ET RESSOURCES**ARRÊTÉ MINISTÉRIEL**

MISE EN VIGUEUR DU CADASTRE DE CERTAINES PARTIES DE TERRITOIRE	10975
--	-------

CADASTRES

BEAUPORT, PAROISSE	10977
BEAUPORT, PAROISSE	10977
CAP-DE-LA-MADELEINE, PAROISSE	10977
CHICOUTIMI, PAROISSE	10977
CHILTON, CANTON	10977
EATON, CANTON	10977
ÉCUREUILS, PAROISSE	10977
GRANBY, CANTON	10977
GRANBY, CANTON	10977
LA MALBAIE, PAROISSE	10978
L'ANCIENNE-LORETTE, PAROISSE	10978
L'ANGE-GARDIEN, PAROISSE	10978
LÉVIS, VILLE (QUARTIER LAUZON)	10978

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES**ÉNERGIE ET RESSOURCES****CADASTRES — suite**

	Page
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-ANTOINE)	10978
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-LOUIS)	10978
NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL, PAROISSE	10978
ROBERTSON, CANTON	10978
SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, PAROISSE	10978
SAINTE-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE	10979
SAINTE-CATHERINE, PAROISSE	10979
SAINTE-HYACINTHE-LE-CONFESSEUR, PAROISSE	10979
SAINTE-JEAN-CHRYSOSTÔME, PAROISSE	10979
SAINTE-JÉRÔME, PAROISSE	10979
SAINTE-MATHIEU-DE-BELOEIL, PAROISSE	10979
SAINTE-MAURICE, PAROISSE	10979
SAINTE-SAUVEUR, PAROISSE	10979
SAINTE-SAUVEUR, PAROISSE	10979
SAULT-AU-RÉCOLLET, PAROISSE	10980
WICKHAM, CANTON	10980
WOBURN, CANTON	10980
WOLFE, CANTON	10980

TRANSPORTS

ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	10980
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ (<i>Errata</i>)	11042

PROCLAMATION(S)

CONVOCAION DE LA LÉGISLATURE	10981
TRIBUNAUX JUDICIAIRES (L.R.Q., c. T-16) TERMES DE LA COUR DES SESSIONS DE LA PAIX SIÉGEANT DANS LE DISTRICT JUDICIAIRE DE BONAVENTURE	10981

PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE — LOI SUR LA

EAST-FARNHAM, VILLAGE	10982
HINCHINBROOK, CANTON	10982
LA PRAIRIE, VILLE	10982
LÉRY, VILLE	10982
SAINTE-CHRYSOSTOME, VILLAGE	10982
SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE, MUNICIPALITÉ	10982

DIVERS

DÉCRET DE CORRECTION	10982
----------------------------	-------

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS**

ABATTOIR B. ROY LTÉE	10884
ACCESSOIRES DE BUREAU ÉTAGE LTÉE	10884
ALBERT, SOUCY & ASSOCIÉS INC.	10884
ANTIROUILLE PROTEC INC.	10884
APAJA INC.	10884
APPALACHIAN BUILDERS & ELECTRICIANS LTD.	10884
ARGUS ADVERTISING AGENCY LTD.	10884
AUBERGE DU LAC D'ARGENT INC.	10884
AUBERGE & MOTEL «4 AS» INC.	10884
AUBERGE LA BAYONNE INC.	10884
AUDITEK INC.	10884
AUTOMATIONS INTERNATIONAL LTD.	10884

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

	Page
AUTO-MÉCANO R.L.B. INC.	10884
AUTOMOBILE MONTCLAIR INC.	10884
AVIATION B.M.B. INC.	10884
B.M.B. AVIATION INC.	10884
B.P.G. ADVERTISING LTD.	10895
BAIE COMEAU SHOPPING CENTRE INC.	10889
BANNER ENTREPRISES CORP.	10884
BAZAR BIZARRE DE GASPÉ INC. (LE)	10884
BEAUDOIN (H.P.) AUTO LTÉE	10884
BEAULIEU (YVES) INC.	10884
BÉDARD & ASSOCIÉS INC.	10884
BÉDARD (MARCEL) & ASSOCIÉS LTÉE	10884
BEJAC FILM INC.	10885
BELIVAL SPORTS (67) INC.	10885
BERNIER (P. ROBERT) INC.	10885
BERTHIER TEXTILES INC.	10897
BILLARD COMEAU INC.	10885
BLAIS (GÉRARD) & ASSOCIÉS INC.	10885
BOILY & FRÈRE LTÉE	10885
BOIS & MATÉRIAUX GADMHAR INC.	10885
BOIS JEAN-MICHEL BOUCHARD INCORPORÉE	10885
BOIVIN (MARTIN) INC.	10885
BOLDUC (ARSÈNE) INC.	10885
BOUCHARD (ARTHUR) INC.	10885
BOULANGERIE COUTURE LIMITÉE	10885
BOULANGERIE DUPUIS INC.	10885
BRETON (RAYNALD), TAILLEUR INC.	10885
BRIQUETAGE D.C.L. INC.	10885
BROHUNT INC.	10885
BUTLER AUTO FABRICS LTD.	10885
BUTTONS & BOWS BOUTIQUE INC.	10885
CANTINE HÉLIE INC. (LA)	10885
CAP-IL CANADA LTD.	10885
CARRIÈRES LAVOIE & GÉLINAS LTÉE	10885
CARTONS S.D. INC. (LES)	10885
CARTONS SAULNIER INC. (LES)	10885
CASTION INC.	10885
CENTRE ARTISANAL DE L'ÎLE AUX COUDRES INC.	10885
CENTRE COMMERCIAL CITÉ NOUVELLE INC.	10886
CENTRE DES LOISIRS DU MONT-BLEU INC.	10886
CHAINEX INDUSTRIES INC.	10891
CHAMBERLAND (ROBERT) INC.	10886
CHAMBLY TROPHIES LTD.	10898
CHAPEAU MULTIFORME DINO INC. (LE)	10886
CHARLEVOIX T. V. INC.	10886
CHOUINARD (GEORGES) INC.	10886
CIDA INC.	10886
CIE DE BOIS LAURENT LIMITÉE (LA)	10886
CIE NATIONALE DU COMPOST LTÉE (LA)	10886
CINÉMA ST-FÉLICIEN LTÉE	10886
CLERMONT ASSOCIATES LTD.	10886
CLERO MINES LTD. (N.P.L.)	10886
CLUB DE L'ÂGE D'OR PAUL BERNARD INC.	10886
CLUB DE SKI NAUTIQUE HIPPOCAMPE (C.S.N.H.) LTÉE	10886
CLUB SPORTIF DU MONT ARTIQUE INC. (LE)	10886
CLUB SPORTIF LA RONDELLE INC.	10886
COMBUSTIBLES RUITER INC.	10886
COMMUNICATIONS L.G. INC. (LES)	10886

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite**

	Page
COMPAGNIE GALLIX LTÉE (LA)	10886
CONFECTION L. & L. INC.	10886
CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES-QUÉBEC INC.	10886
CONSTRUCTION CHÂTEAUFORT INC.	10886
CONSTRUCTION CORDIALE INC.	10887
CONSTRUCTION HERCULE & JEAN-GUY TREMBLAY, INC.	10887
CONSTRUCTION LEBOIS, BEDFORD (C.L.B.) LTÉE	10887
CONSTRUCTION LUNAIRE INC.	10887
CONSTRUCTION M.A.R. INC.	10887
CONSTRUCTION M.V. LTÉE	10887
CONSTRUCTION NICK & GIL INC.	10887
CONSTRUCTION R. & F. INC.	10887
CONSTRUCTIONS BRAZEAU INC. (LES)	10887
CONSTRUCTIONS CAP-ROUGE INC. (LES)	10887
CONSTRUCTIONS LE BOURGNEUF INC. (LES)	10887
CORDIAL CONSTRUCTION INC.	10887
CORPORATION HYSTAR (LA)	10887
COURTIERS EN IMMEUBLES DANIÈRE INC. (LES)	10887
CRAIG COMMERCIAL CLEANING LTD.	10893
CRÉATIONS EUGÉNIE LTÉE (LES)	10887
CRÈTE (ANDRÉ) LTÉE	10887
CYR (OMER & ROBERT) INC.	10887
D. L. TRANSPORT INC.	10897
D.M. EXCAVATION INC.	10889
DALLAIRE (LIONEL) INC.	10887
DE LUXE AUTOMOBILE LOCATION LTÉE	10887
DE VALLE (JULIETTE) INC.	10887
DEAUVILLE INDUSTRIES LTD.	10891
DÉCOR FLORAL R.S. INC.	10887
DELAROSBIL (NORBERT) INC.	10887
DELISLE (PAUL E) INC.	10887
DÉMOLISSEURS DE FARNHAM EST INC. (LES)	10887
DENELEC LTD.	10888
DENELEC LTÉE	10888
DESROCHERS SPORTS INC.	10888
DÉVELOPPEMENTS GABRIEL INC. (LES)	10888
DINO MULTIFORM HAT INC.	10886
DISTRIBUTIONS ANTRONIK INC. (LES)	10888
DOMAINE DU GOLF (LAC BEAUPORT) INC.	10888
DU BARRY REALTIES LTD.	10888
DUBUC (NORMAND) INC.	10888
DUPAUL & SWOLFS LTÉE	10888
ÉDIFICE LE LAURIER DU SAGUENAY INC.	10888
EMBARCATIONS LE ROCHER INC. (LES)	10888
EMSON ENTREPRISES INC.	10888
ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ G.L.D. INC.	10888
ENTREPRISES BRASCO INC. (LES)	10888
ENTREPRISES C. FRANCKEN INC. (LES)	10888
ENTREPRISES EMSON INC. (LES)	10888
ENTREPRISES FOGIL INC. (LES)	10888
ENTREPRISES G.T. INC.	10888
ENTREPRISES HAMPTON LTÉE (LES)	10888
ENTREPRISES J. CARON INC. (LES)	10888
ENTREPRISES J.L.M. INC.	10888
ENTREPRISES LARGIL INC. (LES)	10888
ENTREPRISES LEMAH LTÉE (LES)	10888
ENTREPRISES LÉO CONSTANT INC. (LES)	10888
ENTREPRISES LOREMO INC.	10888

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

	Page
ENTREPRISES PIE IX INC. (LES)	10888
ENTREPRISES ST-AURICE LTÉE (LES)	10889
ENTREPRISES TOURISTIQUES TIKOUAPE INC. (LES)	10889
ÉPICERIE-RESTAURANT DESGAGNÉS INC.	10889
ÉQUIPEMENT BORAYDO INC.	10889
ÉQUIPEMENTS D.L.D. INC. (LES)	10889
ÉQUIPEMENTS SEPT-ÎLES LTÉE	10889
EUGENIE CREATIONS LTD.	10887
ÉVALUATEURS INTER CITÉ INC.	10889
EXCAVATIONS A.R.G. INC. (LES)	10889
EXCAVATIONS B.S.K. LTÉE (LES)	10889
EXCAVATIONS D.M. INC. (LES)	10889
EXPRESS ARTS GRAPHIQUES INC.	10889
F.S. INVESTMENT INC.	10889
FAIRVIEW DAIRY INC.	10892
FAUCHER (ANDRÉ) ET FILS INC.	10889
FERME MAURICIENNE INC.	10889
FERMES DE LA VALLÉE VERTE INC. (LES)	10889
FLEURS ET DÉCORS LAURENTIEN DU LAC INC.	10889
FONDERIE JEAN GAZAILLE INC.	10889
FORGET (BERTRAND) INC.	10889
FO-TEK LTD.	10889
FO-TEK LTÉE	10889
FOYERS DE L'ESTRIE (1977) INC.	10889
GABRIEL DEVELOPMENTS INC.	10888
GABY KNITTING LTD.	10898
GAGNÉ (JOS.) ENTREPRISES INC.	10889
GALERIES BAIE COMEAU INC. (LES)	10889
GAZAILLE (JEAN) FOUNDRY INC.	10889
GESTION GOSSELIN & MECTEAU INC.	10889
GINGRAS (ADRIENNE) INC.	10890
GOSSELIN (A. & R.) INC.	10890
GOSSELIN (LIONEL) ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.	10890
GRANGE À SPAGHETTI INC. (LA)	10890
GRAVEL & FRÈRE, FOURRURES INC.	10890
GREBEC INC.	10890
GREGORY'S BAKERY AND DELICATESSEN LTD.	10890
GROUPE DELROCO INC. (LE)	10890
GUEVIN (MAURICE) INC.	10890
HABITATIONS GASTON FORTIN & FILS INC.	10890
HAMEL (MAURICE) LTÉE	10890
HAMPTON ENTERPRISES LTD.	10888
HIRAM SAINDON INC.	10890
HOPAGE ENTERPRISES LTD.	10890
HÔTEL CARULI INC.	10890
HÔTEL CHÂTEAU BLANC LTÉE	10890
HÔTEL DIX MOTEL INC.	10890
HÔTEL LE MANOIR RIVIÈRE-DU-LOUP INC.	10890
HÔTEL MANSONVILLE INC.	10890
HÔTEL RAYON D'OR INC.	10890
HUARD (JULES) (LENNOXVILLE) INC.	10890
HUMAN RESOURCES CONSULTANTS QUÉBEC INC.	10886
HUILES H.B. INC. (LES)	10890
HYSTAR CORPORATION	10887
I.B. PRINTING HOUSE INC. (THE)	10892
I.S.L. INDUSTRIAL SYSTEMS LTD.	10897
IMMEUBLES CANDIDE LTÉE (LES)	10890

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite**

	Page
IMMEUBLES NICAR LTÉE (LES)	10890
IMMEUBLES T.S.C. INC. (LES)	10891
IMMEUBLES URGEL VANASSE LTÉE (LES)	10891
IMPORTATIONS LASALLE LTÉE (LES)	10891
IMPRIMERIE ROLAND LABEL INC.	10891
INDEPENDANT REFRIGERATION LIMITED.	10891
INDUSTRIES CHAINEX INC. (LES)	10891
INDUSTRIES DEAUVILLE LTÉE (LES)	10891
INDUSTRIES INTERTECH INC.	10891
INDUSTRIES SAGO INC. (LES)	10891
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES TREMBLAY & SHEEHY INC. (LES)	10891
INTER CITY APPRAISERS INC.	10889
INTERTECH INDUSTRIES INC.	10891
J.A. & N. CONSTRUCTION INC.	10891
JACQUES (PAUL) & FILS INC.	10891
JALBERT (EDDY) INC.	10891
JALEBOIS INC.	10891
JAMANI INC.	10891
JARRY (RÉAL) INC.	10891
JES TOOLING INC.	10893
JEUNE CHAMBRE DU TÉMISCAMINGUE	10891
JOBIN (ROBERT) & FILS INC.	10891
JONES MOTORS LTD.	10891
JUNEAU SERVICE INC.	10891
LM VENTES ET DISTRIBUTION LIMITÉE	10891
LABORATOIRES ROFLX INC. (LES)	10891
LACROIX (E.) IMMEUBLES LTÉE	10892
LAITERIE FAIRVIEW INC. (LA)	10892
LASALLE IMPORTING LTD.	10891
LAURENT LUMBER CO. LTD.	10886
LAUZON (ALFRED) LIMITÉE	10892
LAVE AUTO ASBESTOS INC.	10892
LAVIOLETTE TEXTILE PRODUCTS LTD.	10892
LAYER OFFICE SUPPLIES LTD.	10844
LEBLANC TRANSPORT LTD.	10892
LECLERC (FERNAND) INC.	10892
LECLERC (GAUDIOSE) LIMITÉE	10892
LEMAH ENTERPRISES LTD.	10888
LEMMO INC.	10892
LEMON PRODUCTIONS INC.	10894
L'ESTAGE (JACQUES) & ASSOCIÉS INC.	10892
LOCALINGE INC.	10892
LOCATION C.D. INC.	10892
LOREMO ENTERPRISES INC.	10888
M G WOODWORK INC.	10892
MAGASINS C. E. TREMBLAY LTÉE (LES)	10892
MAISON D'IMPRIMERIE I.B. INC. (LA)	10892
MAISON LECLERC-CÔTÉ INC.	10892
MAISONS SAGUENAY LAC ST-JEAN LTÉE (LES)	10892
MARCHAND PETROLEUM CO. LTD.	10892
MARCHÉ FORTIN & FILS INC.	10892
MARCHÉ MAURICIE INC.	10892
MARCHÉ P.M. INC.	10892
MARCOLAND MINES LTD. (N.P.L.)	10892
MÉDARD CHAPADOS INC.	10892
MEGACO LTÉE	10892
MENUISERIE M.G. INC.	10892

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

	Page
MERCERIE MAUFILS INC.	10893
MID-TOWN MOTORS VAL D'OR LTD.	10893
MIROCKCO INC.	10893
MISS QUÉBEC DRIVE-IN RESTAURANT INC.	10893
MOBILIER ÉDUCATIONNEL D. M. LTÉE	10893
MONTCLAIR AUTOMOBILE INC.	10884
MORALI & FRÈRES LTÉE	10893
MORISSETTE (GÉRARD) & FILS INC.	10893
MOTEL CHALETS DU LAC (MACAMIC) INC.	10893
MOTEL FRANCINE INC.	10893
MOTEL LATERRIÈRE INC.	10893
MOTEL LE CARREFOUR LORETTAIN INC.	10893
MOTIVO INC.	10893
MULTIPRO WELDING & FABRICATING LTD.	10898
MUSIQUE TEMPO (JONQUIÈRE) INC.	10893
NATIONAL COMPOST CO. LTD.	10886
NETTOYAGE COMMERCIAL CRAIG LTÉE	10893
NICK & GIL CONSTRUCTION INC.	10887
NICOL (LÉO-PAUL) INC.	10893
NORTH AMERICAN NEWS LTD.	10893
OBASKA INN HÔTEL LIMITÉE	10893
OBJETS BOULLE (1973) INC. (LES)	10893
ONIPAP LTÉE	10893
OUELLET (RÉAL P.) INC.	10893
OUTILLAGE JES INC.	10893
OXFORD SLIPPER MFG. CO. INC.	10893
PAPIERS PORTNEUF INC. (LES)	10893
PARC L'ORMIÈRE INC.	10894
PELPER INC.	10894
PÉPIN (VICTORIEN) INC.	10894
PEREIRA & LAREAU INC.	10894
PHOTO COULEUR J.L. DE L'ESTRIE INC.	10894
PHOTOGRAPHES TREGGETT ET ASSOCIÉS INC.	10894
PIE IX ENTERPRISES INC.	10888
PLACE GANIA INC.	10894
PLACEMENTS AMPE INC. (LES)	10894
PLACEMENTS CLAUDE LANDRY LIMITÉE (LES)	10894
PLACEMENTS GERMAIN DESOURDY INC. (LES)	10894
PLACEMENTS M.P.M. LTÉE (LES)	10894
PLACEMENTS TEMIS INC.	10894
PLAISANEX INC.	10894
PLOMBERIE BLAIS PLUMBING INC.	10894
PLOMBERIE DIONNE INC.	10894
PORCHERIE ACADIENNE LTÉE	10894
PORCHERIE S.P.F. DU QUÉBEC INC.	10894
PORTEFEUILLE RECHANT INC.	10894
PRODUCTIONS CITRON INC. (LES)	10894
PRODUCTIONS G.D.A. LTÉE (LES)	10894
PRODUCTIONS LES ORDRES INC.	10894
PRODUCTIONS MOBILE SEIZE INC.	10894
PRODUCTIONS VIBRATION INC. (LES)	10894
PRODUITS MÉNAGERS DU QUÉBEC INC.	10894
PRODUITS SANITAIRES DU SAGUENAY LAC ST-JEAN INC. (LES)	10885
PROTECT RUST PROOFING INC.	10884
PUBLICATIONS CASCADES INC. (LES)	10895
PUBLICITÉ B.P.G. LTÉE	10895
QUÉBEC S.P.F. PIGS FARMS INC.	10894
RADIO CAMPUS M.F. ROUYN INC.	10895

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite**

	Page
RECHANT HOLDING INC.	10894
RECouvreMENTS H. L. INC.	10895
RÉNOVATIONS ST-FÉLICIEN INC. (LES)	10895
REP-BLOC LTÉE	10895
REPENTIGNY BOWLING LANES INC.	10895
RÉSIDENCES DES LAURENTIDES INC. (LES)	10895
RESTAURANT & PIZZA DU BORD DE LA RIVIÈRE LTÉE	10895
RESTAURANT LE BOL À SOUPE INC.	10895
RESTAURANT LE VIEUX CHAPMAN INC.	10895
RESTAURANT SUR LA CÔTE INC.	10895
RESTAURANTS LA NOUVELLE ORLÉANS INC. (LES)	10895
REVUE LES CURIOSITÉS INTERNATIONALES INCORPORÉE	10895
RIVER SIDE RESTAURANT & PIZZA LTD	10895
ROBERT MOTOR SALES & PETROLEUM INC.	10895
ROFIT INC.	10895
ROULOTTES QUÉVILLON INC.	10895
RUITER'S FUELS INC.	10886
S. F.S. SPECIALIZED FOREST SERVICES LTD.	10896
S. O. S. TRUCK CENTER INC.	10895
SABLIÈRE ST-FÉLIX LTÉE	10895
SAGO INDUSTRIES INC.	10891
ST JÉRÔME NÉON & PLASTIC INC.	10895
ST-LAURENT (ROBERT) INC.	10895
ST. MAURICE ENTREPRISES LTD.	10889
STE THÉRÈSE SERVICE STATION INC.	10896
SALLE DE QUILLES REPENTIGNY INC.	10895
SALON ÉLIZABETH INC. (LE)	10896
SALON FUNÉRAIRE DE GIFFARD INC.	10896
SALON LESLIE INC.	10896
SCIERIES SAINT-JEAN INC. (LES)	10896
SEPT-ÎLES EQUIPMENTS LTD.	10889
SERVICE COMMERCIAL D'IMMEUBLES INC.	10896
SERVICE D'ANTENNE GRANBY INC.	10896
SERVICE DE NETTOYAGE SENATEC INC.	10896
SERVICE DE VENTE MODERNE INC.	10896
SERVICE DES COUCHES SYLVIE INC. (LE)	10896
SERVICE FEDECOP INC.	10896
SERVICE PROFESSIONNEL D'INFORMATIQUE S. P. I. INC.	10896
SERVICES FORESTIERS SPÉCIALISÉS S.F.S. LTÉE	10896
SILVER LAKE INN INC.	10884
SIMARD (J.B.) LTÉE	10896
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL S.G.M. LTÉE	10896
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE L'OUTAOUAIS INC	10896
SOCIÉTÉ KALIDAS INC.	10896
SONDRE INC.	10896
SPORTS PIERRE HARVEY INC.	10896
STATION DE SERVICE STE-THÉRÈSE INC	10896
STUDIO B-3 INC.	10896
SYMOCO INC.	10896
SYNDICAT ST HENRI INC.	10896
SYSTÈMES INDUSTRIELS I.S.L. LTÉE (LES)	10897
TABAGIE LAURETTE LIMITÉE	10897
TABAGIE TEMPO INC. (LA)	10897
TABLEAUX D'ART DIONNE & DESCHÊNES INC.	10897
TAXIS PHILIPPE HARVEY INC.	10897
TÉLÉSELEC INC.	10897
TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE B.D.A.A. INC.	10897
TERRASSEMENT STE-FOY INC.	10897

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite**

	Page
TEXTILES BERTHIER INC (LES)	10897
THÉRIAULT (FERNAND) INC.	10897
TOM CONSTRUCTION LIMITED	10897
TOM CONSTRUCTION LIMITÉE	10897
TOREC INC.	10897
TRANSPORT AMOS INC.	10897
TRANSPORT BEAUCERON INC. (LE)	10897
TRANSPORT BELLEMARE ET PITRE INC.	10897
TRANSPORT CUIREX INC.	10897
TRANSPORT D. L. INC.	10897
TRANSPORT N.S.E.O. INC.	10897
TRANSPORT R.G.M. LTÉE	10897
TRANSPORTS BELGAU LIMITÉE (LES)	10897
TRANSPORTS VAL D'OR INC. (LES)	10897
TREMBLAY (P.H.) & FILS INC.	10897
TREMBLAY (RÉJEAN) & ASSOCIÉS INC.	10897
TRICOT GABY LTÉE (LE)	10898
TROPHÉES CHAMBLY LTÉE (LES)	10898
TRUDEL (GEO.) INC.	10898
TURCO, INC.	10898
TUYAUTERIE INDUSTRIELLE BÉCANCOUR INC.	10898
VALBLO INC.	10898
VALVOGARD CANADA LTÉE	10898
VEILLETTE & MOREAU INC.	10898
VIVAX (1964) LTÉE	10898
WEILLER (MARC) INC.	10898
WHIRLPOOL BRASSIERES OF CANADA INC.	10898
ZELKO FUR CO. LTD	10898

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

CHAUFFEX INC.	10898
--------------------	-------

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE D'ACCUEIL LE CABESTAN (L.P.)	10983
---	-------

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MELOCHEVILLE (L.P.S.)	10984
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE NICOLET (L.P.S.)	10984
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-À-LA-CROIX (L.P.S.)	10984
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-CATHERINE-DE-PORNEUF (L.P.S.)	10984
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-PAULIN (L.P.S.)	10984
SHERBROOKE, VILLE (Fin du programme de rénovation zone Saint-François)	10984

SOCIÉTÉS DE PRÊTS ET DE PLACEMENTS — LOI SUR LES

ASSOCIATES FINANCIAL SERVICES LIMITED (Permis)	10985
ASSOCIÉS-SERVICES FINANCIERS LIMITÉE (LES) (Permis)	10985

SOUSSIONS — DEMANDES DE

BELOEIL, VILLE	10985
CHICOUTIMI, VILLE	10986
DORION, VILLE	10986
FORTIÉVILLE, VILLAGE	10987
GATINEAU, VILLE	10988
GRAND-MÈRE, VILLE	10989
L'ASSOMPTION, PAROISSE	10990

SOUSSIONS — DEMANDES DE — suite

	Page
MARIEVILLE, VILLE	10990
McMASTERVILLE, VILLAGE	10991
MERCIER, VILLE	10992
MONT-SAINT-HILAIRE, VILLE	10993
OTTERBURN-PARK, VILLE	10993
SAINTE-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON, PAROISSE	10994
SAINTE-PAMPHILE, VILLE	10995
SAINTE-THÉRÈSE, VILLE	10996
SUTTON, VILLE	10996

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

ASSOCIATION DES NOTAIRES DE L'OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (L') (Constitution)	10997
ASSOCIATION RIMOUSKOISE DE LA COIFFURE POUR HOMMES (Constitution)	10997
SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DU CEGEP DE RIMOUSKI (Constitution)	10997

VENTE(S) PAR SHÉRIF**BEAUHARNOIS**

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. GOULET <i>ET AL.</i>	10998
--	-------

BONAVENTURE

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. ALBERT <i>ET AL.</i>	10998
LOISEL c. CORBET	10999

CHICOUTIMI

CAISSE D'ÉTABLISSEMENT SAGUENAY LAC ST-JEAN (LA) c. BERNIER <i>ET AL.</i>	10999
PUISATIERS DU SAGUENAY LAC ST-JEAN INC. (LES) c. SAVARD	11000

HAUTERIVE

ST-LAURENT c. PITRE	11000
---------------------------	-------

HULL

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE (LA) c. PRUD'HOMME	11001
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BOLDUC	11001

LABELLE

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. PAQUETTE	11002
---	-------

MINGAN

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. DROZAK	11002
CRÉDIT IMMOBILIERS INC. (LE) c. LES PLACEMENTS BEC INC.	11003

MONTRÉAL

BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE (LA) c. DEGUISE <i>ET AL.</i>	11003
CAISSE POPULAIRE VILLE SAINT-PIERRE c. COULOMBE <i>ET AL.</i>	11003
CONSTRUCTIONS BOUCHARD & TREMBLAY INC. (LES) c. FRASSON	11005
COOPÉRANTS, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE (LES) c. 88616 CANADA LIMITÉE <i>ET AL.</i> ..	11005
COOPÉRANTS, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE (LES) c. 88616 CANADA LIMITÉE <i>ET AL.</i> ..	11006
DOMINION SECURITIES LTD. c. CARBONNEAU	11006
GROUPE TRADERS LIMITÉE (LE) c. FORTIN	11007
NANTEL-LEBLANC <i>ET AL.</i> c. CRUZ <i>ET AL.</i>	11007

RIMOUSKI

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. CHARMOILLE <i>ET AL.</i>	11007
---	-------

VENTE(S) PAR SHÉRIF — suite

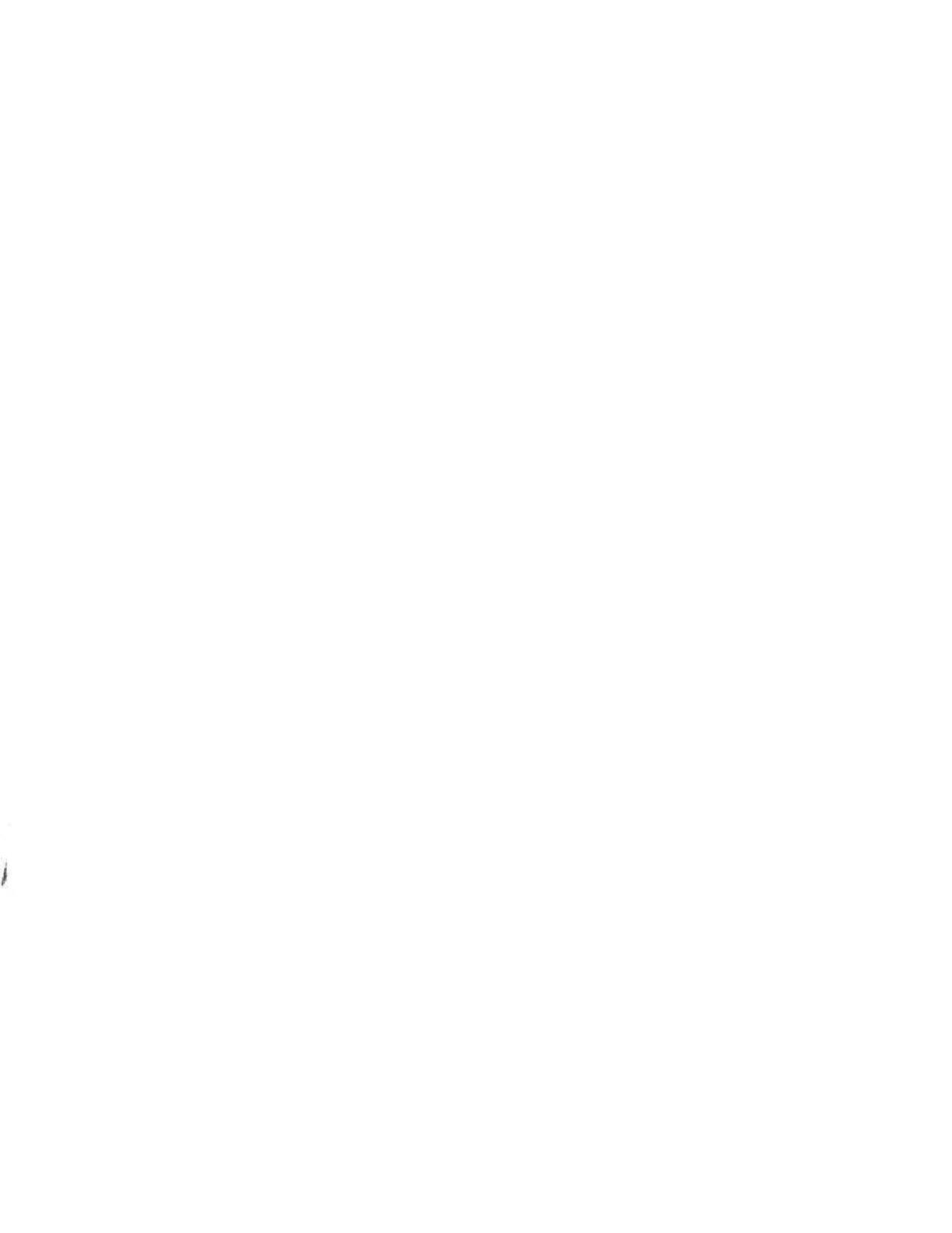
Page

TERREBONNE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LEFRANÇOIS	11008
CORPORATION MUNICIPALE DE STE-LUCIE c. COUPET <i>ET AL.</i>	11008
IMMEUBLES TRADERS LIMITÉE (LES) c. HOURLIER	11009
ST-PIERRE c. ST-LAWRENCE COLUMBIUM & METAL CORPORATION	11009

VENTE(S) POUR TAXES

BEACONSFIELD, CITÉ	11010
SAINT-BASILE-LE-GRAND, VILLE	11011
SAINT-LUC, VILLE	11024



SOMMAIRE

	Page
ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES	10958
AVIS DIVERS	10958
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE	10959
CODE DE PROCÉDURE CIVILE	10963
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	10900
COMPAGNIES, LOI SUR LES	10857-10965
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES	10882
CURATELLE PUBLIQUE, LOI SUR LA	10969
DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS, LOI SUR LES	10899
DÉCRET(S)	10970
DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE	10970
FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI RÉGISSANT LE	10972
LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI SUR LA	10973
MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES	10973
PROCLAMATION(S)	10981
PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, LOI SUR LA	10982
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES	10884
SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES	10983
SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, LOI SUR LA	10984
SOCIÉTÉS DE PRÊTS ET DE PLACEMENTS, LOI SUR LES	10985
SOUMISSIONS, DEMANDES DE	10985
SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI SUR LES	10997
VENTE(S) PAR SHÉRIF	10998
VENTE(S) POUR TAXES	11010



Où se procurer les publications vendues par le Gouvernement du Québec

Commandes postales

L'Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Librairies de l'Éditeur officiel du Québec

Québec

Place Sainte-Foy
Tél.: 643-8035

Cité parlementaire

Centre administratif «G»
Rez-de-chaussée
Tél.: 643-3895

Montréal

Complexe Desjardins
150, rue Sainte-Catherine ouest
Tél.: 873-6101

Hull

662, boul. Saint-Joseph
Tél.: 770-0111

Trois-Rivières

418, rue des Forges
Tél.: 375-4811

Librairies dépositaires

Amos

Librairie Querbes
241, 1ère Avenue ouest
Tél.: 732-5201

Chicoutimi

Librairie Régionale Inc.
461, rue Racine est
Tél.: 549-1767

Joliette

Librairie René Martin Inc.
598, Saint-Viateur
Tél.: 759-2822

Sherbrooke

Librairie Dussault
Carrefour de l'Estrie
Tél.: 569-9957

Librairie de la cité universitaire

Cité universitaire
Sherbrooke
Tél.: 569-9461

Îles-de-la-Madeleine

Papeterie A.M. Hubert Inc.
C.P. 818 Cap aux Meules
Tél.: 986-2900

Valleyfield

Librairie Boyer
10, rue Nicholson
Tél.: 373-6211

Rimouski

EBEQ
150, Ave. de la Cathédrale
Tél.: 723-8521

Toronto (Ontario)

Librairie Garneau Ltée
1253, Bay Street
Tél.: 923-4678

Ottawa (Ontario)

Librairie Dussault
321, rue Dalousie
Tél.: 236-2331

St-Hyacinthe

Comptoir du Livre Inc.
548 ave Mondor
Tél.: 774-4488

Saint-Boniface (Winnipeg)

Librairie Landry
180 boul. Provencher
Tél.: 233-3407

Drummondville

Librairie du Centre Catholique Inc.
254 Brock
Tél.: 478-0880

Rouyn

Service Scolaire
150, Perreault est
Tél.: 764-5166

Gaspé

Bellavance Inc.
Place Jacques Cartier
Tél.: 368-5777